

Afghanistan : les blindés des talibans attaquent les bouddhas

LES TALIBANS, qui sont au pouvoir à Kaboul depuis 1996 et contrôlent presque tout l'Afghanistan, ont mis à exécution leur menace de détruire les effigies de Bouddha à travers le pays au nom de l'islamisme intégriste qu'ils imposent à la population. Ils ont annoncé, vendredi 2 mars, avoir lancé leurs blindés pour « attaquer » les deux bouddhas géants de Bamiyan, vestiges emblématiques du passé pré-islamique de toute l'Asie centrale. Leurs porte-parole ont affirmé que des explosifs avaient été placés autour des deux statues, situées à 145 km à l'ouest de Kaboul, et qu'ils s'approprieraient à les faire sauter. La communauté internationale a exprimé son indignation. Le Pakistan, principal allié des talibans, leur a demandé de « protéger » ces vestiges du patrimoine mondial.

Lire page 37
et notre éditorial page 18

Paris, Lyon, Toulouse : trois municipales à enjeu national

● Dans ces trois bastions historiques de la droite, la gauche a des chances de l'emporter et de provoquer une onde de choc ● A Paris, les sondages sont favorables à Bertrand Delanoë ● A Lyon, la droite est affaiblie par la concurrence de Charles Millon ● A Toulouse, la « liste Zebda » bouscule la campagne

APRÈS le débat télévisé entre Philippe Séguin (RPR) et Bertrand Delanoë (PS), un sondage publié par *Le Parisien*, vendredi 2 mars, indique une diminution du nombre des électeurs indécis à Paris et une nouvelle progression des intentions de vote en faveur des listes conduites par le candidat socialiste à l'Hôtel de Ville. Interrogés sur leur préférence pour le poste de maire de Paris, 56 % des électeurs de la capitale citent M. Delanoë, 34 % M. Séguin. Au cours d'un meeting organisé par les formations de gauche présentes sur ses listes, le sénateur de Paris a demandé à ses partisans de ne pas se laisser « griser par les sondages ». Il a invité les Verts, qui présentent leurs propres listes au premier tour, à « discuter sans se disputer » et à préparer dans de bonnes conditions un accord entre les deux tours.

Les perspectives favorables à la gauche ne se limitent pas à Paris. Lyon et Toulouse - deux villes dont les maires sortants, Raymond Barre et Dominique Baudis, tous



Lire pages 6, 7 et 14

► www.lemonde.fr/municipales



PARIS EN SEPT FAMILLES

Une bataille capitale

La gauche va-t-elle réussir à mettre fin au règne ininterrompu de la droite sur Paris ? Les dynasties politiques locales seront-elles renversées ? Au travers des sept familles-clés qui incarnent ce Paris imprenable, notre cahier spécial analyse les forces et les faiblesses du « système » aujourd'hui contesté et ébranlé.

Lire notre cahier spécial

Nombre d'élèves et réussite scolaire

LE PREMIER avis rendu par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HEEC), jeudi 1^{er} mars, balaie une idée reçue : la politique de réduction du nombre d'élèves par classe, conduite depuis trente ans, n'a pas été déterminante pour la réussite des élèves. Seule une baisse des effectifs dans le primaire, notamment les cours préparatoires, ainsi qu'au sein des écoles recevant une population défavorisée, aurait un effet significatif. Dans ce cas, la baisse du nombre d'élèves doit, selon le document, être radicale pour être efficace. Le HEEC s'interroge sur l'intérêt de mener une telle politique, vu son coût, et invite plutôt à privilégier d'autres mesures telles l'aide individualisée ou la formation des enseignants.

Lire page 9

550 000 Français sont invités à envoyer une chaussure à George W. Bush

« ENVOYEZ une chaussure à George W. Bush ! » Cet appel, quelque 550 000 Français devraient le recevoir, début mars, du mouvement Handicap international, qui entend ainsi protester contre l'attitude des Etats-Unis face au traité international interdisant les mines antipersonnel (MAP). Dans cet appel, Handicap international, qui s'est vu décerner en 1997 le prix Nobel de la paix avec d'autres associations qui militent en faveur de la prohibition des MAP dans le monde, explique que c'est le meilleur moyen, « par un message clair, vigoureux et pourquoi pas insolent », de dire à la Maison Blanche que « la position américaine est inacceptable ».

A l'heure actuelle, les Etats-Unis sont détenteurs de 11,3 millions de MAP, ce qui en fait le quatrième stock mondial après la Chine, la Russie et la Biélorussie. Ils en ont entreposé chez certains de leurs alliés, à commencer par l'Allemagne, le Japon, la Norvège, la Grande-Bretagne ou le Qatar. La plupart des alliés de Washington à l'OTAN, à l'exception de la Turquie, ont signé le traité international d'interdiction en vigueur depuis 1999, avec, à ce jour,

l'adhésion de près de cent quarante pays dans le monde. Mais ils se sentent embarrassés par la présence, sur leur sol, de MAP dans l'arsenal des forces américaines qui y sont basées.

Outre-Atlantique, l'intérêt militaire des MAP est fort discuté au sein des états-majors. Mais, si les Etats-Unis ont, pour l'instant, refusé de signer le traité et continuent de fabriquer des MAP, au besoin d'en inventer de nouveaux modèles, c'est au nom de la nécessaire protection de leurs GI déployés à l'étranger, dans des zones démilitarisées, comme entre les deux Corées, ou dans des régions instables, comme les Balkans.

Avant de quitter la Maison Blanche, Bill Clinton avait indiqué que les Etats-Unis pourraient signer le traité en 2006, une fois qu'ils auront trouvé une arme se substituant aux MAP et compatible avec les accords internationaux. George W. Bush n'a pas encore fait connaître son choix.

Pour obtenir que Washington renonce à cet armement, qui continue de faire des victimes dans le monde, Handicap international veut mobiliser ses sympathisants en leur adressant,

sous peu, une carte-pétition et le formulaire d'une enveloppe prépayée à destination de George W. Bush, The White House, 1600 Pennsylvania Avenue, Washington DC, 20500 USA. A cet envoi doit être jointe une chaussure, mais, précise encore Handicap international, on peut aussi expédier la chaussure seule à Washington. Pourquoi une telle campagne ? Parce que, du 6 au 10 mars, a lieu dans la capitale américaine une assemblée générale du mouvement USCBL (campagne américaine pour interdire les mines) qui projette de célébrer, à sa façon, le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du traité, avec, notamment, l'édification d'une pyramide de chaussures face au Capitole.

La France, où Handicap international élève chaque année des pyramides de chaussures pour appuyer la campagne internationale, a détruit son stock de MAP, gardant quelque 4 700 engins pour former et entraîner ses démineurs, comme le traité d'interdiction le permet aux pays signataires.

Jacques Isnard

Disparues de l'Yonne : la faute de la justice



MARYLISE LEBRANCHU

S'APPUYANT sur un rapport de l'inspection des services judiciaires, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a reconnu les « négligences » et les « dysfonctionnements » de la justice dans l'affaire des disparues de l'Yonne : « La responsabilité de l'Etat est susceptible d'être mise en cause. »

Lire pages 10 et 11

Offre spéciale jusqu'au 31 mars 2001
REPRISE 35.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente XM.



25.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.
10.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

8.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Méneux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

Japon : panne économique et déperissement politique

LA « PANNE » du Japon est évidemment économique - la récession dont il ne parvient pas à se dégager et les mauvaises dettes qui « plombent » toute reprise - et les derniers indicateurs de conjoncture le confirment (*Le Monde* daté du 2 mars) une fois de plus. Mais cette « panne » est aussi, et d'abord, politique. La crise économique, qui a débuté avec l'éclatement de la « bulle spéculative » au début des années 1990, a été rattrapée par la seconde, politique, dont l'évolution a été plus lente. Désormais les deux crises s'alimentent dangereusement l'une l'autre.

La pathétique course à un premier ministre pour remplacer le « gaffeur » Yoshiro Mori alors qu'aucun volontaire ne « lève le doigt » pour prendre sa place est révélatrice du vide politique. Au demeurant, le changement du premier ministre ne résoudra pas grand-chose : rassurera-t-il temporairement les marchés ? Peut-être. Mais la piètre prestation de M. Mori n'est qu'un épiphénomène, le symptôme d'un malaise plus grand : la paralysie du Parti libéral démocrate (PLD), qui domine la vie politique depuis près d'un demi-siècle et gouverne aujourd'hui avec les « béquilles » que sont ses deux alliés centristes de la coalition gouvernementale. Usé et sclérosé, le PLD s'avè-

re dans l'incapacité de dégager le pays - et à se dégager lui-même - du bourbier. L'arrivée au pouvoir de Keizo Obuchi en 1998 marqua un sursaut. Mais déjà ralenties avant l'attaque cérébrale dont il fut victime en avril 2000, les réformes se sont enlisées.

Lorsque l'expansion tirait le pays, le système de pouvoir dominé par le PLD (le « régime de 1955 », année de la formation de ce parti omnibus rassemblant l'éventail des forces conservatrices et progressistes libérales avec à ses basques des groupes de pression politico-bureaucratique-affairistes et, en face, le contrepoint d'une opposition arrimée à des syndicats puissants forçant le patronat à lâcher du lest) a bien fonctionné et il a fait du Japon la seconde puissance économique mondiale. Mais au fur et à mesure que le « gâteau » s'est rétréci à la suite de l'éclatement de la « bulle spéculative » et que les caisses de l'Etat se sont vidées au fil de plans de relance aux montants faramineux, les mécanismes de « cartel du pouvoir » (parti dominant, bureaucratie et groupes de pression) ont commencé à gripper.

Philippe Pons

Lire la suite page 18



SPORTS

F1 : les coulisses de la saison 2001

La saison de formule 1 reprend dimanche 4 mars, à l'occasion du Grand Prix d'Australie, à Melbourne. En coulisses, pilotes et bolides (en photo, une Ferrari) se font voler la vedette par la sourde bataille qui oppose les grands constructeurs automobiles au groupe Kirch qui a obtenu, mercredi 28 février, le contrôle des droits de diffusion télévisuels des Grand Prix de F1. p. 28 et 29



EXPOSITIONS A LYON ET A PARIS Vallotton/Signac, peintres « anars »

Ils n'aimaient pas la III^e République, s'indignaient de la misère du prolétariat et de l'injustice de la société. Leurs armes : la peinture et le dessin. Une expression forte chez Félix Vallotton (photo) où, particulièrement dans les dessins de presse, tout y passe : cléralisme, colonialisme et affairisme. A l'opposé, l'indignation de Paul Signac échoue dans un symbolisme besogneux. p.32

International.....	2	Carnet.....	27
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	31
Régions.....	14	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	20	Kiosque.....	35
Communication.....	23	Abonnements.....	35
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	36



RUSSIE Le procès d'un chercheur russe, Igor Soutiaguine, accusé de « trahison d'Etat », s'est ouvert le 26 février à Kalouga, au sud-ouest de Moscou. M. Soutiaguine travaillait

pour un institut bénéficiant de financements occidentaux mais, selon ses collègues, n'avait pas accès à des informations classifiées. ● LE FSB (ex-KGB) se livrerait, en créant un climat

d'« espionnite », à une reprise en main de la communauté scientifique, selon les défenseurs des droits de l'homme. ● LE DIPLOMATE Valentin Moïsseïev attend depuis près de trois

ans d'être jugé pour « espionnage » au profit de la Corée du Sud, alors que la Cour suprême de Russie a déjà tranché en sa faveur. ● VLADIMIR POUTINE, depuis son arrivée au pou-

voir, a rendu une place de choix aux organes de sécurité dont il est issu. Selon un ancien dissident, les affaires en cours visent à démontrer que chacun peut être leur cible.

A Moscou, l'ex-KGB multiplie les procès pour « espionnage »

Accusés d'avoir travaillé pour des « services » étrangers, un scientifique et un diplomate russes risquent de lourdes peines de prison. Les défenseurs des droits de l'homme dénoncent un climat de peur accompagnant une reprise en main de la communauté scientifique

MOSCOU

de notre correspondant

À la fin du mois de janvier, à Moscou, le congrès extraordinaire de défense des droits de l'homme qui réunissait quelque 250 organisations, avait dénoncé, dans l'une de ses résolutions, le retour en Russie de la « chpionomania » (manie de l'espionnage). Les intervenants s'inquiétaient du zèle particulier mis, ces derniers mois, par les services secrets russes à monter de toutes pièces des « affaires », à l'aide d'un nouveau « concept » : « l'espionnage analytique ». « C'est une arme dirigée contre tous les spécialistes qui travaillent sur des documentations sensibles mais néanmoins publiques », disait alors l'écologiste Alexandre Nikitine, ancien capitaine de la flotte du Nord, inculpé de

trahison et d'espionnage en 1996, puis finalement acquitté en décembre 1999. « N'importe quel écologiste, journaliste ou scientifique peut être inculpé à ce titre. Car à partir de sources ouvertes, on peut arriver à des conclusions, jugées « secrètes », estimait Andréi Mironov, de l'organisation Memorial.

Condamnant la fabrication par le FSB (ex-KGB) des affaires d'espionnage contre l'écologiste Grigori Pasko – acquitté à l'été 1999, mais dont le dossier a été renvoyé devant la justice pour complément d'enquête –, contre les scientifiques Igor Soutiaguine et Valentin Moïsseïev – un océanographe et un spécialiste du nucléaire sur le point d'être inculpé – et le diplomate Alexandre Nikitine (lire ci-dessous), les défenseurs des droits de l'homme

jugeaient que cette « chpionomania » avait pour conséquence « d'augmenter la méfiance chez les fonctionnaires d'Etat, de stimuler le départ à l'étranger des chercheurs de talent et d'entraver les liens économiques, scientifiques et culturels avec l'étranger ».

« DOSSIERS POLITIQUES »

De fait, les dirigeants des services secrets russes ne cachent par leur désir de reprendre en main les milieux scientifiques et écologistes qui, depuis quelques années, vivent en grande partie grâce à des financements étrangers.

Dès juillet 1999, Vladimir Poutine, tout juste nommé à la tête du FSB, énonçait la marche à suivre. « Malheureusement les services spéciaux étrangers, à côté de leur couverture

diplomatique, utilisent très activement différentes organisations écologiques et sociales, certaines sociétés commerciales et fonds de bienfaisance. C'est pourquoi ces structures, quelle que soit la pression des médias, feront toujours l'objet d'une attention scrupuleuse », disait-il dans une interview. Interrogé sur les affaires Pasko, Moïsseïev et Nikitine, M. Poutine répondait : « On fait beaucoup de bruit autour de ces personnages. Mais je pense que le FSB agit en tenant compte des intérêts de l'Etat ».

Le 20 décembre 2000, à l'occasion de la journée des « représentants des organes de sécurité » – l'effluve du KGB remise au goût du jour en grande pompe par le président Poutine – Nikolai Patrouchev, l'actuel directeur du FSB, estimait que

« les services spéciaux étrangers faisaient tout pour élargir leurs positions opérationnelles en Russie ». « Le FSB doit se concentrer sur la défense de notre potentiel scientifique et technologique, disait-il (...) L'affaire [Edmond] Pope, cet ancien officier des services de renseignements maritimes américains [condamné début décembre à trente ans de prison pour espionnage, mais immédiatement amnistié par Vladimir Poutine] est emblématique. Jusqu'ici, les businessmen-espions naviguaient parfaitement en eaux troubles. Pour quelques kopeks, ils pouvaient acquérir un savoir-faire mis au point par des milliers de personnes. Avec l'affaire Pope, la Russie a montré que ce temps-là était fini ».

Certains observateurs s'accor-

dent ainsi pour dire que « l'affaire Pope », a permis au FSB d'envoyer un message clair aux instituts de recherche ou d'enseignement travaillant sur des sujets sensibles et se finançant par des collaborations avec l'Occident. Le procès Soutiaguine s'inscrit, lui aussi, dans cette logique. Pour Sergueï Grigoriants, directeur de la fondation Glasnost, qui a organisé en novembre 2000 un colloque sur « Le KGB, hier, aujourd'hui, demain », « la substance de ces affaires n'est pas l'espionnage. Ce sont des dossiers politiques. Dès lors, peu importe qu'il y ait ou non condamnation : l'essentiel est de faire peur, de montrer à chacun qu'il peut être arrêté », ajoute M. Grigoriants.

Agathe Duparc

Innocenté par la Cour suprême, l'ex-diplomate Valentin Moïsseïev est jugé pour la troisième fois depuis 1998

MOSCOU

de notre correspondant

Bien avant l'ouverture de son procès, le diplomate russe Valentin Moïsseïev était condamné. Arrêté le 3 juillet 1998 à Moscou par le FSB (ex-KGB), aussitôt accusé d'espionnage et de trahison, son sort était scellé. Deux jours plus tard, Evgueni Primakov, alors ministre des affaires étrangères, disait de son haut fonctionnaire, directeur adjoint du premier département Asie : « Dans toutes les familles, il y a un monstre. » M. Moïsseïev était peu après renvoyé du MID (ministère des affaires étrangères) sans indemnités.

Deux ans et demi plus tard, le diplomate est toujours détenu à Lefortovo, cette prison de Moscou gérée par le FSB, sans jamais avoir bénéficié de libération conditionnelle ou de permission de sortie. Son troisième procès à huis clos est en cours. Il dure depuis le 5 septembre 2000, à raison d'une ou deux audiences par semaine.

« C'est ahurissant. Nous ne savons même pas quand le jugement est susceptible d'être rendu », dit son épouse, qui précise « ignorer presque tout des accusations puisque le dossier est classé secret et [que] le procès [a lieu] à huis clos ». Le 16 décembre 1999, M. Moïsseïev était condamné à douze ans de prison et à la confiscation de ses biens pour trahison et espionnage au profit de la Corée du Sud. Plusieurs médias russes avaient auparavant dénoncé une affaire

montée de toutes pièces par les « services ». Mais, le 9 juillet 1999, Vladimir Poutine, alors patron du FSB, défendait ses enquêteurs par cette phrase sans appel : « Il n'est pas important de savoir pour quels services travaillait Moïsseïev, pour la Corée du Nord ou pour la Corée du Sud... »

Pourtant, un an plus tard, le 25 juillet 2000, la Cour suprême

« Si ce procès était public, l'accusation s'effondrerait ; mais, à huis clos, pas un juge ne peut s'opposer aux "services" »

cassait le jugement avec des attendus sévères, notant qu'aucun des éléments de l'accusation ne tenait.

Un nouveau procès est donc en cours devant le tribunal de Moscou. Ouvert le 5 septembre 2000, il devait se clore fin novembre. « Nous sommes arrivés le 29 pour les dernières plaidoiries et le verdict. Nous avons appris qu'un nouveau juge et deux nouveaux assesses venaient d'être nommés : tout était à recommencer », dit M^{me} Moïsseïev : « c'est la quatrième fois que des juges examinent l'affaire de mon mari, à partir des mêmes docu-

ments, avec les mêmes témoins ! »

De fait, le FSB semble avoir les plus grandes difficultés à surmonter le jugement de la Cour suprême innocentant le diplomate. « C'est un coup monté : les "services" voulaient lancer une campagne au MID ; mon mari avait été en poste en Corée du Sud, nous gardions des relations à Moscou avec des diplomates de ce pays... et c'est tombé sur lui », dit M^{me} Moïsseïev. D'abord silencieux, plusieurs collègues du diplomate ont ensuite demandé, par lettre, sa libération. Mais la solidarité est minimale. Depuis deux ans, une « ligne de confiance », un numéro de téléphone du FSB à appeler pour dénoncer les collègues, a été rétablie au MID...

Le 1^{er} novembre 2000, une plainte de M^{me} Moïsseïev était enregistrée par la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, un fait exceptionnel puisque ces plaintes ne sont d'ordinaire pas recevables tant que les voies judiciaires n'ont pas été épuisées dans le pays. « Si ce procès était public, l'accusation s'effondrerait ; mais, à huis clos, pas un juge ne peut aujourd'hui s'opposer aux "services" », dit-elle.

Depuis deux ans et demi, elle et sa fille vivent d'aides financières de parents ou d'amis. Dans la cour de leur immeuble, leur vieille voiture Jigouli est sous scellés, à l'abri d'un garage de tôle, lui aussi saisi.

F. Bt.

Dossier secret et procès à huis clos pour le scientifique Igor Soutiaguine, poursuivi pour « trahison d'Etat »

OBNSK

de notre envoyé spécial

Un nouveau procès pour espionnage s'est ouvert, lundi 26 février, à Kalouga, en Russie. Il mobilise les défenseurs des droits de l'homme et, fait inhabituel, une partie de la communauté scientifique. Par la personnalité de l'accusé, ce procès menace de nombreux instituts de recherche travaillant sur des sujets sensibles et se finançant par des collaborations avec l'Occident.

Igor Soutiaguine, 36 ans, est poursuivi pour « trahison d'Etat » et risque de douze à vingt ans de prison. C'est un spécialiste renommé des questions militaires et des politiques de désarmement nucléaire. Il était jusqu'à son arrestation – il y a seize mois – et son emprisonnement immédiat chef de département au prestigieux Institut USA-Canada. Ce « think-thank » créé en 1967 – en pleine guerre froide – et rattaché à l'Académie des sciences russes, est écouté pour ses analyses en matière de politique étrangère et de sécurité. De nombreux responsables et diplomates russes y ont fait leurs armes.

Le 27 octobre 1999, M. Soutiaguine est arrêté et son bureau fouillé. Le même jour, deux autres spécialistes des questions militaires sont interpellés. Un Américain, Josh Handler, universitaire invité à l'Institut et qui sera renvoyé aux Etats-Unis, et un Russe, Pavel Podvig, de l'Institut physique et technologique de Moscou, auteur d'un ouvrage – *Les Forces nucléaires stra-*

tégiques russes – auquel a collaboré M. Soutiaguine. « Le FSB a fouillé mon appartement, mon bureau, a pris tous mes dossiers et mes ordinateurs », se souvient M. Podvig, qui ne sera pas inquiété plus que cela.

Igor Soutiaguine, en revanche, est transféré au FSB de la région de Kalouga, où il vit, à une centaine de kilomètres au sud de Moscou, et emprisonné. L'enquête est classée secrète. Le procès se tient à huis clos et les avocats de M. Soutiaguine ne sont pas autorisés à révéler les éléments du dossier.

C'est donc par bribes que peut être reconstituée l'accusation du FSB. Celle-ci, au fil des mois, a beaucoup varié. Dans un premier temps, Nikolai Patrouchev, porte-parole du FSB, affirme détenir les preuves que « M. Soutiaguine a fourni des informations secrètes à M. Handler, qui les a ensuite transmises aux services de renseignements américains ». Mais ce scénario s'effondre vite. Que reste-t-il alors ? Ses activités de consultant. L'article 275 du Code pénal définit d'une manière extensible le crime de « trahison d'Etat », comme la « transmission de secrets d'Etat ou n'importe quelle aide fournie à des Etats étrangers ou à leurs représentants dans le cadre d'une activité ennemie aux dépens de la sécurité extérieure de la Russie ».

« DÉLIT DE PENSÉE »

Or M. Soutiaguine, comme ses collègues, travaillait comme consultant pour plusieurs sociétés et universités étrangères. « Mes chercheurs gagnent 100 dollars par mois et je ne m'oppose donc pas à leurs autres travaux. Tous les instituts fonctionnent ainsi », commente son directeur, Sergueï Rogov. Or le chercheur, pendant plus d'un an et moyennant une rétribution de 1 000 dollars par mois (7 200 francs), aurait fourni des études à Londres, Alternative futures, l'épouse de M. Soutiaguine ne nie pas ce travail, pas plus que ses avocats. « Avec nos économies depuis dix ans et ce travail, nous allions enfin pouvoir nous acheter un appartement », dit Irina Soutiaguine.

Mais le FSB assure qu'Alternative futures n'était qu'une couverture pour les services américains. M. Soutiaguine, qui a voyagé pour des « briefings » à Londres, à Bruxelles, à Varsovie, à Rome, ne pouvait ignorer qu'il travaillait pour des services étrangers. « Preuve » supplémentaire, selon l'accusation : cette compagnie a, depuis, disparu. « Ce serait évident plus simple si cette société s'était manifestée depuis l'arrestation d'Igor. Or, il n'y a rien eu, aucune déclaration, aucune explication », dit Sergueï Rogov, « mais il faudra bien prouver que cette société [était] liée à des services étrangers et, plus encore, qu'Igor le savait ».

Pavel Podvig est, lui, catégori-

que : « Le FSB n'a absolument rien qui montre un possible lien entre Alternative futures et des services étrangers. J'ai pu contacter cette société en janvier 2000 : ses responsables se sont montrés très concernés par le sort d'Igor. Mais je ne pouvais pas aller à Londres, ils ont déménagé et le FSB joue de cette confusion pour accuser Igor. » Le jeune chercheur se serait-il fait piéger ? La

Les proches soumis à de fortes pressions

Selon Sergueï Rogov, directeur de l'Institut USA-Canada où travaillait M. Soutiaguine, ce dernier n'avait pas accès à des informations classées. « Nous ne travaillons que sur des sources ouvertes. Nous n'avons aucun matériel classifié d'aucune sorte. L'arrestation d'Igor a été un véritable choc », dit-il. Il ajoute que le FSB dispose de « curateurs » dans son institut, c'est-à-dire d'agents chargés de surveiller les recherches. Près de Kalouga, à Obninsk, où vivent l'épouse et les deux filles de M. Soutiaguine, ses proches énumèrent les innombrables pressions subies. « On m'a demandé d'avouer qu'il était un espion ; on a menacé de lancer des poursuites contre moi », dit Irina Soutiaguine, l'épouse du chercheur. Elle a découvert que leur téléphone était sur écoute depuis des années et leur courrier lu. « C'est un cauchemar : la machine a été lancée et rien ne peut l'arrêter. Le FSB ne reconnaît jamais ses erreurs ; ce sont des gens sans principes qui se considèrent intouchables », enrage le père d'Igor Soutiaguine. – (Corresp.)

question renvoie au fonctionnement même de centaines d'organismes de recherche russes. Payant misérablement leurs équipes, ils survivent par des contrats de coopération avec des universités ou des sociétés étrangères.

Sergueï Rogov évoque, lui, les jeux politiques russes. « Certains disent que notre institut est une antenne de la CIA à Moscou. Il est désolant de se retrouver impliqué dans une telle affaire », dit-il, sans vouloir pour autant « parler de complot politique du FSB ». Travaillant avec Igor Soutiaguine depuis douze ans, il ne veut pas « croire une minute qu'il ait pu jouer à ce jeu, lui qui est plus patriote et plus nationaliste que moi ». Les proches du chercheur et d'autres collègues mettent en avant l'obstination « du FSB à monter des affaires ». « Désormais, analyser des documents publics peut constituer une menace et une trahison. Nous ne sommes pas loin du délit de pensée », dit le père de M. Soutiaguine.

François Bonnet



Golf V6 4MOTION.
Ce sera certainement
la plus attachante des voitures.



Transmission intégrale permanente 4MOTION
également disponible sur Golf V5, TDI 115 et GTI TDI 115.

Technologie 4MOTION
4 roues motrices permanentes



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Londres espère contenir l'épizootie de fièvre aphteuse, en dépit de sa propagation

L'Irlande a pris des mesures drastiques pour échapper à la catastrophe

Trente-deux foyers d'infection ont été recensés au Royaume-Uni depuis le début de l'épizootie de fièvre aphteuse, le 19 février. De nouveaux cas surgiront sans

doute dans les prochains jours. Toutefois, les autorités espèrent que la contamination a été circonscrite par l'arrêt de tout déplacement animal dès le 23 février.

LONDRES

de notre correspondant

Au dixième jour de la crise sanitaire qui secoue les îles britanniques, et tandis que la fièvre aphteuse s'étend chaque heure un peu plus, la rhétorique s'enflamme et les Eglises entrent dans la danse. En Grande-Bretagne, les dignitaires de la chapelle anglicane ont appelé le pays à « prier pour les agriculteurs ». En république d'Irlande, plus pratique, la hiérarchie de l'Eglise catholique a demandé à ses curés de campagne d'annuler toutes les messes.

Après le report de tous les événements sportifs prévus dans les trois semaines à venir et l'appel lancé aux touristes pour qu'ils restent chez eux, y compris pour les

Mille quatre cents moutons venus de Douvres (sud de l'Angleterre) ont ainsi été éradiqués jeudi sans plus de procès. « Nous sommes virtuellement sur le pied de guerre », a docement commenté le ministre de l'environnement, Noel Dempsey. « Nous vivons des temps extrêmement dangereux », a-t-il ajouté. La psychose et la rhétorique qui l'accompagne gagnent du terrain partout.

En Grande-Bretagne, c'est le principal syndicat des agriculteurs, la NFU (National Farmers Union), qui les propage. « Si la maladie s'étend et si le gouvernement ne nous aide pas financièrement beaucoup plus, des milliers d'entre nous vont disparaître », avertit un dirigeant de la centrale. En fait, la Grande-Breta-

School of Management, l'épizootie est une tragédie pour les fermiers touchés, mais l'industrie en tant que telle s'en remettra. » Et de rappeler que si 25 000 bêtes ont dû, à ce jour, être éradiquées parce que suspectes, ce sont quand même 600 000 bestiaux qui sont d'ordinaire abattus chaque semaine pour alimenter l'exportation et le marché intérieur...

Raison garder. Les Anglais, en tout cas, continuent de manger de la viande puisque deux des cinq grandes chaînes de supermarchés qui se partagent le royaume commencent à en manquer. Dès lundi, le système d'exception qui permettrait aux exploitants d'animaux sains de les conduire, sous étroite surveillance, à l'abattoir commencera à fonctionner. Il est même question d'augmenter les importations pour satisfaire l'appétit local.

Au dixième jour de l'alerte générale déclenchée le 19 février, 32 foyers d'infection ont été recensés dont, pour la première fois, deux en Ecosse. Jusqu'ici, à l'exception « d'un ou deux cas », a dit jeudi Jim Scudamore, vétérinaire en chef du gouvernement, « toutes les bêtes infectées l'ont été directement par la source initiale que nous avons identifiée il y a dix jours ». En d'autres termes, selon lui, les cas découverts ces jours-ci ne pourraient concerner que les bêtes qui, ayant été en contact avec le « troupeau-sourcé », ont incubé la maladie. « Il y en aura d'autres », a-t-il prévenu, mais l'arrêt de tout mouvement animal dans le pays, dès le 23 février, aurait toutefois permis de limiter la propagation.

Selon cet expert, la contamination pourrait « avoir déjà eu lieu » et serait donc désormais « contenue ». M. Scudamore reste néanmoins prudent. Il ajoute que ses déclarations ne constituent « pas une prédiction », mais seulement un espoir.

Le porte-parole de Tony Blair se reprend donc lui aussi à espérer. Il a fait énergiquement savoir qu'il n'était pas question, à ce stade, d'annuler les élections locales prévues pour le 3 mai. En ce qui concerne les élections générales également évoquées pour cette date, rien n'a été confirmé.

Patrice Claude

Cherche désespérément 248 moutons

Deux cent quarante-huit jeunes moutons anglais possiblement infectés ont disparu quelque part entre la partie britannique de l'île d'Emeraude (Ulster) et la République indépendante du Sud. Un maquignon nord-irlandais qui avait acheté les bêtes en Angleterre juste avant l'interdiction de tout mouvement animal, le 23 février, a été interpellé par la police, jeudi 1^{er} mars.

Maurice Collins, c'est son nom, était censé livrer ses bestiaux, dûment estampillés « bons pour l'abattage », à un abattoir. Il a préféré les revendre plus cher à un autre maquignon, qui a disparu. Ce dernier les aurait fait passer clandestinement de l'autre côté de la frontière éminemment poreuse entre les deux Irlandes. La trace des bestiaux a été retrouvée dans un abattoir de Roscommon (République d'Irlande). Les agneaux y auraient été mis à mort. La police cherche à savoir ce qu'il est advenu des carcasses. Vendues au détail ou à l'usine voisine de pâtées pour animaux ? L'enquête continue. - (Corresp.)

célébrations nationales – annulées – de la Saint-Patrick, il s'agit d'éviter tout rassemblement intempestif susceptible de propager le virus. Ce week-end et peut-être aussi les jours suivants, l'Irlande sera virtuellement immobile, figée dans l'attente de savoir si le virus asiatique aura eu ou non la décence de respecter la ligne de partition inventée il y a moins d'un siècle par les hommes.

« Pour nous, dont l'agriculture représente encore un tiers de l'activité nationale, ce serait absolument désastreux », s'alarmait, jeudi soir, le ministre de l'agriculture, Joe Walsh. En attendant, comme l'Allemagne, la France et d'autres pays européens, l'Irlande abat presque systématiquement toutes les bêtes importées de la grande île voisine.

gne perd en moyenne 1 500 fermes par an depuis une trentaine d'années. Il en reste 168 000, dont un tiers au moins seraient des « fermes de hobby » avec de distingués gentlemen-farmers à leur tête, lesquels ne produisent pratiquement rien pour l'alimentation nationale.

RAISON GARDER

Mais les pertes chiffrées commencent à voler dans tous les sens. « Si l'épizootie n'est pas maîtrisée d'ici à trois mois, affirme la NFU, les pertes pour les éleveurs et l'industrie agroalimentaire s'élèveront à 775 millions de livres » (environ 8 milliards de francs, c'est-à-dire 6 % de la valeur marché des ventes agricoles globales). « N'exagérons rien, réplique dans le Financial Times Sean Rickard, un économiste de la Cranfield

Le gouvernement appelle les musulmans de France à renoncer au sacrifice de l'Aïd el Kebir

LES MUSULMANS de France sont invités officiellement par le gouvernement à renoncer au sacrifice traditionnel de l'Aïd el Kebir (ou Aïd el Adha), qui a lieu cette année lundi 5 mars, partout « où la destruction sanitaire préventive des ovins a créé une pénurie ».

Dans un communiqué publié jeudi 1^{er} mars, le ministère de l'intérieur explique que, « compte tenu des mesures de précaution sanitaire qui ont dû être prises pour éviter l'introduction sur le territoire français de la fièvre aphteuse qui sévit actuellement au Royaume-Uni, la fête musulmane de l'Aïd el Kebir ne pourra être célébrée normalement cette année ».

Le gouvernement français a donc renoncé à interdire purement et simplement l'abattage rituel, ce que craignaient initialement les responsables musulmans. Il précise cependant que « les services concernés de l'Etat exerceront avec une vigilance toute particulière les missions qu'ils assurent traditionnellement à cette occasion, notamment la protection de l'hygiène et de la santé publiques, le respect de l'ordre public et la répression des infractions constatées ». Le gouvernement exprime aux musulmans « sa sympathie et leur sait gré dans ces circonstances du civisme dont ils font preuve ».

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a reçu, jeudi 1^{er} mars, les participants à la consultation sur l'islam de France pour leur annoncer les décisions prises par le gouvernement. Les principales zones concernées par la « pénurie »

d'ovins sont le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France. A l'issue de leur rencontre avec le ministre, les responsables musulmans se félicitaient de l'absence d'interdiction systématique de l'abattage et proposaient aux fidèles musulmans des actes religieux pouvant remplacer le sacrifice de l'Aïd. « Le sacrifice est une tradition du prophète, ce n'est pas une obligation coranique, expliquait ainsi

Lionel Jospin : ne pas alarmer l'opinion

C'est au cours d'une réunion restreinte, jeudi 1^{er} mars en fin de matinée, que Lionel Jospin, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur et des cultes, et Jean Glavany, ministre de l'agriculture, ont arrêté la rédaction du communiqué appelant les fidèles musulmans à renoncer, dans certains endroits, au sacrifice rituel du mouton pour la fête de l'Aïd el Kebir, le 5 mars.

Les conséquences de la fièvre aphteuse avaient été évoquées auparavant, devant l'ensemble des ministres réunis à Matignon. Selon plusieurs participants, un rapide débat s'est engagé, à l'initiative notamment de François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation, sur les proportions prises par l'épizootie et la nécessité d'anticiper sur les craintes de l'opinion. M. Jospin a fait valoir, au contraire, qu'il fallait se garder de toute communication autre que celle de M. Glavany sur le sujet, puisqu'il s'agit d'une question agricole et vétérinaire.

Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris. Les familles musulmanes peuvent faire une aumône équivalant à un tiers du prix du mouton », ajoutait-il.

Selon les responsables de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France), à laquelle se rattache la mosquée de Lille, « l'imam peut procéder au sacrifice à la place de la communauté », les fidèles étant invités de leur côté à

faire un don. L'UOIF a également appelé les musulmans à « s'interdire tout sacrifice en dehors des abattoirs agréés par les services vétérinaires préfectoraux ». L'année dernière, environ 120 000 moutons avaient été sacrifiés dans toute la France.

La plupart des pays européens ont pris des mesures de limitation ou d'interdiction du transport et du rassemblement des ovins. En

Xavier Ternisien

Les curieuses accointances du responsable des opérations de cryptage de Bruxelles

Desmond Perkins, le chef du bureau chargé du cryptage des communications de la Commission européenne, tente de s'expliquer sur ses liens avec l'agence de renseignement américaine NSA

BRUXELLES

de notre bureau européen

« Je m'excuse si mon témoignage devant la commission Echelon a créé des malentendus » : Desmond Perkins, chef du bureau chargé du cryptage des communications de la Commission européenne, a infirmé dans une lettre adressée à son supérieur, le directeur général de la direction des relations extérieures, avoir dit que la NSA (National Security Agency), l'une des agences de renseignement américaines, avait eu libre accès au système de cryptage des informations confidentielles de l'exécutif européen.

Cette mise au point, le 8 février, suivait son audition devant la commission du Parlement européen chargée d'enquêter sur le système d'interception Echelon – réseau planétaire d'interception des communications orchestré par les Etats-Unis et le Royaume-Uni – qui avait suscité des interrogations.

Les porte-parole de la Commission, interrogés, jeudi 1^{er} mars, après que le quotidien Libération eut révélé l'affaire, ont à la fois confirmé et démenti celle-ci. L'intéressé avait indiqué devant la commission qu'il avait « de très bons contacts à la NSA, et que quelqu'un de [sa] famille y travaillait ».

EXPLICATIONS LABORIEUSES

Dans sa lettre, il rappelle avoir travaillé toute sa vie dans le domaine de la sécurisation des communications et qu'à ce titre, il s'est fait « de bons amis à la NSA ». Mais « je ne voulais pas dire, affirme-t-il, qu'à travers mes contacts à la NSA, les agences américaines ont reçu la moindre information classifiée à propos de la Commission, ou

s'agissant des codes utilisés pour les crypter ».

M. Perkins avait également indiqué aux euro-députés que « la NSA vérifie généralement nos systèmes [de cryptage] pour voir s'ils sont bien entretenus et utilisés. En deux semaines, ils ne sont pas parvenus à les "casser" ». Il s'en explique en précisant avoir fait référence à un incident survenu il y a près d'une décennie, quand la Commission a fait installer le système de cryptage Saville : « J'avais entendu dire par le fabricant, Siemens, que les Etats-Unis s'étaient renseignés

sur notre système. Sachant que les agences américaines essaieraient de toute façon d'intercepter nos communications cryptées, j'ai dit que j'aimerais savoir s'ils étaient capables de pénétrer notre système. J'ai été content d'apprendre, quel que temps après, que les Etats-Unis ont été incapables de pénétrer notre système en dépit de deux semaines d'efforts. Je ne voulais pas dire que les Américains vérifient régulièrement, ou physiquement, nos équipements, ou qu'ils ont accès à nos codes. »

Enfin, M. Perkins avait dit devant la commission parlementaire « que les Américains peuvent "lire" [écouter] n'importe quoi ». « C'est vrai. Mais (...) cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils peuvent décrypter tout ce qu'ils interceptent, commente-t-il dans sa lettre. Je ne peux pas dire avec certitude que les Américains sont capables de décrypter les communications de la délégation de la Commission à Washington. »

S'appuyant sur ces explications laborieuses, le chef du service de presse de la Commission, Jonathan Faull, a estimé que le système de cryptage installé à Bruxelles peut être considéré comme sûr, faisant valoir qu'il est également utilisé par plusieurs Etats membres et l'OTAN. Il a assuré que la Commission n'a pas « ouvert son système de cryptage à une puissance étrangère ». Mais un doute persiste. Si ladite puissance a eu l'occasion, ne serait-ce que pendant « deux semaines », de « tester » le système, est-on vraiment sûr qu'en cas de succès, elle l'aurait dit à Siemens, ou à la Commission ?

Laurent Zecchini

Tout n'est pas noir ou blanc.

The Economist

L'Irak serait encore en possession d'armes chimiques

LONDRES. Bagdad pourrait être encore en possession d'armes chimiques et biologiques, et serait capable de les utiliser. C'est ce qu'indique un document secret de la commission de contrôle et de vérification de l'ONU (Unmovic), présenté à Vienne le 20 février à un comité mis en place par le Conseil de sécurité de l'ONU, chargé de conseiller l'Unmovic dans ses travaux. Selon le *Financial Times* du vendredi 2 mars, l'arsenal irakien se composerait de deux missiles Scud B à longue portée et de leurs lanceurs ainsi que de 700 obus au gaz moutarde. Ce document est rendu public au moment où les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont pressés par les autres membres permanents du Conseil de sécurité (France, Chine et Russie) d'assouplir les sanctions prises contre l'Irak. De son côté, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a souligné que cela ne remettrait pas en cause la demande française de levée des mesures prises à l'encontre de Bagdad depuis dix ans. - (AFP.)

Les autorités ukrainiennes détruisent un campement d'opposants

KIEV. La police a détruit jeudi matin 1^{er} mars le campement des manifestants opposés au président ukrainien Leonid Koutchma, au centre de Kiev, et arrêté une quarantaine de personnes. « *C'était une décision totalement juste, le pouvoir a montré qu'il existait* », a déclaré M. Koutchma. Quarante-quatre manifestants ayant résisté à la police ont été placés en garde à vue, a précisé un porte-parole de la police, Olexandre Naoumov. Dix-neuf d'entre eux ont été libérés en fin de journée après avoir été condamnés à une amende d'environ 25 dollars, selon l'agence Interfax. Le président Koutchma, réélu pour son deuxième mandat en novembre 1999, est confronté depuis plusieurs mois à une vague de contestation grandissante, alors que l'opposition l'accuse d'être impliqué dans le meurtre du journaliste Gueorgui Gongadzé, dont le corps décapité a été identifié en janvier. Les Etats-Unis, par la voix de leur ambassadeur à Kiev, ont vivement regretté le recours à la force employé pour « *disperser une manifestation pacifique* ». - (AFP.)

Jacques Chirac reçoit des ONG de défense des droits de l'homme

PARIS. Le président de la République Jacques Chirac s'est entretenu pendant trois heures, jeudi 1^{er} mars à l'Élysée, avec les représentants des principales associations de défense des droits de l'homme et les experts français auprès de différentes instances internationales traitant des droits de l'homme. Cette rencontre avait été organisée dans la perspective de la visite que Jacques Chirac doit faire à la Commission des droits de l'homme à Genève le 30 mars. Plusieurs des intervenants se sont félicités de la ratification par la Chine du pacte des Nations unies sur les droits économiques et sociaux (*Le Monde* du 2 mars), en faisant valoir que ce geste affaiblit les tentatives de remise en cause du principe d'universalité des droits de l'homme. Beaucoup ont évoqué la situation en Tchétchénie et diverses situations de conflit. A propos du Togo, le président de la République, qui avait critiqué en 1999 le rapport d'Amnesty International sur des atrocités commises dans ce pays, s'est déclaré jeudi partisan de « *la clarté et de la transparence* » et « *favorable* » aux propositions que vient de formuler la commission internationale chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : le général allemand Klaus Schuwirth a été nommé, jeudi 1^{er} mars, premier directeur de l'état-major de l'Union européenne, l'équivalent d'un chef d'état-major. Il commandait auparavant le 4^e corps d'armée de la Bundeswehr à Potsdam. Il dirigera l'état-major militaire que les Européens ont décidé de créer au sommet d'Hel-sinki, en décembre 1999. - (AFP.)

■ **OUGANDA** : la date de l'élection présidentielle a été reportée du 7 au 12 mars, a annoncé vendredi matin 2 mars le responsable des relations publiques de la commission électorale, Dick Kizito. La décision a été prise à l'issue d'une réunion des six candidats en lice, qui contestent le scrutin présidentiel. - (AFP.)

■ **SUÈDE** : Stockholm a doublé en 2000 le montant de ses exportations d'armes par rapport à 1999. Le quotidien économique suédois *Dagens Industri* précise, dans son édition du vendredi 2 mars, que ces exportations ont atteint un montant de 45 milliards de couronnes suédoises (9 milliards d'euros). L'Afrique du Sud est l'un des premiers clients. - (AFP.)

■ **SYRIE** : l'organisation Reporters sans frontières (RSF) s'est déclarée jeudi 1^{er} mars « *extrêmement préoccupée par la survie* » du journaliste Nizar Nayyoub, l'un des détenus d'opinion syriens les plus connus. Jugeant « *son état de santé très préoccupant* », RSF indique que la famille du journaliste « *crainait qu'il ne décède avant la fin de l'année si les autorités syriennes refusent de lui accorder les soins appropriés* ». - (AFP.)

Le sous-commandant Marcos poursuit sa « marche de la dignité indienne » vers Mexico

Le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale multiplie les meetings dans les grandes villes

Le sous-commandant Marcos, accompagné de vingt-trois autres « commandants », termine sa « marche de la dignité indienne » vers Mexico en multipliant les meetings dans les grandes villes des environs. L'arrivée du bus, précédé de voitures et de motards de la police, provoque la curio-

sité de la population dans une ambiance souvent festive. Son arrivée à Mexico est prévue pour le dimanche 11 mars.

PUEBLA

de notre envoyé spécial

Le bus blanc qui transporte le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), Marcos, et

REPORTAGE

L'ambiance est bon enfant, genre kermesse militante, avec beaucoup d'adolescents

vingt-trois autres « commandants » entre à la nuit tombée dans la ville de Puebla, la quatrième du pays avec un million et demi d'habitants. Le véhicule précédé de motards et de voitures de la police s'engage dans l'étroite rue qui conduit à la place principale, le Zocalo, et repousse la foule sur les maigres trottoirs du quartier. « *Où est-il ?* », demandent de multiples voix. A l'intérieur du bus, seules se distinguent des silhouettes aux visages recouverts d'un passe-montagne. « *Il est là ! Regardez, là !* », crie un homme à l'adresse de ceux qui n'ont pas encore repéré l'un des passagers assis, presque recroquevillé, près de la fenêtre, avec une pipe qui lui pend à la bouche, et qui lève le poing dans un geste d'une faible amplitude.

« *Marcos ! Marcos !* », crient avec de violents aigus quelques gamines dans une ambiance qui tient plus du concert de rock que d'un meeting politique. Depuis le milieu de l'après-midi du mardi 27 février, la foule qui a gagné la place centrale de Puebla s'est préparée pour cet instant. Malgré la présence de quelques punks aux oripeaux, tatouages et piercings spectaculaires, l'ambiance est bon enfant, genre kermesse militante avec beaucoup d'adolescents, peu d'adultes et d'Indiens.

Quelques vendeurs proposent passe-montagnes et tee-shirts du Che Guevara dans sa version christique, de Marcos et de quelques membres de l'EZLN, figés à cheval au Chiapas, dans le sud du pays où, en 1994, ils se sont lancés dans une offensive armée contre le gouvernement fédéral. Les slogans de la foule entièrement acquise à leur cause se relaient pour dénoncer le « *néolibéralisme* » et la « *globalisation de l'économie* ». Ils appuient cette marche de plus de trois mille kilomètres, entamée dimanche et qui doit aboutir par leur entrée dans Mexico, le 11 mars.

Le bus blanc se fraie doucement un passage dans la place, remplie aux deux tiers, où peut-être 6 000 personnes se sont retrouvées. La délégation zapatiste prend place

sur l'estrade dressée au pied de l'un des côtés de la magnifique cathédrale aux quatorze chapelles, symbole de l'abondance de cette place forte fondée par les colons espagnols en 1531. Lorsque Marcos apparaît à son tour à la foule, la nuit cache les multiples maisons décorées et colorées de Puebla qui, à 130 kilomètres au sud de la capitale, s'étend sur les contreforts de la Sierra Madre.

« L'HOMME NOUVEAU »

La foule crie son impatience. Le drapeau mexicain rouge et vert côtoie celui de l'EZLN, une immense étoile rouge frappée d'une étoile rouge et du sigle du mouvement de guérilla. Au-dessus de ces deux affirmations, nationale et militante, une banderole proclame : « *Plus jamais un Mexique sans nos frères indiens* ». Quelques « commandants » prennent la parole, remercient les habitants de la ville pour leur accueil et expliquent les raisons de leur marche.

La foule applaudit et siffle parfois, pour leur signifier qu'elle veut « *Marcos* ». Il prend enfin la parole et remercie à son tour. Il explique que Puebla n'est en rien une ville de plus qui s'ajoute à toutes les autres dans lesquelles ils se rendent pour expliquer le sens de leur lutte. « *Nous sommes arrivés aux portes de*

la vallée de Mexico ; à partir d'ici, notre marche, la marche de la dignité indigène, la marche de la couleur de la terre, commence à décrire un cercle autour de la vallée où se trouve le pouvoir », dit-il. Il énumère alors les Etats qui seront traversés dans les prochains jours. Il ajoute que, pour cette raison, c'est à Puebla que doit être prononcé un mot qui « *ne prend pas immédiatement son véritable sens, un mot qui nécessite du temps et du vent pour trouver sa place dans le cœur de tous* ».

Il le décrit sans le prononcer, en lisant d'une voix monotone son texte. Puis il le livre à la foule : « *dignité* ». Il poursuit alors dans des termes lyriques son évocation où se mêlent la naissance du monde et le portrait de « *l'homme nouveau* » qui n'est autre que « *l'ancien qui devient bon en prenant les choses avec dignité, c'est-à-dire avec respect* ». Il conclut son intervention en affirmant que « *la marche de la dignité indienne* » qu'il conduit « *ne peut pas être seulement celle des Indiens mais celle de tous* ». La délégation zapatiste s'unit alors dans un salut militaire et la foule se disperse en chantant l'hymne national.

Alain Abellard

► www.lemonde.fr/chiapas

La lutte des zapatistes « était nécessaire », selon Jorge Castañeda

Le ministre mexicain des affaires étrangères a participé à Bruxelles à une rencontre avec l'UE

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le site Internet du gouvernement mexicain précise que la tâche de Jorge Castañeda, ministre des affaires étrangères, est de « *bâtir l'image d'un Mexique sûr, honnête et pacifique, un pays qui respecte les droits de l'homme et est engagé dans un processus à la fois vital et vigoureux de changement politique et social* ». Reconnaissons à l'intérieur le mérite de suivre scrupuleusement ce programme. De passage à Bruxelles en début de semaine, à l'occasion de la réunion du premier conseil conjoint entre l'Union européenne et le Mexique, qui a étendu l'accord commercial entre les deux parties aux services, aux investissements et à la propriété intellectuelle, M. Castañeda, au cours de l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, a confirmé sa réputation d'avocat éloquent de la cause du « *Mexique nouveau* » et de son président, Vicente Fox.

Le moment de ce rapprochement avec les Quinze ne pouvait tomber mieux : sur les routes du Mexique, le sous-commandant Marcos, à la tête de ses partisans les plus fidèles, poursuit, avec la

bénédiction du gouvernement, sa marche symbolique vers la capitale. Cet événement, fortement médiatisé à la fois par le chef de la guérilla du Chiapas et par les autorités mexicaines, sert les intérêts des deux camps. Il conforte l'image d'un Mexique qui revendique une mue démocratique, et permet au porte-parole charismatique de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) de mettre en pratique sa stratégie consistant à transformer son mouvement en organisation politique soucieuse de s'intégrer dans le jeu démocratique.

Cette marche très symbolique, explique Jorge Castañeda, peut permettre d'instaurer la paix au Chiapas : « *Elle implique que les zapatistes rentrent dans la vie politique du pays. C'est donc une rentrée métaphorique, en ce sens qu'ils quittent le Chiapas non pas seulement pour Mexico, mais pour la vie ouverte et démocratique du pays* ». Au bout, le ministre en est sûr, ce sont « *les bras ouverts du président* » qui les attendent, car celui-ci est prêt à tous les gestes de bonne volonté : « *s'asseoir avec Marcos, là où Marcos voudra, le moment qui lui con-*

viendra, pour discuter de ce qu'il souhaitera... ». Seulement, il y a encore quelques problèmes. D'abord, à ce stade, le sous-commandant Marcos n'est pas prêt pour cette rencontre : « *C'est eux qui ne veulent pas* », regrette Jorge Castañeda.

Le gouvernement, l'armée, estime-t-il, ont fait leur part du chemin : « *Déjà, quatre bases militaires sur sept au Chiapas ont été démantelées, et quarante prisonniers sur la centaine demandée ont été libérés. Je suis sûr que le gouvernement va poursuivre en ce sens, une fois que*

Marcos « se trompe complètement » au sujet de l'armée, parce qu'elle n'est pas hostile à la réconciliation, « au contraire »

Marcos, lui aussi, aura fait des gestes. » M. Castañeda souligne que le chef des zapatistes doit comprendre que le président Fox prend des risques politiques, dans la mesure où les milieux d'affaires de la main tendue avec les guérilleros.

Bref, il faut que Marcos, à sa façon, « aide » le président Fox. Quant à l'armée, dont le poids et l'influence dans la vie politique du pays sont une réalité incontournable, « *Marcos se trompe complètement à son sujet* », parce qu'elle n'est pas hostile à la réconciliation, « *au contraire* ». Jorge Castañeda, homme de gauche, diplômé de l'université Princeton et titulaire de trois diplômes de l'université française, n'a pas d'états d'âme pour soutenir un gouvernement conservateur, encore moins à faire l'éloge de la lutte du sous-commandant Marcos. Celle-ci, assure-t-il, « *était non seulement moralement juste, mais elle était aussi nécessaire. Sans elle, il me semble impossible d'imaginer que nous aurions pu acquiescer cette prise de conscience de la question indienne : c'est la grande dette du pays envers Marcos et les zapatistes* ».

Le Chiapas, Etat le plus pauvre du Mexique, a été exclu du développement, et l'objectif de la loi soumise au Parlement est précisément de rattraper ce retard, de reconnaître les droits et la culture

indiens. Jorge Castañeda n'aime manifestement pas le terme d'« *autonomie* » : « *Il n'y a pas d'assise territoriale claire des groupes indiens au Chiapas. Ce n'est pas le Chiapas qui veut plus d'autonomie, mais des communautés indiennes qui veulent conserver leurs droits, leurs coutumes, leurs habitudes* ». Le président Fox soutient fortement cette loi, mais la balle est dans le camp du sous-commandant Marcos : « *Il faut une majorité des deux-tiers, et c'est à Marcos d'obtenir les voix qui manquent, c'est à lui de faire ce bout-là* ».

Dans l'immédiat, Mexico attend de la communauté internationale, et singulièrement de l'Union européenne, qu'elle soutienne ce processus démocratique par des gestes concrets. Le Mexique a besoin de doubler le montant des investissements étrangers directs pour pouvoir atteindre le taux de croissance de 6 à 7 % par an qui lui est nécessaire pour combler son retard. Cela suppose que ces investissements passent de moins de 11 milliards de dollars à 20 milliards par an. « *Pourquoi le Brésil recevrait-il trois fois plus d'investissements étrangers que le Mexique ?* », s'interroge le ministre des affaires étrangères.

Quant à la réalité du processus démocratique, la communauté internationale ne doit pas avoir de doutes, insiste Jorge Castañeda, même si les choses ne se résolvent pas du jour au lendemain. D'abord, parce que les « *causes sous-jacentes du conflit du Chiapas seront encore là longtemps* ». Ensuite, parce qu'« *il n'y a pas de raisons de penser que, d'un seul coup, la police est devenue honnête, que les abus dans les prisons ont disparu* ».

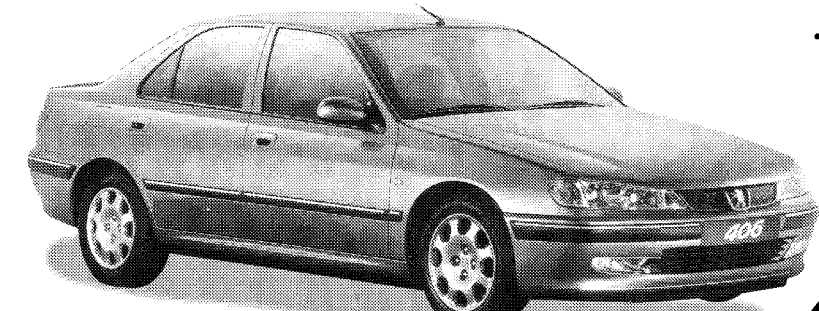
Les atteintes aux droits de l'homme, la corruption, la torture, tout cela fait partie du passif de l'histoire du Mexique, reconnaît M. Castañeda, et la commission de « *la vérité et de la transparence* » chargée d'enquêter sur les agissements des précédents gouvernements, annoncée par le président Fox, va être mise sur pied « *dans les mois qui viennent* ». Simple, il ne faut pas qu'elle tombe dans « *la chasse aux sorcières* ». Mais autant il est vrai que le Mexique a connu un « *déficit démocratique* », n'est-il pas juste qu'aujourd'hui il bénéficie d'une sorte de « *prix démocratique, en obtenant une amélioration de son image en Europe, ainsi que des investissements ?* », s'interroge le ministre mexicain des affaires étrangères.

Laurent Zecchini

NEUBAUER

NEUBAUER

Faites le plein d'équipements pour 119500 francs*



406



PEUGEOT

* Prix tarif 01A conseillé au 2/01/2001 pour l'achat d'une 406 SR Pack 1.8L, e. 16V

- Airbags conducteurs et passager
- Condamnation centralisée des portes et du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Essuie-vitre automatique
- Peinture métallisée ou nacré
- Autoradio mono CD et RDS
- Antidémarrage électronique
- Projecteurs antibrouillard
- Ordinateur de bord
- Direction assistée
- Air conditionné

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

La presse algérienne redoute une reprise en main par le pouvoir

Écrits et caricatures jugés diffamatoires seront lourdement sanctionnés, a annoncé le ministre de la justice, Ahmed Ouyahia, qui va soumettre au Parlement des projets d'amendement au code pénal

APRÈS le président Bouteflika et le chef d'état-major de l'armée, le général-major Mohamed Lamari, c'est le ministre de la justice, Ahmed Ouyahia, qui est monté au créneau, mercredi 28 février, pour dévoiler les intentions des pouvoirs publics concernant les « dépassements » de la presse algérienne.

Celle-ci sera dorénavant lourdement sanctionnée en cas d'écrits ou de caricatures jugés diffamatoires. Pour justifier ce tour de vis, le ministre se réfère aux dispositions existant en France et en Egypte pour protéger les particuliers, les corps constitués et les institutions contre l'injure et la diffamation par voie de presse.

Selon les projets d'amendement au code pénal, qui doivent encore être soumis au Parlement, un média qui offenserait le chef de l'Etat sera passible d'une amende de 500 000 à 5 millions de dinars (50 000 à 500 000 francs). Les auteurs d'écrits ou de propos jugés diffamatoires risqueront de une à trois années de prison et une amende de 100 000 dinars (10 000 francs). En cas de récidive, les peines seront doublées.

Fin janvier, lors d'une visite à Batna, Abdelaziz Bouteflika s'était déjà exprimé sur ce sujet, estimant qu'il était « indécent d'infliger une amende de 1 000 dinars (100 francs) à une personne qui insulte l'Etat et attente à son prestige à l'intérieur et à l'extérieur du pays ». Seize éditeurs et patrons de presse, parmi lesquels les plus importants quotidiens, avaient alors vigoureusement protesté contre l'éventualité de mesures visant, disaient-ils, à « instaurer la censure et l'autocensure ». Lundi 26 février, en dénonçant le livre *La Sale Guerre*, de l'ex-lieute-

nant Souaïdia, le général Lamari était revenu à la charge. Il avait fustigé « l'usage méprisable qui est fait des libertés chèrement acquises » et, dans une attaque visant la presse algérienne, s'était insurgé contre « des écrits éhontés, des caricatures, des outrances et des insanités » à l'égard de l'armée et de ses chefs.

Avec l'intervention, mercredi, du ministre de la justice - troisième coup de semonce en l'espace de trois semaines - la presse privée

Des journaux en butte à de multiples tracasseries

Après une éclipse de plus de quatre années, le journal *La Nation*, de Salima Ghazali, devait faire sa réapparition dans les kiosques mercredi 28 février. Or l'entreprise publique qui devait l'imprimer vient de poser une condition exorbitante : le paiement d'une caution de 5 millions de dinars (500 000 francs). Pour se moderniser et se libérer de la tutelle de l'Etat, qui a le monopole de fait sur les imprimeries et l'importation du papier journal, *El Khabar* et *El Watan* ont décidé d'importer d'Allemagne une rotative qui leur sera propre. Mais le matériel est en attente au port d'Alger depuis plus de deux mois, sans aucune justification légale pour légitimer ce blocage. De son côté, le journal *El Youm* souhaiterait augmenter son tirage, pour répondre à la demande des lecteurs, et passer de 25 000 à 150 000 exemplaires. Mais, là encore, il se heurte au refus de l'imprimeur, qui invoque « la crise du papier ».

prend la menace au sérieux. Ses chroniqueurs, et surtout ses caricaturistes, d'une férocité sans pareille, parfois outrancière, sont l'une des raisons de son succès.

Elle craint le retour à des suspensions de journaux, des emprisonnements, des procès, caractéristiques du milieu des années 1990. Ce ne sont pas tant les dispositions - légitimes - contre d'éventuelles diffamations, qui préoccupent les professionnels de l'information, que le contexte dans lequel elles sont prises. Toute une série de facteurs - le maintien de l'état d'urgence, le cli-

mat de violence, l'opacité entretenue au sommet de l'Etat - ne permettent pas en réalité aux journalistes de faire leur travail comme ils le souhaiteraient ou le devraient. Enquêter, obtenir des réponses à des questions précises, recouper des informations, implique un parcours du combattant souvent impossible à effectuer, soulignent-ils. A cela s'ajoute le fait que la presse algérienne est une presse jeune, née dans l'euphorie des réformes

Bilan d'étape pour le grand dessein panafricain du colonel Kadhafi

dix-huit mois après avoir lancé, lors d'un sommet extraordinaire à Syrte, un « projet unioniste » pour tout le continent, le chef de la Jamahiriya libyenne a accueilli sur les mêmes lieux, jeudi 1^{er} mars, pour une réunion de deux jours, une quarantaine de ses pairs africains. Depuis Syrte I, son rêve fédéraliste a été dilué. Il n'est plus question des « Etats-Unis d'Afrique » mais, plus modestement, d'une refondation de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), créée en 1963, au lendemain des indépendances. La nouvelle Union africaine (UA), dont l'acte constitutif a déjà été signé par 44 pays et ratifié par 21 d'entre eux, veut établir une architecture institutionnelle à l'échelle du continent, mais sans pouvoir exécutif supranational.

Faute du quorum requis - 36 des 53 Etats ayant ratifié le traité - pour porter l'Union africaine sur les fonts baptismaux, Syrte II se penche sur les problèmes financiers chroniques de l'OUA. Ceux-ci sont d'autant plus inquiétants que, à la place de l'actuelle organisation panafricaine, toute une arborescence d'institutions devra voir le jour, après la ratification par les deux tiers des Etats du nouveau traité d'union. Au terme d'une année de coexistence, l'UA devra se substituer à l'OUA, en se dotant d'un Parlement panafricain, d'une banque centrale, d'un Fonds monétaire africain, d'une Cour de justice...

Syrte II permet au colonel Kadhafi de poser en « sage de l'Afrique » et de resserrer les liens avec ceux qui ont été ses seuls alliés pendant ses sept années de quarantaine internationale, de 1992 à 1999. En

Florence Beaugé

www.lemonde.fr/algerie

Quarante chefs d'Etat africains réunis à Syrte par le colonel Kadhafi

Le leader libyen poursuit son rêve unioniste à travers une refondation de l'OUA

Une quarantaine de chefs d'Etat africains se sont retrouvés, jeudi 1^{er} et vendredi 2 mars, dans la ville de Syrte, à l'invitation du chef de la Jamahiriya libyenne,

le colonel Kadhafi. Dix-huit mois après une précédente rencontre, les participants ont réfléchi à une refondation de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

confirmant la métamorphose de la Libye « Etat terroriste » en une force d'intégration continentale, il s'acquitte d'une dette auprès de l'Afrique, nouvel objet de sa « vision unioniste », jadis réservée au monde arabe. C'est un retour aux sources : la troisième partie du Livre vert s'intitule « Les Noirs régneront sur le monde ». Il perçoit les partis comme « tribus des temps modernes » et affirme que des élections instaurent « un système dictatorial, sous déguisement démocratique ».

DISPOSITIF CLIENTÉLISTE

En attendant d'étendre son influence à l'ensemble du continent, le Guide de la Jamahiriya a quadrillé l'Afrique sahélo-saharienne sur les plans politique, économique et culturel. Bien qu'elle existe toujours, la *Mathaba* - le « sanctuaire » qu'a été l'officine de conspiration abritée par la caserne Al Aziza à Tripoli - n'est plus qu'une internationale sans agenda révolutionnaire. Dans sa nouvelle version, elle regroupe divers « partis frères » africains, loin d'être tous subversifs, et s'intègre dans un dispositif clientéliste, composé d'organes de « coopération ». Certes, le colonel préserve son penchant originel pour les chefs d'Etat prétoriens, militaires ou seigneurs de la guerre, comme l'Ougandais Yoweri Museveni, le Burkinabé Blaise Compaoré ou le Libérien Charles Taylor. Mais, ces dernières années, son visiteur le plus assidu a été le Malien Alpha Oumar Konaré, un parfait démocrate, bien qu'impécunieux.

L'essentiel des fonds libyens est consacré à la Communauté des Etats sahélo-sahariens (Comessa), rebaptisée il y a un an CEN-SAD,

acronyme signifiant « Sahel-Sahara » en arabe. Dans ce cadre, qui regroupe onze pays (de la Gambie à l'Erythrée en passant par le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, le Soudan, Djibouti et, curieusement, la Centrafrique), une Banque africaine pour le développement et le commerce a été mise en place. D'autres banques, au Burkina Faso et au Bénin, n'existent également que grâce aux capitaux libyens. Enfin, la Libyan Arab Foreign Investment Company (Lafico) se livre à un jeu de Monopoly régional. Spécialisée dans l'immobilier, elle a quasiment acheté l'avenue du Général-de-Gaulle, située au cœur de N'Djamena, la capitale du Tchad. Sur le plan culturel, Al Daawa islamiya - « L'appel islamique » - finance des mosquées, des écoles coraniques ou des centres culturels, mais aussi des hôpitaux et des dispensaires.

L'image de la Libye « laboratoire de l'Union africaine » a été sérieusement écornée en septembre 2000. A Tripoli et dans ses environs, notamment à Ezzaouia, une chasse aux immigrés négro-africains avait alors fait, officiellement, six morts - une centaine, selon des sources indépendantes. Depuis, des dizaines de milliers de « sans-papiers » du Tchad, du Soudan et d'Afrique de l'Ouest ont préféré regagner leur pays. A Tripoli, 331 Libyens ont été traduits en justice pour « trouble à l'ordre public » et... « tentative de sabotage du projet d'unification africaine ». Leur procès collectif a été suspendu il y a une semaine et ne reprendra que le 25 mars, après la grand-messe panafricaine.

Stephen Smith

Deux journalistes condamnés à des peines de prison au Maroc

LE TRIBUNAL de première instance de Casablanca a rendu son verdict, jeudi 1^{er} mars, dans l'affaire opposant l'actuel ministre des affaires étrangères, Mohamed Benaïssa, à deux responsables du *Journal hebdomadaire*, le principal magazine francophone marocain. Pour suivi de diffamation, le directeur de la publication, Aboubakr Jamaï, et le directeur général, Ali Amar, ont été condamnés à verser sous quinzaine 2 millions de dirhams (1,3 million de francs environ) de dommages et intérêts, et 10 000 dirhams d'amende. M. Jamaï écope de trois mois de prison et M. Amar de deux mois.

« Je suis atterré. C'est un jugement totalement rétrograde », a commenté le directeur de l'hebdomadaire à l'énoncé du verdict. « Ils veulent abattre Le Journal », a ajouté M. Amar. La justice doit « revenir sur cette décision (...) La condamnation d'une publication à une lourde amende l'obligeant à interrompre ses activités est contraire au droit des citoyens d'être informés librement », a indiqué l'association Reporters sans frontières (RSF) dans un communiqué. L'affaire au centre du procès concernait la publication par *Le Journal* d'une série d'articles bien documentés à propos de transactions douteuses autour de la résidence de l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, à l'époque M. Benaïssa. En mai 2000, M. Benaïssa, devenu entre-temps ministre des affaires étrangères, avait décidé de porter plainte.

Lourdement condamnés jeudi par le tribunal de première instance, les deux responsables de l'hebdomadaire, qui en sont également des actionnaires importants, n'avaient pas encore décidé en fin de journée s'ils allaient faire appel de la décision. En toute hypothèse, ils sont tenus de payer les 2 millions de dirhams sous

quinzaine. « Nous sommes dans l'incapacité de le faire », a affirmé au Monde Ali Amar. Cette impossibilité pourrait conduire les deux journalistes à ne pas interjeter appel, quitte à se retrouver en prison.

Les démêlés du *Journal* avec les autorités ne datent pas d'aujourd'hui. Hebdomadaire engagé, connu pour ses titres provocateurs, le jeune magazine s'est singulièrement en plaidant en faveur d'une monarchie constitutionnelle. S'il lui a permis de trouver un public, le ton anticonformiste de l'hebdomadaire lui a également valu les foudres du régime.

TORRENT DE PROTESTATIONS

En décembre 2000, les autorités avaient annoncé son « interdiction définitive » pour avoir critiqué le roi Mohammed VI et l'armée. Devant le torrent de protestations suscitées par la décision, et un début de grève de la faim par M. Jamaï, le gouvernement, dirigé par un premier ministre socialiste, avait dû se résoudre au retour du *Journal* dans les kiosques.

La veille du verdict, mercredi, 36 militants des droits de l'homme avaient comparu devant un tribunal pour avoir participé, en décembre, à une manifestation interdite. Le verdict sera rendu le 5 avril. Quelques jours auparavant, c'est un officier qui avait vu sa peine de deux et demi de prison confirmée par la Cour de cassation. Commentaire de Sion Assidon, l'un des fondateurs de Transparency Maroc, une ONG qui lutte contre la corruption : « L'ordre ancien continue à boucher systématiquement les brèches d'espoir. »

Jean-Pierre Tuquoi

Un nouvel attentat a fait un mort en Israël

UNE PERSONNE a été tuée et neuf autres blessées à la suite d'un attentat perpétré, jeudi 1^{er} mars par un Palestinien qui a fait sauter une bombe qu'il portait avec lui dans un taxi collectif, sur une route du nord d'Israël, près de la ville arabe d'Oum Al Fahem.

Selon la police, le Palestinien a déclenché l'explosion lorsqu'il a été repéré par un policier près d'un barrage, à un carrefour situé entre Afula et Hadera. La police a indiqué avoir eu des informations dans la matinée sur un « terroriste » en possession d'explosifs en route pour le nord, et avoir tenté de l'arrêter.

Vendredi matin, un Palestinien a été tué par des soldats israéliens dans la bande de Gaza. « Des soldats ont vu un individu qui portait un objet suspect et, selon eux, s'apprêtait à actionner une bombe. Ils lui ont tiré dessus, le tuant sur le coup », a déclaré à l'AFP un porte-parole militaire, qui a cependant précisé

« qu'aucune bombe n'avait jusqu'à présent été découverte sur le terrain ».

Ce décès porte à 423 le nombre de morts depuis le début de l'Intifada, selon le décompte dressé par l'Agence France-Presse : 347 Palestiniens, 62 Israéliens, 13 Arabes israéliens et un Allemand.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre et probable futur ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le ministre sortant de la justice, Yossi Beilin, ont critiqué, jeudi, le chef d'état-major, Shaul Mofaz, qui avait accusé la veille l'Autorité palestinienne d'être une « entité terroriste ».

« Il ne faut pas parler le langage des armes, et tout régler avec le glaive, le fusil ou le canon, et mettre en prison trois millions de Palestiniens », a affirmé M. Pérès, ministre sortant de la coopération régionale, à la radio militaire.

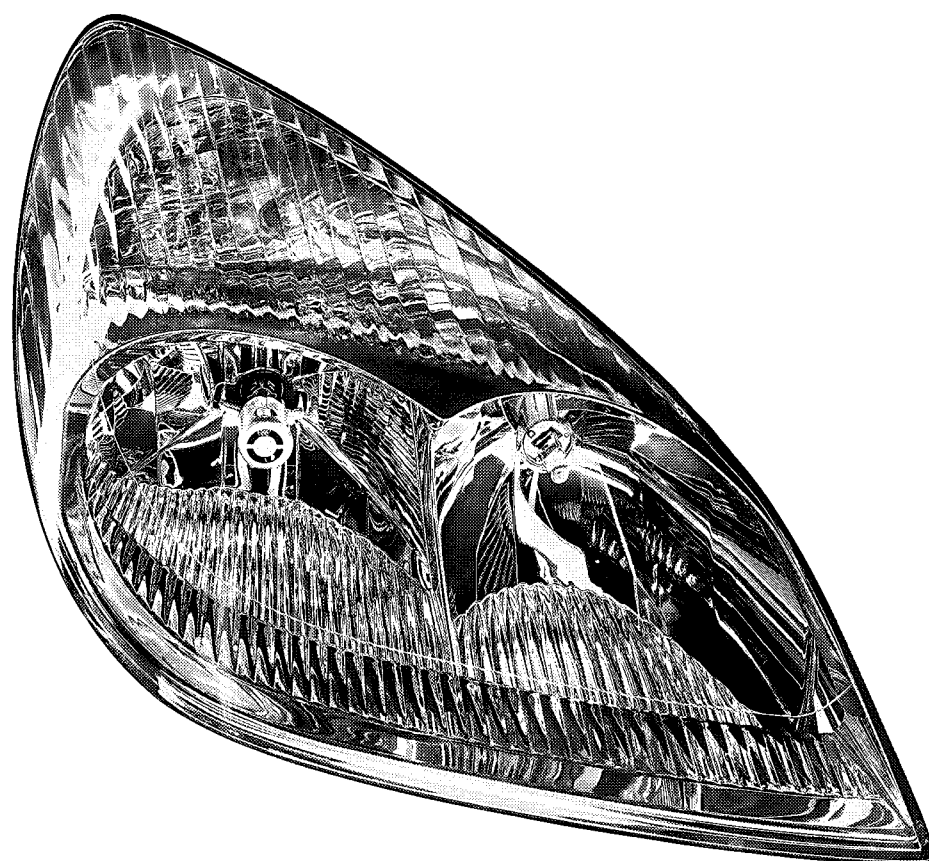
« Je suis très inquiet du ton de plus

en plus dur et extrémiste de certaines déclarations », a ajouté M. Pérès qui a appelé à renoncer « au ton de la colère ».

M. Beilin a, pour sa part, estimé à la radio publique que le chef d'état-major « est sorti de ses prérogatives en se livrant à une estimation politique qui n'est pas de son ressort, au lieu de présenter une analyse strictement professionnelle ». « Il n'est pas dans les fonctions d'un chef d'état-major de décréter que tels ou tels Etats ou telles ou telles entités avec lesquels Israël entretient des relations sont des Etats ou des entités terroristes », a ajouté M. Beilin, l'un des chefs de file des « colombes » au sein du Parti travailliste. « Ce n'est malheureusement pas la première fois que le chef d'état-major actuel se livre à des déclarations politiques », a-t-il déploré. - (AFP, Reuters.)

www.lemonde.fr/israel

10% DE TECHNOLOGIE 100% UTILE.



* LUBO ESCO WORKS Automobile Citroën. RES Paris 642 050 199

Phare au xénon haute tension





MUNICIPALES Les données des élections des 11 et 18 mars ont été modifiées, à Toulouse, par l'entrée en lice de la liste associative Motivé-e-s. Elle sera l'arbitre, au second tour, d'une campagne dans

laquelle, à droite, Philippe Douste-Blazy rencontre quelques difficultés inattendues après le passage de témoin du maire sortant, Dominique Baudis. ● À PARIS, Bertrand Delanoë (PS) a mis en garde ses parti-

sans euphoriques réunis au Zénith contre la « griserie » de sondages, toujours plus favorables à la gauche. En vue du second tour, il a appelé les Verts à « discuter sans se disputer » ● À LYON, Michel Mercier

(UDF) et Gérard Collomb (PS) sont au coude à coude. L'attitude de Charles Millon, qui arriverait partout derrière M. Mercier mais qui serait en mesure de se maintenir, sera décisive au second tour.

Toulouse rejoint Lyon et Paris parmi les villes-clés du scrutin

L'émergence de la liste « Zebda », qui veut renouveler la vie politique dans la capitale de Midi-Pyrénées après le retrait de Dominique Baudis, rend moins aisée la succession espérée, à droite, en faveur de Philippe Douste-Blazy et valorise les atouts du candidat socialiste François Simon

TOULOUSE
de notre correspondant régional
Ce samedi 24 février, il fait froid, mais la ville est en fête. Sur la place du Capitole, après qu'une parade multicolore a longuement déambulé dans les rues du centre-ville, des milliers de Toulousains, venus en bande ou en famille, se mettent à chanter à pleins poumons *Motivés*, la chanson fétiche de Zebda. Le carnaval, qui n'existait plus à Toulouse depuis une dizaine d'années d'interruption - Dominique Baudis n'a jamais été enthousiasmé par ce genre de manifestation et n'avait pas su empêcher le départ de Royal de Luxe pour Nantes -, fait soudain irruption dans le débat des élections municipales, offrant le visage d'une ville colorée, festive, chaleureuse.

Au cœur des houles heureuses de la foule, les Motivé-e-s sont là, juchés sur un char où quelques Zebda chantent. Ils sont là comme chez eux, et la rue leur fait fête. Les deux favoris de la compé-

titon municipale sont ailleurs, à leurs devoirs de candidats : Philippe Douste-Blazy (UDF) serre les mains des bouquinistes, François Simon (PS) planche devant les salariés de Job, menacés de perdre leurs emplois. Depuis que la liste associative est entrée dans la compétition et qu'elle a rompu avec l'extrême gauche, le paysage politique a changé à Toulouse. L'arrivée des Motivé-e-s, coïncidant avec le départ de M. Baudis qui, depuis dix-huit ans, donnait son tempo centré à la ville, a bousculé les lignes d'un affrontement droite-gauche classique, arbitré par les Verts et, disait-on, joué d'avance.

APPEL D'AIR INATTENDU
Elle a créé un appel d'air inattendu parmi une population qui, pourtant, plébiscite le bilan de l'ancien maire, comme s'il s'agissait maintenant de tourner la page. « Une autre ville est possible », ont dit les Motivé-e-s. Laquelle ? Leur habileté a consisté

à n'en proposer aucune, mais à inviter la population à l'imagination en élaborant elle-même son programme. Et cela a marché ! Les préoccupations les plus diverses et les plus quotidiennes se sont engouffrées, trouvant enfin à s'exprimer. Le réel a poussé au cœur de l'utopie. Et les vieux briscards du militantisme des cités et de la contestation sociale se sont amalgamés avec tous ceux qui, pour de multiples raisons, se définissent comme des déçus de la gauche de gouvernement. Alternatifs et abstentionnistes, nouveaux inscrits et anciens militants, jeunes pousses et vieilles racines se sont retrouvés « tous ensemble » autour d'une idée-force : la démocratie participative.

Malgré le succès que lui promet-tent les sondages (entre 12 % et 17 % des intentions de vote), Salah Amokrane, tête de liste des Motivé-e-s, ne deviendra probablement pas maire de Toulouse... Lui et ses camarades, cependant, ont imposé leur musique aux

deux figures dominantes de la droite et de la gauche, laminant au passage les Verts. Le débat télévisé qui a opposé M. Douste-Blazy à M. Simon était, de ce point de vue, éclairant : tous deux, en termes mesurés et respectueux, se sont déterminés par rapport au programme des Motivé-e-s et à leur nouveau sésame de démocratie participative. « J'ai écouté leur programme, a dit M. Douste-Blazy, et c'est pour cela que j'ai modifié en partie le mien », proposant des maires délégués par quartiers. « J'ai entendu cette exigence d'être partie prenante, je m'engage à coproduire la politique avec les habitants », a promis M. Simon, envisageant de mettre en place un observatoire citoyen des décisions municipales.

L'un et l'autre préparent, bien sûr, le second tour. M. Douste-Blazy, malgré quelques difficultés imprévues (lire ci-dessous), fait toujours la course en tête dans les sondages, solidement arrimé à l'héritage Baudis et fort de sa

notoriété nationale. M. Simon espère, lui, réunir sur sa personnalité de militant modeste et assidu l'aspiration au changement.

« DYNAMISME DE LA VILLE »

Tous deux tentent de gommer ce qui pourrait les plomber : un ancrage trop politique pour le candidat de l'UDF, qui n'a de cesse d'épargner à sa liste tout rapport avec les partis de droite ; une opposition systématique au bilan des années Baudis pour le candidat du PS, qui reconnaît désormais le « dynamisme de la ville » et qui propose, pragmatiquement, d'en « mieux répartir la richesse ».

Le candidat de la gauche sait que, au second tour, son sort est lié à l'attitude des Motivé-e-s. Or ces joyeux compagnons de la contestation positive sont rien moins que prévisibles, tiraillés entre les positions contradictoires de ceux qui veulent donner une leçon aux socialistes, ceux qui ne sont... motivés que par un « troisième

tour » social, ceux qui n'ont confiance en personne, et ceux qui veulent avant tout battre la droite. Maintien de la liste au second tour ? Refus de vote ? Désistement pur et simple ? Ou fusion avec la liste de gauche ? Le choix des Motivé-e-s, arithmétiquement et politiquement décisif, se fera lors d'une assemblée générale au soir du premier tour, le 11 mars.

La plupart des animateurs de la liste semble, toutefois, s'orienter vers un choix inédit : pas de négociation programmatique, pas de « fusion » dans la gauche plurielle, mais une « coalition » avec celle-ci pour battre la droite ; des candidats sur la liste de la gauche pour avoir des élus, mais pas de postes d'adjoint, et constitution d'un groupe autonome au conseil municipal. Ce serait un soutien critique, politiquement fragile, dont M. Douste-Blazy espère bien, alors, tirer avantage.

Jean-Paul Besset

Une campagne moins tranquille que prévu pour M. Douste-Blazy

TOULOUSE
de notre correspondant régional
« Vous dirigez une liste provisoire pour un projet aléatoire », martèle Philippe Douste-Blazy à l'adresse de son rival du PS, François Simon, confronté à la dispersion des listes de gauche et à la nécessité de renégocier son programme avec ses éventuels alliés du second tour. Lui, il a tout bétonné dès le départ, en bon professionnel : une droite unie comme un seul homme sur son nom ; un programme calé sur la continuité de celui de Dominique Baudis, « le meilleur maire de France » ; une méthode de campagne systématique, à l'écoute de tous les âges, de tous les quartiers, de toutes les professions.

Intronisé par M. Baudis, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale ne pouvait que réussir. Et, au départ, tout lui a réussi, alors que son adversaire s'épuisait dans les guérillas internes du PS et les dissen-

sions entre la gauche et les écologistes. M. Douste-Blazy a fait litière des accusations de parachutage ; il s'est coulé dans le paysage, aussi à l'aise parmi les sous-traitants de l'aéronautique que dans les clubs du troisième âge. D'entrée, il s'est permis de ravir à la gauche une personnalité emblématique, Jean-René Bouscatel, président du mythique Stade toulousain, et à la région un festival d'art contemporain de renommée internationale, le Printemps de Cahors.

PREMIÈRE FISSURE
Ses premières propositions l'ont montré très soucieux de l'amélioration des conditions de vie des habitants : moins de pollution, des bus propres, des promenades pour piétons, des places de crèche, des aménagements pour les handicapés... Le ton était donné : M. Baudis avait construit une ville économiquement « forte », il parachèverait l'œu-

vre en la rendant « douce ». La première fissure a suivi le congrès de l'UDF à Angers. Soudain, les doutes ont refait surface, et la rumeur a enflé. Cet homme-là n'était-il pas le contraire du maire tant aimé et, au lieu de se consacrer uniquement à la ville, ne venait-il pas à Toulouse pour servir son ambition ? Quelques maladroites plus tard - des déclarations d'amour stéréotypées aux coucheurs de soleil sur la Ville rose, des paroles malheureuses à la télévision assimilant Zebda à un groupe musical parisien, une présence envahissante sur les photos des cérémonies officielles -, M. Douste-Blazy s'est retrouvé en délicatesse avec l'opinion toulousaine. Pas de rupture franche ni de rejet brutal, encore, mais une interrogation qui n'a fait que requinquer son adversaire de gauche.

Depuis, l'ancien ministre n'a qu'une obsession : éviter qu'on l'assimile au personnel politique de droite ravagé par ses querelles d'ambitions. Alors que la gauche devait rassembler autour de M. Simon, vendredi 2 mars, le front uni de ses généraux - Lionel Jospin, Robert Hue, François Hollande, Jean-Michel Baylet -, M. Douste-Blazy refuse tout renfort parisien. Il dit avoir compris le message : il est à Toulouse, il aime Toulouse, il restera à Toulouse. Toulouse l'adoptera-t-elle ? La question intéresse Jacques Chirac, qui ne peut pas se permettre de voir en même temps tomber le RPR à Paris et échouer, à Toulouse, son allié chez les centristes.

J.-P. B.

Devant une gauche euphorique, Bertrand Delanoë appelle les Verts parisiens à « discuter sans se disputer »

BERTRAND DELANOË n'a plus qu'une inquiétude : « Ne vous laissez pas griser par les sondages », a-t-il lancé à ses partisans euphoriques, jeudi 1^{er} mars au Zénith, comme il n'a cessé de le faire depuis sa première grande réunion à la Mutualité, fin janvier. Et comme Lionel Jospin y a également insisté, lors de la réunion du gouvernement, jeudi à Matignon. « Il ne faut pas faire de déclarations trop optimistes, car il n'y aura pas de vague rose », a averti le premier ministre pour éviter toute déconvenue.

Devant quelque 4 000 supporters qui ont salué son arrivée par une ovation de plusieurs minutes, le chef de file de la gauche parisienne n'a pu toutefois s'empêcher d'ajouter, sourire aux lèvres : « Encore que les sondages ne soient pas mauvais, vous le verrez demain. » De fait, la nouvelle enquête de CSA publiée par *Le Parisien*, vendredi, n'est pas de nature à calmer l'enthousiasme de son camp : 38 % des Parisiens ont l'intention de voter pour les listes Delanoë (en hausse de 3 points depuis janvier), contre 28 % pour les listes de Philippe Séguin (en baisse de 2 points), 11 % pour celles de Jean Tiberi et 10 % pour les Verts (en baisse de 3 points).

Mieux, 56 % des sondés jugent que M. Delanoë ferait « le meilleur maire de Paris » (contre 34 % à M. Séguin) et 48 % (+ 8 points) souhaitent que le prochain maire de la

capitale soit de gauche, 38 % (+ 2 points) souhaitant l'inverse. Le Zénith n'avait pas besoin de cela pour s'imaginer déjà faisant la fête place de l'Hôtel de Ville, au soir du 18 mars. Concert de percussions pour chauffer la salle ; soutien chaleureux, projeté sur écran géant, des maires de Londres, Genève, Barcelone, Vienne et Rome ; encouragements du président socialiste de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon ; courtes interventions des partenaires communistes, radicaux de gauche et chevronnés et de la tête de liste du 15^e arrondissement, Anne Hidalgo, assise à côté du candidat et dont le nom est cité pour le poste de premier adjoint ; présence d'Hubert Védrine et Catherine Tasca, ministres des affaires étrangères et de la culture, comme de la fille, Eva, et de la sœur, Noëlle Chatelet, du premier ministre, ainsi que de Mazarine Pingeot, la fille de François Mitterrand ; Bertrand Delanoë avait bien fait les choses.

« DE L'AUDACE »

Sans compter sur la présence et le discours de Marta Suplicy, maire de Sao Paulo et vedette de la gauche anti-mondialisation, qui a souhaité le renouveau du « Paris de Jaurès et de 36, de la Résistance et de la Libération, de 68 et de 81 », avant de lancer, sous les bravos : « Bertrand, de l'audace, tout est possible ! »

Il ne restait plus à « Bertrand » qu'à enflammer ses « amis ». « Quel chemin parcouru depuis que nous avons commencé à mettre Paris en mouvement, il y a quelques mois... » Parlant sans notes et avec une assurance chaque jour plus manifeste, le candidat de la gauche ne s'est pas privé d'égratigner le candidat officiel de la droite, Philippe Séguin, représentant d'un « Paris qui n'existe plus », ce candidat qui « n'est pas de Paris, mais d'Epinal ».

« Je veux que nous soyons des références en matière de démocratie », a-t-il lancé à ses têtes de liste dans les vingt arrondissements et leurs 516 colistiers, avant d'appeler à « un vaste rassemblement au-delà des clivages partisans ». Au passage, M. Delanoë a fait la leçon à ses « amis Verts » : « La compétition au premier tour n'a pas besoin de caricature, l'émulation ne doit pas faire que Séguin se serve des arguments des Verts pour attaquer la gauche. On peut discuter sans se disputer, d'autant que nous construirons ensemble le changement. »

Au même moment sur Canal +, le chef de file des Verts répondait, comme en écho : « C'est la vie, on va négocier et chacun fera un pas vers l'autre. » « Je sens que Paris commence à sourire », a conclu, au Zénith, le candidat de la gauche. Devant cette salle, c'était un euphémisme.

Gérard Courtois

Qu'est-ce que la techno-convergence ?

(voir téléviseur)

PLACE AUX FEMMES

Bientôt, à Paris, une rue Louise-Michel ou Flora-Tristan

EN 1793, les révolutionnaires parisiens avaient rebaptisé la rue Madame en... rue des Citoyennes, lit-on dans *Lieux de mémoire*, l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Nora (Gallimard, 1997). A l'heure de la parité, les plaques de rue célébrant les « grands hommes » n'ont qu'à bien se tenir ! Seules « 2,9 % des rues parisiennes portent des noms de femmes célèbres ! », s'indignent les candidates du PS à Paris. C'est avenue Félix-Faure - « président de la III^e République (Paris, 1841-1899) », indique le Petit Robert -, à deux pas du métro Boucicaut - s'agit-il de Jean I^{er}, « maréchal de France » à la date de naissance inconnue, ou d'Aristide, « négociant et philanthrope français (1810-1877) » ? -, qu'elles se réuniront, samedi 3 mars, pour défendre une ville mieux adaptée aux femmes. Un arrondissement symbolique, le 15^e, où Anne Hidalgo (PS) se présente contre Edouard Balladur (RPR).

« Elles veulent tout : du temps pour leur travail, pour leurs enfants, pour leur conjoint, pour elles, et, aujourd'hui, elles prennent en charge toutes ces tâches en même temps », écrit Dominique Méda, philosophe, dans *Le Temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles* (Flammarion, 2001) (*Le Monde* du 24 février). Il faut accompagner cette « révolution silencieuse » faute de quoi la parité en politique

- cette « révolution douce », comme dit Lionel Jospin - serait un vain mot. Les Parisiennes représentent « 53,5 % de la population », rappellent les femmes du PS, qui veulent « conjuguer Paris au féminin ». Ce sera « d'autant plus aisé » que le conseil municipal sera « paritaire ».

Quand les Parisiennes auront accès « à part égale » à la « parole politique » - et si Paris bascule à gauche... -, l'exécutif municipal sera « paritaire ». Il faudra créer une délégation de « maire adjointe aux droits des femmes ». Comme il en existe en Italie, des « bureaux des temps » pourraient coordonner, dans les quartiers, les horaires « des services publics et privés » - crèches, commerce de proximité - avec ceux des habitants. Les Parisiennes représentent « les deux tiers » des usagers de transports et « leur regard » permettrait d'en améliorer la sécurité et le confort.

« Pour rire », lors de la journée de la femme du 8 mars, les candidates socialistes du 14^e arrondissement rebaptiseront une rue. Elles hésitent encore entre « Louise Michel » et « Flora Tristan ». La nouvelle plaque sera vissée « pour de vrai » si le candidat du PS, Pierre Castagnou, enlève la mairie à Nicole Catala (RPR).

Clarisse Fabre

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou reposables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufrén etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^eme - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^eme - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7



Le second tour à Lyon est entre les mains de Charles Millon

LYON

de notre correspondant

Jeudi 1^{er} mars, les principaux candidats à la mairie de Lyon se sont retrouvés tôt dans les locaux du Progrès pour commenter le dernier sondage IFOP avant le premier tour, le seul pratiqué à grande échelle, dans la totalité des neuf arrondissements. Gérard Collomb (PS), le candidat de la gauche plurielle, et Michel Mercier (UDF), le candidat officiel de la droite, affichent des mines réjouies. Charles Millon (DLC), le dissident, coïncé entre le sénateur centriste et le représentant du Front national, Bruno Gollnisch, grille ses premières cigarettes. A neuf jours du scrutin, les résultats de l'enquête montrent que le jeu entre la gauche et la droite reste extrêmement ouvert, dans une ville qui a voté, à la présidentielle de 1995, à près de 60 % pour Jacques Chirac, mais dont la sociologie est en pleine mutation.

Selon cette enquête réalisée du 17 au 24 février auprès d'échantillons de 500 personnes par arrondissement, la victoire de M. Collomb n'est pas annoncée, la défaite de Michel Mercier pas programmée. La gauche conserverait avec une large majorité les arrondissements qu'elle gère depuis 1995, et elle serait au coude à coude avec la droite dans les autres. A droite, M. Mercier devancerait partout son rival Charles Millon, mais celui-ci, crédité de scores allant de 12 % à 26 %, est en position de se maintenir partout. Ses listes arrivent à un point de celles de M. Mercier dans le 1^{er} arrondissement.

Au second tour, le sort de plusieurs arrondissements dépend du maintien ou non des candidats de l'ancien président de la région Rhône-Alpes. S'il se maintient, provo-

quant des triangulaires, la gauche l'emporte. Le scénario serait le même s'il obtenait de fusionner ses listes avec celles de M. Mercier : les électeurs de droite fuient ce rapprochement. La droite ne pourrait conserver Lyon, selon l'IFOP, que si M. Millon retirait purement et simplement ses listes. Dans cette hypothèse, aujourd'hui fort improbable, les résultats du 3^e arrondissement, le plus gros pourvoyeur de sièges, et du 7^e, apparaissent extrêmement incertains puisque les listes de M. Mercier ne devanceraient celles de M. Collomb que de deux points (51 % contre 49 %), soit moins que la marge d'erreur statistique.

FAIBLES ÉCARTS

Un autre sondage, fait par Ipsos du 20 au 22 février auprès de 603 (3^e) et 600 (7^e) personnes, et publié par *Le Point* du 2 mars, confirme la faiblesse de l'écart entre les deux camps dans ces arrondissements. Selon cette enquête, c'est M. Mercier qui l'emporterait dans le 7^e arrondissement avec 51 % des voix, contre 49 % à M. Collomb. La victoire de M. Mercier serait plus nette dans le 3^e arrondissement (54 %).

L'attitude de M. Millon est l'inconnue du second tour qu'aucun sondage n'est à même de mesurer. Se retirera-t-il en échange de la promesse d'une circonscription législative, celle de Raymond Barre par exemple, comme le laissent entendre les partisans de François Bayrou ? « C'est mal me connaître », répond entre les dents M. Millon. Se maintiendra-t-il au risque d'apparaître comme le fossoyeur de son propre camp ? Conforté dans ses choix initiaux, M. Mercier répète qu'il refusera tout accord avec M. Millon et qu'il attend que celui-

ci se retire s'il est devancé. « *La fusion, analyse M. Mercier, ne fait pas gagner, elle n'amène pas non plus une équipe cohérente aux affaires. Elle a d'ailleurs fait perdre à Barre et à Chabert en 1995 huit points. Moi, je ne veux pas faire fuir mes électeurs. Je ne vois pas pourquoi je choiserais une méthode qui fait perdre.* » M. Millon le prévient : « *C'est moi qui ai la clé même si je n'ai pas la serrure.* » L'ancien ministre précise qu'il ne quittera pas la scène électorale sans négocier. « *Si on explique à mon électorat qu'il faut qu'il aille à la niche, il ira voter blanc.* » Malgré des prévisions peu encourageantes dans le 3^e arrondissement, où il se présente personnellement et où il ne recueillerait que 13 % des voix, M. Millon reste confiant : « *Je ne crois qu'au sondage des urnes.* »

Pour la droite, M. Collomb a une solution toute prête : « *Un bon petit coup d'alternance. Ça ne ferait pas de mal. C'est dans l'intérêt de tout le monde. Cela permettrait à la droite de se renouveler.* »

Bruno Gollnisch, le candidat du Front national, dont les listes avaient réuni 15,19 % des voix à Lyon en 1995, a perdu de sa superbe. Le sondage lui prédit des scores autour de 5 % en dehors des 8^e et 9^e, où il a peut-être une chance de se maintenir, alors que le MNR est menacé de ne pas dépasser les 4 %. Dans l'après-midi, le dauphin de Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il renonçait à la tête de liste dans le 8^e arrondissement et qu'il ne souhaite plus siéger en tant que simple conseiller municipal. L'ancien homme fort de l'extrême droite lyonnaise a expliqué qu'il ne donnera pas de consignes de vote entre les deux tours. La fin d'une époque ?

Sophie Landrin

Le vote pied-noir toujours convoité par les candidats à Toulon

Les rapatriés ont longtemps assuré le règne de la droite

En 1995, le vote pied-noir a largement contribué à l'élection de Jean-Marie Le Chevallier, alors candidat du FN à Toulon. Il avait aussi assuré le long règne municipal de Maurice Arreckx. Aujourd'hui, tout en rejetant l'idée d'un « communautarisme » des rapatriés, toutes les têtes de liste prennent soin de cet électorat

TOULON

de notre correspondant

« *L'électorat pied-noir... ça n'existe pas !* » Les têtes de liste des formations engagées dans les municipales de Toulon sont unanimes à rejeter ce « communautarisme ». Quarante ans après l'indépendance de l'Algérie, il n'aurait plus de consistance. Pourtant, on retrouve des pieds-noirs sur chacune des listes actuelles, et tous les acteurs politiques estiment que le maire sortant, Jean Marie Le Chevallier (ex-FN), a capté une bonne part de cet électorat en 1995. Le phénomène est en fait aussi profond que délicat à cerner.

En 1962, avec l'installation dans le Var de 18 000 rapatriés, le corps électoral est modifié. Selon une étude réalisée en 1971 par Jacqueline Bouquerel (La Documentation française), ils représentent à cette époque de 17 à 22 % des électeurs dans certains quartiers de Toulon et jusqu'à 40 % dans des petites villes périphériques comme La Valette et La Garde. Pour tous ces arrivants, ou presque, un nom fait l'unanimité contre lui : de Gaulle. Il explique la physiognomie de la droite locale jusqu'à aujourd'hui, avec la prééminence des formations non gaullistes et la force de l'extrême droite.

Georges Boutigny, cinquantecinq ans, président de l'Amicale des anciens de la province d'Alger, explique : « *C'est un peuple d'une grande immaturité politique qui arrive en métropole. Un peuple qui ne réagit pas aux événements, mais aux hommes, à coups de haine ou de reconnaissance. C'est ce qui lui tient lieu d'engagement. A ne pas le comprendre, on ne peut cerner ses engagements... parfois brouillons.* » Toulon

lui a réservé un accueil chaleureux : Maurice Arreckx, maire (Parti républicain) de 1959 à 1985, fait assaut de compassion, offre des emplois en mairie et sur ses listes. « *Il était des nôtres et ça... on l'a tout de suite senti* », explique une vieille dame de quatre-vingt-six ans. Lors du référendum sur l'autodétermination de l'Algérie, le 8 avril 1962, Toulon vote « non » à 15,44 % alors que la moyenne nationale est de 9,3 %. Le 15 août 1964, c'est à Toulon que le général de Gaulle échappe à un attentat lors de sa visite au mont Faron... Enfin, au premier tour de la présidentielle de 1965, Tixier-Vignancour obtient 15,85 % des suffrages exprimés dans le Var (5,19 % sur l'ensemble du pays).

RÉSPECT DE « MA COMMUNAUTÉ »

Cette histoire paraît ancienne, mais ses traces en subsistent, car de multiples associations jouent encore sur les thèmes de l'indemnisation et de l'amnistie « pour titiller des sensibilités personnelles et une mémoire collective qui se portent vers l'homme providentiel du moment », comme l'explique Michel Baldino, président de l'Union des rapatriés du Var qui fédère plusieurs associations revendiquant plus de 15 000 adhérents.

Si tous les rapatriés ne sont pas électeurs de droite ou de son extrême, leurs votes ne pendent généralement pas à gauche. On le voit bien dans les premier et troisième cantons de Toulon, « rouges » dans les années d'après guerre et au sein desquels la population pied-noir représente 17 % de l'électorat... Au premier tour, la gauche totalise 59,51 % des suffrages en 1958, puis 45,82 % en 1964. C'est là que le FN atteint 18,30 points en 1982 et

34,41 % lors d'une partielle en 1996. Avec un conseil municipal très « algérien », M. Arreckx conserve une grande partie de son électoral pied-noir jusqu'au terme de son mandat municipal, en 1985.

Aujourd'hui, Gislaine Ruvira, présidente du Cercle algérieniste, figure en sixième position sur la liste de droite conduite par Hubert Falco. « *J'espère qu'on respecte le vote de ma communauté et qu'on n'essaie pas de le récupérer, ou alors je serais très déçue* », observe-t-elle un peu naïvement.

M. Le Chevallier, dont nombre de conseillers municipaux étaient nés en Algérie, a pris soin de réactiver la mémoire des rapatriés, en inaugurant cet hiver un carrefour Salan. François Galangau, quarante-huit ans, qui occupe la quatrième place sur la liste de gauche menée par Odette Casanova (PS), refuse l'amalgame entre le vote pied-noir et l'élection d'un maire (ex-FN) à Toulon : « *Tous les rapatriés ne sont pas d'extrême droite. La plupart de ceux qui sont installés à Toulon viennent d'Oran et ont plutôt une culture syndicale et politique de gauche* », dit-il. Il reconnaît cependant que « certains peuvent être victimes d'un suivisme par rapport à une personne qui leur fait chaud au cœur. Le Chevallier a cultivé cette faille, Marchiani joue également sur ce registre de la douleur, de la mémoire et de certaines valeurs ».

Quant au député socialiste Robert Gaïa, qui avait demandé à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, la création d'une commission consultative des rapatriés, il vient d'obtenir satisfaction...

José Lenzini

Paris, Lyon, Toulouse : trois villes où se dessinera le paysage de la droite à treize mois de la présidentielle

PARIS, Lyon, Toulouse : trois situations politiques locales qui n'ont aucun rapport, mais trois villes où se joue, peut-être, l'avenir de la compétition nationale. Alors

ANALYSE

Quelle situation pour M. Chirac si la droite sort affaiblie des municipales

que la dimension globale des scrutins municipaux est discrète, certaines des batailles qui se mènent sont lourdes d'enjeux pour 2002. Cette donnée avait évidemment été repérée depuis longtemps dans le cas de Paris, bastion de la droite depuis un siècle, du gaullisme depuis les années 50, du chiraquisme depuis 1977.

Il est difficile d'imaginer que la gauche enlève l'Hôtel de Ville au RPR sans que cela soit ressenti comme une nouvelle défaite personnelle pour Jacques Chirac, quatre ans après la dissolution manquée. D'où la parade imaginée par ce dernier et consistant à envoyer son épouse, Bernadette Chirac, auprès de maires RPR en bonne position pour l'emporter, par exemple au Havre, dans le département de Laurent Fabius, numéro deux du gouvernement, ou bien à Avignon face à Elisabeth Guigou, numéro trois. M^{me} Chirac est ainsi chargée de représenter le chiraquis-

me « hors les murs » au moment où il menace de s'effondrer dans la capitale. Il s'agit de « découpler » le chiraquisme et Paris. Cependant, outre que le capital présidentiel est aussi menacé en Corrèze, dont le conseil général pourrait basculer à gauche, il n'est pas exclu que le chef de l'Etat soit privé d'autres appuis potentiels pour une nouvelle candidature en 2002.

Comme le disait le maire sortant de Lyon, Raymond Barre, dans *Le Parisien* du 27 février, même si, à Paris, se joue « la fin d'un système », M. Chirac est « à droite, à l'heure actuelle, le seul candidat cré-dible ». Mais quelle sera la situation de ce candidat si la droite, hors Paris aussi, sort affaiblie des municipales ?

L'OBSTACLE MILLON

La question se pose, précisément, à Lyon, où la concurrence est serrée entre le chef de file de la gauche, le socialiste Gérard Collomb, qui a mis soigneusement ses pas dans ceux du maire auquel il aspire à succéder, et une droite affaiblie par l'aventure personnelle que continue de mener Charles Millon. L'UDF, conduite par Michel Mercier avec l'appui de son président, François Bayrou, sait qu'une fusion, au second tour, avec le chef de file de la Droite libérale chrétienne, reconduit provisoirement à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes grâce à l'extrême droite en 1998, ferait fuir

une partie de ses électeurs vers la gauche ou vers l'abstention. Si, à l'inverse, M. Millon, maintient ses listes au second tour, la victoire de la gauche est assurée.

A Toulouse, c'est aussi l'UDF qui est en première ligne, mais dans sa variante chiraquienne avec Philippe Douste-Blazy, allié du chef de l'Etat contre M. Bayrou et candidat à la succession de Dominique Baudis, lequel a été nommé par M. Chirac président du CSA. Or l'électorat centriste toulousain, que l'ancien maire avait conservé – dans une ville qui vote à gauche lors des scrutins nationaux – en renonçant à toute ambition nationale, a le sentiment d'être utilisé par M. Douste-Blazy au service d'une stratégie personnelle. Dans le même temps, le renouvellement représenté par la liste Zebda sert un candidat socialiste, François Simon, décalé par rapport aux notables du PS.

A Paris, c'est l'électorat de la droite qui sanctionne sévèrement, dans les sondages, la dérive du RPR et de ses alliés, l'incapacité des équipes dirigeantes à se réformer et à se moderniser. A Lyon et à Toulouse, les rapports de forces ne semblent pas aussi dégradés pour l'opposition nationale. Il reste qu'elle n'est pas assurée de conserver ces deux villes où comptent plus qu'ailleurs les électeurs qui se situent au centre. Ce sont ceux qui feront la décision en 2002.

Patrick Jarreau

13% DE TECHNOLOGIE 100% UTILE.



* EURO-RESCAR / AUTOMOBILES CITROËN - RES Paris 642 880 199

Boîte de vitesses auto-adaptative à commande séquentielle



Syndicats hospitaliers et gouvernement ont rendez-vous le 14 mars

Le protocole d'accord sur les salaires est estimé à 2 milliards de francs

Les huit syndicats de la fonction publique hospitalière ont jusqu'au 14 mars pour consulter leur base et signer un nouveau protocole d'accord sur les carrières et les

salaires. Un texte qui, s'il était largement signé, serait un soulagement pour le gouvernement confronté à la mobilisation dans la fonction publique sur les salaires.

RENDEZ-VOUS est pris, pour le 14 mars. Un an après la signature d'un plan d'urgence de 10 milliards de francs pour les hôpitaux, les huit syndicats de la fonction publique hospitalière disposent de deux semaines pour consulter leurs bases et signer un nouveau protocole d'accord sur la revalorisation des carrières et des salaires des 725 000 agents du secteur. La version finale du projet est prête. Elle a été remise, jeudi 1^{er} mars, aux organisations syndicales reçues les unes après les autres au ministère de l'emploi et de la solidarité.

Ce dernier tour de table a mis un terme aux négociations entamées en octobre 2000, sans apporter d'autres corrections que techniques. Le texte rappelle notamment que les salariés de la fonction publique hospitalière qui travaillent dans les secteurs sociaux et médico-sociaux sont aussi concernés par les propositions du gouvernement, estimées à terme, à 2 milliards de francs. Celles-ci avaient été arrêtées lors de la dernière séance plénière de négocia-

tions du 23 février, après douze heures de discussions. Elles se traduiront par de nouvelles grilles de promotion et des revalorisations de salaire, dès cette année, pour les filières administratives, ouvrières et techniques, et en 2002 pour les professions paramédicales, l'encadrement et les sages-femmes (*Le Monde* du 24 février). Les infirmiers spécialisés, anesthésistes et de bloc opératoire, particulièrement mobilisés à travers des mouvements de protestation depuis sept semaines, bénéficieraient ainsi de mesures estimées à 800 millions de francs. Deux cents d'entre eux ont à nouveau manifesté jeudi devant le siège du parti socialiste à Paris.

En Meurthe-et-Moselle, une cinquantaine venus de trois hôpitaux lorrains différents, ont brûlé leurs diplômes devant la préfecture de Metz. Une nouvelle manifestation était également prévue, le 3 mars, à Avignon, ville dans laquelle se présente aux élections municipales la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou.

Tous les syndicats ont souligné les « avancées » du texte mais jeu-

di soir, seuls le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), la CFDT, l'UNSA, et la CGC semblaient prêts à parapher le document. La CGT, FO, et la CFTC sont réservées. Et SUD a déjà annoncé son refus de signer. Pour la CGT, « la négociation n'est pas allée à son terme » et « les élections municipales ont pesé » sur leur déroulement, en incitant le ministère à la « précipitation ».

De son côté, FO a demandé des garanties sur le financement des mesures annoncées tandis que la CFTC a, une nouvelle fois, déploré l'absence de revalorisation pour les infirmiers non spécialisés en début de carrière. Pour le gouvernement, confronté au mécontentement des fédérations de la fonction publique, qui organisent une nouvelle manifestation le 22 mars, un accord, paraphé par plusieurs syndicats dans la branche hospitalière, serait un soulagement. D'autant que suivent, immédiatement après, les négociations sur les 35 heures dans les hôpitaux...

Isabelle Mandraud

La confiance des ménages en l'avenir a légèrement fléchi en février

Les Français sont un peu moins optimistes qu'en janvier, selon l'Insee, mais leur moral reste à un niveau encore exceptionnel. Laurent Fabius table sur une croissance toujours soutenue en 2001

IL N'Y A PAS de « trou d'air » pour le moral des ménages, mais... Alors que cet indicateur résumant l'opinion des Français sur leur situation financière personnelle et l'environnement économique (prix, chômage, niveau de vie...) avait atteint un nouveau sommet en janvier (+7), il s'est légèrement replié en février tout en demeurant à un niveau exceptionnel (+5), selon l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages publiée, vendredi 2 mars, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Le solde des avis optimistes et pessimistes est donc encore favorable aux premiers, et plusieurs économistes voient encore l'avenir en rose.

Pour combien de temps ? « *Tous les soldes d'opinion se replient se mois-ci* », note l'Insee. La plupart des éléments composant l'indicateur résumé demeurent néanmoins dans le vert, qu'il s'agisse des perspectives sur l'évolution de leur situation financière (+7 contre +11 en janvier), celles sur l'évolution de leur niveau de vie (+6 con-

tre +10) ou encore sur l'opportunité de consommer (+11 contre +13). Les ménages sont un peu moins confiants dans leur capacité à épargner (-10 contre -8), tout en étant plus nombreux qu'en janvier à penser que la période est propice pour mettre de l'argent de côté (+56 contre +50).

CROISSANCE DE LA DEMANDE

Lancée en janvier 1987, cette enquête mensuelle de conjoncture auprès de 2 000 ménages permet de mesurer l'impact de l'environnement économique, et notamment de crises ponctuelles, sur leur moral : ce dernier avait fortement baissé au mois septembre, au moment où les prix du pétrole s'étaient envolés. Cet indicateur donne également une tendance générale, et celle-ci demeure bien orientée depuis le milieu de l'année 1996, avec une accélération à partir de l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, en juin 1997. Cette tendance est confirmée par le sondage BVA-Paris-Match (daté 1^{er} mars), qui indique que 74 % des personnes interro-

gées ont un moral « *plutôt bon* ». Le gouvernement est d'autant plus attentif au moral des ménages qu'il a fait de la demande intérieure, qu'il s'agisse de l'investissement des entreprises ou de la poursuite de la consommation, le principal moteur de la croissance économique cette année. Cette dernière a été très forte en janvier (+3,2 %).

Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a confirmé, jeudi, sur France 2, que le PIB devrait progresser d'environ 3 %, « *peut-être 2,9 %-2,8 %* », alors que le budget de 2001 a prévu une croissance de 3,3 %. Cette révision à la baisse s'explique notamment par le très fort ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, même si la zone euro devrait, elle, bénéficier d'une croissance encore soutenue. « *Mais ce qui est essentiel, c'est que le chômage va continuer à baisser, que le pouvoir d'achat va progresser, que les impôts vont être allégés* », a insisté M. Fabius. Sur ces points, le proche avenir ne devrait pas le contredire.

Jean-Michel Bezat

Les Municipales côté Web sur

WWW WWW WWW WWW

WWW WWW WWW WWW

Le Monde.fr

Analyses - Chats* - Forums - Résultats
Un dispositif unique sur les enjeux de la campagne

- Un réseau de correspondants régionaux et départementaux pour offrir une couverture optimale des élections, ville par ville.
- En exclusivité, les résultats des scrutins municipaux depuis 1977 dans plus de 1200 villes, pour permettre une analyse complète de l'évolution de l'électorat.
- Des chats* en direct pour dialoguer avec des personnalités de la campagne.
- Des forums pour réagir.
- Tous les résultats en direct.

www.lemonde.fr/municipales

M. Fabius n'est « pas hostile » à une conférence sur les revenus

INVITÉ jeudi 1^{er} mars sur France 2, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a déclaré qu'il n'était « *pas hostile* » à la tenue d'une conférence sur les revenus après les élections municipales. Interrogé sur la proposition communiste d'organiser une telle conférence, M. Fabius a indiqué : « *Je n'y suis pas hostile, cela dépend ce que l'on met dedans.* » « *L'idée de la conférence sur les revenus, c'est que se réunissent les syndicats, le patronat et le gouvernement* », a-t-il poursuivi, en précisant : « *si c'est pour examiner comment améliorer encore la situation de l'emploi, ce que l'on doit faire en matière de salaires globalement, et peut être aussi comment continuer la baisse des impôts, cela peut être intéressant.* »

C'est le secrétaire national du PCF, Robert Hue, qui avait relancé le thème d'une conférence sur les revenus dimanche 25 février, en y donnant toutefois un contenu différent de celui esquissé par M. Fabius. « *Très rapidement, il faut que l'on augmente les salaires directs, notamment dans la fonction publique* », avait déclaré M. Hue.

M^{me} Voynet juge « scandaleux » le « procès » fait à M. Cohn-Bendit

DOMINIQUE Voynet, ministre de l'environnement, a jugé vendredi 2 mars que le « *procès* » fait à Daniel Cohn-Bendit, à propos de ses écrits des années soixante-dix sur la sexualité des enfants, est « *scandaleux et exorbitant* ». M. Cohn-Bendit s'est « *exprimé d'une façon sans doute maladroite mais je ne le crois en aucun cas pédophile ou violent avec des enfants, c'est exactement le contraire* », a déclaré M^{me} Voynet sur France-Inter soulignant que « *si des excès ont été commis à cette époque, ils étaient largement partagés au sein de la société* ». M^{me} Voynet a estimé que « *Mai 68 avait été très utile* » en bouleversant « *des valeurs qui étaient profondément ancrées à droite* » et dit constater « *une volonté de revenir en arrière, un fantasme de restauration* » derrière « *cette obsession récurrente anti-Mai 68* ».

DÉPÊCHES

■ **PRÉFET DE POLICE** : le *Journal officiel* du 2 mars a publié un décret, selon lequel « *par décision du ministre de l'intérieur* », Philippe Massoni « *est chargé, dans l'intérêt du service, d'assurer l'intérim des fonctions de préfet de police jusqu'à la nomination du titulaire du poste* ». Ce décret intervient à la suite de la décision rendue, le 19 février, par le tribunal administratif jugeant « *incompétent* » M. Massoni, qui avait été chargé par le ministre de l'intérieur d'assurer son propre intérim après son départ à la retraite. Jeudi 1^{er} mars, un premier décret avait régularisé les actes pris par M. Massoni (*Le Monde* du 2 mars).

■ **ARMÉNIENS** : dans le prolongement de la loi du 30 janvier reconnaissant le génocide arménien (*Le Monde* du 31 janvier), un monument commémoratif du génocide de 1915 sera inauguré, à Sèvres, samedi 3 mars, à l'initiative de Charles Pasqua (RPF), président du conseil général des Hauts-de-Seine et de l'association des anciens combattants et résistants arméniens. L'inauguration aura lieu en présence, notamment, de Patrick Devedjian (RPR), maire d'Anthony, et de René Rouquet (PS), maire d'Alfortville, candidats à leur propre succession.

■ **CANTONALES** : le FN présente un candidat qui ne veut plus être dans l'Aisne. Hubert Vallée, maçon âgé de quarante-six ans, figurant sur la liste déposée à la préfecture de l'Aisne comme candidat Front national à Crécy-sur-Serre, a annoncé qu'il ne voulait plus se présenter. M. Vallée ne conteste pas avoir signé les documents de candidature, mais met en cause l'insistance du FN. Le parti de Jean-Marie Le Pen a indiqué qu'il n'assurait pas le remboursement de frais de campagne de M. Vallée s'il n'atteignait pas 5 % des voix. « *Il est injurieux de prétendre que nous avons forcé la main* », écrit son secrétaire départemental candidat « *malgré lui* ». Interrogé par *Le Monde*, ce dernier se dit « *déçu et inquiet* ». - (Corresp.)

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE
À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

ÉDUCATION Le premier avis rendu par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCEE), jeudi 1^{er} mars, balaie une idée reçue : la politique de réduction de la taille des classes,

conduite depuis trente ans, n'a pas été déterminante dans la réussite des élèves. ● SEULE UNE BAISSSE des effectifs dans les classes de primaire, notamment de CP, dans les écoles

avec une population défavorisée a un effet significatif. La baisse du nombre d'élèves doit par ailleurs être radicale pour être efficace. ● LE HCEE s'interroge sur l'intérêt de mener une

telle politique, vu son coût, et invite plutôt à privilégier d'autres mesures telles l'aide individualisée, la formation des enseignants, etc. ● ALORS QUE les professeurs voient dans la

réduction des effectifs une réponse à l'échec scolaire, les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves ne jugent pas cette revendication prioritaire.

La taille des classes n'est pas déterminante dans la réussite des élèves

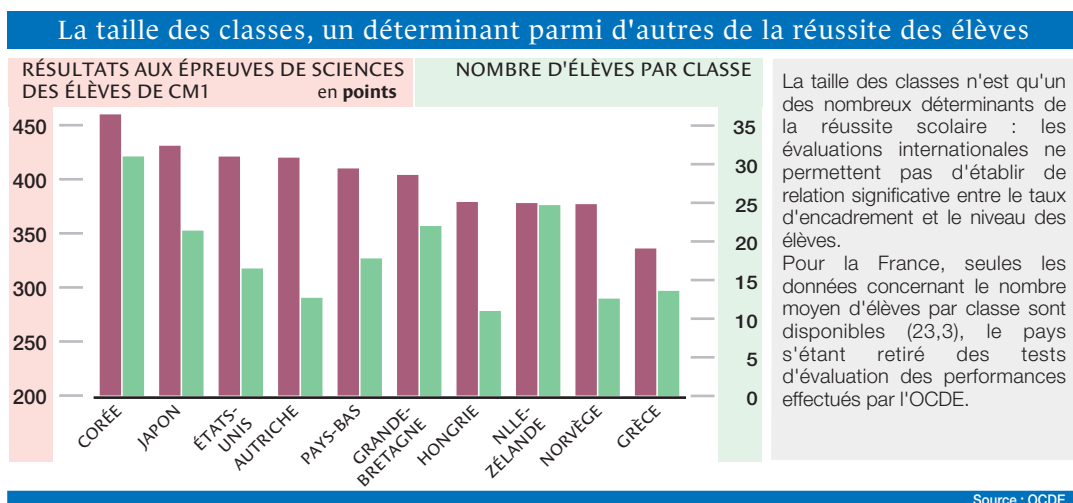
Le Haut Conseil de l'évaluation de l'école, dans son premier avis, affirme que la politique de réduction menée depuis trente ans n'a pas été efficace. Seule une baisse importante des effectifs dans les cours préparatoires des écoles de zone défavorisée permettrait d'améliorer le niveau de façon significative

CLAUDE THÉLOT n'a pas mâché ses mots. Présentant le premier avis rendu par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCEE), son président a clairement affirmé que « la politique de réduction de la taille des classes, conduite depuis trente ans, au fil de l'eau, n'était pas efficace » pour la réussite des élèves.

Cette conclusion risque de troubler, voire d'agacer enseignants et parents d'élèves, qui voient généralement dans la réduction des effectifs accueillis dans les classes l'une des clés aux difficultés d'apprentissage. Pour balayer cette idée reçue, le HCEE fonde son argumentation sur la synthèse qu'a établie le chercheur Denis Meuret de l'ensemble des recherches, parfois contradictoires, produites au niveau international. Et rappelle les progrès réalisés par le système éducatif : de 1966 à 1999, les classes de maternelle sont passées, en moyenne, de 43,7 à 25,5 élèves, les classes élémentaires de 28 à 22,3, les classes de collège de 27,5 à 24,2 et les classes de lycée de 30,8 à 28,8.

Cette réduction continue mais marginale permise par la baisse démographique est invalidée par le HCEE. Seule une politique de réduction de la taille des classes « très ciblée sur les petites classes de primaire », en l'occurrence le cours préparatoire, dans les « écoles où est concentrée la population la plus défavorisée » a « une chance d'être efficace », assure-t-il. Le CP s'est imposé dans la mesure où l'effet « petite classe » est plus bénéfique au moment où l'enfant « apprend son métier d'élève ».

Encore faut-il que l'effort soit important, « donc coûteux », souligne le Haut Conseil : « Il faut envisager d'aller vers des classes ayant nettement moins de 20 élèves. » Une hypothèse portant les 6 400 classes de CP situées en zone d'éducation prioritaire à 18 élèves (la moyenne y est aujourd'hui de 21,3) coûterait 300 millions de francs par an. Aux



Etats-Unis, les politiques « drastiques » de baisse d'effectifs adoptées par les autorités permettent la constitution de classes de 15 à 18 élèves. Le HCEE recommande pour sa part une expérimentation, évaluée sur deux ou trois ans.

POUR UNE RÉDUCTION « BRUSQUE »

Plus généralement, Denis Meuret rappelle que les études existantes montrent que les effets ne se révèlent positifs que lorsque les classes passent de 20 à 15 élèves ou de 15 à 10 mais demeurent insignifiants lorsqu'elles passent de 40 à 20 ! Ainsi, l'une des plus importantes recherches américaines effectuée auprès de 11 000 élèves de grande section de maternelle, CP et CE, montre que les classes de 13 à 17 élèves permettent aux écoliers de gagner 8 places sur 100. En outre, il semblerait que l'effet « petite classe », même s'il diminue, perdure sur cinq années. Et nul besoin de passer toute sa scolarité dans des classes à effectif réduit : une année suffit pour en tirer bénéfice. Sur les huit études françaises parues sur le sujet, l'une plaide pour des effectifs réduits en CP, deux contre, et cinq jugent les résultats sur la réussite des élèves non

significatifs. Ces résultats s'expliquent en partie par le fait que ces observations ont été menées dans des classes où les effectifs réduits tenaient davantage du hasard que

d'une volonté délibérée ou d'un projet pédagogique.

Or, pour être efficace, la réduction de la taille des classes doit être « brusque », assure Claude Thélot.

Une politique radicale amènerait, notamment, les enseignants à travailler autrement. Actuellement, les études montrent que, face à une petite classe, les enseignants ne modifient pas forcément leurs pratiques. Par exemple, indique M. Meuret, sur l'année, les « petites classes » ne couvrent pas un programme plus vaste que les grandes.

Les effets des classes à effectifs réduits sur les comportements des élèves demeurent encore assez flous. De même, aucune étude ne montre leurs effets sur la santé, le stress ou l'absentéisme des enseignants. Enfin, le collège est quasi absent des recherches, alors même que les difficultés scolaires se doublent là de problèmes de discipline qui rendent problématique la gestion de groupes importants. Pour y voir plus clair, le HCEE recommande qu'un effort de recherche soit porté en France sur « une question aussi débattue et dont les enjeux édu-

catifs et financiers sont particulièrement élevés ».

S'il tient à évaluer une expérimentation raisonnée de la baisse des effectifs dans certaines classes, le HCEE se demande *in fine* si « une telle politique – même très sélective – est plus intéressante par rapport à son coût, c'est-à-dire plus efficiente, que d'autres mesures de politiques éducatives : aide individualisée, formation des enseignants... ». Une étude montrait en 1987 que la réduction de la taille des classes se révélait quatre fois moins bénéfique sur les performances scolaires que le tutorat entre élèves et sept fois moins que le travail en petits groupes hétérogènes. « Le fond de la question de la réussite à l'école n'est-elle pas celle des pratiques éducatives ? » s'interroge, l'air de rien, Claude Thélot. Au ministre de l'éducation de trancher.

Stéphanie Le Bars

Syndicats d'enseignants et fédérations de parents jugent la revendication secondaire

À LES ENTENDRE, jamais la baisse du nombre d'élèves par classe n'a constitué une de leurs priorités. Les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves s'indigneraient presque qu'on leur prête pareille préoccupation. Manifestations et discussions en salle des profs bruissent pourtant en permanence de cette revendication, censée répondre à l'échec scolaire et aux difficultés des enseignants. Leurs troupes seraient, en la matière, sur une autre longueur d'ondes que les organisations.

« Même si cette question est pointée en permanence par les collègues, nous n'avons jamais conditionné la transformation de l'école à la question unique de la taille des classes », résume Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp. « Mais, nuance-t-elle, si le vécu des enseignants les amène à demander moins d'élèves par classe, il faut en tenir compte car la taille influe sur les comportements, l'ambiance. » « C'est une revendication que le syndicat ne reprend pas dès lors que l'on reste dans les limites du raisonnable, c'est-à-dire autour de 25 élèves par classe », assure aussi Hervé Baro, son homologue du Syndicat des enseignants (SE). Seul le SGEN-CFDT reconnaît que la baisse des effectifs constitue un mot d'ordre syndical. « Les études reprises par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école [HCEE] peuvent nous amener à revoir les discours sur ce sujet. » Mais, ajoute-t-il, « au-delà de la réussite des élèves, il faut aussi tenir compte des effets de la réduction de la taille des classes sur les conditions de travail, la santé ou l'absentéisme des profs ».

Christian Janet, président de la Fédération de parents d'élèves de la PEEP, juge la demande de baisse d'effectifs « démagogique » bien

que « mobilisatrice », et considère que « [sa] mission consiste à expliquer à la base qu'il ne sert à rien de mettre des moyens indéfiniment dans un puits sans fond ». Pour la FCPE, qui a longtemps porté la revendication de « 25 élèves par classe », Georges Dupon-Lahitte reconnaît qu'il « n'est pas interdit de dire que l'on travaille mieux avec des effectifs allégés ». Mais, ajoute-t-il, « la réduction de la taille des classes n'est pas une fin en soi si les pratiques ne sont pas adaptées au petit nombre ».

RYTHME SCOLAIRE, PETITS GROUPES

Offrir plus de maîtres que de classes pour changer les manières de travailler et modifier les rythmes scolaires, fonctionner en petits groupes au sein des classes, procéder à des dédoublements temporaires, promouvoir l'aide individualisée, travailler par projet sont autant d'alternatives à la baisse des effectifs avancées par les syndicats.

Enfin, si tous se prononcent pour une répartition inégale de moyens, pas question de trop pénaliser les quartiers plus favorisés. « Il ne serait pas acceptable de revenir à des effectifs élevés dans certains endroits pour permettre à certaines classes de fonctionner à 15 », rappellent les syndicats. Même s'ils reconnaissent que les classes chargées des établissements de centre ville donnent rarement lieu à des protestations de la part d'enseignants ou de parents. Globalement, l'avis du HCEE leur paraît plutôt sensé. Le SNUipp ou la FCPE aimeraient juste que l'effort sur la baisse des effectifs porte dès la maternelle ; le SE que la question soit posée pour le collège. Le HCEE ne s'est pas prononcé sur le sujet.

S. L. B.

Le Sentier de la Gloire

Déjà 6 millions d'entrées pour "La Vérité si je mens ! 2".

TPS, partenaire du film, félicite Vertigo Productions : Aïssa Djabri, Farid Lahouassa, Manuel Munz et toute l'équipe de Warner Bros. Bravo aussi au réalisateur Thomas Gilou et aux auteurs Michel Munz et Gérard Bitton.

Bravo enfin à Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo, Gilbert Melki, Gad Elmaleh, Daniel Prévost, Aure Atika, Amira Casar, Enrico Macias, Nicole Calan, Elisa Tovati.

TPS

La Télévision Par Satellite

Disparues de l'Yonne : M^{me} Lebranchu reconnaît la « faute » de la justice

Le rapport remis à la garde des sceaux par l'inspection des services judiciaires met au jour la « succession de négligences » du parquet d'Auxerre. Estimant la responsabilité de l'Etat engagée, la ministre demande au Conseil supérieur de la magistrature d'envisager des sanctions individuelles

Marylise Lebranchu a rendu public, jeudi 1^{er} mars, le rapport de l'inspection générale des services judiciaires sur le traitement par la justice de l'affaire des disparues de l'Yonne. Ces sept jeunes femmes handicapées

confiées à la Ddass avaient disparu entre 1977 et 1979 sans qu'aucune action judiciaire n'ait été entreprise pendant des années. « Le monde de la justice se sent aujourd'hui touché et responsable », a déclaré la

garde des sceaux. La ministre a souligné que « le parquet d'Auxerre n'[avait] pas réussi à exploiter des éléments réunis de longue date à l'encontre d'Emile Louis ». Pour M^{me} Lebranchu, « il est clair que le dys-

fonctionnement institutionnel constaté est susceptible d'engager la responsabilité de l'Etat ». Le rapport de l'inspection détaille l'enchaînement des erreurs. A cinq reprises, entre 1979 et 1996, le parquet d'Auxerre a

bloqué ou classé des procédures, malgré le travail des gendarmes. Pendant cette période, trois affaires de viols et tortures, dans l'Yonne, ont laissé planer le soupçon de l'existence d'un réseau.

« **INEFFICACITÉ de la justice** », « échec patent », « déficience institutionnelle » : rarement l'institution judiciaire sera livrée à une telle autocritique. L'affaire des disparues de l'Yonne, ces sept jeunes femmes handicapées confiées à la Ddass et qui ont disparu entre 1977 et 1979 sans que la justice s'en inquiète pendant des années, met cruellement en lumière la faillite d'une institution. C'est ce qu'a reconnu sans tarder le ministre de la justice, Marylise Lebranchu, en rendant public, jeudi 1^{er} mars, un rapport de l'inspection générale des services judiciaires, analysant en détail le traitement accordé par les magistrats d'Auxerre à cette affaire. Avec solennité, la garde des sceaux a reconnu qu'il y avait, « indéniablement, un fonctionnement défectueux de l'institution judiciaire », susceptible d'entraîner d'éventuelles sanctions disciplinaires contre les magistrats, mais aussi « d'engager la responsabilité de l'Etat » pour faute lourde.

C'est la première fois que la justice fait preuve d'une telle transparence, en rendant public un des rapports de l'inspection de ses services, d'habitude couverts par le secret. La ministre s'y était engagée dès la commande du document, le 19 décembre 2000, en découvrant « les faits scandaleux » qui ont conduit à la mise en examen et l'incarcération d'Emile Louis. L'ancien chauffeur de car venait alors d'avouer – avant de se rétracter – les meurtres des sept jeunes filles. Des crimes dont il était soupçonné depuis des années par un collectif de familles de victi-

mes, qui avait repris l'enquête solitaire et acharnée du gendarme Christian Jambert, persuadé de la culpabilité d'Emile Louis. Mais ces soupçons, bien que fortement convergents, ont été négligés par l'institution judiciaire, restée inerte entre 1979 et 1984, puis entre 1993 et 1997 (lire ci-dessous).

LOIS D'AMNISTIE

« Le monde de la justice se sent aujourd'hui touché et responsable », a reconnu M^{me} Lebranchu. « En effet, le parquet du tribunal d'Auxerre n'a pas réussi à exploiter des éléments réunis de longue date à l'encontre d'Emile Louis », a expliqué la garde des sceaux. Trois procédures établies par le gendarme Jambert – l'une de 1979, une audition d'Emile Louis du 28 décembre 1981 et une enquête globale datée de 1984 – « n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient ».

Finalement, et après que le parquet d'Auxerre se fut à nouveau opposé, en 1993 et 1995, à l'ouverture d'une enquête, « seule l'action des parties civiles » a permis l'ouverture d'une instruction. « Il apparaît donc que des négligences ont été commises qui, dans un contexte il est vrai qualifié de défavorable par l'inspection, sont à l'origine de l'échec du parquet dans le traitement de ce dossier. » Pour M^{me} Lebranchu, « il est clair que le dysfonctionnement institutionnel constaté est susceptible d'engager la responsabilité de l'Etat ». Jusqu'à présent, la possibilité d'assigner l'Etat pour faute lourde de la justice était relativement restreinte pour les justiciables.

Mais la Cour de cassation vient d'adopter une jurisprudence plus extensive, à laquelle la ministre a fait explicitement référence. La haute juridiction a en effet condamné l'Etat, le 23 février, dans l'affaire Grégory, en considérant que « constitue une faute lourde toute déficience caractérisée par un fait ou une série de faits traduisant l'inaptitude du service public de la justice à remplir la mission dont il est investi » (*Le Monde* daté 25-26 février). Une définition qui pourrait entraîner la condamnation de l'Etat dans l'affaire des disparues de l'Yonne si les victimes engageaient une action devant un tribunal civil.

La ministre a également posé la question de la responsabilité des magistrats concernés, qui se heurtent, en l'espèce, à l'ancienneté des faits. Les manquements qui sont reprochés aux magistrats par l'inspection pourraient en effet être couverts par les lois d'amnistie du 20 juillet 1988 et du 3 août 1995, qui prévoient l'amnistie des fautes professionnelles, à l'exclusion des faits constituant des manquements à la probité, aux bonnes mœurs et à l'honneur. M^{me} Lebranchu, qui « souhaite un débat juridique éclairé et serein » sur cette question, a décidé de saisir la formation du parquet du Conseil supérieur de la

magistrature (CSM), afin qu'elle formule un avis. Ce n'est qu'ensuite que la garde des sceaux prendra une éventuelle décision de sanctions : « Je ne me déroberai pas à mes responsabilités ; s'il y a fautes, elles devront être sanctionnées ».

DES LEÇONS POUR L'AVENIR

Trois magistrats du parquet sont concernés par la saisine du CSM : René Meyer, procureur de la République d'Auxerre de 1979 à 1986, aujourd'hui à la retraite ; Jacques Cazals, qui a occupé le même poste de 1992 à 1999, désormais substitut général à la cour d'appel de Paris ; et un substitut du procureur, en

poste à Auxerre de 1990 à 1995. Contacté par l'AFP, M. Cazals a indiqué qu'il ne pouvait pas faire de commentaire, affirmant qu'« il se sent toujours tenu par [son] devoir de réserve ». Quant à M. Meyer, il a déclaré qu'« il n'y a pas eu de fonctionnement défectueux puisqu'aucune décision n'a été prise dans cette affaire ». « J'avais lu le rapport du gendarme Jambert et je l'avais reçu », a expliqué l'ancien procureur à l'AFP. Il n'avait bien indiqué à l'époque qu'il avait une conviction mais pas d'élément de preuve qui permettait d'ouvrir une information judiciaire. « De fait, l'inspection des services judiciaires affirme dans son rapport que « l'absence de cadre juridique adapté a été plusieurs fois évoquée comme un frein à l'action de la justice dans cette affaire ».

Aucune procédure ne permet en effet aujourd'hui une recherche active des personnes disparues, s'il n'y a pas d'indices d'infractions pénales. Pour répondre à cette carence, M^{me} Lebranchu entend créer « une procédure de recherche des causes de la disparition », qui pourrait être lancée sans l'obstacle de la prescription. « Une telle procédure faciliterait la manifestation de la vérité en toutes circonstances, et quel que soit le délai écoulé depuis la disparition », a précisé la ministre. Pour M^{me} Lebranchu, il importe, en effet, aujourd'hui « de tirer de ces sinistres événements des leçons pour l'avenir, afin d'éviter le renouvellement d'une telle situation ».

Cécile Prieur

« La responsabilité de l'Etat est susceptible d'être mise en cause »

VOICI des extraits de l'introduction du rapport de l'inspection générale des services judiciaires :

« Il apparaît, de l'examen des conditions dans lesquelles l'affaire des disparues de l'Yonne a été traitée au plan judiciaire, que le parquet du tribunal de grande instance d'Auxerre n'a pas réussi à exploiter des éléments réunis de longue date à l'encontre d'Emile Louis, dont la mise en examen n'a finalement été possible que grâce à l'action des parties civiles. Un tel échec s'explique par certaines carences, même si le cadre juridique existant joint à un scepticisme qui pouvait s'expliquer ont influencé l'attitude des magistrats concernés. »

« Si une éventuelle action disciplinaire pourrait se heurter à l'ancienneté des négligences constatées, voire à leur nature, la responsabilité de l'Etat pour fonctionnement défectueux du service public de la justice est susceptible d'être mise en cause. »

Après l'examen des faits, l'inspection conclut :

« Au stade actuel de l'enquête, il apparaît donc que l'institution judiciaire était en possession, depuis 1984, d'une procédure qu'elle n'a pas su exploiter, alors qu'elle contenait en germe les résultats obtenus en décembre 2000 dans le cadre d'une information [judiciaire] dont seule l'action menée par une association a permis l'ouverture. »

« L'inefficacité de la justice dans l'appréhension et la conduite de cette affaire est donc patente. Elle s'explique par une série de négligences pouvant s'analyser en une déficience institutionnelle. »

« L'appréciation sévère pouvant résulter d'un tel constat doit cependant être nuancée à la lumière des difficultés rencontrées par les magistrats qui ont eu à connaître de ce dossier, en raison notamment d'un cadre juridique mal adapté qui a affaibli leurs possibilités d'action. »

« Il demeure que le trouble ressenti face à l'échec de la justice dans une affaire grave pourrait être encore augmenté s'il s'avérait que, par l'effet de la prescription, l'auteur présumé des faits ne pouvait être traduit devant une juridiction. »

En cinq actes, la « succession de négligences » imputée au parquet d'Auxerre

MALGRÉ l'ancienneté des faits, la destruction de certains documents en vertu des règles sur les archives publiques et la disparition de protagonistes-clés de l'affaire – comme le gendarme Christian Jambert, qui s'est suicidé le 3 août 1997 –, l'inspection des services judiciaires (ISJ) a réussi à reconstituer par le menu les circonstances de l'inaction du parquet d'Auxerre dans l'affaire des disparues de l'Yonne. L'inspection explique ainsi qu'« à plusieurs

reprises, le parquet a été en situation d'orienter différemment le cours de cette affaire ». Autopsie d'une « succession de négligences » qui ont permis au principal suspect de n'être pas inquiété pendant plus de vingt ans.

● **Dès 1979, une première procédure classée sans suite.** La première procédure établie par le gendarme Jambert concerne le cas de Martine Renault, seize ans, qui n'a plus donné signe de vie à partir du 26 septembre 1979. Les recherches

effectuées par le gendarme avaient permis d'établir qu'Emile Louis avait été vu à proximité du foyer d'accueil de la mineure au moment de son départ. Elle avait raconté à des camarades qu'il arrivait au chauffeur de car de se livrer à des atouchements sur elle pendant les voyages. Entendu, Emile Louis a nié. Le parquet a classé la procédure le 4 décembre 1979 en retenant l'hypothèse d'une fugue.

● **Une audition d'Emile Louis de 1981 non exploitée.** Le 5 juillet 1981, le cadavre de Sylviane Lesage est découvert dans un abri à bestiaux de Rouvray. Emile Louis, considéré comme proche de la victime, est inculpé et écroué. Le 28 décembre, il est interrogé par le gendarme Jambert sur ses relations avec six jeunes femmes, disparues depuis plusieurs années, qu'il connaissait particulièrement bien.

« Ces éléments n'ont pas été exploités, relève l'ISJ. Ils étaient certes trop ténus pour mettre en cause Emile Louis. Cependant, ils faisaient déjà apparaître un lien entre ce dernier et les jeunes femmes. » Parlant de « manque de rigueur », l'ISJ note que « la passivité du parquet peut surprendre. En effet, la mise en œuvre d'une enquête préliminaire (...) aurait permis d'entreprendre des investigations sur le sort de ces jeunes femmes manifestement proches d'un homme pouvant être considéré comme dangereux. »

● **Une enquête de 1984 contenant des éléments précis mystérieusement classée sans suite.** Après cinq ans de travail, le gendarme Jambert adresse un compte-rendu d'enquête au parquet, dans lequel il met en évidence « des liens troublants » entre la disparition de cinq jeunes filles et Emile Louis. Cette procédure a été adressée, le 26 juin 1984, par un substitut du procureur au juge d'instruction chargé du crime de Sylviane Lesage, accompagnée d'une note manuscrite : « A joindre à l'information en cours sur l'homicide volontaire : Sylviane Durand [épouse Lesage]. Me faire connaître s'il vous faut un supplément [un complément d'enquête, NDLR]. »

Pour l'ISJ, « cette décision démontre que le substitut avait considéré que l'enquête du gendarme Jambert méritait d'être exploitée. (...) Mais la voie utilisée à cet effet était totalement inadaptée ». L'instruction sur

l'affaire Lesage avait été close un mois avant par le juge d'instruction, qui n'était donc plus compétent. Seule l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire était juridiquement possible. L'ISJ note que « le départ imminent du magistrat concerné pour une nouvelle affectation, qu'il a rejointe le lendemain, peut expliquer [sa] précipitation ». Il s'agit pourtant là d'un « dysfonctionnement grave » pour l'inspection, qui « comprend mal comment, dans une structure alors composée de trois magistrats, l'un d'eux ait pu ignorer » qu'une instruction se rapportant à un meurtre ait fait l'objet d'un non-lieu.

Par la suite, la procédure du gendarme Jambert « a suivi un cheminement qui reste inexplicable au stade actuel des investigations ». Elle a été retrouvée, en 1996, dans une boîte d'archivage des procédures classées, sans qu'aucune mention n'indique qu'elle ait fait l'objet d'un classement. L'inspection n'a pu recueillir à ce sujet « aucune explication cohérente », personne ne se souvenant, de tous les magistrats interrogés, être l'auteur du « NON » manuscrit apposé sur la procédure. « La responsabilité de cette situation paraît cependant pouvoir être attribuée au procureur de l'époque [René Meyer], d'abord en sa qualité de chef de parquet, ensuite pour ne pas s'être assuré du sort d'une enquête dont il connaissait l'existence car il a gardé le souvenir de s'en être entretenu, au moins à une reprise, avec le gendarme Jambert. »

● **Deux tentatives de relance entre 1993 et 1995 restées infructueuses.** En 1993, Pierre Monnoir, dirigeant de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY), rencontre, à sa demande, un substitut, à qui il demande d'effectuer des recherches. « Ces démarches n'ont pas permis de retrouver la trace des procédures pénales déjà établies », note l'ISJ. Le 24 avril 1995, le président de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh), préoccupé par la campagne médiatique de l'ADHY, transmet une liste de noms de jeunes filles disparues au procureur, Jacques Cazals. Le magistrat lui fait savoir, par courrier du 6 juin 1995, « qu'en l'absence d'indice d'infraction pénale et compte tenu de l'ancienneté des faits prétendus, il ne disposait pas

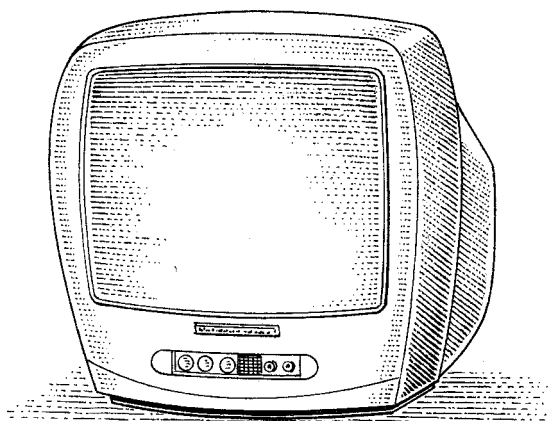
de la faculté d'ordonner une enquête pénale ».

● **Une instruction enfin ouverte, mais contre l'avis du parquet.** Face à l'inertie des autorités judiciaires, l'ADHY dépose plainte avec constitution de partie civile, le 3 juillet 1996, des chefs d'« enlèvement et séquestration » concernant sept jeunes femmes disparues. Mais le parquet s'oppose à l'ouverture d'une information judiciaire, « qui, selon l'opinion du procureur, n'avait aucune chance de prospérer

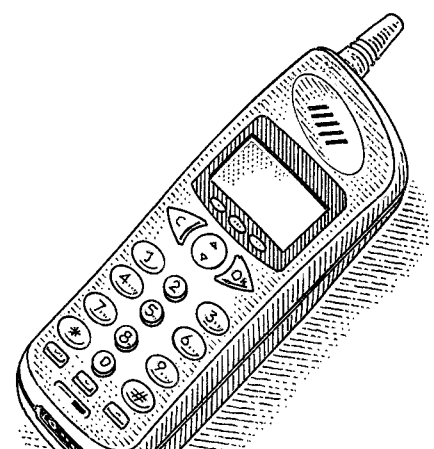
en raison de la prescription des faits dénoncés ». Le juge désigné se range à l'avis du parquet et refuse d'instruire. Il faudra une décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 7 mai 1997, pour que la justice accepte enfin d'enquêter. La chambre d'accusation avait considéré que « les éléments fournis ne pouvaient être abstraitement rejetés sans avoir été à tout le moins vérifiés ».

C. Pr.

téléviseur :
(voir téléphone)



téléphone :
(voir baladeur)





Trois affaires réunissant viols et tortures laissent planer le soupçon d'un réseau dans l'Yonne

L'AFFAIRE des disparues de l'Yonne ne se réduit pas à celle d'Emile Louis, même si, formellement, l'inspection des services judiciaires n'était chargée que de cette

RÉCIT

Les victimes viennent du même foyer, pendant la même période de dix ans

enquête. C'est que l'inertie du parquet d'Auxerre dans les années 1980 a nourri tous les soupçons et l'idée d'un réseau organisé qui abusait de jeunes femmes légèrement handicapées est plus ancrée que jamais à Auxerre. Les liens entre trois affaires, celles d'Emile Louis, de Pierre Charrier, le fondateur des foyers de handicapés, et des filles torturées d'Appoigny sont ténus, mais réels (*Le Monde* du 27 décembre 2000) : les victimes viennent des mêmes foyers, dans un même département et dans une même période de dix ans.

● **Emile Louis.** Le chauffeur de bus a avoué, le 13 décembre 2000, avoir tué et enterré sept jeunes femmes, après avoir eu des relations sexuelles avec elles. Sept jeunes femmes disparues entre 1977 et 1979, toutes passées par les foyers ou les instituts de formation de l'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) de l'Yonne. C'est là qu'Emile Louis les avait connues. Le 16 janvier, le chauffeur est revenu sur ses aveux, lors de sa première comparution devant le magistrat. Il a indirectement contribué à alimenter la rumeur en expliquant qu'il avait découvert un réseau de prostitution : il aurait surpris un jour des hommes en train d'enterrer des corps près de Rouvray, où il allait à la pêche. Ce qui explique pourquoi les gendarmes ont pu déterrer deux corps de femmes, toujours en cours d'identification, sur ses indications.

La ficelle peut sembler grosse, mais Emile Louis s'appuie sur d'autres témoignages du dossier laissant entendre que l'une des victimes s'était un temps prostituée. Il assure avoir informé du trafic l'adjudant Christian Jambert, qui s'est suicidé le 4 août 1997 et n'est plus là pour le contredire. Emile Louis suggère ainsi que l'obstination de l'adjudant Jambert à le dénoncer au parquet ne visait qu'à lui faire porter le chapeau pour protéger le réseau... Les gendarmes le soupçonnent d'avoir également tué, en 1980, Sylviane Lesage-Durand, dont le corps a été retrouvé en juillet 1981, mais Emile Louis a obtenu un non-lieu dans cette affaire. Plusieurs jeunes femmes – dont l'une de ses filles – ont, ces derniers mois, raconté qu'elles avaient été violées par Emile Louis, mais les poursuites ne sont plus possibles. Sa fille a encore assuré qu'à l'âge de dix ans elle l'avait surpris en train d'éventrer une femme nue attachée à un arbre. Par ailleurs, Emile Louis, après avoir purgé deux condamnations pour agressions sexuelles en 1983 et 1989, a été mis en examen et écroué à Dranguignan (Var), le 16 février, pour des viols sur une handicapée, des actes de torture et de barbarie sur sa compagne, le viol de l'une de ses enfants et des agressions sexuelles sur mineurs entre 1993 et 1996.

● **L'affaire Charrier.** Pierre Charrier, secrétaire général et fondateur de l'Apajh, est arrêté début

octobre 1989 et accusé d'avoir régulièrement violé dans sa voiture pendant un an une jeune handicapée du foyer dont son épouse, Nicole, était la directrice. Pendant qu'il abusait d'elle, un jeune garçon lui aussi handicapé attendait sur le siège avant. Pierre Charrier était un notable écouté, sa femme était conseillère municipale à Auxerre, sur une liste socialiste, et l'Apajh est le deuxième employeur de la ville. A l'époque, le conseil d'administration de l'association s'inquiète surtout du scandale. Dans le procès verbal du 6 octobre 1989, « on ne trouve pas un seul mot de commisération pour les victimes », note l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), dans un rapport de juin 1993. L'un des administrateurs demande que l'Apajh se constitue partie civile : 11 voix pour, 16 voix contre. Six des dix membres du bureau démissionnent et c'est ainsi que se crée l'Association des handicapés de l'Yonne (ADHY), qui, sous la présidence de Pierre Monnoir, bataillera jusqu'en 1997 pour relancer l'enquête sur les disparues de l'Yonne.

La jeune fille violée est toujours, quatre ans plus tard, dans le foyer de Nicole Charrier et l'IGAS craint une tentative de suicide. La mission conclut poliment qu'il serait « pour le moins inopportun de confier à la directrice du foyer des fon-

crochée nue sur une croix, violée, battue, brûlée, on lui a fait manger de la pâtée pour chiens. Elle explique qu'une autre fille, Michaëla, y est encore enfermée ; une troisième, Isabelle, a déjà pu partir. Claude et Monique Dunand, les locataires du pavillon, sont inculpés de « viols, attentats à la pudeur avec violence, actes de barbarie, torture et séquestration ». Il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 31 octobre 1991, son épouse à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis. Huguette et Michaëla étaient toutes deux pupilles de la Ddass, et étaient des années auparavant passées dans les centres de l'Apajh.

Monique Dunand avait elle-même été torturée pendant près de quinze ans par son mari et ses amis. En 1981, ils l'ont trouvée trop vieille et l'ont chargé de trouver une remplaçante : Huguette, en 1983. Qui elle-même s'est enfuie dès que Michaela a été enlevée, l'année suivante. Les « clients » payaient les tortures, au prix affiché sur le tableau noir. Les trois femmes n'osaient s'échapper à cause de « l'organisation ». « Le premier à me parler de l'organisation a été M. Dunand, a expliqué Huguette aux policiers. Il m'a dit que ce n'était pas lui qui donnait les ordres, mais l'organisation. »

Les policiers ont retrouvé deux

Une « marche blanche » samedi à Paris

Pour dénoncer les « dysfonctionnements dans la lutte contre la pédocriminalité », de nombreuses associations de défense des droits de l'enfant ont appelé à une « marche blanche », samedi 3 mars, à Paris. Elle partira, à 14 heures, de la place de la République, pour rejoindre l'Opéra. Il s'agit de manifester contre « la chape de plomb existant au sein de l'école, de l'Eglise comme de la justice », selon les organisateurs du mouvement. L'Association de défense des handicapés de l'Yonne, qui a joué un rôle moteur dans le dossier des « disparues », SOS Inceste, l'Association de défense des usagers de l'administration ou encore l'Enfant bleu seront représentés.

L'initiative fait écho à la « marche blanche » de Bruxelles qui, le 20 octobre 1996, avait rassemblé 325 000 personnes venues protester contre l'incurie de l'Etat belge dans l'affaire du pédophile Marc Dutroux. Comme son homologue bruxelloise, la marche parisienne se veut « silencieuse et digne ».

tions plus importantes que celles qu'elle occupe imparfaitement aujourd'hui ». Les deux personnalités qui avaient commandé le rapport, Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, et Alain Drouhin, son ancien directeur de cabinet, n'ont tenu aucun compte du rapport. Nicole Charrier dirige toujours le foyer. Son époux a été condamné le 18 mai 1992 à six ans de prison. Les époux Charrier connaissaient bien Emile Louis, l'un des chauffeurs qui travaillaient pour l'Apajh. « Mon mari entretenait d'excellentes relations avec M. et Mme Charrier, qui sont venus au moins à deux reprises à mon domicile », a indiqué la première femme d'Emile Louis aux gendarmes. Et lorsqu'en mars 1983 Emile Louis est jugé pour avoir abusé des enfants que gardait sa compagne, Nicole Charrier vient témoigner en sa faveur. Elle écrit même au juge pour dénoncer « le côté calomnieux des propos » des enfants, qui ont expliqué qu'Emile Louis les faisait monter sur une échelle pour les sodomiser.

● **L'affaire d'Appoigny.** Le 20 janvier 1984, une jeune fille de dix-neuf ans, Huguette, arrive à l'hôpital d'Auxerre et explique qu'elle est enfermée depuis trois mois dans le sous-sol d'un pavillon d'Appoigny, un bourg à la sortie d'Auxerre. Elle a été enchaînée,

carnets d'adresses de M. Dunand et identifié le noyau d'amis proches, qui ont torturé les jeunes filles. Tous sont morts. Paul L., en 1984. Georges E., sans doute le pire tortionnaire, en 1990. Joël L., puis Christian G., qui s'est suicidé après avoir tué son amie, et Monique Dunand elle-même. Il n'en reste qu'un, Joseph Q., qui avait des alibis solides et que la justice n'a pas jugé bon de poursuivre, mais que les autres, en prison, désignaient sous le manteau comme le vrai patron. L'homme travaillait dans la marine nationale et habitait Paris.

Les policiers ont encore interrogé une quinzaine de clients occasionnels, en région parisienne, qui avaient passé une petite annonce dans un journal spécialisé de Lyon et qu'Huguette avait appelés, sur l'ordre de son mari. Quelques-uns d'entre eux sont venus jusqu'à Appoigny, ont eu des relations sexuelles avec la jeune femme, mais sur le divan du salon, et sans tortures. Le maître des lieux encaissait l'argent, leur offrait un café, et les raccompagnait à la gare. Aucun notable, de l'Yonne ou d'ailleurs, n'a été retrouvé par les policiers. Pendant son procès, Claude Dunand s'est contenté de dire que ses clients étaient « des gens importants », sans un mot de plus.

Franck Johannès

La commission nationale de déontologie de la sécurité saisie d'un premier dossier

La nouvelle instance va se pencher sur les heurts entre policiers et pompiers à Lille

Créée par la loi du 6 juin 2000 pour régler les litiges opposant les citoyens aux acteurs de la sécurité, la Commission nationale de déontologie de la sécurité a été présen-

tée, jeudi 1^{er} mars, par son président, Pierre Truche. Elle va enquêter sur les incidents qui avaient émaillé une manifestation de pompiers à Lille, le 25 janvier.

À PEINE INSTALLÉE, la toute nouvelle commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), présentée jeudi 1^{er} mars par son président, Pierre Truche, est déjà à pied d'œuvre. Composée de huit membres, dont deux parlementaires et créée afin de régler les litiges opposant les citoyens aux acteurs de la sécurité, qu'ils soient policiers, gendarmes, vigiles privés ou surveillants de prison, la CNDS vient de se saisir d'un premier dossier.

Selon nos informations, la commission a décidé d'enquêter sur les incidents qui avaient émaillé une manifestation de 400 sapeurs-pompiers du Nord, à Lille, le 25 janvier. Ce jour-là, de violents affrontements avaient opposé les manifestants, venus réclamer davantage de moyens et d'effectifs, aux gendarmes mobiles déployés devant la préfecture (*Le Monde* du 29 janvier). Au cours de ces heurts, onze pompiers avaient été blessés, dont un très grièvement. Edouard Walczak, 56 ans avait eu plusieurs doigts arrachés alors qu'il tentait de ramasser une grenade détonante lancée par les hommes d'un escadron de gendarmes mobiles. Hospitalisé en urgence, il avait dû être amputé de la main droite.

A l'issue de ces incidents, le préfet du Nord délégué à la sécurité et à la défense, Jacques Franquet, avait déclaré avoir « donné l'ordre d'intervention », tout en soulignant que les moyens employés relevaient « du commandant de la force publique sur le terrain ». M. Franquet avait annoncé l'ouverture d'une enquête administrative, en marge de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet de Lille. Ces incidents, qui ont provoqué une vive polémique sur les méthodes des gendarmes mobiles, ont déci-

dé le sénateur (PS) du Territoire de Belfort, Michel Dreyfus-Schmidt, à saisir, le 22 février, la commission nationale de déontologie de la sécurité. Interrogé par *Le Monde*, M. Dreyfus-Schmidt a confirmé avoir estimé « opportun » que la nouvelle commission « se fasse les dents » sur des faits qu'il juge « choquants ». « Si les forces de l'ordre peuvent utiliser des engins aussi dangereux, où va-t-on ? », s'interroge M. Dreyfus-Schmidt.

Chargée d'examiner cette affaire, la CNDS va pouvoir mettre en prati-

n'est pas anecdotique, souligne le député Bruno Le Roux, membre de la commission. *Aujourd'hui, on estime que dans le domaine de la sécurité, les effectifs du secteur privé sont équivalents à ceux du public. »*

La multiplication des entreprises de gardiennage, dont les structures d'encadrement semblent insuffisantes, justifie à elle seule la création de la CNDS. Cependant, et l'exemple lillois l'atteste, la commission ne s'interdira pas d'enquêter sur des affaires déjà entre les mains de la justice ou d'instances de contrôle

L'UNSA-police domine les élections professionnelles

Les résultats des élections professionnelles dans la police, du 26 février au 1^{er} mars, dans le corps des gardiens de la paix, brigadiers et majors, ont confirmé la prééminence de l'UNSA-Police : avec 39,59 % des suffrages (contre 32,93 % en 1998), ce syndicat emporte 5 des 11 sièges – il n'en détenait que 4 – à la commission paritaire. Alliance (droite modérée) conserve 4 sièges avec 31,94 % des voix (contre 30,1 % en 1998), tandis que le SGP-FO (majoritaire à Paris) n'en a plus qu'un (15,78 % des suffrages contre 21,98 % et 2 sièges en 1998). La FPIP (extrême-droite) est en recul (8,67 % contre 10,42 % en 1998) mais conserve son siège. La CFDT (1,78 % des voix), la CGT (1,15 %) et la CFTC (1,06 % des voix) n'ont obtenu aucun siège.

que les prérogatives que lui a accordées le législateur. Instance administrative, elle peut être saisie, via un député ou un sénateur, « par toute personne qui a été victime ou témoin de faits dont elle estime qu'ils constituent un manquement aux règles de la déontologie commis par [des] personnes exerçant des activités de sécurité ». Les compétences de la commission ne se limitent pas aux éventuelles « bavures » commises par des agents publics (policiers, gendarmes ou surveillants de prison) ; elle peut également se saisir d'affaires mettant en cause des sociétés de sécurité privées. « Ce

internes, telles que l'IGS ou l'IGPN. « La loi nous autorise à demander à des juges d'instruction la copie de pièces de procédure », indique Pierre Truche. Selon le président de la commission, cette dernière peut donc « agir en parallèle avec d'autres services, puisque les objectifs sont différents ». La CNDS n'a aucun pouvoir de sanction judiciaire ou disciplinaire. « Notre rôle, ajoute M. Truche, est d'analyser les manquements à la déontologie afin de proposer des moyens d'y remédier ».

Fabrice Lhomme

15% DE TECHNOLOGIE 100% UTILE.



Commande de la suspension hydraactive III



L'ancien SS Aloïs Brunner est jugé par contumace à Paris pour « crimes contre l'humanité »

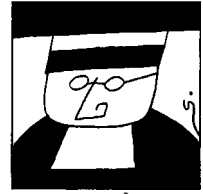
Le commandant du camp de Drancy, en 1943 et en 1944, est poursuivi pour l'enlèvement de 352 enfants

L'ancien lieutenant d'Adolf Eichmann, Aloïs Brunner, est jugé par contumace, vendredi 2 mars, pour « crimes contre l'humanité » par la

cour d'assises de Paris. Déjà condamné à mort par contumace par deux fois après-guerre, le commandant du camp de Drancy entre juin 1943

et août 1944 est cette fois poursuivi pour l'enlèvement de 352 enfants, dont 345 ont été déportés vers les camps de la mort.

INTROUvable depuis 1988, peut-être déjà mort, le commandant, en 1943 et en 1944, du camp de Drancy a consacré toute sa carrière à la persécution des juifs. Qu'il soit mort ou



PROCÈS

vivant, l'ancien SS Hauptsturmführer (capitaine) Aloïs Brunner, qui aurait aujourd'hui presque quatre-vingt-neuf ans, est jugé par contumace, vendredi 2 mars, pour « crimes contre l'humanité » par la cour d'assises de Paris. Ancien lieutenant d'Adolf Eichmann, maître d'œuvre de la « solution finale », Aloïs Brunner a été pendant la seconde guerre mondiale, entre juin 1943 et août 1944, le commandant du camp de Drancy, dans la banlieue parisienne, d'où ont été déportés vers les camps de la mort, pendant cette période, près de 23 885 personnes, dont 3 139 mineurs.

La Syrie, dernier refuge connu

Bien que Damas ait toujours démenti sa présence, Aloïs Brunner se serait établi en Syrie en 1954, sous le pseudonyme de Georg Fisher. Il aurait été victime de deux attentats au colis piégé, en 1961 et 1980, qui lui auraient fait perdre l'usage d'un œil et les doigts d'une main. L'arrêt qui le renvoie devant la cour d'assises de Paris affirme que « rien ne permet de trancher le point de savoir si [celui-ci], dont la présence en Syrie est une certitude au moins jusqu'en 1988, malgré le silence des autorités de ce pays, est ou non décédé ». Au cours de la procédure instruite à Paris depuis 1987, trois commissions rogatoires aux fins de recherches ont été adressées à la Syrie. Aucune réponse n'est parvenue aux enquêteurs français. Des rumeurs sur son décès ont couru en 1992 et 1996. Cependant, observent les juges, « la fille de Brunner, contactée par la gendarmerie, s'est refusée à toute déclaration plutôt que de préciser que son père, avec lequel certains contacts ont toujours existé, était mort ».

Purement formelle juridiquement, mais d'essence symbolique dans la lignée des procédures de crimes contre l'humanité, l'audience, en l'absence de l'accusé contumax et de toute défense, devait se borner le matin aux formalités de procédure, à la lecture de l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises, ainsi qu'aux observations et réquisitions de l'avocat général, Philippe Bilger. La cour devait alors se prononcer sur-le-champ. Tandis que l'après-midi devait être consacré à l'audience civile, où devaient intervenir différentes associations constituées partie civile, parmi lesquelles l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, à l'origine des poursuites en 1987, et la LICRA.

Déjà condamné à mort par contumace par deux fois après-guerre, Aloïs Brunner avait été jugé et reconnu coupable de faits qualifiés de crimes de guerre en janvier et mai 1954 par les tribunaux pour les forces armées de Marseille et de Paris. Excluant de le rejurer pour les mêmes faits, la justice française poursuit cette fois l'ancien SS pour des faits commis contre des mineurs entre le 21 juillet et le 4 août 1944, qui n'avaient pas été compris dans les précédents jugements de contumace : l'enlèvement de 352 enfants âgés de quinze jours à dix-huit ans, principalement dans des centres gérés par la communauté juive en région parisienne, dont 345 ont été déportés vers les camps d'Auschwitz-Birkenau et de Bergen-Belsen et, parmi eux, 284 ont été assassinés.

Ces arrestations, séquestrations, complicités d'assassinat et tentatives d'assassinat sont constitutives de crimes contre l'humanité au regard de l'article 6 de la charte de Nuremberg. Elles ont été rendues imprescriptibles par une loi de 1964.

Ainsi, la procédure porte sur les ultimes rafles opérées par Aloïs Brunner en France, en pleine déroute militaire allemande, dans les centres de l'Union générale des israélites de France (UGIF) (pour certains des pouponnières), à Montreuil, Louveciennes, Paris, La Varenne et Neuilly. Dans son arrêt de renvoi rendu le 14 décembre 1999, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Jean-Robert Beyer, mentionne comment Aloïs Brunner, dès son arrivée au camp, s'était « personnellement impliqué » dans la mise

en œuvre des convois, soumettant les internés « à une discipline brutale faite de brimades et de violences, détention au cachot, privation de nourriture, suivies généralement de la déportation ». Elle rappelle également comment, notamment aidé par le chef de la milice, Joseph Darnand, il intensifia son action fin 1943, promoteur acharné de la déportation systématique, y compris des enfants en bas âge qui se trouvaient dans des foyers, et procéda, entre autres, à la déportation des enfants d'Izieu, arrêtés le 6 avril 1944.

« LE VÉRITABLE ORGANISATEUR »

Pour les juges qui ont décidé de son renvoi, Aloïs Brunner, « en pratique protégé par Eichmann dont il dépendait directement », « jouissait d'une totale autonomie ». En conséquence, selon eux, il « doit être considéré, pour la période de juin 1943 à août 1944, comme le véritable organisateur de la déportation des juifs ».

Pendant, ont aussi observé les juges, « il y a lieu de mettre en cause ceux qui ont, avec lui et sous ses ordres, participé aux faits et qui avaient conscience de participer à un plan d'extermination raciale, membres de la SS opérant au camp de Drancy », soit sept sous-officiers et deux collaborateurs civils. Tous aujourd'hui sont morts, l'un d'eux,

Oskar Reich, a été exécuté dans les années 50, un autre condamné à perpétuité, un autre acquitté, d'autres ont été jugés par contumace.

Dans son ordonnance de renvoi, avant examen par la chambre d'accusation, le juge Hervé Stéphan, qui a clos l'instruction, avait pour sa part estimé que la procédure mettait aussi « matériellement en cause » le personnel de l'UGIF à qui était confiée la garde des enfants, les gendarmes français qui assuraient la surveillance extérieure du camp de Drancy, et « l'ensemble des personnels de l'administration et entreprises de transport public qui ont eu pour tâche d'acheminer les enfants ou d'en surveiller l'acheminement, de leur domicile jusqu'à l'Allemagne et la Pologne ».

Le juge estimait, concernant l'ancien SS, que ces ultimes arrestations « s'agrégeaient et se fondaient dans la volonté de procéder à la déportation et à l'extermination, hautement symbolique au sein même de l'Holocauste, des derniers enfants juifs qu'il paraissait encore possible de saisir en France » et « visaient non seulement à parachever le génocide entrepris mais encore à saper l'espoir d'une renaissance individuelle et collective et à proclamer, avec fanatisme, la transcendence historique d'un dogme de suprématie raciale [...] ».

Jean-Michel Dumay

Un agent acharné et méthodique de la destruction des juifs d'Europe

RECEVANT dans les années 80 des journalistes venus lui offrir une tribune ambiguë jusque dans sa retraite syrienne, Aloïs Brunner affirmait : « Je ne serai pas le second Eich-

PORTRAIT

Serge Klarsfeld le tient pour le « meilleur lieutenant d'Eichmann »

mann. » Sans doute le sort du policier nazi, qui expérimenta dès 1941 la « solution finale », c'est-à-dire l'extermination des juifs d'Europe, peut-il hanter celui qui fut de fait son fidèle second. Réfugié en Argentine, traqué, débusqué, enlevé par les services secrets israéliens, jugé à Jérusalem, condamné pour crimes contre l'humanité et exécuté le 31 mai 1962, Adolf Eichmann fut finalement rattrapé par son passé de bourreau. Un sort que Brunner était, jusqu'à ce procès, parvenu à conjurer.

Né à Röhrbrunn dans les provinces autrichiennes de l'empire composite de François-Joseph le 8 avril 1912, Aloïs Brunner a grandi dans la république fragile née de la défaite de 1918. Un régime entravé, sinon paralysé, dès ses tumultueux débuts : inflation, chômage, sur fond de luttes politiques d'une extrême violence, qui conduisit le chancelier Dollfuss à suspendre le régime parlementaire pour établir un régime autoritaire, corporatif et chrétien. Aloïs Brunner, lui, tient alors un café-restaurant à Hertberg. Peu doué pour les études, il a fréquenté à Graz une école privée de police, mais n'a pas trouvé d'emploi à la sortie. Restent les rendez-vous politiques : depuis 1931, il est membre du parti nazi autrichien, puis de la Légion autrichienne (1933) lorsque celui-ci est renvoyé à la clandestinité.

Tout change avec l'Anschluss (mars 1938) : Brunner, membre des SS, collabore au service des affaires juives à Vienne. C'est là que Eichmann le remarque, pour son acharnement et son obstination à accomplir l'œuvre d'« épuration » des juifs autrichiens. Bientôt la fiction d'une incitation, par les humiliations ou les sévices, à l'émigration cède à la réalité de la pure et simple déportation. On estime qu'à la tête de son équipe de SS, il envoie quelques 47 000 hommes, femmes ou enfants dans les camps – transferts musclés pudiquement désignés comme une « réinstallation » à l'Est. C'est à Vienne que Brunner crée en 1940 l'office

central pour l'émigration juive (Zentralstelle für jüdische Auswanderung), appelé à servir de modèle à la liquidation des communautés juives dans une Europe de plus en plus largement soumise aux nazis.

Ce zèle lui vaut d'être appelé dès décembre 1942 à Berlin, où il s'applique avec le même esprit systématique à la déportation des juifs de l'endroit. Soucieux d'une gestion optimale de ces mouvements de transferts, il établit une règle d'un cynisme exemplaire. Pour prévenir les désordres, paniques et émotions subites, génératrices de retard et de perte de « rendement », ce maître ès-« productivité » fait distribuer, au départ des convois, des documents rassurants par leur formalisme même (liste des effets autorisés, condition du change monétaire sur le lieu d'arrivée, règles de vie collective à observer, etc.).

Nouvelle étape, dont la brièveté atteste la parfaite efficacité du processus : Salonique. Au printemps 1943, en un mois à peine, ce sont plus de 43 000 juifs de la région qui partent pour Birkenau, ses chambres à gaz et ses crématoires. On comprend pourquoi Serge Klarsfeld, qui obtint en 1987 seulement l'ouverture d'une information judiciaire en France contre Brunner pour crimes contre l'humanité, peut le tenir pour « le meilleur lieutenant d'Eichmann ».

RUMEURS DE DÉCÈS

De Grèce, le dignitaire SS passe en France en juin 1943 où il assure l'organisation des rafles et prend le commandement du camp d'interneement de Drancy, « promu » camp de concentration. Puis, en six mois, il obtient à Brastislava, son nouveau poste, un « rendement » de 13 500 Slovaques déportés.

Paradoxalement, à la chute du Reich, Aloïs Brunner n'est pas inquiété (arrêté par les Américains, il est relâché). Changeant de nom, il travaille à Essen et ne quitte l'Allemagne qu'en 1954, lorsque les tribunaux français le condamnent à mort. De peur que l'étau ne se resserre, il gagne l'Égypte, où il vend des armes au FLN algérien, puis la Syrie, lorsque le Mossad donne la chasse aux anciens nazis réfugiés à l'ombre des pyramides. Si cela ne le prémunait pas contre les attentats, ce refuge dans le pays d'Assad ne désarme pas ceux qui entendent faire rendre la justice. D'où les fausses sorties, rumeurs de décès qui ont, depuis une décennie, tenté de faire s'éteindre les recherches.

Philippe-Jean Catinchi

Le ministère de l'agriculture condamné sur la transparence des essais OGM

LE TRIBUNAL administratif de Paris a condamné, jeudi 1^{er} mars, le ministère de l'agriculture pour ne pas avoir rendu publique la localisation des essais extérieurs d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en 2000. Au début de l'année dernière, France Nature Environnement (FNE) avait demandé communication de cette liste aux autorités. Malgré l'avis favorable donné par la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), le ministère n'avait pas donné suite, entraînant, en mai 2000, un recours en justice de l'association. Le tribunal a enjoint l'Etat à communiquer la liste des essais 2000, mais n'a pas imposé d'astreinte.

La guérilla juridique n'est sans doute pas close. Début février, FNE a envoyé une nouvelle demande au ministère de l'agriculture afin de se faire communiquer les lieux des essais OGM prévus cette fois en 2001. Elle n'a toujours pas reçu de réponse.

Les évêques pour la régularisation des sans-papiers non expulsables

LES ÉVÊQUES du Comité épiscopal des migrations, de la Commission sociale de l'épiscopat et de Justice et Paix-France prennent position pour la régularisation des sans-papiers non expulsables, dans une déclaration consacrée au sort des 908 réfugiés kurdes, rendue publique jeudi 1^{er} mars : « Ces événements (...) rappellent à nos consciences de citoyens français et européens la nécessité, à propos du droit d'asile, de clarifier nos choix juridiques, politiques, sociaux, éthiques. » La situation des réfugiés kurdes doit être mise à profit « pour regarder la situation des milliers de sans-papiers – ni régularisables, ni expulsables – qui vivent cachés dans notre pays », affirme le document.

« Le bon sens comme l'éthique ne voudraient-ils pas que toute personne reconnue non expulsable soit régularisable et régularisée ? » Le document plaide aussi pour une plus grande transparence dans les critères d'attribution du droit d'asile et souhaite qu'il soit fait davantage recours à l'asile territorial institué en 1998.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un policier a été condamné**, jeudi 1^{er} mars, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, à cinq ans de prison dont trois fermes et à 80 000 francs de dommages et intérêt pour avoir violé à plusieurs reprises une jeune femme.

■ **VIOLENCES : un jeune homme de dix-sept ans, grièvement blessé** par balle, mercredi 28 février, à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), est décédé, jeudi 1^{er} mars, à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, des suites de ses blessures. Une rivalité entre jeunes des cités pourrait expliquer le meurtre de cet adolescent domicilié à Villejuif.

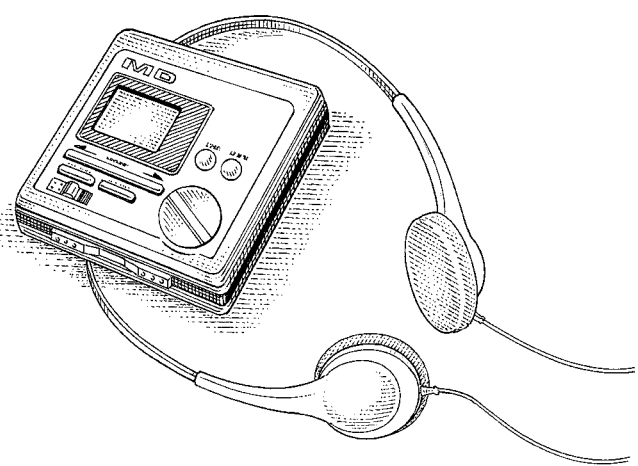
■ **Six jeunes, dont cinq mineurs, ont été interpellés**, mercredi 28 février, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), pour leur participation présumée à un viol collectif sur une jeune fille de treize ans. La victime, emmenée dans un lieu isolé par un adolescent qu'elle connaissait, a été déshabillée et rouée de coups. Au moins l'un des agresseurs l'a violée. Le parquet a ouvert une information pour « viol en réunion sur mineure » et complicité.

■ **Les recherches lancées en début de semaine au sud de l'île des Pins**, en Nouvelle-Calédonie, pour retrouver un chalutier, le *Kandjar*, avec trois pêcheurs à bord, ont été interrompues, vendredi 2 mars. L'équipage était parti le 16 février et devait regagner Nouméa huit jours après.

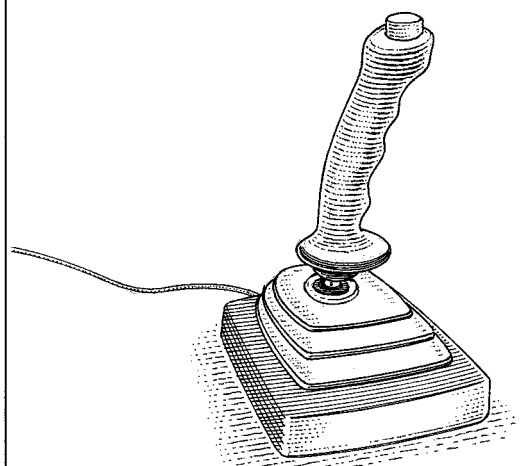
■ **HÔPITAL : l'ouverture du service des urgences de l'hôpital européen Georges-Pompidou a été une nouvelle fois reportée** à une date indéterminée, a indiqué, mercredi 28 février, jour prévu pour ce démarrage, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Les résultats d'une nouvelle série d'analyses bactériologiques sur la partie du réseau d'eau où la présence de légionelles avait été détectée sont attendus pour la fin de cette semaine. L'épidémie de légionellose a fait quatre victimes parmi les patients de l'établissement.

■ **SANTÉ : plusieurs centaines d'étudiants infirmiers ont manifesté**, jeudi 1^{er} mars, à Lyon, à Nancy et à Vannes. Ils réclament la reconnaissance de leur diplôme comme bac +3, l'harmonisation de leur système de bourses avec celui de l'éducation nationale et davantage de moyens pour leurs études. Ils avaient déjà organisé une manifestation nationale à l'autonne, à Paris (*Le Monde* du 26 octobre 2000) autour des mêmes revendications.

baladeur :
(voir console de jeux)



console de jeux :
(voir agenda électronique)





MUNICIPALES

BREST

de notre correspondant

C'est à la gare de Brest que l'on mesure combien cette ville est au « bout du monde » : les rails s'y arrêtent. Le regard découvre une rade superbe, dans une lumière crue d'hiver ou noyée de pluie. Vent et crachin peuvent retourner les parapluies, mais il y a toujours ici des jeunes et des voiles sur l'eau. Au port de commerce, les bars affichent des noms salés : « Embruns », « Bassan fou », « Abri des flots » ou encore « Tangage ». Le remorqueur de haute mer *Abeille-Flandre* est au repos, près des bouées multicolores de l'administration des phares et balises. A le voir, on a peine à imaginer la force qu'il tire de ses entrailles pour tracter un bateau en perdition. Périodiquement, le comité d'entreprise et son secrétaire de la CGT, Jean-Paul Hellequin, cuistot à bord mais costume croisé à quai, organisent des « portes ouvertes ». Et les Brestoises viennent fidèles en bas de la coupée, comme s'ils ne se lassaient pas de ce lien particulier.

Trop souvent aussi, l'*Abeille* ramène de ces bateaux-poubelles qui ont fait le voyage de trop. Brest, à la fin janvier, s'est d'ailleurs portée candidate pour accueillir le siège de l'Agence de sécurité maritime européenne. Aujourd'hui, le port de commerce, en contrebas de la ville, et celle-ci, sur la hauteur, ne se tournent plus le dos. Cela n'a pas été sans mal, car les « portuaires », comme on appelle ceux d'en-bas, ont eu peur de laisser aux citadins un peu de leur identité – et du terrain avec.

En janvier 1997, le chef des dockers, découvrant la « cabane » de Georges Lavaudant, dressée sur un quai pour y jouer deux pièces de théâtre, avait lancé : « Et qu'est-ce qu'ils diraient si on mettait des patates devant le centre culturel ? »

Brest sort de son tête-à-tête avec la « Royale »

Avec la marine nationale et l'arsenal, l'économie du grand port du Finistère a longtemps été dominée par l'activité de l'Etat. Mais la réduction du format des armées est passée par là. Aujourd'hui, la ville se donne d'autres horizons

Ville et port se sont découverts, pourtant, des affinités. Une séduisante liaison piétonne entre le bas et le haut existe même dans les cartons d'un architecte. Et si les « portuaires » ont regimé devant un projet de port scientifique, qui doit accueillir des navires de recherche, ils l'ont finalement accepté, en préférant l'appeler « plate-forme ».

De la même façon, Brest, qui avait du vague à l'âme, s'est unie depuis 1992 derrière une vitrine valorisante ; tous les quatre ans maintenant, des milliers de vieux gréements envahissent la rade. Et même si l'édition 2000 s'est soldée par un déficit de 12,5 millions de francs, personne, y compris au sein de l'opposition municipale, n'a jeté l'événement par-dessus bord.

Brest sait trop qu'à l'extérieur, l'étiquette de « ville de garnison » lui colle encore à la peau. Il est vrai qu'historiquement, la marine nationale a longtemps tenu le haut du pavé. Toutefois, la réduction du budget des armées est passée par là. Brest, ville traditionnellement « sous l'Etat », au point d'être présentée parfois comme une véritable enclave, est obligée de s'adapter. « Le plus dur du travail est à faire sur les mentalités. Certains se disent encore : certes ce n'est pas comme avant, mais peut-être que cela pourrait redevenir un jour comme avant », observe Jacques Grossi, ancien directeur national de la Direction des constructions navales (DCN), chargé de mission pour la diversification à la Communauté urbaine de Brest. La tentation, consciente ou non, de rester assis sur un fonds de commerce militaire, changeant mais qui n'a jamais fait défaut, existe encore.

Après tout, la marine a clairement choisi comme ports principaux Toulon et Brest. Elle reste ici le premier employeur (17 000 per-

sonnes), loin devant l'hôpital (5 000). En revanche, l'arsenal n'en emploie plus que 4 000, 1 900 de moins qu'en 1995. L'Etat y a mis le prix à travers l'accompagnement social de la restructuration avec, jusqu'à il y a peu, des départs à cinquante-deux ans dont près de sept cents personnes ont profité.

Avec les collectivités locales, il a aussi aidé financièrement l'arsenal, au plus dur de la crise, à construire deux plates-formes de forage pétrolier. Celles-ci ont été réalisées, mais le groupement mis en place ensuite entre la DCN et quatre entreprises locales n'a pas décroché depuis de commande,

les volontés politique et industrielle n'ont pas coïncidé.

« Le tissu local est extrêmement prudent. C'est plutôt : ne venez pas perturber mon jeu », juge Pierre Maille, maire PS sortant (qui ne brigue qu'un mandat de conseiller municipal) et président du conseil général du Finistère. Néanmoins, Brest semble à l'abri de la marginalisation : Rennes et Nantes sont suffisamment loin et les 400 000 habitants de sa zone d'influence lui assurent une « masse critique ». La ville peut mettre en avant ses 23 000 étudiants — dont près de 17 000 à l'université de Bretagne occidentale —, ses

tout en déplorant « qu'il n'existe aujourd'hui aucun réel projet économique ».

Brest, ces dernières années, a déjà su fixer au centre de la ville une faculté des lettres aux allures de navire, imaginée par l'architecte Massimiliano Fuksas, qui contraste heureusement avec la froideur d'une architecture d'après-guerre. Un cinéma multiplexe est prévu à proximité. La ville, détruite durant les combats de la deuxième guerre mondiale, et qui a recouvert ses propres traces à la reconstruction, a aussi refait la jonction avec son histoire, à travers le réaménagement en 1999 de la place centrale de la Liberté : « Le vestige de la demi-lune de la porte de Landerneau, enchâssée dans une architecture moderne, est un symbole de réconciliation entre le passé et le futur. La période de deuil est terminée », estime Edmond Monange, professeur d'histoire moderne et contemporaine, et ancien doyen de la faculté des lettres.

C'est aussi dans ce centre-ville que bat le cœur du Quartz, vitrine culturelle et premier théâtre de France, hors Paris, par la fréquentation. Jacques Blanc, son directeur, arrivé il y a dix ans, trouve, lui aussi, que Brest est en train de faire sa mutation : « On sent moins la frénésie de donner une image positive. Les citoyens sont moins en conflit avec leur ville, ça veut dire que quelque chose s'est passé. » Le tropisme militaire n'incitait guère non plus à parler tourisme. Or, Océanopolis, centre de connaissance des milieux marins, a doublé sa surface à Pâques 2000. Et, d'ici 2004, Brest projette de construire à proximité 12 000 mètres carrés de serres végétales, en s'appuyant sur un conservatoire botanique national déjà existant. Après le bleu, le vert...

Vincent Durupt

« On sent moins la frénésie de donner une image positive. Les citoyens sont moins en conflit avec leur ville, ça veut dire que quelque chose s'est passé »

Jacques Blanc, directeur du Quartz

même plus modeste. En fait, la reprise économique générale, qui touche aussi Brest, est arrivée à point nommé. Le nombre d'emplois sur le bassin brestois est plus important qu'il y a cinq ans, l'activité plus forte, surtout grâce aux services.

Brest, qui n'a, en dehors de l'arsenal, qu'un tissu industriel limité, paiera-t-elle avec retard la réduction de son poumon industriel ? Thomson-Thales et Alcatel emploient certes 1 600 et 900 salariés, mais les centres de décision sont ailleurs. Seul le groupe métallurgique brestois Meunier (1 800 emplois) est solidement ancré. Mais pendant la période de crise, pourtant propice à l'émula-

tion, les volontés politique et industrielle n'ont pas coïncidé. 1 500 scientifiques et chercheurs tournés vers la mer, son arrière-pays agroalimentaire et ses dix rotations aériennes quotidiennes avec Paris.

Dans le domaine de l'aménagement urbain, Brest doit relever un grand défi : une partie des rives de la rivière Penfeld, aujourd'hui zone militaire, va lui revenir progressivement. Les ouvriers de l'arsenal s'y sont résolus avec peine. Le sujet fâche encore, mais est entré dans le débat public. « Vouloir à tout prix conserver des espaces de friche industrielle serait faire preuve d'irresponsabilité », expliquait le 20 février à la salle MacOrlan le secrétaire général de la CFDT arsenal, Alain Kerdevez,



BREST
Population totale
149 649 hab.
(Communauté urbaine
221 600 hab.)

Evol. démographique +1 678
(1990-1999)

Population étrangère 2 997
— Europe 1 213
— Hors Europe 1 784

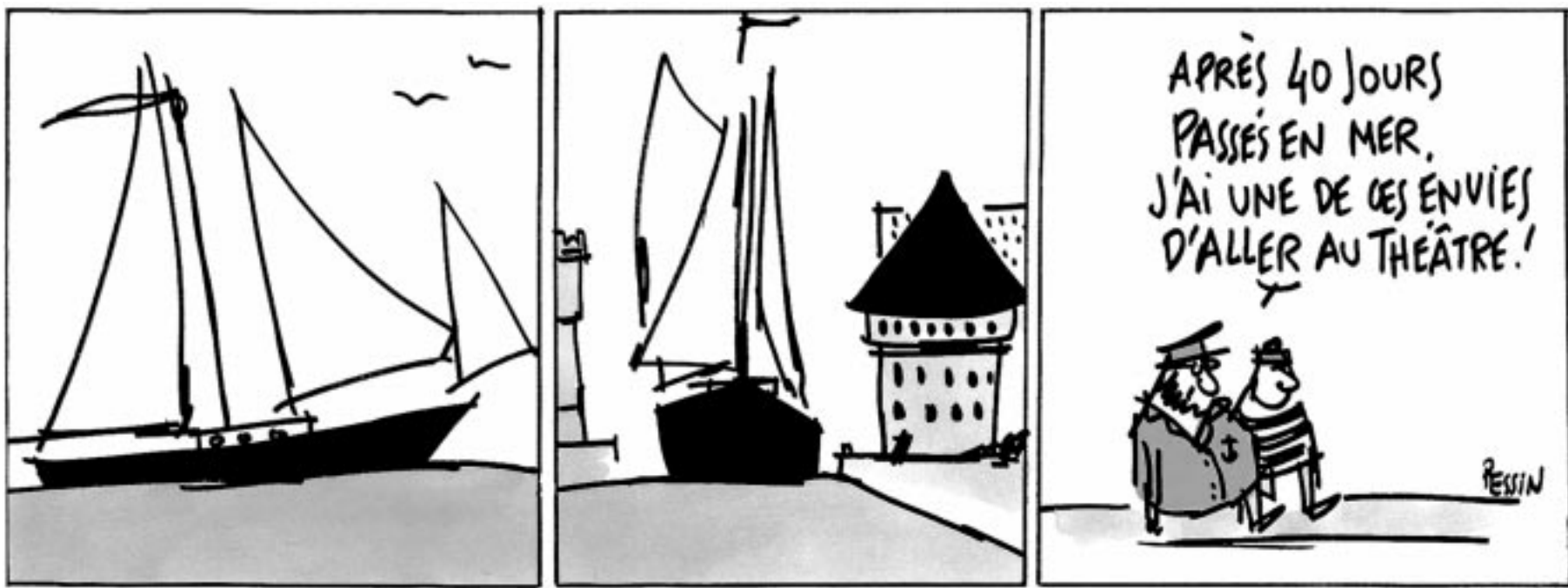
Parc de logement social 18,49 %

Taux de chômage 9,9 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation 15,42 %
• Taxe professionnelle 12,68 %

Revenu moyen/hab./an 41 559 F
(d'après les revenus imposables
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



Suprématie de la gauche et manque de suspense

BREST

de notre correspondante régionale

En novembre 1997, le congrès socialiste de Brest a bien failli se tenir... à Paris. C'est que le port du ponant connaît alors un de ses sous-bresauts habituels, depuis que les effectifs de la marine nationale et de l'arsenal n'en finissent plus de fondre. En guise d'étrange coutume locale, les travailleurs sous-traitants de l'industrie de l'armement viennent de saccager le bureau du maire, Pierre Maille. Ce dernier, ainsi que le secrétaire fédéral du PS, François Cuillandre, se chargent de sauver la situation. Le premier se fait fort de calmer les Brestoises, le second de convaincre Paris. Au final, les congressistes de Brest ont été surpris de découvrir un maire si populaire et si peu médiatique à la fois.

Aujourd'hui, Pierre Maille occupe la deuxième place sur la liste de François Cuillandre, qui brigue sa succession à l'hôtel de ville. Mais, assure le nouveau candidat PS, il ne faut y voir que la marque d'un soutien : à la différence d'une mode en vogue chez les socialistes bretons, le futur ancien maire n'a pas l'intention de garder les rênes de la vie locale en

conservant la présidence de la Communauté urbaine de Brest. Cela ne correspondrait pas à ses principes. D'ailleurs, Pierre Maille visite actuellement chaque canton du Finistère — même ceux qui ne sont pas en jeu cette année — afin de consolider sa position à la tête du conseil général, gagnée de justesse en 1998.

« Sa marque personnelle, c'est le sérieux, pas le tape-à-l'œil », dit de lui Alain Masson, adjoint chargé des finances et directeur de la campagne municipale, tout en assurant qu'il ne faut pas s'attendre à une « révolution ». De fait, les mêmes composantes qu'en 1995 ont rejoint le PS : le fidèle PC, les Verts, les Radicaux de gauche, Frankiz Breizh — deux tranquilles autonomistes —, et puis les anciens communistes de l'Autre gauche. Le militant rénovateur qui la dirigeait a cédé la place à l'ancien responsable charismatique du syndicat CGT des métaux, qui a été de tous les combats autour de l'arsenal, Patrick Appéré.

Manifestement, il n'y aura pas de véritable changement de style non plus. Pour le moment, la photo du député Cuillandre — il doit abandonner son mandat de conseil régional

s'il est élu — couvre néanmoins les murs de la ville. Pour cet universitaire de quarante-six ans qui s'agace de se voir qualifier d'« apparatchik » —, il est sans doute urgent de faire connaître son visage aux Brestoises.

Cette apparente suprématie socialiste se traduit cependant par une bataille électorale feutrée à souhait, qui sied plutôt à la droite. Car cette dernière n'a toujours pas réussi à se remettre de son mandat calamiteux en 1983-1989. Comment faire oublier l'image du premier maire de

ce douloureux épisode, Jacques Berthelot (RPR), donnant une conférence de presse dans une décharge d'ordures et démissionnant au bout de deux ans de batailles internes ? Bien que privé de troupes, on le soupçonne d'être encore capable de croc-en-jambe. Le chef de file de l'UDF, Yannick Marzin, avait envisagé de sortir de ce lourd climat en invitant Raymond-François Le Bris, ancien directeur de l'ENA, à venir diriger leur combat. Celui-ci ayant décliné l'offre, c'est bien Yannick Marzin, cin-

quante-trois ans, pharmacien dans le centre-ville, comme son père et son grand-père avant lui, qui sera candidat.

Unique rescapé de la Berezina brestoïse, Yannick Marzin, dernier conseiller général de droite, a prudemment écarté de sa liste nombre de poids lourds. Fatalement, l'arbitrage a suscité des mécontentements au RPF et au MPF, à Génération Ecologie aussi. Cela n'empêche pas cet ancien syndicaliste étudiant de déclarer avec optimisme que « la recomposition de la droite est en train de se faire à la base, avant l'heure ». Et il a beau jeu de laisser courir le bruit selon lequel quelque sondage secret créditerait Brest à gauche, autrement (BAGA), nom local de Tous ensemble à gauche (qui regroupe aussi bien d'anciens chevènementistes que la LCR), de 9 % d'intentions de vote. Avec le MNR et Lutte ouvrière, cinq listes s'opposent à Brest. Il y règne pourtant comme un léger manque de suspense.

Martine Valo

Demain
PERPIGNAN

Avis à la population

Brest n'échappe pas à la grande cogitation des municipalités françaises sur les transports. Durant la campagne de 1995, se souvient Hubert Casel, tête de liste de BAGA, « nous demandions la gratuité pour les chômeurs. Réflexion faite, c'est compliqué à mettre en place. Exigeons le tarif zéro pour tous les usagers ! ». Le constat a été fait ailleurs, par exemple à Hasselt, en Belgique : c'est possible. BAGA verrait aussi d'un bon œil le retour du tramway dans les rues de la ville. Mais pour une desserte nord-sud, évidemment pas sur l'axe perpendiculaire que défend la liste de la gauche plurielle. Le candidat de droite imagine, lui, une sorte de navette électrique qui longerait la mer et les rives de La Penfeld. Puisque la « reconquête » de cette rivière réquisitionnée par les militaires constitue l'enjeu essentiel de cette campagne, pourquoi ne pas y faire naviguer quelques vieux gréements ? Voilà qui aurait bien autant d'allure que des bateaux-mouches. — (Corresp. rég.)

PROFIL

DEUX INVENTEURS DE DIFFÉRENCE

Voilà vingt ans que ce couple — à la ville mais pas dans la vie — fabrique de la différence. Militants laïques, Claude Morizur et Michèle Bosseur ont été « instits » à la périphérie de Brest, engagés dans l'action post et périscolaire. Le cadre devait déjà être un peu juste : ils lancent en 1981 un festival artisanal, puis introduisent dans la manifestation les arts de la rue alors balbutiants. La rencontre avec la compagnie Oposito, installée en Seine-Saint-Denis, est déterminante. Les deux « instits » inventent Grain de folie, une journée de délire non-stop. On est prié de venir à 4 heures du matin quand ce n'est pas à 4 h 03 : « On aime jouer avec le temps, avec les horaires de marée, des trains ou des sirènes de l'arsenal », explique Claude Morizur.

Le festival, en difficulté financière, trouvera asile à Plougastel, de l'autre côté de la rade, que les deux compères traverseront de nouveau pour jeter la magie des arts de la rue sur Les Jéudis du port : chaque été, ceux-ci font descendre les Brestoises sur les quais. La musique l'a emporté sur les bateliers, mais le couple et leur bande de copains étaient déjà à l'œuvre ailleurs. Dès 1994, ils ont investi un hangar du port, devenu lieu de fabrique de spectacles : Le Fourneau, désormais conventionné par le ministère de la culture au titre des « arts de la rue ». Les fondateurs sont toujours là, tenaces. Et si le lieu, gardé par Yffic, un ancien docker, n'a que quelques années à vivre, ils ont la promesse d'un relogement. « Moi, je suis plutôt l'allumé, Michèle la caissière du Grand Café », plaisante Claude Morizur. Le Fourneau, subventionné certes, fonctionne à l'énergie. Les deux infatigables, qui avouent « s'engueuler parfois », aimeraient bien avoir un lieu pour mieux diffuser des spectacles, mais n'ont pas lu cette proposition dans les programmes électoraux. « Ce n'est pas encore pour ce coup-ci », commentent-ils, un brin rebelles.

V. D.

DÉSERTÉES l'hiver, les plages de l'Adriatique étalent leur ennui sur des kilomètres. Sur un front de mer trop construit, des hôtels des années 1950 et des cabanons de saisonniers semblent attendre les cars de touristes allemands. Difficile, à première vue, d'imaginer Cattolica comme le creuset des tendances transalpines. C'est pourtant en retrait de cette station balnéaire voisine de Rimini, à San Giovanni in Marignano, que se déploie le siège de 26 000 m² d'Aeffe. Créé par la styliste Alberta Ferretti, le groupe textile – l'un des plus importants de l'Emilie-Romagne avec Max Mara et La Perla – produit et distribue ses collections (Alberta Ferretti et Philosophy) mais aussi celles de Moschino, de Rifat Ozbek, Narciso Rodriguez, et le prêt-à-porter de Jean-Paul Gaultier.

En 2000, 1,2 million de pièces sont sorties des usines d'Aeffe, qui emploie 1 000 personnes et génère 3 000 emplois indirects dans d'autres ateliers. Loin du battage médiatique qui entoure les designers, devenus les super-stars capricieuses d'une mode-spectacle, Alberta Ferretti affiche, à cinquante ans, la réussite tranquille d'une femme d'affaires de province. « *Au-delà d'une idée, un vêtement c'est un produit dont il faut respecter la qualité et les délais de livraison* », affirme avec pragmatisme celle qui présentera son quarantième défilé dimanche 4 mars, à Milan, et s'apprête à lancer une ligne de lingerie à l'automne.

Quand, de Paris à New York, la mode – déstabilisée par des transferts de créateurs payés comme des footballeurs – fait triompher les silhouettes rigides, chez elle pas de prothèses, d'escarpins trop pointus ni d'attirail pseudo-fétichiste. Les étoffes effleurent la peau comme un souffle et dessinent le corps sans contrainte. Robe de tanagra en mousseline nuage, cafetan long safran ou manteau en soie sauvage encre révèlent une sensualité fragile, en accord avec l'esthétique éthérée du photographe Paulo Roversi à qui elle confie régulièrement ses catalogues. Si beaucoup l'enferment dans la case du romantisme contemporain, son style puise dans des graphismes savants, d'une jupe bulle taillée dans le biais à une robe vaporeuse structurée par des jeux de lignes.

« *Je préfère au pantalon la jupe ou la robe, intimement liées à la féminité, à la légèreté* », avoue cette petite femme blonde qui roule en Jaguar décapotable et s'habille souvent pendant la journée d'un sweater et d'un pantalon noir, « *pour avoir le regard plus libre à l'usine et dans mon studio* ». Les broderies de perles et de sequins réalisées en Inde, qui ont contribué à son succès auprès des « bo-bos » new-yorkais, de la reine Rania de Jordanie ou d'actrices comme Uma Thurman et Julia Roberts, se limitent cette saison à quelques gouttes de cristal sur une manche. Ses bleus lavés par la pluie, ses roses pétales et ses oranges flamboyants semblent inspirés par sa région natale. Si elle se rend deux fois par semaine à Milan et régulièrement à Paris, Londres et New York, elle reste accrochée à son cocon et trouve son équilibre entre sa maison cachée au fond d'un parc sur les hauteurs de la ville et sa villa d'été en front de mer, l'une des rares bâtisses de la fin du XIX^e encore debout et dont les initiales « F.A. » inscrites sur le portail, lui ont fait dire dès l'enfance qu'elle serait la sienne.

« *Tout, autour de moi, me donne une énergie positive. Je n'habille pas une femme hystérique, névrotique, mais une femme lumineuse, légère* », insiste la créatrice qui chaque jour avale son café matinal avec son fils cadet, prend le temps, l'été, de nager à l'heure du déjeuner, et avoue des plaisirs simples comme « *la lecture, la voile et la décoration d'intérieur* ». « *Une robe doit avoir une âme, quelque chose d'unique*, explique Alberta Ferretti. *Plusieurs de mes modèles sont finis à la main. L'identité d'un vêtement ne passe pas par la perfection absolue.* »

Peu connue en France – 8 enseignes, dont Colette à Paris, diffusent les modèles Alberta Ferretti et 26 ceux de Philosophy –, elle pense ouvrir une ou deux boutiques à son nom dans la capitale d'ici à 2002. Après Sloane Street à Londres et Soho à New York, la créatrice, présente dans plus de 1 000 points de vente dans le monde – dont 17 boutiques en propre –, s'est installée dernièrement dans le quartier d'Aoyama à Tokyo.

L'histoire de ce groupe original

Ci-contre, Alberta Ferretti dans sa résidence principale de Cattolica. Ci-dessous, deux modèles en soie et mousseline de sa collection printemps-été 2001.

Loin du battage médiatique, Alberta Ferretti a créé avec son frère à Cattolica, sur la côte adriatique, un petit empire florissant où le goût règne en maître. Plus d'un million de vêtements et d'accessoires sont vendus dans le monde sous sa griffe et celles de créateurs comme Narciso Rodriguez ou Jean-Paul Gaultier



FRANCESCA LOTTI

2 MODE À L'ITALIENNE

L'ascension tranquille d'Alberta Ferretti

qui, cumulant la création de ses propres marques avec la production et la distribution d'autres griffes, travaille aujourd'hui au total avec 2 500 points de vente dans le monde, a démarré en 1968 dans une boutique de Cattolica, The Jolly Shop. A dix-huit ans, Alberta ouvre ce magasin, qui distribue Armani, Krizia et les premières collections de Gianni Versace pour Genny. Inspirée par sa mère, couturière à Cattolica, qui la

laissait s'amuser sur les chutes de tissu dans son atelier, elle présente, au milieu des autres griffes, ses propres créations. « *Un jour, un agent commercial m'a demandé qui faisait ces vêtements, car je n'avais pas écrit mon nom dessus. Il m'a proposé de les distribuer* », se souvient Alberta, qui, après avoir mis au monde son premier enfant, Simone – administrateur délégué d'Aeffe depuis 2000 – et ouvert une deuxième boutique, déci-

de de se consacrer entièrement à sa propre ligne.

En 1974, l'année de naissance de son deuxième fils, Giacomo – qui a préféré l'aquaculture à la couture –, elle crée sa première collection griffée Alberta Ferretti. Son jeune frère Massimo, alors âgé de dix-huit ans, prend le relais pour gérer les boutiques, puis, en 1980, le tandem pose les bases d'Aeffe, entouré à l'époque de 50 employés. « *Aeffe a démarré avec l'idée de faire une organisation parfaite pour la marque Alberta Ferretti, de la production à la distribution. Après, on a eu envie de faire partager nos méthodes à d'autres créateurs* », explique le PDG d'Aeffe (Alberta a le titre de vice-présidente), aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans et père de deux enfants de quatorze et dix-sept ans. « *Nous fabriquons tout, de la veste classique jusqu'à la robe du soir en passant par la maille ou le cuir.* »

APRÈS quelques années de partenariat avec le styliste Enrico Coveri, ils décident de produire Moschino en 1984, dont les campagnes pleines d'humour et de provocation ont fait une griffe phare de la mode italienne. La même année, Alberta lance sa deuxième ligne, Philosophy, destinée à une clientèle plus jeune et moins fortunée. En 1988, Aeffe signe un accord avec le créateur turc installé à Londres, Rifat Ozbek. « *J'ai pensé que c'était un produit très différent mais complémentaire avec Alberta et Moschino* », explique Massimo. Six ans plus tard, il est contacté par Jean-Paul Gaultier pour fabriquer son prêt-à-porter homme et femme. « *Jean-Paul connaissait déjà la région. Il faisait fabriquer sa maille chez Fuzzi, près de Rimini.*

J'étais très honoré qu'il ait pensé à nous, se souvient Massimo, pour qui, au-delà de la mode, c'est une rencontre passionnante. »

Aujourd'hui, le couturier parisien se rend deux fois par mois sur le site de Cattolica, où sont réalisés tous les prototypes programmés par ordinateur, ainsi que le contrôle qualité des tissus et des produits finis avant l'expédition. « *Quand nous choisissons un styliste, nous lui donnons les moyens de s'exprimer. Chacun a son équipe de travail qui le suit, de la recherche des tissus jusqu'à la production des échantillons* », certifie ce self-made-man qui a développé une école de formation destinée aux techni-

ciens, machinistes et prototypistes, « *pour choisir les meilleurs* ». Le dernier styliste à avoir rejoint l'écurie Aeffe est Narciso Rodriguez, dont le groupe détient 50 % du capital. « *Son style concentre le goût du luxe et l'esprit sportswear américain. De par ses origines latines, il y a dans ses collections une sensualité et une douceur rares chez les stylistes américains* », s'enthousiasme Massimo au sujet du créateur né dans le New Jersey, qui a déserté les podiums de Milan pour présenter sa collection hiver 2001-2002 à New York. Après le rachat de Moschino, en 1999, le groupe vient d'acquérir le fabricant de souliers Pollini, installé à Rimini,

pour s'introduire sur le marché de l'accessoire et relancer la marque endormie, forte de 16 boutiques en Italie. « *C'est une étape fondamentale après l'acquisition de Moschino qui permet à Aeffe une croissance importante et une présence très conséquente sur le marché des accessoires. Aeffe va être un acteur global sur le marché du luxe* », déclare Massimo Ferretti en juin 2000, envisageant à terme une entrée en Bourse.

« *Nous adoptons une vraie stratégie de diversification. Chaque territoire est identifiable pour que les marques ne rentrent pas en concurrence* », explique le PDG d'Aeffe qui doit refuser les sollicitations de nombreux créateurs, intéressés par leurs méthodes de production. Pendant les périodes de grosses livraisons (février et septembre), 30 000 pièces peuvent être expédiées chaque jour vers les boutiques, et le groupe se félicite de l'efficacité de son système de livraison automatisé.

S'IL donne régulièrement aux stylistes « *les réactions du marché* », estimant que « *le talent n'est pas suffisant* », Massimo Ferretti avoue son grand respect pour « *le regard visionnaire du créateur* ». Sa stratégie semble être la bonne au regard des commandes enregistrées pour le printemps-été (+31 %). Le chiffre d'affaires du groupe – qui travaille avec 7 usines et 120 ateliers – devrait atteindre 1,52 milliard de francs en 2001, contre 1,05 milliard en 2000.

Loin du portrait du businessman glacé, ce chef d'entreprise en costume et col roulé noir, qui affiche le même œil pétillant que sa sœur, est aussi amateur d'art contemporain, avec une prédilection pour la Transavant-garde italienne et l'Arte Povera. Collectionneur depuis quinze ans comme Alberta, l'homme qui passe une journée par semaine à Milan et trois mois par an à l'étranger n'hésite pas à montrer le catalogue de ses acquisitions avec des œuvres de Mario Merz, de Tapes ou un dessin de Picabia. Sur les murs de son bureau : un tableau de Boetti, représentant le monde, deux Julian Schnabel et des derviches tourneurs peints par Mondino. Dans les couloirs, un Peter Alley, un Ross Bleckner et une statue de Messina... Au total, une vingtaine d'œuvres sont dispersées dans les locaux high-tech de Cattolica, où évoluent des jeunes gens (la moyenne d'âge du personnel à 80 % féminin est de vingt-huit ans).

Ce goût familial pour l'art et l'architecture se retrouve dans le choix des bâtiments d'Aeffe, du siège de Milan – le Palazzo Donizetti dessiné dans les années 1920 par Pietro Portaluppi – au showroom de New York, sur la 56^e rue, conçu en 1902 par l'architecte C.P.H. Gilbert pour le banquier Henry Seligman. Alberta a d'ailleurs confié sa boutique de Soho à l'architecte David Ling. Elevée au rang de *Cavaliere del Lavoro* en 1998, elle s'est attachée à la rénovation du village médiéval de Montegradolfo, au croisement des Marches et de la Romagne, pendant plus de dix ans. Un investissement qui a abouti à la réhabilitation du site en 1994 – avec, en prime, l'ouverture d'un hôtel 4 étoiles – et lui a valu de recevoir une décoration de l'université de Bologne en 2000.

Massimo, lui, a financé et supervisé la création d'un hôtel à Cattolica ouvert en juin 2000 – The Carducci 76 – qui ressemble plus aux réalisations dépouillées de la décoratrice Anouscka Hempel à Londres qu'aux hôtels familiaux des bords de plage. « *Cattolica avait besoin d'un hôtel plus international* », explique Massi-

« Tout, autour de moi, me donne une énergie positive. Je n'habille pas une femme hystérique, névrotique mais une femme lumineuse, légère »



D.R.

Anne-Laure Quilleriet

Prochain article
ARMANI

La dette russe : discours, réalités, options

par Jacques Sapir

LA dette extérieure de la Russie a donné lieu à de nombreux discours. Discordances et contradictions s'y sont multipliées. D'une semaine à l'autre, suivant les interlocuteurs, la Russie ne peut pas payer, puis le peut à nouveau. Même les dernières décisions du gouvernement russe de régler la totalité de ce qui est dû pour 2001 pourraient n'être qu'un nouveau discours. Certes, un collectif budgétaire est en préparation ; mais son adoption par la Douma reste douteuse. Au-delà de problèmes de communication, mais aussi de cohérence au sein de l'équipe gouvernementale russe, cette cacophonie renvoie à des problèmes réels qu'il serait dangereux et irresponsable de ne pas aborder.

Le premier concerne le pic de paiements que la Russie va affronter, jusqu'en 2005. Ce problème est connu, et nul ne nie qu'il soit néfaste au redémarrage de l'économie russe.

Le deuxième problème tient de la solvabilité apparente de la Russie. L'excédent commercial pour 2000 a atteint 67 milliards de dollars. Devant de tels chiffres, personne ne doute que la Russie puisse payer. Seulement, cette analyse néglige le problème de l'investissement, public et privé. L'enracinement de la croissance dépend de l'investissement, et le taux de ce dernier, en pourcentage du PIB, reste très faible - trop faible - en Russie. En dépit d'une reprise remarquable des investissements privés en 2000, il ne devrait pas excéder les 15 % du PIB. Les taux qui ont permis la reconstruction de l'Europe occidentale et en particulier de la France ou la croissance rapide de pays comme la Corée, le Japon et Taiwan se situaient entre 20% et 25% du PIB. Il aura donc manqué entre 15 et 25 milliards de dollars d'investissements en 2000.

Surgit alors le troisième problème, celui de la faiblesse des dépenses publiques en Russie. Pour 1999, elles représentaient 28 % du PIB, dont 14 % au seul titre du budget fédéral. Pour les dix premiers mois de 2000, ces dépenses publi-

ques atteignent juste l'équivalent de 48 milliards de dollars au total, dont 25 milliards pour le budget fédéral. Pour assurer le simple renouvellement des grandes infrastructures publiques, nécessairement pour la croissance économique que pour la cohésion sociale du pays, il faudrait compter au moins 10 milliards de dollars supplémentaires pour l'an passé, et bien plus dans l'avenir.

Voici quelles sont les réalités derrière les discours. D'un point de vue comptable, assurément la Russie peut payer ses dettes. Du point

Le gouvernement russe qui sacrifierait la croissance, après de longues années de dépression et de misère pour la population, pour satisfaire ses créanciers internationaux perdrait sa légitimité et par là son autorité

de vue de son développement économique et social, c'est une impossibilité. Bien sûr, on rétorquera que, si le pays diminuait l'évasion des capitaux, estimée à 23 milliards de dollars pour 2000, on pourrait sans doute combiner paiement des dettes et développement.

Cette somme, pour énorme qu'elle soit, ne va représenter que 34 % de l'excédent commercial ; on avait atteint les 85 % en 1998, et dépassé même les 100 % auparavant. L'action du gouvernement russe a donc eu une certaine efficacité dans ce domaine. Qu'il puisse faire mieux est probable. Encore faudrait-il qu'il reçoive sur ce point le soutien de ses partenaires occidentaux. N'évoquons même pas ici la position du FMI. Il est tout à fait évident que le contrôle exercé par les autorités occidentales sur un certain nombre de places *offshore*, voire même sur des pays européens dont la législation financière est des plus laxistes, est aujourd'hui marginal.

Quant aux réactions dans la

presse occidentale devant les mesures radicales qui s'imposeraient pour que la fuite des capitaux se tarienne complètement, on peut facilement les imaginer. Primakov fut accusé de vouloir revenir au stalinisme pour bien moins que cela. Ajoutons que la dette est faiblement légitime en Russie. Celle qui fut contractée entre 1986 et 1991 est perçue comme la contrepartie du retrait des troupes soviétiques. Celle postérieure à 1992 est perçue comme le résultat de compromissions diverses entre les gouvernements russes de cette période

de et des Occidentaux plus enclins à soutenir une équipe au pouvoir de des principes ou une politique réaliste de développement. Dans les deux cas, on conçoit que les exigences quant aux remboursements suscitent en Russie de légitimes interrogations quant aux fins recherchées par les Occidentaux.

Les options disponibles sont limitées. Le gouvernement russe qui sacrifierait la croissance, après de longues années de dépression et de misère pour la population, pour satisfaire ses créanciers internationaux, perdrait sa légitimité et par là son autorité. Il se suiciderait politiquement ou devrait exercer sur son propre peuple la plus extrême des dictatures. Est-ce vraiment cela que nous voulons comme conclusion à la transition ?

Une autre possibilité pour la Russie réside dans le défaut. Faute de trouver une solution en commun avec ses créanciers, le gouvernement russe peut tenter de mobiliser la totalité de la rente d'exportation pour financer les nécessaires investissements. D'un strict point

de vue comptable, une telle option est possible. Elle impliquerait cependant une organisation économique contraignante, tout en provoquant une profonde dégradation des relations avec les partenaires européens. Vus de Moscou, ces inconvénients, certes réels, sont moins graves que la stagnation économique. De plus, une rupture avec l'Occident aurait une assise populaire dont le paiement des dettes au détriment de la croissance est totalement dépourvu.

Pour les Européens, une telle politique serait désastreuse, et pas seulement parce qu'ils sont les premiers créanciers de la Russie. Qui peut croire au développement harmonieux de l'intégration européenne si le continent est, de nouveau, traversé par un conflit Est-Ouest ? Pousser la Russie au défaut, c'est condamner l'Europe à devoir se rendre aux intérêts américains. Encore une fois, est-ce cela que nous voulons ?

Il ne reste donc que la solution négociée, combinant un abandon de certaines créances, un rééchelonnement et un processus de conversion de certaines autres créances. Plutôt que d'accepter une telle solution comme un moindre mal, il est possible d'en faire un instrument d'organisation économique associant les économies de l'Atlantique non à l'Oural, mais jusqu'au Pacifique. Une telle solution implique que le gouvernement russe, en échange, s'engage sur une stratégie économique garantissant la croissance. L'émergence d'un nouveau programme économique patronné par le Conseil d'Etat et rompan avec le dogmatisme libéral montre qu'une telle stratégie est en gestation.

C'est maintenant qu'il faut agir, en ne répétant pas les erreurs idéologiques commises entre 1992 et 1998. Il faut éviter que la question de la dette russe ne devienne au XXI^e siècle ce que fut la question des réparations allemandes dans l'entre-deux-guerres.

Jacques Sapir est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Les œillères du nom commun

par Gilles Moreau

DANS son point de vue « L'enfant : un bien commun, un nom commun » (*Le Monde* du 21 février), François de Singly nous offre une démonstration *a priori* séduisante : un enfant reconnu par son père et sa mère devrait impérativement porter le nom de ses deux parents. Construite en référence à l'histoire, auréolée de la bonne cause de l'égalité des sexes et d'un modernisme bon teint, cette démonstration semble fort logique et apparaît à la première lecture comme évidente. Elle souffre pourtant de deux défauts majeurs : elle occulte le moyen terme et se révèle à l'analyse relativement conservatrice.

La démonstration de l'auteur omet, en un silence remarquable, l'inévitable renoncement (renoncement ?) que l'enfant devenu grand devra faire, face à son double nom. Sauf à admettre que l'état civil consente à enregistrer un nom quadruple à la génération suivante, puis octuple ensuite, et ainsi de suite à l'instar d'un algorithme, force est de constater qu'à un moment ou un autre le nom du père ou le nom de la mère disparaîtra de la dénomination de l'enfant devenu à son tour père ou mère.

Que l'effacement du nom du père ou de la mère soit décidé par les parents ou par l'enfant devenu majeur ne résout donc en rien le problème initial : l'un ou l'autre des deux noms disparaîtra un jour. Et on se doute déjà de ce qu'il en sera : en Grande-Bretagne où la possibilité de choix du nom de famille du père ou de la mère existe depuis le XIX^e siècle, dans l'immense majorité des cas le premier l'emporte. *Exit* donc l'égalité des sexes... La proposition de François de Singly offrira au mieux un sursis à la filiation féminine avec la survivance du nom conjoint pendant un certain temps.

Tant que le nom de famille demeurera le vecteur symbolique de la fonction de transmission des héritages multiples (patrimoniaux, culturels et sociaux) que la famille est, dans nos sociétés, en charge d'assumer, et donc tant que ces fonctions subsisteront, la transmission patrilinéaire du nom de famille demeurera récurrente. En ce sens, François de Singly ne donne pas seulement une mauvaise réponse, il répond à une mauvaise question, et sa proposition *a priori* parée des vertus de la modernité se révèle in fine profondément conservatrice :

il ne s'autorise pas à remettre en question la fonction lignagère du nom (et) de (la) famille, lorsqu'il affirme que l'enfant « doit faire savoir ses origines ». En quoi cette règle serait-elle impérative, immuable et indispensable ?

Plutôt donc que de restreindre le choix des parents, je suggère de l'élargir, mais à un niveau autre que l'actuel projet de loi. Puisque la question de départ est mauvaise, autant ouvrir toutes les voies possibles pour le choix du nom de famille. Rien n'interdit, par exemple, d'offrir aux maris la possibilité de prendre le nom de leur femme : ce serait alors proposer un autre chemin aux adeptes du « *communisme familial* ».

Pourquoi ne pas laisser aussi la liberté aux parents d'adopter, pour la transmission du nom de famille, une filiation bilinéaire qui permet-

Plutôt que de restreindre le choix des parents, je suggère de l'élargir

trait aux mères de transmettre leur nom de famille à leurs filles, et aux pères le leur à leurs fils, à l'instar de pratiques qui existent parfois pour le choix du prénom d'un enfant à naître ?

Plus radicalement et plus efficacement enfin, sans doute conviendrait-il d'autoriser les parents à inventer un nouveau nom pour leur progéniture, soit par des jeux d'anagrammes à partir des noms parentaux initiaux, soit par la création de mots-valises à la Lewis Carroll, soit par toute autre proposition, à l'image de la liberté accordée désormais dans le choix des prénoms par les autorités de l'état civil.

Farfelu ? Sur le fond, pas tant que ça. Dès lors que le nom de famille, même commun, ne permet pas de résoudre totalement l'inévitable domination (à court ou à moyen terme) du nom du père sur celui de la mère, mieux vaut encore déconnecter au maximum le choix du nom de ses origines.

Gilles Moreau est maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes.

Kurdes : une épreuve de vérité pour la France

par Virginie Guiraudon

HUIT CENT VINGT-CINQ Kurdes de Turquie et d'Irak débarquent sur les côtes et le gouvernement décide d'examiner leurs demandes d'asile - ce qui soulève un tollé chez ses partenaires allemand, autrichien... et français. C'était l'arrivée du navire *Ararat* au sud de l'Italie, le 29 décembre 1997. L'Union européenne avait à l'époque proposé - sans succès - une aide financière à la Turquie pour qu'elle examine elle-même les demandes d'asile et crée des centres de rétention. Le mois dernier, c'est la France qui voit s'échouer quelque 900 Kurdes sur ses côtes. Certains de nos voisins pensent ainsi que l'échouage de l'*East Sea* n'aura pas été vain s'il a montré à la France qu'elle aussi aurait un jour intérêt à accepter le principe de *burden-sharing*, c'est-à-dire de solidarité en cas d'arrivée massive de demandeurs d'asile.

Dans les discours politiques et les médias, deux types d'acteurs sont désignés comme responsables de l'arrivée des Kurdes : des Etats, l'Irak et la Turquie qui ont respectivement provoqué leur départ et facilité leur transit, et des passeurs, associés rapidement aux mafias internationales empruntant les chemins du trafic de drogue, qui les ont recrutés, rançonnés puis abandonnés. Pour empêcher de nouveaux *East Sea*, il semble diplomatiquement peu probable que notre gouvernement demande de réels comptes à la Turquie, déjà irritée par la condamnation du génocide arménien, ou à l'Irak que notre pays soutient contre l'attitude des Américains.

Par contre, des voix s'élèvent pour soutenir les propositions de la présidence française de l'UE de l'automne 2000 sur le renforcement des lois contre les transporteurs et le trafic d'êtres humains,

et demander une « *réponse européenne* ». Sans doute par crainte d'être taxées de « *laxisme* » en matière d'immigration à la veille d'échéances électorales, de nombreuses personnalités de la majorité ont mis l'accent sur les passeurs et demandé la fermeté alors que l'opposition a plutôt blâmé les Etats d'origine. Depuis 1999, alors que de nombreux Kurdes arrivent au port de Calais ou au camp de Sangatte pour tenter d'atteindre l'Angleterre, la pratique des autorités françaises n'est d'ailleurs ni fer-

A quelle « réponse européenne » peut-on s'attendre ? Si l'on en juge par la convention de Dublin, la prudence est de mise

me ni accueillante : on attend plutôt qu'ils disparaissent « dans la nature » outre-Manche.

Sans nier la situation des Kurdes en Irak et en Turquie ou la professionnalisation des réseaux de passeurs, on peut se demander si d'autres facteurs influent sur la demande à laquelle les passeurs répondent afin de juger si les solutions préconisées procèdent d'une analyse globale du problème et sont ainsi vouées à l'efficacité.

Premier constat en forme de lapalissade : ce sont les politiques actuelles de contrôle migratoire qui ont, par effet pervers quoique prévisible, donné du travail aux passeurs, fait augmenter les prix et les dangers de la migration vers

l'Ouest. La politique de contrôle à distance des Etats européens avec le système des visas, la coopération avec les Etats d'origine et de transit, les sanctions contre les transporteurs, qui visaient en particulier les demandeurs d'asile arrivant par voie aérienne, ont forcé les demandeurs d'asile à avoir recours à des passeurs empruntant des voies terrestres ou maritimes. Aux Etats-Unis, c'est le renforcement du contrôle aux frontières à l'aide des technologies recyclées de la guerre froide qui a fait flamber les prix exigés par les « *coyotes* ».

Deuxième constat : pour comprendre le fonctionnement actuel du « *business* » de la migration, il faut prendre en compte en amont le rôle des recruteurs et des usagers qui prêtent l'argent du passage à des taux d'intérêt exorbitants, qui connaissent les candidats à l'émigration. Dans certaines régions d'émigration en Chine ou en Amérique centrale, ces « *métiers* » existent depuis le XIX^e siècle et ces intermédiaires ont depuis su exploiter les brèches des douloureuses restructurations économiques et des répressions politiques qui ont secoué ces régions pour trouver des clients.

Les propositions de la France pour lutter contre les entrées clandestines visent essentiellement à renforcer les dispositifs existants, alors que ces mesures contribuent à criminaliser le processus migratoire lui-même. Plus avant, elles ne peuvent agir sur les causes de la migration et sous-estiment le coût que les migrants sont prêts à payer, quitte à emprunter aux usagers locaux. Mais, surtout, ces propositions n'apportent aucune assurance que les demandeurs d'asile, dont la demande n'est pas « *manifestement infondée* », seront ceux qui pourront migrer sans danger illégalement grâce à leurs moyens financiers ou légale-

ment grâce au soutien de leurs communautés dans les sociétés d'accueil.

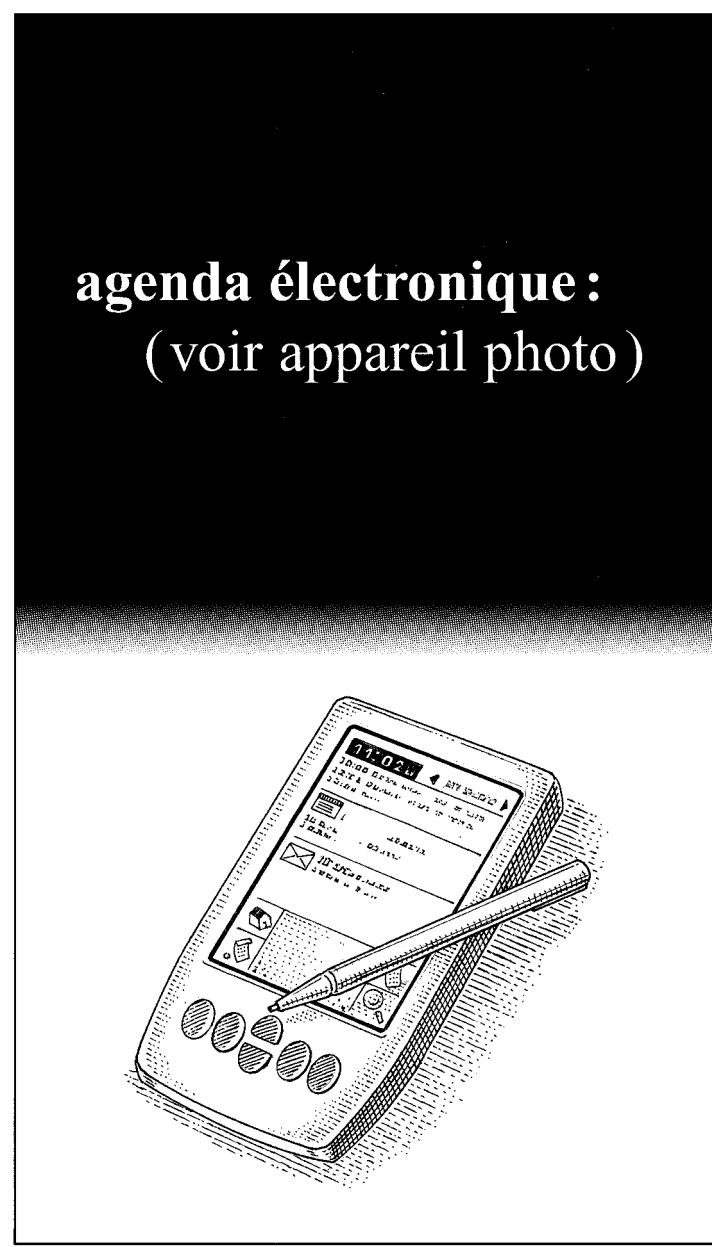
Il faudrait aussi, par honnêteté, admettre que les promesses du « *codéveloppement* » mises en avant par la France au niveau européen pour faire baisser la pression migratoire seront difficiles à tenir dans certaines régions de provenance qui ne sont pas forcément suffisamment ouvertes politiquement pour ce type d'expérience. En outre, comme dans le cas des fermiers et des cadres de l'*East Sea*, les raisons du départ des populations ne sont pas toujours économiques.

Hier donneuse de leçons quand les Kurdes arrivaient sur les côtes italiennes, la France doit maintenant faire face à la colère de Jack Straw qui ne veut pas les retrouver en Angleterre, alors que s'y est ouvert le procès du camionneur qui a transporté les 58 Chinois morts à Douvres, ou « *recupérer* » ceux qui ont été arrêtés en Allemagne en application de la convention de Dublin.

Cette dernière permet de renvoyer des demandeurs d'asile vers le pays signataire qui, le premier, les a reçus : dans le cas des Kurdes de l'*East Sea*, la France. A quelle « *réponse européenne* » peut-on s'attendre ? Si l'on en juge par ladite convention, entrée en force seulement sept ans après sa signature, la prudence est de mise. Outre qu'il pose une kyrielle de difficultés juridiques et fonctionne mal (il y a peu de demandes de transfert et seulement 55 % aboutissent), cet accord de coopération consacre le « *chacun pour soi* » : les demandeurs d'asile sont d'abord passés chez vous, alors gardez-les.

Virginie Guiraudon est chargée de recherches au CNRS (Centre de recherches administratives, politiques et sociales de l'université Lille-II).

agenda électronique :
(voir appareil photo)



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Au nom de l'islam...

DEPUIS trop longtemps, les talibans martyrisent la population de l'Afghanistan. Ce groupe de mollahs obscurantistes, d'origine pachtoune, formés et soutenus par le Pakistan, a tout particulièrement ciblé les femmes. Être afghane sous le régime de ces intégristes islamistes, c'est être ramenée à l'esclavage le plus abject : condamnée à l'analphabétisme, à l'absence de soins médicaux, ou presque, à la soumission conjugale totale, au voile depuis le plus jeune âge ; c'est être menacée de lapidation, interdite de tout travail hors de la maison ou des champs ; c'est vivre à la merci de la violence institutionnalisée des hommes.

Milices des talibans, les « étudiants en religion » ont été formés dans les écoles religieuses du Pakistan. Ils sont armés - artillerie lourde et chars - par l'armée pakistanaise. Ils sont placés sous la coupe des services secrets d'Islamabad. Grâce à cet appui, ces milices contrôlent à peu près tout le pays depuis deux ou trois ans. Leur domination a mis un terme à la guerre civile qui ravageait l'Afghanistan depuis douze ans, depuis la fin de l'occupation soviétique qui, elle-même, avait donné lieu à dix ans de lutte contre l'armée rouge. L'Afghanistan est donc un pays qui, depuis un quart de siècle, a vécu dans la guerre, avec son cortège d'horreurs.

L'Afghanistan des talibans est une suite d'interdits édictés au nom de l'islam : la musique, le cinéma, les cassettes vidéo, la danse, toute autre tenue vestimentaire que celle décrétée par

les mollahs, qui imposent aux hommes le port de la barbe, non taillée, et, cinq fois par jour, la prière à tous. Au nom d'une interdiction des représentations figuratives qu'édicterait l'islam, les « étudiants en religion » ont entrepris de démolir à l'explosif le patrimoine architectural et statuaire bouddhiste du pays. Ce vendredi matin 2 mars - en principe, jour de la prière -, ils attaquaient au char et à la roquette les admirables bouddhas géants de Bamiyan. L'ordre en a été donné par le chef suprême des talibans, Mohammad Omar, dit « le Borgne ». Il importe peu de savoir que le mollah Omar agit ainsi pour contrer une offensive politique sur sa droite. Ce vandalisme perpétré par un régime qui n'est reconnu que par trois pays (le Pakistan, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis) appartient à la vieille folie de ces révolutions qui, voulant créer un « homme nouveau », entendent tuer le passé en commençant par en éradiquer la mémoire. En cela, l'islam intégriste des talibans se rattache à la barbarie des grands totalitarismes modernes - nazi et, dans ses versions stalinienne et maoïste, communiste.

Comment arrêter les talibans sans faire souffrir davantage les Afghans ? La réponse passe sans doute par une pression sur le parrain pakistanais. Mais, tous ces crimes étant perpétrés au nom de l'islam, on aimerait aussi entendre la condamnation sans appel des plus hautes autorités musulmanes. Car, à tort bien sûr, c'est aussi l'image de l'islam qui est en jeu à Kaboul et à Bamiyan.

« East-Sea » : le droit des étrangers malmené

LE GOUVERNEMENT semble s'être sorti en douceur de la crise ouverte par le débarquement, samedi 17 février, de 908 personnes sur une plage du Var, et à assuré leur hébergement d'urgence dans des conditions à peu près satisfaisantes. Les Kurdes sont désormais éparpillés et si, d'ici à la fin de l'année, leur demande d'asile est finalement rejetée, l'émotion risque alors d'être retombée. Reste que la crise paraît avoir été gérée à vue, sur des critères politiques qui n'ont pas toujours semblé être conformes au respect des libertés fondamentales. De surcroît, les contre-pouvoirs naturels de l'Etat, les juges judiciaires et administratifs, ont été étrangement absents du débat : le gouvernement n'a eu, en réalité, qu'à composer avec l'opinion publique.

Il a certes eu du mal à la saisir. Deux jours après l'échouage de l'*East-Sea*, Vincent Peillon, le porte-parole du Parti socialiste, n'avait pas encore mesuré le mouvement de sympathie suscitée par les naufragés et réclamait une hypothétique « réunion internationale » sur le peuple kurde, mais se refusait à se prononcer en faveur de l'asile politique, par crainte de créer « un précédent fâcheux dont personne ne saurait maîtriser les effets, et qui aurait pour conséquence majeure et déplorable d'encourager le trafic des personnes ».

Le lendemain, agacé par les multiples critiques des associations de défense des droits de l'homme, le ministère de l'intérieur envisageait de renvoyer tout le monde en Turquie. Le tribunal de Draguignan reportait, de son côté, toutes ses audiences pour pouvoir statuer sur le maintien en zone d'attente des Kurdes, à la demande de la préfecture du Var.

Dès lundi matin pourtant, Matignon, inquiet de l'impasse juridique, avait eu les premiers doutes sur la procédure (*Le Monde* du 22 février). Le lendemain le ministère de l'intérieur changeait radicalement d'analyse. Officiellement, l'examen individuel de chaque dossier avait permis d'accorder aux Kurdes le statut de demandeur d'asile. En réalité, le gouvernement a compris, un peu avant le sondage publié le 22 février par *le Parisien*, que 78 % des Français étaient favorables à l'accueil des naufragés.

Restait un couple de Palestiniens, dont l'administration a jugé la demande « manifestation infondée » (*Le Monde* du 23 février). Pourquoi deux, pourquoi eux ? Le préfet du Var avait la réponse : « Cela démontre que nous avons, dans toute cette procédure, fait une analyse au cas par cas des situations, comme le ministre [de l'intérieur] l'a rappelé ». Pourquoi, pour être cohérent, ne pas avoir renvoyé les sept Palesti-

niens, tous venus du sud du Liban, dont la trajectoire est comparable ? « Il n'y avait vraiment aucun élément dans le dossier de ce couple, reprend le préfet. Les autres ont peut-être eu plus d'imagination. »

La loi a cependant mis en place des garanties contre l'arbitraire préfectoral et l'ordonnance du 2 novembre 1945, constamment modifiée depuis, définit très rigoureusement la procédure d'accès et d'éloignement des étrangers. Au bout de quatre jours en zone d'attente, un juge délégué par le tribunal le plus proche doit statuer sur le maintien pour huit jours supplémentaires, si l'administration le réclame.

RETENUS SANS DROIT NI TITRE

Or l'ordonnance rendue mercredi 21 février par la vice-présidente du tribunal de Draguignan, justifiant le maintien en zone d'attente des deux Palestiniens refoulés par les « circonstances exceptionnelles » de l'arrivée des naufragés, était si étonnante que la cour d'appel d'Aix-en-Provence a fini par annuler cette décision et par les remettre en liberté, faisant partiellement droit aux moyens soulevés par M^{me} Marie-Noëlle Fréry, du barreau de Lyon, et Jean-Eric Malabre.

La protection des droits des étrangers par la justice administrative n'a pas été plus efficace. M^{me} Malabre avait déposé dès le mardi 20 février au matin un référé liberté devant le tribunal administratif de Nice, au nom de douze Kurdes qui l'avaient mandaté, pour contester l'existence même de la zone d'attente. Le préfet a en effet créé cette zone à Fréjus samedi 17 février, nécessairement après que les premiers Kurdes eurent posé le pied sur le sol français.

Or les zones d'attente sont destinées aux personnes qui n'ont pas encore pénétré sur le territoire. Par ailleurs, elles ne peuvent être créées que sur l'emprise « des gares ferroviaires, ports ou aéroports ». Enfin, l'arrêté préfectoral n'est valide qu'au lendemain de sa publication : pendant la journée de samedi au moins, les Kurdes étaient retenus sans droit ni titre.

L'article L 521-2 du code de justice administrative permet la saisine, dans l'urgence, du tribunal administratif, qui doit statuer dans les quarante-huit heures. Deux jours plus tard, M^{me} Malabre n'avait pas de nouvelles de son référé, d'ailleurs la vice-présidente chargée de ce contentieux était absente jusqu'au lundi 26. Mieux : l'avocat a saisi le tribunal le 20 ; le lendemain, il a joint un mémoire en intervention où les deux Palestiniens déclaraient s'associer à la procédure, puis deux autres mémoires ampliatifs sur l'expulsion.

Le tribunal a considéré que l'affaire des Palestiniens était distincte, et ouvrait un nouveau délai de quarante-huit heures. Qui ne sera lui-même pas respecté : « Le délai de quarante-huit heures est indicatif, assure le président du tribunal de Nice, on s'efforce de le tenir dans les cas d'urgence. Ici, il y a un doute, on n'y voit pas clair, et nous allons attendre la réponse de l'administration. » Etrange référé, qui peut attendre. Et si les Palestiniens étaient expulsés dans l'intervalle ? « On se donne le temps de réfléchir, conclut philosophiquement le président. Evidemment, on risque d'arriver après la bataille. Mais c'est comme ça. » Comme l'indiquait sereinement le ministre de l'intérieur : « A une situation extraordinaire, on a répondu par une procédure ordinaire, en respectant les règles et les délais. »

Franck Johannès

Gens de Moscou par Ahmet Sel



Garrik. A quarante-cinq ans, il est un des précurseurs du mouvement hippy dans l'ex-URSS. Sans autorisation de résidence à Moscou, il a vécu de petits boulots. Actuellement il organise des défilés alternatifs avec sa collection de vêtements des années 1960. (Les photos Gens de Moscou feront l'objet d'une exposition à la FNAC Montparnasse, espace rencontre, du 20 mars au 7 avril, et d'un livre aux éditions Catleya.)

Japon : panne économique et dépérissement politique

Suite de la première page

Du coup, le PLD s'est trouvé dans l'incapacité de faire des choix sans risquer d'entamer ses bastions électoraux des provinces ou de mécontenter les lobbies, pourvoyeurs de voix et surtout de fonds pour ses « caisses noires » qui, accrochés à leurs « fromages », ont continué à se disputer l'argent public (subventions, travaux publics, etc.).

Ce faisant, le PLD s'est aliéné l'électorat flottant et a creusé le fossé entre la classe politique et la société qui s'est traduit par une chute de la participation électorale : c'est par désillusion plus que par conviction que l'électorat des villes vote pour une opposition dans laquelle les partis minoritaires sont très mal représentés. Aujourd'hui, le PLD n'a plus assez de vitalité pour constituer une force d'entraînement mais suffisamment pour briser les rébellions en son sein comme ce fut le cas en novembre lorsque l'un des « espoirs » du camp conservateur, Koichi Kato, fomenta un « putsch » contre le courant dominant qui tourna à la débâcle.

Comme d'autres sociétés modernes, le Japon vit un dépérissement du politique : il traverse une phase de « démocratie contemplative »

en raison de la perte de crédibilité de sa classe politique. Ce n'est plus au centre, dans les instances traditionnelles de la démocratie représentative que s'exprime la volonté populaire. Celle-ci est atomisée en une constellation de mouvements locaux et le monde politique traditionnel rejeté dans les limbes d'un espace intermédiaire entre l'Etat et une société qui lui est devenue de plus en plus étrangère. Ces nouvelles pratiques démocratiques, qui traduisent un déplacement de l'initiative politique du centre à la périphérie, bénéficient d'une plus grande autonomie locale mais elles ne peuvent pas cristalliser un projet national. Cette démocratie « citoyenne » est cependant porteuse d'une force réelle : dans les décennies 1960-80, la plupart des luttes et des évolutions en matière de bien-être et d'environnement ont été initiées à la base.

Sous l'effet de la récession, la société a changé plus vite que sa classe politique. Le monde économique n'a pas été de reste : il a gagné dans la crise une plus grande autonomie par rapport à ces centres de commandement occultes (le patronat ou le ministère du commerce et de l'industrie, MITI) dont l'influence avait au demeurant été largement exagérée. A cette autonomie s'ajoute une fragmentation des intérêts des milieux d'affaires qui ne parlent plus d'une seule voix tant les préoccupations divergent entre des secteurs en perte de vitesse, moribonds ou en expansion.

Aussi le Japon est-il aujourd'hui une société beaucoup plus complexe, diversifiée, qu'il y a vingt ans. Il rappelle l'Italie des années 1980 avec un « Palazzo » refermé sur ses intrigues et ses corruptions (le

craxisme n'ayant guère eu de leçon à prendre des démocrates chrétiens en ce domaine) et une société qui vivait, se développait et évoluait indépendamment des effets de manche de ses dirigeants. Il existe au Japon un dynamisme socio-économique intersticiel qui n'est pas sans similitude avec l'économie souterraine italienne. Mais on ne voit pas encore se dessiner le sursaut qui en Italie fit embrayer le dynamisme social sur le politique en portant au pouvoir le centre gauche en 1996.

LES FRUSTRATIONS S'ACCUMULENT

Les Japonais souffrent de la crise. La lecture du courrier des lecteurs des journaux témoigne de la désillusion ou de l'abattement de certains et de la colère d'autres devant l'incurie du pouvoir (les scandales se poursuivent) alors que les petites gens sont confrontés à leur lot de difficultés et que l'écart se creuse entre favorisés et défavorisés. Les frustrations s'accumulent mais la société reste en mouvement, animée au niveau des individus d'une volonté de s'en sortir.

Cet écart entre la société et ses dirigeants ne serait pas autrement alarmant si le Japon n'était confronté à des problèmes qui, en restant en suspens, deviennent de plus en plus pesants et obscurcissent l'horizon : à terme, le vide politique risque d'étouffer le dynamisme social.

Le Japon se transforme mais il vit largement sur son énorme héritage de production de richesse. Pour passer à une vitesse supérieure, il lui faut accélérer les réformes, assainir les finances et restaurer la confiance des marchés. En d'autres termes, s'attaquer à des

bastions d'intérêts politiquement protégés qui entravent les changements. Les « défis » auxquels l'archipel est confronté sont aussi d'un autre ordre. Le Japon est une grande puissance isolée. Arrimée certes aux Etats-Unis pour la sécurité, il n'appartient pas à une organisation régionale, inexistant dans cette partie du monde. Or la situation en Asie orientale est loin d'être stabilisée (les ambitions régionales chinoises, l'inconnue nord-coréenne comportent des risques potentiels) et peut, un jour, devenir hostile.

Enfin, face aux pressions d'une mondialisation à l'américaine, le Japon ne fait guère entendre sa voix pour faire valoir des principes ou valeurs hérités de son histoire qui ne se satisfont pas forcément d'un écartèlement des sociétés entre solvables et insolubles. Mais en raison du vide politique, le Japon est absent du débat, replié sur une stratégie du silence qui le met à la merci de la contingence.

Philippe Pons

RECTIFICATIF

HAVAS

Dans notre article consacré à la mise en vente de la marque Havas (*Le Monde* du 1^{er} mars), nous avons écrit par erreur que Charles Havas s'était lancé dans la publicité, au début du XIX^e siècle, presque en même temps que Théophraste Renaudot. Il s'agissait en réalité d'Emile de Girardin. Théophraste Renaudot (1586-1653), l'un des pionniers de la presse française, a bien exercé une activité de caractère publicitaire, mais deux siècles plus tôt.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le déclin de la sculpture

MEMBRE DE LA SECTION de sculpture de l'Académie des beaux-arts, où il a succédé à Gasc en 1945, M. Marcel Gaumont vient de faire devant cette compagnie un exposé, qu'on peut sans exagération qualifier de dramatique, sur le « déclin de la sculpture ».

Cet art est en effet en voie de disparition. Les mécènes, de moins en moins nombreux, ne lui portent plus d'intérêt. L'édition des œuvres sculptées « a fait faillite ». L'usage s'est perdu de faire exécuter son buste. Il restait pourtant une ressource au sculpteur : l'architecture. L'architecte, tuteur, associé, ami de toujours du sculpteur, le rejette aujourd'hui, l'esthétique nouvelle n'ayant plus besoin de son concours.

Emu de cette situation, l'Etat a bien décidé d'attribuer dans chacune de ses constructions à venir un

pour cent au décor sculpté ou peint. Malgré cela, observe M. Gaumont, « la peau de chagrin se rétrécit de telle sorte que l'édifice décoré est déjà une exception qui se désigne elle-même comme périmée. » Voilà pourquoi on a pu dire que « le sculpteur du XX^e siècle doit disparaître comme a disparu au XVIII^e le porteur d'eau ».

Et M. Gaumont d'ajouter : « Encore quelques instants et le sculpteur sur pierre aura rejoint son collègue défunt, le sculpteur sur bois. » En songeant sans doute à ce que depuis l'antiquité l'humanité doit à son art, M. Marcel Gaumont a terminé l'oraison funèbre de la sculpture par cette remarque désabusée : elle pourra se consoler de « son déclin en pensant qu'elle n'aura pas à servir une société indifférente, sans curiosité, sans grâce et sans joie ».

(3 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FUSIONS Le groupe pharmaceutique franco-allemand Aventis a annoncé, vendredi 2 mars, une hausse de 63 % de son bénéfice net en 2000, à 1,126 milliard d'euros, et un chiffre

d'affaires en progression de 9,1 %. ● D'AUTRES LABORATOIRES récemment fusionnés, notamment européens, affichent des résultats impressionnants. ● LA VIVE PROGRESSION

de la demande de médicaments dans les pays développés, les économies d'échelle liées aux concentrations et l'offensive marketing, aux Etats-Unis en particulier, expliquent la très belle

année 2000 pour l'industrie pharmaceutique. ● LES NOUVEAUX ACTEURS, après avoir remporté l'épreuve de la rentabilité, livrent la bataille de l'innovation. ● POUR

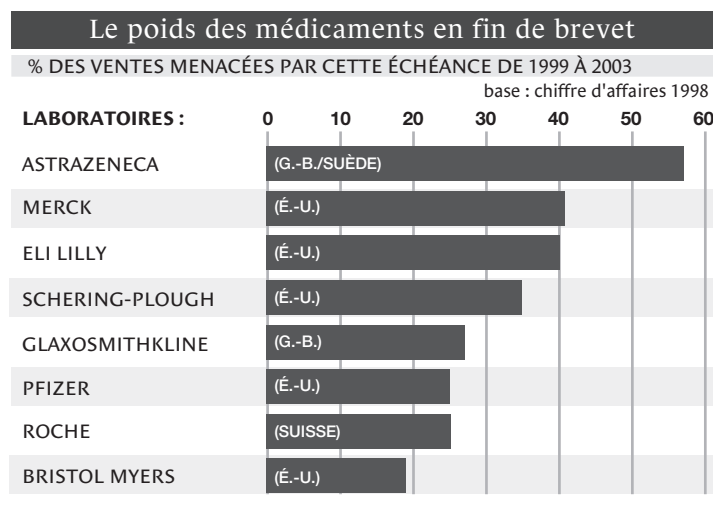
PAUL HERRLING, directeur de la recherche de Novartis, le décryptage complet du génome humain n'est qu'une première étape dans l'élaboration des médicaments du futur.

Les nouveaux géants européens de la pharmacie affichent une santé insolente

Nés pour la plupart lors des derniers mois à la suite de rapprochements spectaculaires, ces grands laboratoires ont très rapidement recueilli les bénéfices de leurs stratégies de recentrage et d'une demande mondiale très forte de médicaments

À EN CROIRE leurs résultats financiers, les groupes pharmaceutiques nés en 2000 à la suite de rapprochements spectaculaires ont très rapidement recueilli les bénéfices des restructurations engagées et d'une demande mondiale forte de médicaments. Pour le nouveau géant du secteur, GlaxoSmithKline (GSK) - issu de la fusion en décembre des britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham - le premier résultat ne déçoit pas. « Le groupe se porte bien et GSK a pris un bon départ », a résumé son directeur général, le Français Jean-Pierre Garnier, jeudi 22 février. Le français Aventis, l'américain Pharmacia ou l'anglo-suédois AstraZeneca, tous nés de mariages au cours des douze derniers mois, ont affiché tour à tour des résultats en forte progression. Le numéro deux de la pharmacie française Sanofi-Synthélabo, dont la fusion a été bouclée en 2000, a plus que doublé son bénéfice net par rapport à 1999. Score historique aussi chez Aventis, né en 1999 du mariage des groupes français et allemand Rhône-Poulenc et Hoechst : vendredi 2 mars, il annonçait à Strasbourg une croissance de son résultat net de 63 %.

Vive progression du chiffre d'affaires, économies d'échelle liées à la fusion et grande offensive marketing : les nouveaux acteurs du secteur ont su tirer parti des possibilités offertes par leur taille. Six des



Aux Etats-Unis, les laboratoires européens ont profité du vieillissement de la gamme de produits de leurs concurrents américains. Leurs ventes de médicaments ont progressé de façon spectaculaire sur le premier marché du monde.

sept fusions et acquisitions opérées depuis deux ans ont concerné des sociétés européennes (Le Monde du 11 janvier). Certaines ont bénéficié fortement de l'impact favorable de la hausse du dollar. La plupart des nouveaux groupes ont vu les ventes de leurs produits s'envoler sur le marché américain, premier consommateur de médicaments au monde.

« Leur réussite est surtout marketing. En fusionnant leurs réseaux commerciaux, ces sociétés ont vu tout

d'un coup aux Etats-Unis leur potentiel de vente démultiplié », souligne Philippe Cottet, analyste du Crédit lyonnais Securities. Dans les directions, c'est l'euphorie. « Quand nous allons aux Etats-Unis en tant qu'Aventis et non plus comme la division pharmaceutique de Rhône-Poulenc, on nous prend au sérieux. Nous n'avons plus aucun mal à recruter des "talents" », confie un responsable du laboratoire franco-allemand. L'optimisme n'est pas près de

s'éteindre si l'on en croit les calculs du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Les ventes mondiales de médicaments ont crû de 12 % en 2000, à 371 milliards de dollars (avec des profits moyens pour l'industrie de 12 %), contre une progression moyenne de 8 % dans la décennie 1990. « Le marché pharmaceutique des pays développés est appelé à croître de 7 % à 10 % par an, tiré par le progrès thérapeutique et l'arrivée de nouveaux médicaments, le vieillissement de la population et sa propension, avec la reprise économique, à mieux se soigner. L'industrie européenne est bien placée pour participer à la nouvelle ère du progrès thérapeutique », estime Bernard Lemoine, vice-président délégué du SNIP.

LA BATAILLE DE L'INNOVATION

Les nouveaux acteurs européens, bien souvent issus de conglomérats chimiques, se sont récemment convertis aux vertus de la seule pharmacie. Novartis comme Aventis pariaient à leur naissance sur le développement parallèle de médicaments pour les hommes, pour les animaux (vétérinaire) et pour les plantes (agrichimie), grâce à l'explosion des nouvelles connaissances en biologie. Les réalités économiques - échec des plantes OGM en Europe et dynamisme des ventes en pharmacie - les ont contraints à réviser leur stratégie. Leur recentrage, en 2000, sur les médicaments a pu donner des résultats immédiats grâce à la cession d'activités jugées moins rentables. AstraZeneca et Novartis, par exemple, qui hier encore étaient des groupes diversifiés, du médicament à l'agrichimie et aux semences OGM, ont fusionné en novembre 2000 leurs divisions agrochimiques pour créer une entreprise indépendante, Syngenta. En février, les premiers résultats annuels complets d'AstraZeneca, depuis que le groupe s'est concentré sur les médicaments, ont dépassé les prévisions des analystes les plus optimistes. Chez Novartis, le chiffre d'affaires aurait progressé de 15 %, à 29 milliards de francs suisses, après retraitement. A son

tour, Aventis a annoncé son intention de se séparer de son agri-chimie avant fin 2001 pour devenir un « pharmacien pur ».

Ces industriels s'apprêtent désormais à livrer une toute autre bataille : celle de l'innovation. Ils tirent encore des revenus considérables de la vente de médicaments découverts il y a vingt ans, et qui ne seront bientôt plus protégés par un brevet. Leur fragilité est illustrée par AstraZeneca dont l'antiulcé-

tester un nouveau traitement chez l'homme, quatre ans après la découverte de la molécule, au lieu de six années précédemment. Grâce à des essais in vitro et à l'automatisation de certaines tâches, nous vérifions en même temps la capacité thérapeutique de la substance et améliorons ses caractéristiques », explique Paul Herrling, directeur de la recherche du groupe. « L'innovation en soi ne fait pas beaucoup de différence. C'est la mise en œuvre et l'introduc-

L'inégalité devant les soins

« Le monde est très inégal, si vous souffrez », a déploré mardi 20 février Hamid Ghodse, le président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, qui a rappelé que 80 % des médicaments anti-douleurs administrés, notamment pour les cancers, étaient « utilisés dans dix pays » seulement. Non seulement les médicaments existants n'atteignent pas tous les patients de la planète, mais il apparaît que, de fusion en fusion, les laboratoires pharmaceutiques concentrent leurs efforts sur les pathologies lourdes du monde occidental.

Vendredi 23 février, le chancelier britannique de l'Échiquier, Gordon Brown, a évoqué la possibilité de réduction d'impôts afin d'inciter les groupes pharmaceutiques à investir dans la recherche contre les maladies des pays pauvres. Jeudi 1^{er} mars, le géant britannique GlaxoSmithKline s'est associé à une organisation non gouvernementale pour la mise au point d'un vaccin contre le paludisme chez l'enfant en Afrique.

reux Losec représente 40 % du chiffre d'affaires en 2000. Pour assurer la relève et être les premiers à proposer les médicaments du futur, issus des découvertes sur le génome humain, bien des sociétés ont révisé leurs modèles de recherche. Jeudi 22 février, GlaxoSmithKline, numéro deux mondial, a annoncé une restructuration radicale de sa division pour « concilier agilité et taille » sans dépenser davantage (4 milliards de dollars par an). Le laboratoire prévoit la création de six centres de recherche autonomes (un par spécialité), chargés de développer un produit jusqu'à des essais cliniques. GSK entend surtout économiser sur la recherche « maison » pour acheter auprès des start-up de biotechnologie des solutions thérapeutiques prometteuses. Deux grandes réorientations que Novartis a déjà engagées depuis deux ans. « Désormais nous pouvons

tion de l'innovation sur le marché qui comptent, souligne Melvyn Hollis, un de ces nouveaux « talents » recrutés par Aventis Pharma, et chef du département de génomique fonctionnelle. La meilleure illustration de cette nouvelle tactique, qui laisse la part belle au développement et au marketing tandis que l'innovation est puisée auprès de collaborations multiples, est le numéro un mondial, Pfizer. L'américain qui a absorbé Warner-Lambert en juillet 2000, dépense chaque année en recherche et développement 4,7 milliards de dollars (5,14 milliards d'euros) : presque l'équivalent du chiffre d'affaires de Sanofi-Synthélabo. Et les succès commerciaux du Viagra, médicament contre l'impuissance, ou du Celebrex contre l'arthrose, n'ont échappé à personne.

V. L.

Une croissance à deux chiffres en 2000

● **AstraZeneca (anglo-suédois)** : bénéfice imposable de 4,110 milliards de dollars (4,372 milliards d'euros) en hausse de 15,6 % pour un chiffre d'affaires de 15,804 milliards de dollars (+ 8 %).

● **Aventis (franco-allemand)** : hausse de 63 % du bénéfice net consolidé avant éléments exceptionnels, à 1,126 milliard d'euros, pour la première année pleine de fusion. Le chiffre d'affaires s'élève à 22,304 milliards d'euros, en hausse de 9,1 %.

● **GlaxoSmithKline**

(britannique) : bénéfice imposable pro forma de 5,327 milliards de livres (environ 8,878 milliards d'euros), en hausse de 13 % pour un chiffre d'affaires de 18,079 milliards de livres en hausse de 12 %.

● **Novartis (suisse)** : bénéfice net de 7,2 milliards de francs suisses, en hausse de 9 % pour un chiffre d'affaires à 35,8 milliards de francs suisses (23,35 milliards d'euros), en progression de 10 %.

● **Roche (suisse)** : bénéfice net consolidé à 8,6 milliards de francs suisses (+ 50 %) et un chiffre

d'affaires qui s'est apprécié de 8 % à 27,54 milliards de francs suisses (17,9 milliards d'euros).

● **Sanofi-Synthélabo (français)** : progression de 58 % de son résultat net à 985 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 5,963 milliards d'euros, soit 11,5 % de mieux que celui de 1999.

● **Pharmacia (américano-suédois)** : issu de la fusion américano-suédoise de Pharmacia & Upjohn et de Monsanto, l'ensemble a affiché une croissance de 33 % de son bénéfice net à 1,9 milliard de dollars, pour un chiffre d'affaires en hausse de 11 %, à 18,14 milliards de dollars.

**appareil photo :
(voir livre)**

Paul Herrling, directeur de la recherche de Novartis

« Les laboratoires classiques se sont réveillés »



PAUL HERRLING

« Vous dirigez les travaux de 3 000 chercheurs dans le monde pour Novartis. Quels bouleversements a entraînés le décryptage complet du génome humain ?

– Du point de vue industriel, parce que le génome humain ne comprendrait que quelque 30 000 gènes au lieu de 100 000, beaucoup d'entreprises ont déposé des brevets sans valeur. Quand on a débuté le décryptage de notre patrimoine héréditaire, il y a dix ans, nombre d'entre elles ont pensé que si elles avaient "le" gène, elles avaient beaucoup de chance de trouver des médicaments. Elles ont donc breveté à tour de bras : bien souvent, les mêmes gènes ou des morceaux de gènes.

– Du point de vue du patient, ces découvertes génétiques vont contribuer à accroître la qualité des médicaments. Nous allons passer du traitement d'un patient dont l'organisme a déjà subi les dommages de la maladie à un mode plus préventif. On va pouvoir aussi trouver des solutions – imaginables auparavant – contre des affections telle l'Alzheimer.

– Le décryptage des quelque 3 milliards de bases de notre ADN complet n'est donc qu'une première étape ?

– Les découvertes de la génomique nous aident à comprendre comment l'organisme humain fonctionne. Plutôt que d'observer les symptômes, on comprend enfin le comment et le pourquoi de l'arrivée d'une maladie. Prenez le cas d'un tétraplégique. A ce jour, le neurologue peut lui dire où se trouve la lésion et combien de

neurones fonctionnent encore, mais il ne peut rien faire. Les neurones ne repoussent plus, sauf dans les laps de temps où l'on grandit. Si on arrive à recréer cette situation, à retrouver ce mécanisme qui se perd dans le développement de l'organisme, on pourra guérir peut-être partiellement le malade paralysé.

– En 1999, Novartis prenait la tête d'un consortium de neuf groupes pharmaceutiques (le SNP Consortium) pour exploiter des informations issues du séquençage du génome. Quels en ont été les résultats ?

– Un SNP ("single nuclear polymorphism" ou polymorphisme de nucléotide simple) différencie un être humain d'un autre. On estime que moins de 1 % de l'ADN qui constitue le génome recueille ces variations génétiques : de la couleur des yeux à la prédisposition à une maladie. L'idée était d'utiliser les SNP à des fins pharmaceutiques, pour augmenter le repérage sur les chromosomes des gènes associés à des maladies. Nous avons choisi vingt individus et

cherché les endroits dans le génome où il existe une très forte probabilité que nous nous différencions. Cette activité a coûté 50 millions de dollars et nous avons découvert 300 000 SNP.

– Les travaux du SNP Consortium ont été rendus publics, ce qui ne sera pas le cas des recherches effectuées dans le nouvel institut génomique de Novartis, à La Jolla, en Californie. Pourquoi ?

– Dans le cas des SNP, des firmes de biotechnologie voulaient nous vendre cette information. Nous avons préféré partager les risques financiers et verser ensuite l'information dans le domaine public. Le fait de savoir que tel gène a une corrélation statistique avec telle maladie, c'est très bien pour le diagnostic thérapeutique ou pour les compagnies d'assurances qui voudront calculer au plus juste les primes de leurs adhérents... mais pour moi, ça ne suffit pas. Chez Novartis, nous avons surtout investi dans la génomique fonctionnelle : quelle est la probabilité d'occurrence de telle maladie ? Pourquoi telle mutation d'un gène ? Cela nécessite de réunir toutes les disciplines : informatique, biologie, robotique, chimie, physique... La mission des 160 chercheurs de La Jolla est d'employer toutes ces technologies pour nous dire quelles sont les cibles thérapeutiques à retenir pour bloquer la maladie.

– La pharmacopée actuelle agit sur 500 cibles thérapeutiques. Le décryptage du Livre de la vie va multiplier le nombre de

cibles pour trouver des médicaments, dans quelle proportion ?

– Nous pourrions passer à 5000 ou 10 000 cibles. C'est le champ compétitif où nous choisissons de nous battre. Nous sommes rivaux des mêmes entreprises avec lesquelles nous avons formé le consortium : GlaxoSmithKline, BMS ou Pfizer.

– Vous écartez de la compétition les start-up qui développent aussi des médicaments génomiques ?

– Il y a deux décennies, ces start-up avaient une productivité de la recherche supérieure à la nôtre. Les courbes tendent à se rejoindre. Les sociétés de biotechnologie ont désormais des candidats-médicaments à développer et doivent emprunter les mêmes autoroutes : accroître la production, engager des équipes de marketing, de vente, et être présentes sur tous les marchés. Les laboratoires classiques se sont réveillés : en interagissant avec les start-up, ils ont appris à exploiter les nouvelles sciences. Les start-up rencontrent pour leur part la réalité.

– Dans ce nouvel âge d'or pour l'industrie pharmaceutique, pré-disez-vous un plus grand succès aux majors ?

– Plus la science devient complexe, plus vous avez besoin de différents instruments de travail. Les laboratoires mondiaux disposent du piano et peuvent jouer de la musique. Les start-up, elles, ne peuvent jouer que sur une gamme. »

Propos recueillis par
Véronique Lorelle

Confiante dans l'économie, la BCE laisse ses taux d'intérêt inchangés

L'activité a pourtant fortement ralenti en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

« Wait and see » : la Banque centrale européenne (BCE) a une nouvelle fois défendu jeudi 1^{er} mars le statu quo monétaire en cours dans la zone euro. Le conseil des gouverneurs, réuni à Francfort, a décidé de laisser inchangé le principal taux directeur, à 4,75 %, le niveau fixé en octobre 2000. Si Alan Greenspan, son homologue de la Réserve fédérale, joue les acrobates pour évoquer le « repli » économique sans saper le moral des Américains (*Le Monde* du 2 février), Wim Duisenberg, le président de la BCE, a délivré un message dépourvu d'ambiguïté, voire de souplesse : « Nous ne prévoyons pas de modifier notre position en matière de politique monétaire », a-t-il dit jeudi, alors que de nombreux experts et les marchés financiers s'attendaient à un message moins faucon.

Le cours de la politique monétaire n'a pas changé depuis le 1^{er} février, a confié M. Duisenberg. La BCE, suggère-t-il, n'est pas près de baisser ses taux, malgré les signes de ralentissement et une inflation en recul dans la zone. Mettant en avant le décalage conjoncturel entre les deux rives de l'Atlantique, ces commentaires ont néanmoins contribué à redonner du tonus à l'euro. La monnaie unique est passée, jeudi, au-dessus de la barre des 0,93 dollar, son plus haut niveau depuis deux semaines.

L'argumentation des gardiens monétaires se fonde sur un double constat. Premièrement, la zone euro serait en mesure de faire face à l'atterrissage en cours de l'économie américaine. « Il n'y a pas d'indications que le ralentissement aux Etats-Unis a un effet contagieux significatif et handicapant sur la zone euro », estime M. Duisenberg, en maintenant la prévision d'une croissance « proche des 3 % » en 2001 et 2002 dans la zone. Si la croissance du PIB a été « plus basse » au second semestre 2000, par rapport au premier, « les perspectives générales pour cette année et l'année prochaine demeurent positives », considère le président de la

« L'euro, notre monnaie », le slogan du lancement

La Banque centrale européenne (BCE) a dévoilé les grands axes de sa campagne pour l'introduction des pièces et billets en euros, le 1^{er} janvier 2002. Elle a présenté le slogan, qui sera décliné dans les onze langues officielles de la zone : « L'euro, notre monnaie ». Pilotée par l'agence Publicis, pour un budget global de 80 millions d'euros, cette opération battra son plein à partir de septembre. Alors que les sondages sur la popularité de la monnaie unique ne lui sont pas très favorables, « il ne s'agit pas de vendre l'euro, mais de familiariser le public sur l'aspect des pièces et des billets », a expliqué le président de la BCE, Wim Duisenberg.

Une campagne de publicité doit mettre l'accent sur les signes de sécurité qui seront dévoilés en septembre. Un site Internet (www.euro.ecb.int) et une série de conférences sont également annoncés. Ces campagnes, préparées en coordination avec les banques centrales de l'union monétaire, doivent toucher quelque 300 millions de personnes.



Banque centrale, qui ajoute : « L'activité économique de la zone est principalement déterminée par des facteurs domestiques. » Confiance des consommateurs, niveau élevé d'utilisation des capacités de production, baisse du chômage, la croissance européenne « restera assez robuste ».

Seconde observation : les risques de hausse des prix n'auraient pas disparu, malgré la décrue continue de l'indice des prix à la consommation ces derniers mois. Selon les gardiens de l'euro, la zone ne serait pas encore tout à fait sortie de la bulle créée par l'envolée des cours du pétrole et le recul chronique de l'euro, en 2000. Ces deux éléments, a précisé M. Duisenberg, « ont été sujets à une certaine volatilité » en

L'impact du ralentissement américain pourrait être beaucoup plus sérieux que ne l'indique l'optimisme officiel

janvier et février 2001. La BCE estime donc qu'il n'est pas encore temps de baisser la garde.

Cette double argumentation est susceptible de placer l'institution dans une position délicate. Parmi les grandes banques centrales, elle est la seule à ne pas avoir emboîté le pas à la Fed. Cette dernière a baissé d'un point ses taux en janvier pour parer à tout risque de récession, et s'oriente vers un nouvel assouplissement courant mars. Nombreux sont les économistes qui estiment en revanche qu'une baisse des taux de la BCE ne devrait pas survenir avant la fin mars, au plus tôt. Les dix-huit gouverneurs se réuniront encore deux fois ce mois-ci, le 15 en Irlande, et le 29, à Francfort. L'annonce d'un assouplissement monétaire semble, pour des raisons symboliques, difficile en Irlande - un pays où l'inflation est parmi les plus importantes de la zone -, mais la pression pourrait néanmoins monter vers la fin du mois.

Car différents éléments peuvent inciter les gardiens monétaires à assouplir leur position. Tout d'abord, l'impact du ralentissement américain pourrait être beaucoup plus sérieux que ne l'indique l'optimisme officiel de la BCE. Première économie de la zone, la plus dépendante des exportations, l'Allemagne donne ainsi des signes de faiblesse. La croissance au quatrième trimestre 2000 a été de 0,2 % par rapport aux trois mois précédents. L'institut allemand Ifo a même réduit jeudi ses prévisions de croissance pour 2001, à 2,4 % (contre 2,5 %).

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, l'inflation est clairement orientée à la baisse : en janvier, l'indice des prix à la consommation a fléchi de 0,2 point, pour atteindre 2,4 % en rythme annuel dans la zone. La BCE elle-même prévoit que l'inflation devrait revenir sous les 2 %, le seul fixé par les gardiens monétaires, « dans les prochains mois, à taux d'intérêt constant », selon M. Duisenberg. Dans certains pays, les tensions inflationnistes sont de plus en plus faibles, à l'instar de la France, où les prix ont reculé de 0,4 % en janvier, pour atteindre un rythme de 1,2 % sur douze mois. L'agrégat de masse monétaire M3, qui évalue la quantité de monnaie en circulation dans la zone euro, est lui aussi moins dynamique : il a progressé de 4,7 % en janvier, contre 5,2 % en décembre 2000. D'ailleurs, la BCE n'estime plus, contrairement à l'an passé, que l'offre de liquidités soit « ample ». Mais à trop attendre, elle prend le risque, selon de nombreux experts, d'agir trop tard pour contrer les conséquences négatives du ralentissement américain.

Philippe Ricard

Les dirigeants de la Banque Pallas Stern sont condamnés à de lourdes peines

La faillite de l'établissement financier en 1995 a laissé un passif de plusieurs milliards de francs

La 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par la juge Sophie Portier, a prononcé jeudi 1^{er} mars des peines sévères contre

les anciens dirigeants et les commissaires aux comptes de la Banque Pallas Stern et de sa maison mère, Comipar. Le tribunal a estimé que les

dirigeants du groupe avaient volontairement sous-estimé les provisions immobilières de la banque entre 1992 et 1994.

LA 11^e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris, présidée par la juge Sophie Portier, a prononcé des peines sévères contre les anciens dirigeants et commissaires aux comptes de la Banque Pallas Stern et de sa maison mère, Comipar, jugés pour avoir diffusé de fausses informations sur la situation financière de leur établissement et induit les épargnants en erreur. La juge a largement suivi le réquisitoire du procureur, prononcé par Jean-Pierre Champrenault le 13 décembre 2000 (*Le Monde* daté 17-18 décembre 2000).

Le président de la banque et de sa holding, Gérard Eskenazi, a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 3 millions de francs d'amende, pour présentation de comptes inexacts pour les années 1992 et 1993, diffusion d'informations fausses et trompeuses, notamment à cause d'un communiqué trop optimiste diffusé le 21 avril 1995, un peu plus de deux mois avant la faillite de la banque. Le procureur avait requis une peine de dix-huit mois de prison avec sursis et une amende de 5 millions de francs.

Les anciens directeurs généraux de la banque, Claude Vercambre, Gilles Oudiz et Patrice Vial (aujourd'hui président de Morgan Stanley Dean Witter à Paris) écoperont respectivement de quinze, douze et huit mois de prison avec sursis et de 300 000 francs, 500 000 francs et 400 000 francs d'amende. Olivier Hériard-Dubreuil, directeur général de Comipar, est condamné à huit mois de prison avec sursis et 400 000 francs d'amende.

La présidente est allée au maximum des peines requises contre les commissaires aux comptes de la banque, jugés coupables de confirmation d'informations mensongères par certification de comptes inexacts : Pierre-Bernard Anglade, le président de PriceWaterhouse Coopers, qui a certifié les comptes de la Banque Pallas Stern et de Comipar au nom du cabinet Coopers & Lybrand (avant sa fusion avec PriceWaterhouse) et son associé Dominique Perrier, sont condamnés à douze mois de prison avec sursis et 120 000 francs d'amende, la peine la plus forte possible. Jean-François Ramolino a la même

sanction, tandis que Philippe Garnier est condamné à trois mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende, le commissaire aux comptes Jean Niezabytowski, âgé et malade, n'ayant qu'une amende de 30 000 francs. Ils étaient commissaires aux comptes de Comipar.

Le tribunal a estimé que les anciens dirigeants du groupe bancaire avaient volontairement sous-estimé les provisions immobilières de la banque entre 1992 et 1994, pour embellir sa situation financière et d'avoir diffusé au printemps 1995 des informations faussement rassurantes. La juge n'a toutefois pas retenu l'accusation d'« escroquerie par appel public à l'épargne ».

« NOUS ALLONS RECOMMENCER »

Les dirigeants de la banque, dont les avocats avaient tous plaidé la relaxe totale, paraissent assommés par ce jugement. « Nous n'avons pas été suffisamment convaincant, nous allons recommencer », commentait l'un des avocats. Tous ont en effet l'intention de faire appel du jugement, en particulier les commis-

saires aux comptes. Leurs avocats estiment que le tribunal n'a pas démontré l'insuffisance de provisionnement. Pour M^e Jean-Pierre Martel, un dossier aussi technique et comptable n'a pas sa place dans un tribunal pénal. Les avocats des dirigeants estiment, eux, que l'intention n'est pas démontrée. Pour le bâtonnier Mario Stasi, avocat de M. Eskenazi, « c'est une décision qui oublie que le métier de chef d'entreprise est un métier à risques ».

Les avocats des parties civiles, notamment les défenseurs de l'ADAM, s'avouaient eux-mêmes surpris de la sévérité de ce jugement. « C'est une beau jugement de moralisation de l'information financière », ont reconnu deux avocats de l'Adefic, la principale association de créanciers de Pallas Stern, M^{rs} Thierry Marembert et Richard Malka. Ils ne manqueront pas d'en faire une arme dans la procédure civile engagée contre les commissaires aux comptes. Celle-ci ne pourra toutefois reprendre qu'après le jugement d'appel.

Sophie Fay



LA NET ÉCONOMIE, ÇA S'ANALYSE LE VENDREDI.

Les télécommunications obéiront à de nouvelles règles de concurrence

La définition de la position dominante est modifiée

BRUXELLES

de notre bureau européen

Comment passer d'une phase de libéralisation des télécommunications à une véritable concurrence ? Le Parlement européen, réuni à Bruxelles en session plénière, s'est posé cette question mercredi 28 février et jeudi 1^{er} mars, avant d'adopter, en première lecture, trois propositions de directives qui entendent soumettre tous les réseaux de transmission électroniques et leurs services (télécommunications, transmission de l'image ou des données informatiques) à un cadre réglementaire unique. Ces trois directives font partie d'un paquet de sept, proposé par la Commission le 12 juillet 2000.

La directive-chapeau, « relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et les services de communications électroniques », doit remplacer un texte selon lequel une entreprise est « puissante sur le marché » lorsqu'elle en détient 25 %, ce qui lui impose un certain nombre d'obligations. Destinée à casser les monopoles, cette réglementation sectorielle est considérée par la Commission comme obsolète, depuis que de nouveaux opérateurs se sont implantés. Une entreprise peut représenter plus de 25 % du marché et ne pas se trouver en position dominante, ou l'inverse.

La Commission souhaite donc introduire de nouvelles règles : avant d'imposer ou non des obligations aux opérateurs, il faudra d'abord analyser le caractère concurrentiel des « marchés pertinents » sur lesquels ils se trouvent. La notion de marché pertinent prend en compte des produits substituables les uns aux autres en raison de leur prix et du comportement des consommateurs. En matière de télécommunications, par exemple, il est possible que les marchés des téléphones fixes et des téléphones portables ne constituent un jour qu'un seul « marché pertinent ».

Reste à savoir comment on définit le caractère concurrentiel de ce marché, et la notion d'« entreprise puissante ». La Commission en donne une définition succincte, qui s'inspire d'un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes : « Une entreprise est considérée comme puissante sur le marché si, indivi-

duellement ou conjointement avec d'autres, elle se trouve dans une position de force économique qui lui permet de se comporter, dans une mesure appréciable, de manière indépendante de ses concurrents, de ses clients et en fin de compte des consommateurs. »

Bien que la directive-cadre introduise le droit de la concurrence, qui est un droit « ex post », où la notion de position dominante est évaluée par le juge après dépôt d'une plainte, elle maintient un cadre réglementaire « ex ante », au motif que l'évolution rapide des technologies ne permet pas d'attendre qu'un juge statue. Elle prévoit ainsi que, après transposition de la directive, au plus tard le 31 décembre 2001, la Commission définit la notion de marché pertinent. C'est ensuite aux autorités réglementaires nationales qu'il revient d'analyser ces marchés, et d'imposer aux entreprises une réglementation appropriée, avec, toutefois, l'aval de la Commission. Le Parlement a rejeté un amendement qui supprimait la tutelle de l'exécutif bruxellois.

LES CRAINTES DES OPÉRATEURS

Les obligations qui peuvent être imposées aux opérateurs, au nombre de cinq, sont énumérées dans une directive « relative à l'accès aux réseaux de communications électroniques et aux installations associées, ainsi qu'à leur interconnexion ». Elles vont de l'obligation de transparence jusqu'au contrôle des prix. Les opérateurs de téléphone mobile sont évidemment hostiles à ces mesures, qui peuvent leur interdire toute stratégie commerciale, et limiter leurs bénéfices. Ils craignent notamment d'être considérés comme « conjointement puissants » sur leurs marchés. En France, Itineris et SFR (Vivendi) ont été déclarés opérateurs puissants, contrairement à Bouygues Telecom. France Télécom est par ailleurs reconnu « puissant » sur tous les marchés.

La troisième directive, « relative à l'autorisation de réseaux et de services de communications électroniques », accorde la priorité aux autorisations générales, plutôt qu'aux licences individuelles, système jugé défavorable à l'entrée de nouveaux acteurs.

Rafaële Rivais

L'inquiétude grandit pour Bull après l'annonce d'une perte de 1,6 milliard de francs en 2000

Il s'agit d'un résultat « catastrophique », selon le PDG, Guy de Panafieu

Après avoir cédé plusieurs de ses filiales, dont le spécialiste de la carte à puce CP8, Bull s'est réorganisé en deux entités et cherche des part-

naires pour entrer à leur capital. Pour 2001, le groupe d'informatique ne se hasarde plus à aucune prévision. Le PDG du groupe, Guy de

Panafieu, voit un signe positif dans la reprise des commandes en fin d'année 2000. L'Etat, qui possède encore 17 % du capital, n'intervient pas.

GUY DE PANAFIEU, PDG de Bull, avait promis il y a un an que le groupe français d'informatique renouvellerait avec les profits en 2000. Las. Jeudi 1^{er} mars, il a dû annoncer une perte de 243 millions d'euros, soit près de 1,6 milliard de francs pour l'ensemble de l'année. Un résultat qu'il a lui-même qualifié de « catastrophique ». Les interrogations sur l'avenir de l'entreprise restent entières, alors qu'un énième plan de restructuration est engagé.

Alors que les rumeurs sur son éventuel départ ont circulé ces dernières semaines, Guy de Panafieu, a déclaré : « Mes actionnaires ne m'ont rien dit sur un arrêt éventuel de mon mandat qui a été renouvelé jusqu'en 2003. » Le PDG, qui a pris la direction de Bull en 1997, et n'a, depuis, guère eu l'occasion d'annoncer de bonnes nouvelles, a tenté, toutefois, de rendre la pilule un peu moins amère sur ses résultats 2000, en indiquant que « les pertes nettes sont de 92 millions d'euros après retraitement ». Un chiffre qui tient compte de la vente de l'activité de cartes à puces, Bull CP8, à l'américain Schlumberger. On comprend mieux la précipitation avec laquelle le groupe français s'est lancé dans sa politique de vente de ses actifs. Après s'être désengagé du fabricant de terminaux Ingenico, de son activité d'impri-

mantes et de son usine d'Angers, il a conclu en ce début d'année la vente de sa filiale de cartes à puces Bull CP8, et la veille de la présentation des résultats, celle de sa filiale irlandaise Cara pour 31 millions d'euros. Ces deux dernières opérations lui permettent de dégager une plus-value de cession de 306 millions d'euros, immédiatement réintégré dans les comptes. Une façon de colmater les brèches d'un navire qui tangué dangereusement sous le poids des dettes. « Nous avons reconstruit ainsi nos fonds propres », se félicite M. de Panafieu.

La restructuration en cours prévoit un plan de réduction des effectifs touchant 1 800 salariés

Le PDG a expliqué ces contre-performances opérationnelles par une année 2000 difficile pour les sociétés informatiques en général, et pour les généralistes en particulier. Mais il a aussi reconnu « le manque

de compétitivité du groupe ». Résultat : le chiffre d'affaires de Bull est en recul de 2,3 % sur 2000. Guy de Panafieu a toutefois tenu à souligner un signe positif, avec une reprise du carnet de commandes à la fin de l'année 2000. Selon lui, la réorganisation de Bull annoncée en novembre devrait lui permettre de profiter de cette reprise. Mais, cette fois, il se refuse à livrer tout pronostic sur les perspectives 2001.

Il est vrai qu'il est bien difficile d'imaginer ce que sera Bull en fin d'année. Désormais, le groupe français est en cours de recentrage autour de deux pôles, l'un lié aux services et baptisé Integris, l'autre lié aux serveurs. Cette restructuration s'accompagne d'un plan de réduction des effectifs touchant 1 800 salariés. Avec un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros, Integris, qui se définit comme une société de services européenne, se classe à la sixième place en Europe dans l'intégration de systèmes. Elle est dirigée par Cyril du Peloux, bras droit de Guy de Panafieu, qui promet « un bénéfice d'exploitation de 6 % en 2003 ». Mais selon le PDG de Bull, « Integris ne souffre pas d'un problème de taille, mais de problèmes d'efficacité, de process et de résultats ». Cette activité qui était bénéficiaire en 1999, est tombée dans le rouge l'an dernier.

Le découpage de Bull en deux

pôles, qui auront bientôt le statut de filiale à part entière, doit faciliter la recherche de partenaires financiers pour chacune des deux entités. « Bull entend rester majoritaire dans les serveurs et les services », a précisé Guy de Panafieu. Mais le rôle qu'entendent jouer ces partenaires sera crucial pour l'avenir de Bull. L'activité serveurs s'appuie aujourd'hui sur trois partenaires technologiques, NEC, IBM et Intel. NEC, est en outre, l'un des actionnaires de Bull et, à ce titre, apparaît comme le candidat naturel à l'entrée au tour de table du pôle lié aux serveurs. Reste à trouver la société prête à se renforcer sur le marché européen des services.

La dernière lueur d'espoir de Bull repose donc entre les mains de ces partenaires, alors que les actionnaires, dont l'Etat qui possède encore 17 % de l'entreprise, ou France Télécom restent aujourd'hui bien discrets sur leurs intentions et surtout ne souhaitent plus remettre un franc dans l'affaire. La valorisation du groupe français, qui a porté depuis plus de trente ans tous les espoirs informatiques français, n'était plus que de 500 millions d'euros jeudi 1^{er} mars. Elle a été quasiment divisé par deux depuis le début de l'année.

Laurence Girard

La métallurgie étend son accord sur les préretraites

NON, LE PATRONAT n'est pas schizophrène. Il n'y a aucune contradiction entre le Medef, qui exige de retarder l'âge de la retraite, et ses fédérations, qui multiplient les accords de cessation anticipée d'activité. Tout est une question de calendrier et de pyramide démographique. Telle est l'analyse que Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a présentée, jeudi 1^{er} mars, après la signature d'un accord avec quatre syndicats : la CFDT, CFTC, CGC et FO. Cet accord est en fait un simple avenant à l'accord de juillet 1999 qui permet aux constructeurs automobiles de faire partir leurs salariés dès cinquante-sept voire cinquante-cinq ans en leur assurant un revenu de 65 % dont environ 20 % pris en charge par l'Etat.

Alors que cet accord de 1999, valable cinq ans, concernait environ 29 000 salariés répartis dans 38 entreprises (mais un grand nombre de ces entreprises ne sont que des filiales voire des établissements de Renault et Peugeot), le nouvel accord dresse une liste complémentaire de 419 « entreprises ». A part quelques grands groupes comme Schneider Electric ou EADS qui financent leurs préretraites sans aide de l'Etat, la plu-

part des grandes entreprises de la métallurgie (Bull, Valeo, IBM, Dassault, Thales, Essilor...) figurent dans ces avenants. Selon l'UIMM, la nouvelle liste concerne « entre 20 000 et 30 000 salariés ». Et comme les syndicats souhaitent que les PME puissent bénéficier de ce système, des commissions paritaires territoriales vont dresser dans chaque département la liste des entreprises intéressées. En juillet, ces PME feront l'objet d'un nouvel avenant. Autant dire que toute la métallurgie ou presque est concernée.

LA BANQUE, LA CHIMIE LUI EMBOÎTE LE PAS

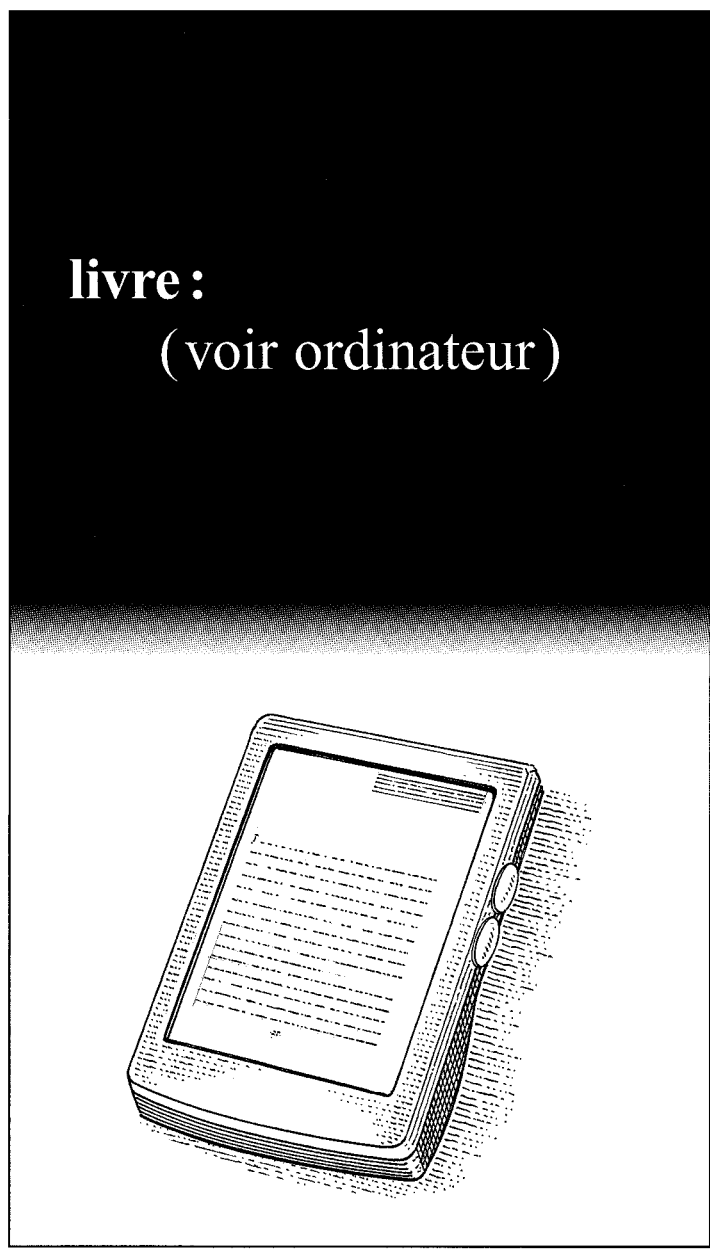
Depuis juillet 1999, d'autres secteurs importants lui ont emboîté le pas : les banques, la chimie, la presse régionale... Néanmoins, toutes les entreprises ne bénéficieront pas des aides de l'Etat. Un décret de février 2000 précise que seuls les salariés ayant occupé un emploi pénible (travail posté...) peuvent recevoir ses aides. Pour cette raison, les banques ne bénéficient pas des aides publiques. Par ailleurs, les entreprises qui en font la demande doivent avoir au préalable signé un accord sur ce sujet avec les syndicats et signé également un accord sur les 35 heures. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'entreprise

doit financer 100 % de ses préretraites. L'UIMM justifie ces accords par la démographie : « Depuis une trentaine d'années, 860 000 personnes entrent chaque année sur le marché du travail et 570 000 peuvent le quitter. Mais à partir de 2005, c'est l'inverse il y aura 850 000 départs par an et 750 000 entrées. Nous vivons donc la fin d'une période particulière et les entreprises doivent prendre leurs dispositions dans l'organisation du travail pour permettre le maintien en activité des salariés âgés », explique M. Gautier-Sauvagnac.

D'ores et déjà, les constructeurs automobiles, en particulier Renault, qui peuvent faire partir leurs salariés à cinquante-cinq ans, font tout pour les retenir jusqu'à cinquante-sept ans, en raison du très fort taux d'activité que connaissent les usines. Sachant que les salariés plébiscitent les préretraites, les syndicats n'ont, eux, aucune peine à justifier leur signature. La CGT qui se dit également favorable aux départs anticipés explique sa non-signature essentiellement par le fait qu'elle souhaitait un taux de remplacement plus généreux et que les entreprises s'engagent à embaucher en contrepartie des départs.

F. Le

livre : (voir ordinateur)



Lazard réduit sa participation dans Danone

UNE PAGE est en train de se tourner chez Danone. Les liens historiques qui existaient entre le groupe agroalimentaire et la banque Lazard sont en train de se dénouer. Eurafrance, la holding de tête du groupe financier, a annoncé, jeudi 1^{er} mars, son intention de réduire sa participation dans Danone, en la ramenant de 6,6 % à 4 % du capital. Cette cession doit servir à financer la simplification de la galaxie Lazard, qui passe notamment par une OPA d'Eurafrance sur Azeo, autre holding du groupe.

Même si elle est très faible, la vente de cette participation pourrait être lourde de conséquences. Depuis près de quarante ans, Lazard est le partenaire de Danone. Il l'a aidé à grandir, à changer de métier, l'a protégé des agressions extérieures, a pesé sur la succession. Les relations sont si étroites que Michel David-Weill, patron de Lazard, siège en personne au conseil d'administration du groupe. La réduction du poids du groupe financier fait de la famille Agnelli le premier actionnaire de Danone. La dynastie italienne détient, par le biais de Worms et de Findim, 6,52 % de Danone, tout le reste est dans le public.

La famille Agnelli voudra-t-elle profiter de cette occasion pour se renforcer dans le groupe agroalimentaire ? Se fera-t-elle plus pressante pour imposer ses vues sur le management, comme elle l'a fait au Club Méditerranée ? Ces ques-

tions risquent de hanter Franck Riboud.

UNE FORMULE ÉPUISÉE

Le retrait partiel de Lazard intervient à un moment délicat pour le PDG de Danone. Depuis plusieurs mois, celui-ci est sous pression. La formule magique, basée sur un mélange de métiers sûrs, d'innovation et de maîtrise des coûts et des marchés, qui a assuré le succès du

groupe pendant des années, semble épuisée. Alors que son concurrent Nestlé affiche une hausse de 22 % de son résultat net pour l'an 2000, Danone n'a enregistré qu'une progression de 5,7 % de ses bénéfices.

Plus grave, le groupe semble ne plus avoir de vision claire de son avenir. En novembre, celui-ci a fait un singulier aller-retour sur le dossier Quaker Oats. Candidat un jour

à la reprise du groupe américain, il s'est retiré quelques heures plus tard, à la suite du très mauvais accueil de la Bourse à cette nouvelle. La manière très floue dont a été lancée la réorganisation de sa branche biscuits a encore accentué l'incertitude. D'une façon ou d'une autre, la redéfinition stratégique de Danone est sur la table.

Martine Orange

Les salariés de LU veulent être fixés sur leur sort

SEPT SEMAINES après les révélations du Monde (du 11 et du 18 janvier) sur le projet de Danone de fermer dix usines LU dont sept en France, les syndicats et les sala-

REPORTAGE

Le couperet doit tomber le 15 avril mais, pour beaucoup, les jeux sont déjà faits

riés n'en peuvent plus d'attendre. Le couperet doit tomber le 15 avril mais, pour beaucoup, les jeux sont déjà faits. « On est foutus, la direction nous raconte n'importe quoi », estiment Françoise et Sonia, deux ouvrières qui, comme plusieurs centaines d'autres salariés et quelques élus locaux, ont fait le déplacement à Paris, jeudi 1^{er} mars, pour manifester sous les fenêtres

de la direction du groupe et être reçus par les pouvoirs publics.

Selon elles, la moitié des salariés de Château-Thierry (Aisne) – « dont quelques cadres » – ont répondu à l'appel de l'intersyndicale. « S'il doit y avoir un plan social, qu'au moins il soit de bonne qualité », explique Sonia, adhérente CGT mais qui, pour l'occasion, arbore une casquette CFDT. Comme ses collègues, elle remet en cause l'internationalisation du groupe. « Il n'y a plus beaucoup de travail. Les Tuilles Citron sont faites en Pologne ; les Pepito et les Crousti Choc, qui marchent bien, sont partis on ne sait pas où. Dès qu'on lance quelque chose, ça s'en va », résumant ces femmes.

A quelques mètres de là, Jean-Marie et André, calaisiens, font le même constat. A cinquante ans, Jean-Marie broie du noir : « Bien

que l'usine tourne sept jours sur sept, la direction veut envoyer les Ptit's Dej en Tchèque. C'est vrai que notre usine est en pleine ville et que ce n'est pas pratique. Mais, nous, qu'est-ce qu'on va devenir ? Sortis de là, on n'a plus rien, avec notre malheureux certificat d'études. Même si on est reclassés, on peut être virés au bout d'un an. Alors, on repart de zéro. On est obligé de reprendre un travail au SMIC et, quand on se fait encore virer, nos indemnités de chômage sont calculées sur la base de notre dernier salaire. »

Au nom de l'intersyndicale, Marcel Pochet, délégué CGT de Calais, exige du groupe « le maintien en activité de tous les sites et de tous les emplois » et a annoncé envisager une action devant les tribunaux pour délit d'entrave.

Frédéric Lemaître

L'audiovisuel public italien est au centre de la tempête électorale

La Rai traverse une nouvelle crise : démission de son directeur général, problèmes financiers, scandale déclenché par certains programmes osés. Sans compter la perspective d'une privatisation partielle

ROME

de notre correspondante

A deux mois et demi des élections législatives, il ne se passe pas un jour sans controverse sur la télévision italienne, dominée par la Rai, le pôle public, et par Mediaset, le groupe de Silvio Berlusconi, le leader du centre-droit que les sondages donnent gagnant face à la majorité gouvernementale de centre-gauche. Privé contre public, droite contre gauche, le débat sur la situation à la Rai ne fait que refléter « exactement ce qui se passe dans toute l'Italie », déploraient récemment dans un entretien au quotidien *La Stampa*, Enzo Biagi, l'un des plus célèbres journalistes de la péninsule. « Il y a beaucoup de confusion, nous vivons une période d'attente : certains escomptent l'arrivée de Berlusconi et se préparent à changer de drapeau, les autres la redoutent et tirent leurs dernières cartouches. »

Avec ses trois chaînes de télévision hertziennes, ses trois canaux radiophoniques nationaux et d'autres actifs variés, la puissante Rai n'en est pas à sa première crise. Le journal télévisé de 20 heures

de Rai Uno reste en tête de l'audience, talonné par celui de Canale Cinque (Mediaset). Février a cependant été particulièrement mouvementé pour l'entreprise. Son directeur général, Pierluigi Celli, donnait sa démission, le 8 février, après trois ans passés à son poste, parce qu'il « ne réussit pas à gouverner la Rai ». Il a laissé entendre que l'entreprise devrait enregistrer, en 2001, un lourd passif de 350 millions de francs, ce que contredisent les autres membres de la direction. Le lendemain, son président, Roberto Zaccaria, annonçait la nomination du remplaçant, Claudio Cappon, ex-numéro deux, réputé pour sa rigueur financière, en rétorquant : « Nous ne sommes pas ingouvernables. » Et de réautoriser à l'antenne l'émission polémique « Satyricon » interdite trois jours avant pour grossièreté. Daniele Luttazzi, son animateur, avait fait semblant de manger de la m..., et cette audace avait déclenché une véritable bataille rangée. L'Eglise s'en était mêlée : à diverses occasions déjà, la Curie était intervenue dans les affaires de la Rai.

Une semaine plus tard, M. Berlusconi en campagne s'en est pris une nouvelle fois au traitement « injuste » qui lui est réservé ainsi qu'à ses alliés, sur les différentes chaînes publiques. L'Observatoire de Pavie, organisme indépendant, publie ses propres relevés des temps d'antenne respectifs attribués à chaque parti. « Ce n'est pas objectif. On ne peut pas donner pour équivalentes une minute dans le JT de Rai Uno à une minute dans une émission de nuit à faible audience, persiste à dénoncer le leader, la notion d'équité n'est pas correctement appliquée par la Rai. »

UN POSSIBLE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les mesures de l'Observatoire montrent en tout cas que Silvio Berlusconi est nettement plus présent sur les chaînes de son groupe Mediaset que son adversaire, Francesco Rutelli. Dans le même temps, la Ligue du Nord (séparatiste), alliée de Silvio Berlusconi à la Maison des libertés, demande de son côté au public de ne plus payer la redevance.

A l'arrière-plan de ces incidents de parcours, deux réels problèmes

ne sont toujours pas résolus : la privatisation de la Rai, envisagée depuis longtemps sans qu'aucune décision n'ait été prise, et la vente de Mediaset par M. Berlusconi s'il devient premier ministre. Un possible conflit d'intérêts naîtrait entre les exigences des affaires privées et la tâche de responsabilité nationale qu'il aurait à assumer en cas de victoire électorale. Ces deux questions distinctes ne sont pas totalement indépendantes dans le débat qui fait rage actuellement. Le projet de loi L1 138, prévoyant une privatisation partielle de la Rai, avec des garanties sur son indépendance vis-à-vis de futurs actionnaires, est provisoirement au placard au Sénat, faute d'une volonté politique bien arrêtée dans un camp comme dans l'autre.

A plusieurs reprises depuis l'automne, et dans le résumé de son programme électoral, M. Berlusconi a répété son attachement à une Rai publique, alors que le centre-gauche s'est déclaré favorable à une privatisation partielle.

Spécialiste des médias, Lilli Gruber, présentatrice-vedette du JT de Rai Uno de 20 heures, qui figure en

tête d'audience en Italie, ne mâche pas ses mots. « La vraie tempête sur la Rai est l'incertitude qui pèse sur la réforme du service public esquissée dans ce projet de loi 1 138 et sa relation presque "malade" avec le pouvoir politique. Par exemple, dans mon journal, j'ai changé douze fois de directeur en dix ans ! »

Quant au projet d'une nouvelle loi sur le conflit d'intérêt, en cours de navette entre les deux chambres, il ne paraît guère avoir de chances d'aboutir à si peu de temps des législatives, et encore moins après, si M. Berlusconi sort gagnant des urnes. Pour Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL (première confédération syndicale du pays, gauche), « ne pas régler cette question est une grave danger pour la démocratie ». Francesco Rutelli lui-même intervient sans relâche dans ce sens. Il redoute une situation de quasi monopole en matière télévisuelle, si le propriétaire de Mediaset, en prenant la tête du gouvernement, dispose des moyens de régner sur les chaînes du service public.

D. R.

Fusion de deux groupes de presse en Autriche

VIENNE

de notre correspondante

La fusion des groupes de presse autrichiens News et Mediaprint, dénoncée depuis des mois comme une menace pour le pluralisme de l'information, semble inévitable : le ministre FPÖ (parti populiste) de la justice a renoncé, mercredi 28 février, à tenter un recours contre leur rapprochement, qui va entraîner une très forte concentration de la presse autrichienne. Les opposants à ce « mariage » mettent leurs derniers espoirs dans une intervention de la Commission européenne. Lié au groupe allemand WAZ, Mediaprint édite les tabloïds *Kronen Zeitung* et *Kurier*, ainsi que l'hebdomadaire *Profil*. Sa fusion avec l'entreprise des frères Fellner, filiale de Gruner und Jahr (Bertelsmann), qui publie les magazines *News* et *Format*, assurerait au nouveau colosse un monopole sur les magazines d'information, et le contrôle de plus de la moitié de la presse quotidienne. Il pourrait dicter ses conditions aux annonceurs publicitaires comme aux journalistes, et moduler ses appuis au gré de ses intérêts, notamment dans la perspective d'une libéralisation du secteur audiovisuel.

« ESPRIT D'ÉQUITÉ »

Les perdants de l'opération sont les rares titres encore indépendants, libéraux ou conservateurs, qui se sont efforcés d'alerter l'opinion publique. Fin janvier, après avoir détaillé sur soixante-dix pages les conséquences négatives d'une telle concentration, l'autorité chargée du contrôle de la concurrence donnait pourtant son feu vert, les pressions de la grande banque conservatrice favorable à la fusion ayant balayé toutes les critiques.

Mercredi, tandis que le syndicat des journalistes autrichiens déplorait la reculade du ministre, le directeur du groupe News, Wolfgang Fellner, a salué son « esprit d'équité ». M. Fellner, dont les magazines étaient jusqu'alors hostiles aux idées du FPÖ et de son chef, Jörg Haider, a démenti avoir rencontré le même jour le vice-chancelier populiste, Susanne Riess-Passer, et le chef de la fraction parlementaire du FPÖ, Peter Westenthaler – ce qui alimentait les craintes d'un « arrangement » politique. « Ou alors, c'était mon clone », a-t-il déclaré.

Joëlle Stolz

Silvio Berlusconi rattrapé par Telecinco

Le juge espagnol Baltasar Garçon a engagé la procédure judiciaire visant à demander la levée de l'immunité de Silvio Berlusconi auprès du Parlement italien et de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a-t-on appris, jeudi 1^{er} mars, de source judiciaire.

Le chef de la droite italienne est impliqué dans une affaire de fraude concernant la gestion de la chaîne de télévision privée espagnole, Telecinco. Il est soupçonné par le parquet anticorruption espagnol de six délits contre le fisc et de six autres délits pour usage de faux, commis dans le cadre de la gestion de la chaîne de télévision, dont le groupe Mediaset de Silvio Berlusconi est actuellement actionnaire à 40 %. La justice espagnole l'accuse notamment d'avoir couvert une fraude fiscale de l'ordre de 108 millions d'euros.

Lilli Gruber, présentatrice-vedette de la première chaîne publique

« La Rai est toujours le terrain de partage d'influences et de luttes politiques »

ROME

de notre correspondante

« Après avoir été envisagée, la privatisation partielle de la Rai est pour le moment écartée, le projet de loi gelé. Est-ce une bonne chose pour la télévision, les journalistes et le service public ?

– Pour le service public traditionnel, ce n'est pas une chose positive : l'incertitude permanente sur sa nature juridique, son rôle et sa fonction crée une situation de précarité durable. Le long terme ne dépasse jamais un an, un an et demi, rendant ainsi très difficile toute prévision pour l'entreprise. La Rai est toujours le terrain de partage d'influences et de luttes politiques.

» Des revirements sont à l'ordre du jour : en ce moment par exemple, le centre-droit semble vouloir conserver l'actionariat public de la Rai, contredisant en cela sa propre inspiration libérale, tandis que certains au centre-gauche se sont

paradoxalement découverts une sensibilité « privée ». Sur le fond, le cadre dans lequel fonctionne le panorama audiovisuel italien est tout à fait anormal. C'est un duopole de fait, trois chaînes du service public, trois autres du privé, qui se partagent la manne des recettes publicitaires.

– Y a-t-il un risque de conflit entre l'intérêt public et la recherche de l'avantage privé ?

– Le propriétaire des réseaux privés, Silvio Berlusconi, par ailleurs chef de file de l'opposition, possède également la plus grosse maison d'édition, une compagnie d'assurances, une société de production cinématographique, etc. Le centre-gauche au pouvoir depuis cinq ans n'a pas réussi à réglementer, par une loi *ad hoc*, ce problème de conflit d'intérêt. Faute d'avoir réussi à discipliner un secteur aussi complexe, la confusion s'ajoute à la confusion. Si le centre-droit prend en main les rênes du pays, que va-t-il se passer ? La Rai restera-t-elle publique, pour assurer le contrôle total des moyens de communication de masse, ou au contraire, pour revenir aux vocations traditionnelles du service public : pluralisme, indépendance de l'information par rapport au pouvoir politique, défense des droits des minorités et des couches sociales les plus faibles ?

– A moins de trois mois des élections, la règle de l'équité suscite une violente polémique entre le candidat de l'opposition et l'autorité de surveillance. Qu'en est-il ?

– Cette règle a été instituée en 1994 quand Berlusconi est entré dans la bataille avec son parti Forza Italia, pour garantir un mini-

« Faute d'avoir réussi à discipliner un secteur aussi complexe, la confusion s'ajoute à la confusion »

mum d'équilibre dans la campagne électorale. Ce fut le choix du moindre mal. Cette règle est une distorsion des règles déontologiques et ne devait être que temporaire.

» En matière d'équilibre, les résultats de l'Observatoire de Pavie parlent d'eux-mêmes : Berlusconi arrive en tête des temps de parole sur les chaînes de la Rai et sur celles de Mediaset.

– Si Silvio Berlusconi devenait premier ministre, quelles seraient les conséquences pour la Rai ?

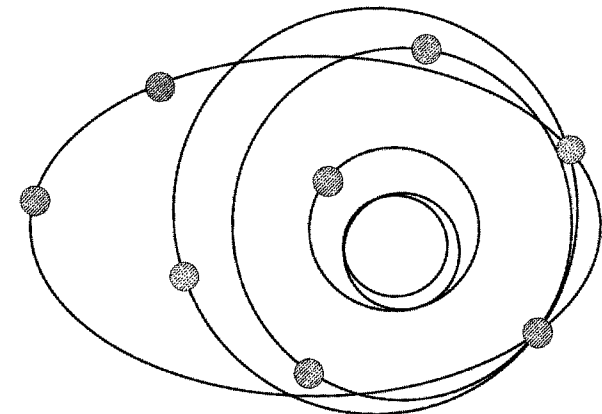
– L'une des raisons du succès de Berlusconi est sa désinvolture et

l'intelligence avec laquelle il a réussi à imposer un terreau de communication moderne à la société italienne. On ne peut imaginer qu'il puisse inspirer un gouvernement où, à la Rai, les logiques d'appartenance à des partis politiques puissent prévaloir sur les logiques professionnelles.

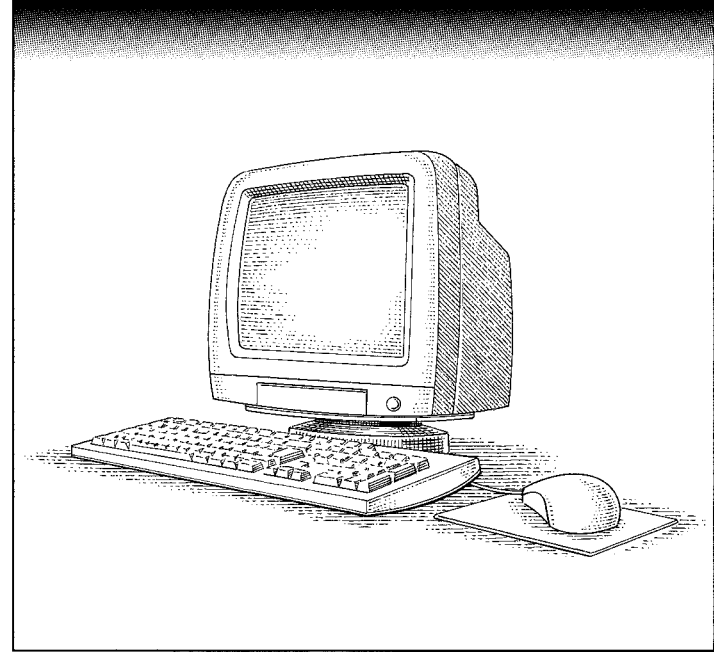
» Berlusconi sait très bien qu'il faut une entreprise où les embauches et les carrières soient dictées par des évaluations professionnelles et non pas sur des préjugés idéologiques et politiques. Nous préférons penser que si le centre-droit gagne les prochaines élections, ces critères seront respectés, ne serait-ce que pour lever tout soupçon de volonté de domination absolue sur un secteur aussi délicat que celui des communications de masse. »

Propos recueillis par Danielle Rouard

techno convergence : (voir Fnac)



ordinateur : (voir techno convergence)



« Le Vrai papier journal » est interdit de promotion

L'HEBDOMADAIRE de Karl Zéro, *Le Vrai papier journal*, s'est vu refuser sa campagne de promotion à Paris. L'Administration d'affichage et de publicité (AAP), filiale des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), n'a pas voulu installer les deux cents affichettes de dos de kiosques qui devaient accompagner la sortie du numéro en vente depuis le 26 février. La manchette « Mairie de pourris » vantant « une enquête exclusive sur les petits arrangements entre amis en vigueur à la Mairie de Paris » n'a pas été jugée opportune par l'AAP. Dans une lettre adressée, mardi 27 février, à Karl Zéro, la filiale des NMPP motive son refus par le calendrier, la campagne étant prévue « huit jours avant les élections municipales ». Elle précise aussi que l'AAP est « concessionnaire de la Ville de Paris ». Avec une moyenne de 75 000 exemplaires vendus *Le Vrai papier journal* est loin des 100 000 prévus lors de son lancement en juin 2000.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : la chaîne économique américaine CNBC doit acquérir 40 % du capital de LCFI, future chaîne financière de TF1, a annoncé, jeudi 2 mars, Patrick Le Lay, PDG de la Une. LCFI « sera lancée, non pas en juin comme prévu, mais au cours du dernier trimestre », a-t-il précisé.

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a confirmé**, mercredi 28 février, le calendrier du numérique hertzien. La publication des fréquences disponibles sur les trente premiers sites, qui couvrent 50 % de la population française, est prévue pour juillet, et sera suivie des appels à candidature. Pour les autres sites, les échéances sont fixées au premier trimestre 2002 et à la fin 2002, date à laquelle ce nouveau système de diffusion devrait être mis en service.

■ **Michèle Cotta, directrice générale de France 2**, a confié, jeudi 1^{er} mars, une mission de réflexion sur les programmes de l'après-midi à François Tron, chargé de la coordination des programmes à France Télévision, et à Françoise Tassera, directrice de la programmation de France 2. La chaîne doit faire face à une baisse d'audience.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

TOTALFINAELF : les autorités britanniques ont donné, jeudi 1er mars, leur approbation au plan de développement des champs gaziers Nuggets de TotalFinaElf situés en mer du Nord britannique.

PSA : le constructeur automobile affiche une nouvelle hausse de 4,2 % de ses immatriculations en février. PSA occupe désormais 33,8 % du marché.

LAFARGE : la Commission européenne a autorisé, vendredi 2 mars, le rachat du britannique Blue Circle par le groupe cimentier.

SERVICES

AOL FRANCE : la sortie de Vivendi Universal du capital de la filiale française du fournisseur américain d'accès à Internet est imminente.

GROUPE ARNAULT : la holding de Bernard Arnault, patron de LVMH, a annoncé, jeudi, la création d'un fonds d'investissement européen avec la société d'investissement américaine TH Lee, Putman Capital.

FINANCES

BANQUES AMÉRICAINES : plusieurs établissements ont été accusés jeudi, lors d'une audition devant des enquêteurs du Congrès américain, de ne pas prendre les mesures adéquates contre le blanchiment d'argent.

tête du groupe Lazard a reconnu jeudi avoir racheté, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, 6,3 % de son capital détenu par UBS Warburg.

CLEARSTREAM : Ernest Backes et Denis Robert, auteurs de Révélation\$, qui soupçonnent une opération de dissimulation dans cette société de compensation, seront entendus le 13 mars au Parlement européen.

RÉSULTATS

LAIR LIQUIDE : le groupe de gaz industriels a enregistré pour l'exercice 2000 un bénéfice net de 652 millions d'euros, en hausse de 15,8 %.

ROLLS-ROYCE : le motoriste britannique a annoncé vendredi un bénéfice avant impôts de 436 millions de livres en 2000.

LEGO : le fabricant danois de jouets, dont les produits souffrent de la concurrence des jeux électroniques, a annoncé jeudi un déficit record d'environ 1 milliard de couronnes.

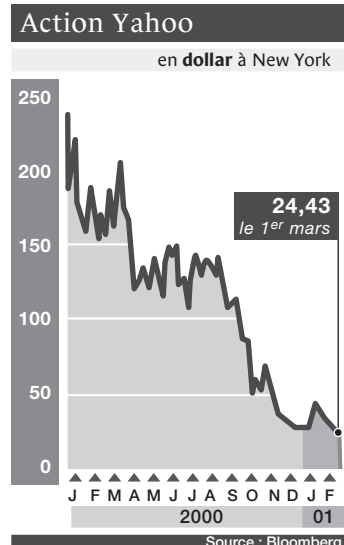
HAVAS ADVERTISING : le quatrième groupe publicitaire mondial a enregistré pour l'exercice 2000, un résultat net après impôt part du groupe de 122,8 millions d'euros.

ING : le banquier néerlandais, qui fêtera dimanche ses dix ans d'existence, a annoncé jeudi un bénéfice net de 4,008 milliards d'euros pour l'exercice 2000.

VALEUR DU JOUR

Dispositif anti-OPA pour Yahoo !

LE PREMIER portail Internet mondial a mis en place, jeudi 1er mars, un dispositif anti-OPA, pour prévenir toute tentative de rachat hostile.



son attachement à son indépendance, qui permet au portail de nouer des partenariats avec tous les fournisseurs de contenus et les distributeurs.

Christophe Jakubyszyn

EUROPE

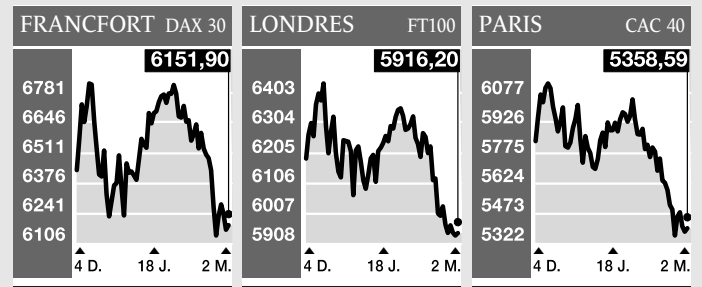


Tableau des indices européens avec leurs cours, variations et dates de clôture.

AMÉRIQUES

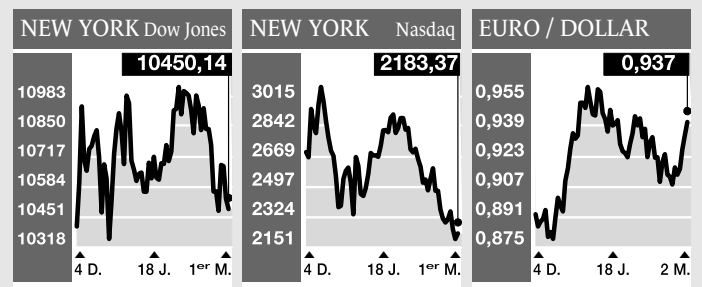


Tableau des indices américains et du taux Euro/Dollar avec leurs cours et variations.

ASIE - PACIFIQUE

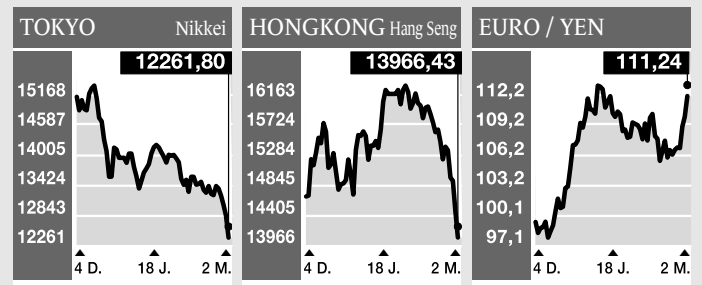


Tableau des indices asiatiques et du taux Euro/Yen avec leurs cours et variations.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LES ACTIONS françaises s'inscrivaient en légère hausse de 0,19 %, vendredi 2 mars en milieu de journée.

FRANCFORT

LE MARCHÉ allemand était en hausse de 0,45 %, vendredi à la mi-séance, l'indice DAX s'établissant à 6 150,90 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres restait stable vendredi à la mi-journée, l'indice Footsie gagnant 0,09 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini vendredi à un nouveau plus bas de 15 ans, pour la deuxième séance consécutive.

NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse électronique Nasdaq a terminé la séance, jeudi 1er mars, en hausse de 1,47 %.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire européen remontait timidement dans les premières transactions, vendredi 2 mars.

MONNAIES

L'EURO était stable face au dollar à 0,9306 dollar, vendredi en début de matinée. Il était repassé au-dessus du seuil de 0,93 dollar après la décision de la Banque centrale européenne.

ÉCONOMIE

Le Japon affiche le plus fort taux de chômage de l'après-guerre

LE TAUX de chômage au Japon a atteint 4,9 % en janvier, le plus fort taux de chômage d'après-guerre, a annoncé, vendredi 2 mars, le gouvernement japonais.

Les prix à la consommation pour l'ensemble du Japon sont restés stables par rapport à décembre et ont affiché une légère progression de 0,1 % sur un an.

ÉTATS-UNIS : Le secrétaire au Trésor américain Paul O'Neill a estimé, jeudi, que la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain est actuellement proche de zéro.

LES NOUVELLES demandes hebdomadaires d'allocations-chômage ont augmenté de 39 000 à 372 000 unités au cours de la semaine close le 24 février.

ne close le 24 février. L'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des groupes manufacturiers américains (NAPM) a progressé de 0,7 point.

LES DÉPENSES de consommation des ménages ont augmenté de 0,7 % en janvier 2001 par rapport au mois précédent.

ZONE EURO : La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu inchangé jeudi son taux d'intérêt directeur à 4,75 %.

FRANCE : Le moral des ménages a légèrement fléchi en février. L'indicateur résumé d'opinion des ménages a baissé de +5 en février après avoir atteint un record de +7 en janvier.

Le ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius a confirmé jeudi qu'il tablait sur une croissance un peu inférieure à 3 % cette année en France.

GRANDE-BRETAGNE : La masse monétaire M4, définition la plus large, a progressé de 1,2 % en janvier par rapport à décembre.

LES VENTES de détail ont légèrement ralenti en février, mais la croissance reste « robuste ».

ITALIE : L'indice des prix à la production est resté stable en janvier par rapport à décembre.

Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2,9 % en 2000 par rapport à l'année précédente.

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro.

Tableau des cours de change croisés pour les monnaies principales.

Tableau des taux d'intérêt (%) et des matifs.

Tableau des matières premières en dollars.

Tableau des matières premières en euros.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du fabricant et distributeur de tabac hispano-français Altadis a chuté de 4,65 %...

semi-conducteurs. Toutes les actions du secteur ont cédé du terrain. Filiale du néerlandais Philips...

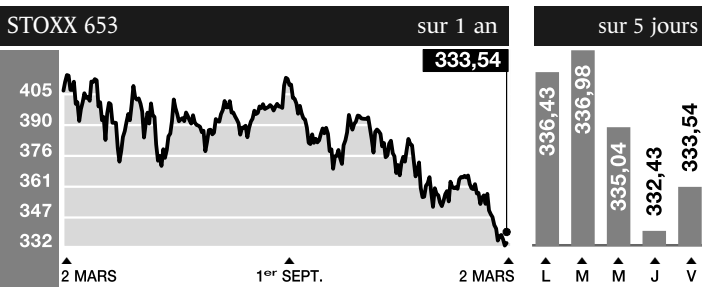


Table listing various stocks and their prices, including THE SWATCH GRP, THOMSON MULTIME, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical stocks like ACTELION N, ALTANA AG, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table listing equipment-related stocks like ABB N, ADECCO N, etc.

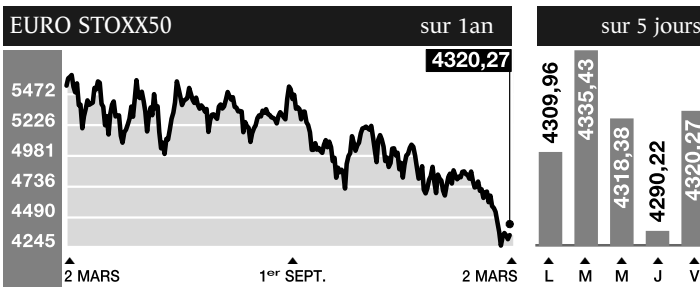


Table listing various stocks and their prices, including VIVENDI ENVIRON, VOLVO-A, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high-tech stocks like AIXTRON, ALCATEL-A, etc.

02/03 12h31

AUTOMOBILE

Table listing automotive stocks like AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

BANQUES

Table listing bank stocks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

02/03 12h31

CONGLOMERATS

Table listing conglomerate stocks like D'IETTEREN SA, AZEL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table listing telecom stocks like ATLANTIC TELECO, EIRCOM, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy stocks like BG GROUP, BP AMOCO, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy stocks like PETROLEUM GEO-S, ROYAL DUTCH CO, etc.

CONSTRUCTION

Table listing construction stocks like ACCIONA, ACS, etc.

CONSTRUCTION

Table listing construction stocks like ACCIONA, ACS, etc.

Advertisement for dexiaplus.fr, featuring a large '0 franc*' and text about arbitrage fees.

PRODUITS DE BASE

Table listing basic products stocks like ACERALIA, ACERINOX R, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table listing cyclical consumption stocks like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table listing financial services stocks like 3I GROUP, ALMANI, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods stocks like AHOLD, ALTADIS, etc.

CHIMIE

Table listing chemical stocks like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing food and beverage stocks like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing distribution stocks like ALLIANCE UNICHE, AVA ALL HAND, etc.

BRUXELLES

Table listing stocks from Brussels like ARTHUR, ENVIPO HDL CT, etc.

FRANCFORT

Table listing stocks from Frankfurt like UNITED INTERNET, AIXTRON, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

L'action Bull reculait de 6,02 %, à 2,5 euros, vendredi 2 mars dans les premiers échanges. Le groupe informatique a accusé une perte nette de 243 millions d'euros en 2000, en baisse de 15,6 %, mais a triplé sa perte d'exploitation. Son président, Guy de Panafieu, a démenti les rumeurs faisant état de son départ.

Le titre Havas Advertising gagnait 1,06 %, vendredi matin, à 15,21 euros. Son résultat net 2000 a progressé de 64,6 %, à 89,2 millions d'euros. Le groupe, qui organise dans la journée une réunion d'analystes, table sur une hausse de 15 à 20 % de son bénéfice par action entre 2001 et 2003.

Le titre Kalisto Entertainment est suspendu depuis jeudi matin sur le Nouveau Marché, et jusqu'au 12 mars. Selon une information « non confirmée » rapportée par Reuters, l'éditeur de jeux vidéo a repoussé d'une semaine la publication de son chiffre d'affaires 2000. En février, le titre a chuté de 66 %.

L'action TFI perdait 0,62 %, à 45,79 euros, vendredi matin. La société a annoncé une hausse de 1,7 % de ses rentrées publicitaires à fin février, contre une envolée de 22 % en janvier-février 2000. « Nous ferons un peu mieux que le marché en 2001 », a affirmé son PDG, Patrick Le Lay.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 2 MARS Cours à 12 h 30 Demier jour de négociation des OSRD : 26 mars

Table of market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1).

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

ABRÉVIATIONS

B = Bruxelles; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 2 MARS Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 2 MARS Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 1er mars

Table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

DISPARITION

Le général Eugène Guibaud

Un ancien chef des services secrets français

ANCIEN DIRECTEUR du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'actuelle DGSE, après la disparition de Ben Barka en 1965 à Paris, le général Eugène Guibaud est mort mercredi 28 février à Savigny (Rhône), où il était né le 5 septembre 1909.

Ancien saint-cyrien, Eugène Guibaud était considéré comme un spécialiste des affaires africaines et du renseignement. Affecté à l'armée coloniale (aujourd'hui, les troupes de marine), il a servi en Mauritanie et aux confins algéro-marocains avant 1939. Fait prisonnier le 19 juin 1940, il s'évade d'un camp en Allemagne en janvier 1945. Après la seconde guerre mondiale, il rejoint des unités outre-mer et, en 1951, il entre au cabinet de Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux forces armées. En 1953, le lieutenant-colonel Eugène Guibaud est nommé chef du deuxième bureau (renseignement) à l'état-major français à Saïgon (Indochine), puis à l'état-major des forces armées à Paris.

Avec le grade de colonel, Eugène Guibaud devient commandant militaire de la Mauritanie en 1957. Trois ans après, il est nommé chef du cabinet militaire de Robert Lecourt, ministre chargé du Sahara, des départements et territoires d'outre-mer. Promu général de brigade, il est chef de l'état-major du général chef d'état-major des forces terrestres d'outre-mer (Emftom), puis, en 1964, il est, à Baden, l'adjoint du général commandant en chef les forces françaises en Allemagne.

Promu général de division, Eugène Guibaud commande, en juillet 1965, les forces françaises du sud de l'océan Indien (Madagascar, la Réunion), quand, le 20 janvier 1966, il est appelé par le général de Gaulle à la

direction générale du Sdece. Cette nomination est liée à la décision du président de la République de remettre de l'ordre au sein des services secrets, dont plusieurs agents, avec des policiers et des truands, sont impliqués dans l'enlèvement d'un chef de l'opposition marocaine, Medhi Ben Barka, en octobre 1965, dans Paris. On ne retrouvera jamais le corps. Eugène Guibaud remplace alors le général Paul Jacquier, démissionné.

« RESTAURER LA DISCIPLINE »

Le général Guibaud reçoit la consigne de « *restaurer la discipline* » au Sdece, qui ne dépend plus du premier ministre mais du ministre de la défense. En particulier, le nouveau directeur est chargé d'obtenir « *des garanties de loyauté* » des agents français et, pour cela, il procède à de nombreux limogeages. Ce qui ne l'empêche pas de devoir subir, durant l'exercice de ses responsabilités, quelques déboires, dont l'implication de certains de ses agents dans l'affaire Markovitch, du nom d'un ancien garde du corps du comédien Alain Delon retrouvé assassiné en 1968 dans une décharge publique.

Élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en 1968, Eugène Guibaud sera maintenu en fonction par Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, jusqu'en octobre 1970. Georges Pompidou, chef de l'Etat, nomme un civil à la tête du Sdece, Alexandre de Marenches, qui va épurer son service.

Titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des théâtres des opérations extérieures, le général Guibaud était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 26-mardi 27 février sont publiés :

- **Régies** : un décret facilitant pour les collectivités locales le recours aux régies chargées de l'exploitation d'un service public.

- **Passeports** : un décret relatif aux conditions de délivrance et de renouvellement des passeports.

- **Accords internationaux** : un décret portant publication des amendements à l'annexe du protocole de 1978 relatif à la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, adoptés à Londres le 25 septembre 1997 ;
- un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne relatif

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et **M^{me}** **PHILIPPIN**, née **Rosalie COTILLON** sont heureux d'annoncer la naissance de

Lorraine,

le 23 février 2001, à Morges (Suisse).

Chemin du Frêne, 9, 1004 Lausanne (Suisse).

Anniversaires de naissance

– Dans le Monde aujourd'hui, il y a quelque chose pour toi.

Joyeux anniversaire,

Daniel.

Domi et Eva.

Renaud 007
à **Doudou 59**
3 mars 1981 - 3 mars 2001.

Bon anniversaire @ Adrien.

– Trois trois quatre-vingt-trois... et XVIII révolutions autour de notre vieux soleil !

Joyeux anniversaire,

ma fille **Violette**,

mon éclipse devenue majeure, loin des yeux si près du cœur.

Christophe.
Notre-Dame-de-Lorette.

Mariages

M^{me} Maud LEROUX,
M^{me} Nadine ROUTEL,
M. Pierre GUIVARCH,
M. Patrice TOUTAIN
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Aurélie et **Olivier**,

qui aura lieu le samedi 3 mars 2001, à la mairie du 13^e arrondissement, à 11 h 45.

Décès

– M^{me} Marceline Assouly, son épouse,
Martine et Jean-Pierre Le Bas, Laurence et Rémi Pochat, Serge et Mayel Assouly, ses enfants,
Armelie, Frédéric, Marine, Jeanne, Alexis, Isis et Claire,
ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Maurice ASSOULY, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 28 février 2001, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Passy, 75016 Paris.

Jacques BALLAY
a choisi de nous quitter le 27 février 2001.

Sa famille et ses amis se retrouveront pour l'inhumation le samedi 3 mars 2001, à 10 h 30, au cimetière de Joinville-le-Pont, 25, avenue des Familles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie - Paris-VI,
Le directeur de l'UFR de physique fondamentale et appliquée,
Ses collègues,
Tous les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jean-Michel BESSON, directeur de recherche, créateur du laboratoire de physique des hautes pressions,
survenu le 26 février 2001.

Ils adressent leurs sincères condoléances aux membres de sa famille.

– Le laboratoire physique des milieux condensés a la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Michel BESSON, directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, fondateur du laboratoire, pionnier de la physique des hautes pressions en France et dans le monde,

le lundi 26 février 2001.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Daniel Grivault,
Son neveu et filleul,
Ses amis écrivains et éditeurs,
Et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BRENNER, écrivain et critique littéraire, Grand Prix de l'Académie française, membre des jurys Renaudot, Sainte-Beuve, Chardonne, Freustié, Deux-Magots,

dans sa soixante-dix-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, mercredi 7 mars 2001, de 15 heures à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auffay (Seine-Maritime), le lendemain à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un livre de condoléances sera ouvert à l'église.

39, route de Houpeville, 76130 Mont-Saint-Aignan.
(Le Monde du 22 février)

– Gunilla, son épouse,
Christine, Sébastien et Martin, ses enfants,
Hervé Elmaleh, Rosario Esguerra et Anneclaude Coester, leurs conjoints,
Nils, Antoine, Eyvind et Laurent, ses petits-fils,
Françoise Delord et Isabelle Casse, ses sœurs,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Philippe CASSE,

le 26 février 2001, à La Can.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

30460 Soudorgues.

– Le docteur Jacques-Henri Communal et ses enfants,
M. et M^{me} Claude Poulin et leurs enfants,
M. Jean Communal,
M. et M^{me} Régis Lévénéz et leurs enfants,
M. et M^{me} Bernard Communal et leurs enfants,
M. Bruno Communal et son fils,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Marie-Louise COMMUNAL, née **HEVIN**, croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 28 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame, place Saint-Melaine, à Rennes (Ille-et-Vilaine), suivie de l'inhumation au cimetière du Nord.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M^{me} Jacques Courtiade, L'ingénieur en chef de l'armement et M^{me} Pierre Courtiade,
M^{me} et M. Jean-Claude Tabelaing,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

général Aimé COURTIADÉ, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, médaillé de la Résistance française avec rosette,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 28 février 2001.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 3 mars, à 10 heures, en l'église de Vaulnaveys-le-Haut (Isère).

Dons à la Croix-Rouge française.

– Suzanne et Azzedine Guellouz, ses enfants,
Hédi et Boutheïna Guellouz, ses petits-enfants,
Rim et Mourad, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jeanne DIMON, née **GUI**, professeur honoraire,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu à Perpignan le 27 février.

113, boulevard Bessières, 75017 Paris.
D 42 Spric, La Marsa (Tunisie).

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis TARIFS 2001

► **PARTICULIERS** : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► **ABONNÉS** : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

☎ **01.42.17.39.80** - Fax : **01.42.17.21.36**

– Jean-François, Catherine, Philippe, Jérôme,
ses enfants,
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère et son épouse,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques N. GARAMOND,
afficheur, peintre et professeur d'arts graphiques, meilleur ouvrier de France,
président fondateur de l'Alliance graphique internationale, président de la Société des artistes décorateurs,
chevalier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie a eu lieu en l'église de Gilles (Eure-et-Loir), dans l'intimité familiale.

4, chemin des Grands-Prés, 28260 Guainville.
35, avenue de la Paix, 92170 Vanves.

Jacques GAYE
n'est plus.

Il nous a quittés le samedi 24 février 2001.

Ses amis de « Chez Maria » lui diront au revoir le mardi 6 mars, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-14^e.

Et nous l'accompagnerons ensuite jusqu'à sa dernière demeure au cimetière du Montparnasse.

– Tatiana Gontcharoff, sa sœur,
Marianne Elié,
son amie de toujours,
Tous ses amis et anciens collègues,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Marie GONTCHAROFF (Marie Toubib, maquis de Philippe Vianet), médaille de la Résistance, chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, professeur émérite à l'université de Reims,
survenu à Paris, le 28 février 2001.

– La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (porte Gambetta), le lundi 5 mars, à 14 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

« La vie m'a aimé, j'ai aimé la vie, la mort m'aimera. » (René Char.)
« Avec celui que nous aimons nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence. » (René Char.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, avenue d'Italie, tour Beryl, 75013 Paris.

– Paul Lutz, son époux,
Jacques et Karine Lutz, Anne-Marie et François Boucher-Robida, Geneviève et Bernard Huleux, ses enfants,
Benoit et Caroline Boucher-Robida, Raphaël Huleux, ses petits-enfants,
Dominique Figarella,
ont la tristesse de faire part du décès de

Thérèse LUTZ, née **ANTRIG**,

le 1^{er} mars 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le 7 mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Benoît d'Issy-les-Moulineaux.

8, rue Voisembert, 92130 Issy-les-Moulineaux.

CARNET DU MONDE -TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 FTTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC- 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80** + **01.42.17.38.42**
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Catherine et Jean-Joël Huber, Anne et Serge Romensky, ses petites-nièces et petits-neveux, Anne Romensky, sa petite-niece et filleule, Alexandra, Jonathan et Vladimir, ses arrière-petite-niece et arrière-petits-neveux, ont la douleur de faire part du décès de

Vladimir SCHAMRAEFF, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, croix du combattant de l'Europe,

survenu le 28 février 2001.

Les obsèques seront célébrées le lundi 5 mars, à 10 heures, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Newski, 12, rue Daru, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

« Le Christ est ressuscité. »

– Une longue vie encore remplie de projets.
Cinquante ans de bonheur inimaginable.
Vingt ans de lutte.

Une femme extraordinaire
Une mère formidable
Une grand-mère superbe
Une sœur merveilleuse

Denyse VERSCHUUR-BASSE (3 septembre 1925 - 27 février 2001),

est partie ailleurs alors qu'elle était chez elle à La Haquinrière.

Henk Verschuur, son mari et ami,
Christine et German, Saskia, Bastian, Nicolas, Emmanuel, Erik et Laetitia, Anaïse (†), Xanthe, Amaya, Marc et Annedien,
Sabine, Lara, Lisanne, Hendrik et Sandra, Eva, Charles, Arnauld et Saskia, Boris, ses enfants et petits-enfants,

Mathé et José Basse-Uriel, Jean et Colette Basse, Colette et Thanh Ta-Thu, ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces, Sa famille,
Et ses très nombreux amis.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église de Gif-sur-Yvette, samedi 3 mars, à 10 heures.

Nous irons ensuite au cimetière nord de Montmartre, 19, avenue Rachel, à Paris, où aura lieu l'inhumation, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Haquinrière, 3, avenue Racine, 91440 Bures-sur-Yvette.

Anniversaires de décès

Paulette LELUBRE, née **PONTIES**.

Un an sans toi, tu nous manques.

Florent, Alexis, Kerstin, Max, Konrad, tes petits-enfants.

Souvenir

– Aujourd'hui, tous ceux qui l'aiment pensent avec tendresse à

Sébastien O'BYRNE.

Bernard SERGENT, 30 juillet 1942 - 2 mars 1993.

Papa, toutes ces années sans toi...

Delphine et Marie-Noëlle.

Cérémonies religieuses

– On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie aura lieu à la mémoire de

M. Jacques CRESSON,
décédé le 7 février 2001,

en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8^e, le lundi 5 mars, à 19 heures.

Messes-anniversaires

– Il y a tout juste un an nous quittait

Maurice AUDOUGIN.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 7 mars 2001, à 18 h 15, en la chapelle de la paroisse Saint-Honoré d'Eylau, 71, rue Boissière, Paris-16^e.

Merci à ceux qui y participeront ou s'y associeront d'intention.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Communications diverses

– Réunion-débat sur la dégradation de France-Culture : 7 mars 2001, 19 heures, 3, rue du Château-d'Eau, Paris. RACCFC.

SPORTS La saison 2001 de formule 1 s'ouvre dimanche 4 mars, à Melbourne, où les 11 écuries engagées dans les championnats du monde des pilotes et des constructeurs dis-

putent le Grand Prix d'Australie. ● FERRARI, vainqueur des deux titres 2000, s'apprête à rivaliser une nouvelle fois avec les « Flèches d'argent » de McLaren. ● JEAN TODT, directeur de

la gestion sportive de la Scuderia, dans un entretien au *Monde*, assure que son équipe est descendue « de la montagne » et s'attaque au « *prochain sommet* ». ● RENAULT, qui a

racheté l'écurie Benetton, et Michelin font leur grand retour dans une compétition dont ils ont nourri la légende. ● UNE POLÉMIQUE oppose les constructeurs et le magnat allemand

de l'audiovisuel, Leo Kirch, qui a acquis les droits de retransmission télévisée en rachetant la société SLEC, autrefois propriété du Britannique Bernie Ecclestone, « parrain » de la F1.

La saison 2001 de formule 1 cache une autre compétition acharnée

Si l'affrontement Ferrari-McLaren devrait alimenter une nouvelle fois la chronique des dix-sept Grands Prix, une autre bataille promet beaucoup, qui va opposer les constructeurs et le magnat allemand Leo Kirch au sujet des droits de retransmission télévisée, que ce dernier a rachetés

A LA VEILLE du premier Grand Prix de la saison, à Melbourne en Australie, c'est une drôle de course qui agite les coulisses de la formule 1. Pilotes et bolides se sont presque fait voler la vedette par la bataille qui oppose les constructeurs automobiles engagés sur le circuit et le magnat allemand des médias, Leo Kirch.

L'enjeu de cette lutte d'influence : une affaire de gros sous, c'est-à-dire le contrôle de la SLEC, la société fondée par le Britannique Bernie Ecclestone (véritable « parrain » de la formule 1), qui est détentrice des droits de diffusion des courses de F1.

Depuis le 28 février, la tension est montée d'un cran. Le groupe Kirch et son allié, EM. TV, société spécialisée dans le commerce des droits audiovisuels, se sont portés acquéreurs, pour pas moins de 1 milliard d'euros, de 25 % du capital de la SLEC : ils contrôlent désormais 75 % de la société qui a fait la fortune de Bernie Ecclestone.

GÉANT DES MÉDIAS

Pour Kirch, l'enjeu est important : le groupe cherche à faire décoller l'audience de sa télévision à péage, Premiere World (2,5 millions d'abonnés), qui diffuse déjà la F1 en « *pay per view* » en Allemagne et pourrait chercher à élargir la couverture des courses. Mais le géant des médias et son petit associé (dont il détient 25,1 % des actions depuis décembre) vont devoir affronter une forte opposition.

Bernie Ecclestone, qui se retrouve en minorité au sein de sa propre société, a brandi la menace d'opposer son veto à l'opération. Traditionnel allié d'Ecclestone, Max Mosley, président britannique de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), qui délègue la gestion des



Le champion du monde sortant, l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), a effectué une spectaculaire sortie de piste, vendredi 2 mars, lors des essais libres du GP d'Australie.

droits de retransmission des courses à la SLEC, a affirmé mercredi que « le contrat avec la SLEC inclut une clause qui nous octroie un droit de regard en cas de changement de propriétaire », dans une interview au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Mais ce sont surtout les constructeurs automobiles qui sont montés au créneau, décidés à empêcher la

mainmise du géant de Munich sur la compétition-phare du sport mondial. « C'est nous qui faisons la F1, qui la finançons, qui lui donnons son lustre. Dans ces conditions, nous voulons pérenniser notre investissement en ayant les moyens d'influencer le système », a expliqué au *Monde* Patrick Faure, PDG de Renault Sport, mercredi 28 février, à l'issue d'une réunion à Genève de l'asso-

ciation des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

« Si Kirch contrôle 75 %, c'est la mort de la Formule 1 », a renchéri Jürgen Hubbert, le patron de Mercedes. Dans un communiqué, l'ACEA, présidée par le patron de Fiat, Paolo Cantarella, menace, « si le groupe Kirch assume le contrôle de la SLEC », de chercher « des solutions de rechange, sans exclure l'organisa-

tion d'un championnat du monde parallèle ». Kirch et EM. TV ont aussitôt affirmé vouloir « continuer à alimenter les chaînes hertziennes gratuites ». Au siège du groupe, dans la banlieue munichoise, on affirme : « C'est notre première priorité. Il est idiot de penser que nous allons conserver les droits pour notre seule chaîne payante. (...) Nous sommes ouverts aux discussions, voire à une prise de participation des constructeurs si tel est leur intérêt. »

« Nous ne serons pas un actionnaire dormant », prévient Patrick Faure, qui souhaite que les constructeurs détiennent « entre une minorité de blocage et 50 % ».

80 % DES CONSTRUCTEURS

Cette bataille autour des droits télé montre l'enjeu que représente la F1 pour les industriels. Avec la présence de Fiat (grâce à sa filiale Ferrari), de BMW (actionnaire principal de Williams) et de Honda (qui équipe en moteurs BAR et Jordan), le retour de Renault (qui a repris Benetton) et Ford (via Jaguar), et l'arrivée annoncée de Toyota en 2002, 80 % des constructeurs mondiaux seront présents dans la compétition.

L'engouement pour la F1, qui ne se dément pas, cadre bien avec la mondialisation du secteur. « Si l'on veut vendre partout, il faut être connu partout », explique Patrick Faure. Renault s'est lancé dans une internationalisation intensive tous azimuts. Présent en Argentine et au Brésil, il a acquis, grâce à son entrée dans le japonais Nissan, dont il a pris le contrôle en 1999, une nouvelle dimension, au Japon, mais aussi au Mexique, en Australie, en Asie du Sud-Est.

« La formule 1 est un formidable vecteur de notoriété pour accompagner notre croissance », ajoute François Hinfray, directeur général

adjoint du groupe.

L'impact de la F1 est certes difficile à évaluer. « Il est impossible de dire combien de voitures la F1 fait vendre », reconnaît Patrick Faure. Ce qui est sûr, c'est que ça permet de pénétrer sur la liste d'achat du client. Mais ensuite, ce sont vos produits et votre marketing qui continuent à faire le reste. »

D'autres indices sont frappants : ainsi l'engouement des clients de Mercedes pour la couleur grise, dans la foulée du second titre obtenu par Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) en 1999, a allongé sensiblement les délais de livraison. « La F1 n'a de l'intérêt que si l'on y réussit », explique pour sa part Corrado Provera, directeur de Peugeot Sports, qui s'est retiré du circuit l'an dernier. Deux écuries se partagent le gros de la mise : Ferrari et McLaren-Mercedes, les autres se contentent des miettes. « De fait, les deux écuries, qui trustent aussi les pole positions, monopolisent à elles seules plus de 50 % du temps de présence à l'antenne. « Pour être compétitif, il aurait fallu augmenter notre budget course de 30 % », affirme Corrado Provera. Dans ce contexte, l'investissement, évalué à plusieurs centaines de millions de francs par saison, n'est pas systématiquement rentabilisé. D'où l'intérêt pressant des constructeurs pour le contrôle des droits de retransmission, autre façon, plus sûre, de récupérer une partie de leur mise. « On est parti pour des négociations longues et difficiles », souligne Patrick Faure, en rappelant que l'ACEA est « sur la même longueur d'onde que Bernie Ecclestone » sur la façon de gérer la F1. La partie de poker-menteur n'est pas terminée.

Stéphane Lauer et Philippe Ricard (à Francfort)

Les grands retours de Michelin et Renault

L'ANECNOTE a été révélée par le quotidien italien *La Gazzetta dello sport*, et l'intéressé, qui reconnaît les faits, n'a pas voulu dire s'il s'agissait de superstition ou de hasard : lors de la présentation officielle du grand retour de Michelin en formule 1, le lundi 5 février, au pavillon d'Armenonville, à Paris, Pierre Dupasquier arborait un costume de coupe ancienne. Ce même costume, le directeur de la compétition du manufacturier français le portait déjà en 1977, lorsque, pour la première fois, Michelin se lançait officiellement dans l'aventure de la F1 pour y signer les plus belles pages de son histoire sportive. A cette époque, la firme de Clermont-Ferrand travaillait sur le développement d'un pneumatique de conception inédite : le radial. Cette innovation devenait, dès 1978, la référence technologique et, en quelques années, ce type de pneus finit par équiper la quasi-totalité des écuries du plateau, ou du moins celles qui avaient de réelles ambitions.

NOUVEL ENVIRONNEMENT POUR MICHELIN

Michelin a quitté le monde de la F1 en 1984, après avoir été associé, notamment, à deux titres de champion du monde des constructeurs (en 1979 et en 1984) et à trois titres de champion du monde des pilotes (en 1979, 1983 et 1984). Pour son retour, le fabri-

cant français a accepté d'équiper les écuries BMW-Williams, Jaguar, Benetton-Renault, Prost et Minardi et va devoir affronter un unique adversaire, Bridgestone. La formule 1 n'ayant plus rien à voir aujourd'hui avec celle de 1984, le manufacturier japonais dispose d'un avantage certain grâce à sa connaissance des tracés sur lesquels vont se disputer les prochaines épreuves et des contraintes techniques subies actuellement par les monoplaces.

Autre grand acteur industriel français de retour dans le monde de la compétition automobile, Renault avait, de son côté, choisi la place Saint-Marc, à Venise, le 6 février, pour présenter sa dernière création, la monoplace B201 : B comme Benetton, l'écurie italienne que le constructeur français vient de racheter, et dont le nom disparaîtra à partir de 2002, la voiture étant alors tout entière (moteur et châssis) dédiée aux couleurs de la firme au losange.

A 800 millions de francs (environ 121 millions d'euros) la transaction - Renault investirait chaque année la même somme pour doter son grand retour en F1 de moyens efficaces -, l'épisode vénitien avait autant l'air d'un hommage reconnaissant à un partenaire réputé pour la bonne conception de ses châssis que d'un enterrement de première

classe. A l'instar de Michelin, Renault garde le souvenir de ses années de gloire. En juillet 1977, sur le circuit de Silverstone, la firme avait fait une entrée remarquée en F1 en y introduisant le moteur turbo. Tout d'abord décriée (les Britanniques avaient surnommé la première monoplace turbo la « théière jaune » (*Yellow Tea Pot*)), en raison de la couleur de sa livrée et de la fumée qui s'en dégageait après chaque casse moteur), la technique de suralimentation deviendra, au prix d'incessantes améliorations, le standard technologique des années 1980.

L'ARME SECRÈTE DE RENAULT

Puis, en 1987, l'ingénieur Bernard Dudot achève le développement du premier moteur atmosphérique à dix cylindres en V. Cette architecture, qui fit un temps figure d'exception, devint, elle aussi, la règle sur les circuits et s'applique encore aujourd'hui. Grâce à ce moteur, Renault emporta de 1992 à 1997 six titres consécutifs chez les constructeurs et cinq titres chez les pilotes.

Il était aussi question pour Renault à Venise de présenter ou, plutôt, de parler du moteur, conçu par Jean-Jacques His, directeur technique de Renault Sport, qui porte les ambitions sportives de la marque. Le RS21 pourrait devenir aussi une sorte de réf-

rence. Rarement, en tout cas, des innovations technologiques auront été aussi jalousement cachées. On sait seulement que ce moteur V10 est beaucoup plus léger et plus compact, que son angle d'ouverture est large (111°) et qu'il serait doté d'un système de commande de soupapes électromagnétique (sans arbres à cames ?), un brevet de la NASA dont BMW et Mercedes auraient aussi fait l'acquisition. Ces solutions, associées à d'autres toujours secrètes, permettraient au moteur d'atteindre un régime de l'ordre de 20 000 tours par minute, soit un gain d'environ 2 000 tours sur la concurrence. Inconvénient : les phénomènes vibratoires, qui, à ce degré de performance, agissent sur le comportement du châssis, seraient beaucoup plus délicats à maîtriser.

Patrick Faure, directeur adjoint de Renault et président de Renault-Sport, ne veut pas entendre parler d'« *année de transition*, mais d'année de mise au point ». Il veut ainsi rappeler à son entourage qu'il ne sera pas question de faire de la figuration, surtout à partir de la seconde moitié de la saison. Après quoi, l'objectif sera d'attaquer 2002 « *à pleine vitesse* » et, de préférence, sur le devant de la grille de départ. »

J.-J. L.

« Gentils » tonneaux pour « Schumi »

Michael Schumacher (Ferrari) a été victime d'un spectaculaire accident lors des premiers essais du Grand Prix d'Australie, vendredi 2 mars, sur le circuit de l'Albert Park, à Melbourne. Il a expliqué sa mésaventure par le fait qu'il avait « *freiné un peu trop fort* ». Alors que la seconde séance de la journée approchait de son terme, le champion du monde a perdu le contrôle de sa monoplace dans une zone de freinage violent avant une chicane. La Ferrari est partie en tête-à-queue, l'arrière bloqué, et est sortie de la piste en travers, les roues droites se plantant dans le bac à gravier. Aussitôt, la voiture s'est envolée dans les airs, effectuant deux tonneaux et retombant au pied du mur de pneumatiques avant de s'immobiliser. Michael Schumacher s'est extirpé de sa monoplace sans la moindre blessure : « *Cela n'a pas été un impact violent et je n'ai pas heurté le mur. Ce fut juste un gentil tonneau sans conséquence. Je vais bien.* »

La nouvelle réglementation

● **Sécurité.** Afin de mieux protéger les pilotes, des crachs-tests plus exigeants ont été imposés : résistance de l'arceau multipliée par quatre ; renforcement latéral et frontal de 25 mm d'épaisseur afin de mieux protéger les jambes du pilote. En outre, un double câblage permet de mieux lier les roues à la voiture en cas de choc.

● **Cockpit.** L'élargissement de son ouverture pour accroître le confort de conduite des pilotes de grande taille et faciliter leur extraction en cas d'urgence.

● **Aérodynamisme.** Afin de réduire leur efficacité, la hauteur minimale de l'aile avant est relevée de 50 mm, et l'aile

arrière est limitée à trois éléments dans sa partie supérieure et à deux éléments dans sa partie inférieure.

● **Pneumatiques.** Dès le samedi, avant le début des essais qualificatifs, chaque pilote devra désigner le type de pneus pour temps sec et le type de pneus pour la pluie qu'il utilisera pour les essais et la course. Leur nombre sera limité et le contrôle de leur conformité sera assuré, en cas échéant, par des délégués techniques de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). En outre, les pneus devant être dotés de rainures démont dimensionnés, la profondeur de ceux-ci pourra être, à tous les

moments de la course, vérifiée. La réglementation est toutefois moins précise s'agissant de l'usage des pneus à l'issue de la course.

● **Electronique.** L'usage libre de l'électronique entrera en application pour le Grand Prix d'Espagne, le 29 avril : l'antipatinage sera autorisé ; les contrôles de l'embrayage ne feront plus l'objet de restrictions ; l'utilisation de boîtes de vitesses entièrement automatiques sera permise ; hormis certaines restrictions, le contrôle du différentiel sera libre. Dès 2002, la FIA compte introduire des « *limitations de vitesse intelligentes* » avec des systèmes actifs durant la course s'inspirant de ceux utilisés à l'approche de la zone des stands.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE DUPASQUIER

1 En 1984, Michelin quittait la formule 1 après y avoir gagné de nombreux titres. Pour vous, qui êtes responsable de la compétition chez Michelin, qu'est-ce qui justifie le retour du manufacturier dans cette discipline en 2001 ?

Il y a plusieurs éléments, le plus déterminant étant l'engagement de nos partenaires constructeurs en formule 1. Toyota et BMW nous ont demandé en premier d'être à leurs côtés. Ensuite, c'est ce qu'est devenue la F1, un puissant vecteur de communication, particulièrement dans le monde de l'automobile et du pneumatique.

Enfin, nous avons jugé utile d'apporter de la visibilité nouvelle au nom de Michelin dans certaines parties du monde où nous avons pensé que la reconnaissance de Michelin n'était pas ce qu'elle devait être.

2 Quels sont, selon vous, les points forts de Michelin par rapport à son concurrent Bridgestone ?

L'avenir nous le dira. Mais, en F1 comme dans d'autres disciplines, nous pensons que notre façon de travailler, notre culture et notre expérience doivent nous permettre d'offrir à nos partenaires des produits parfaitement compétitifs.

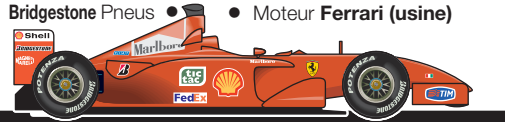

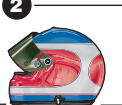
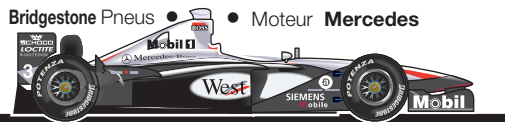

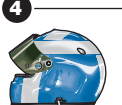
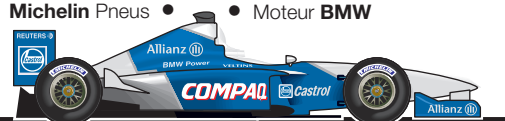


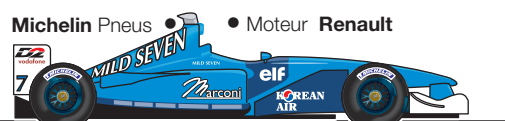

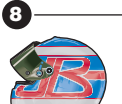
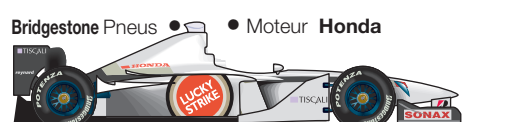


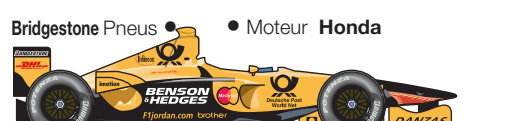


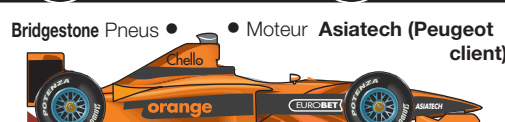


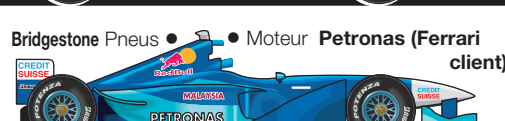


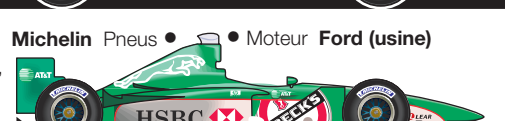


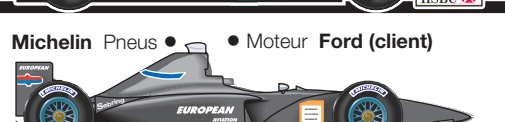


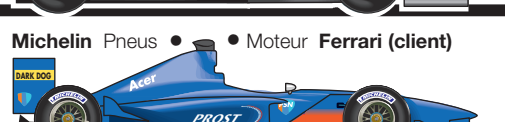


3 Les cinq écuries qui ont choisi Michelin (BMW-Williams, Ben-

ton-Renault, Jaguar, Minardi et Prost) ont tourné durant les essais d'hiver. Quels éléments nouveaux vous apporteront les grands prix ?

Nous allons seulement découvrir lors des trois à six premières épreuves quels sont les potentiels respectifs, selon le règlement 2001, des différentes écuries. En 2000, l'écart entre McLaren et Ferrari, d'une part, et le reste du plateau, d'autre part, était de l'ordre d'une grosse seconde au tour. Nous faisons confiance à nos partenaires pour avoir réduit ces écarts et nous espérons, lorsque nous aurons découvert, vers la fin de la saison, l'intégralité des circuits mondiaux, pouvoir fournir un ensemble compétitif.

Propos recueillis par Jean-Jacques Larrochelle

2001 : ONZE ÉCURIES SUR LA GRILLE DE DÉPART

<p>Ferrari Les principales modifications portent sur l'aérodynamisme, notamment sur le museau, plus fin et plus bas qu'en 2000. www.ferrari.com</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Ferrari (usine)</p>	<p>Michael Schumacher • 32 ans (Allemagne) • 144 GP, 44 victoires Trois titres : 1994, 1995, 2000</p> 	<p>Rubens Barrichello • 28 ans (Brésil) • 130 GP, 1 victoire</p> 	<p>CALENDRIER 2001</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 mars AUSTRALIE (Melbourne) ▶ 18 mars MALAISIE (Kuala Lumpur) ▶ 1^{er} avril BRÉSIL (Sao Paulo) ▶ 15 avril SAINT-MARIN (Imola, Italie) ▶ 29 avril ESPAGNE (Barcelone) ▶ 13 mai AUTRICHE (Spielberg) ▶ 27 mai MONACO ▶ 10 juin CANADA (Montréal) ▶ 24 juin EUROPE (Nürburgring, All.) ▶ 1^{er} juillet FRANCE (Magny-Cours) ▶ 15 juillet GDE-BRETAGNE (Silverstone) ▶ 29 juillet ALLEMAGNE (Hockenheim) ▶ 19 août HONGRIE (Budapest) ▶ 2 sept. BELGIQUE (Spa-Francorchamps) ▶ 16 sept. ITALIE (Monza) ▶ 30 sept. ÉTATS-UNIS (Indianapolis) ▶ 14 oct. JAPON (Suzuka) <p>PALMARÈS SAISON 2000</p> <p>PILOTES</p> <table border="0"> <tr> <td>1 M. Schumacher 108</td> <td>9 F. Frenzen 11</td> </tr> <tr> <td>2 H. Hakkinen 89</td> <td>10 S. Salo 6</td> </tr> <tr> <td>3 C. Coulthard 73</td> <td>11 T. Trulli 6</td> </tr> <tr> <td>4 R. Barrichello 62</td> <td>12 J. Verstappen 5</td> </tr> <tr> <td>5 R. Schumacher 24</td> <td>13 I. Irvine 4</td> </tr> <tr> <td>6 G. Fisichella 18</td> <td>14 Z. Zonta 3</td> </tr> <tr> <td>7 J. Villeneuve 17</td> <td>15 W. Wurz 2</td> </tr> <tr> <td>8 J. Button 12</td> <td>16 D. de la Rosa 2</td> </tr> </table> <p>CONSTRUCTEURS</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Ferrari 170</td> <td>6 Jordan-Mugen Honda 17</td> </tr> <tr> <td>2 McLaren-Mercedes 152</td> <td>7 Arrows-Supertec 7</td> </tr> <tr> <td>3 Williams-BMW 36</td> <td>8 Sauber-Petronas 6</td> </tr> <tr> <td>4 Benetton-Supertec 20</td> <td>9 Jaguar-Ford-Cosworth 4</td> </tr> <tr> <td>5 BAR-Honda 20</td> <td></td> </tr> </table> <p><i>Barème des points : le premier reçoit 10 points et les cinq suivants, respectivement, 6, 4, 3, 2 et 1 points.</i></p>	1 M. Schumacher 108	9 F. Frenzen 11	2 H. Hakkinen 89	10 S. Salo 6	3 C. Coulthard 73	11 T. Trulli 6	4 R. Barrichello 62	12 J. Verstappen 5	5 R. Schumacher 24	13 I. Irvine 4	6 G. Fisichella 18	14 Z. Zonta 3	7 J. Villeneuve 17	15 W. Wurz 2	8 J. Button 12	16 D. de la Rosa 2	1 Ferrari 170	6 Jordan-Mugen Honda 17	2 McLaren-Mercedes 152	7 Arrows-Supertec 7	3 Williams-BMW 36	8 Sauber-Petronas 6	4 Benetton-Supertec 20	9 Jaguar-Ford-Cosworth 4	5 BAR-Honda 20	
1 M. Schumacher 108	9 F. Frenzen 11																														
2 H. Hakkinen 89	10 S. Salo 6																														
3 C. Coulthard 73	11 T. Trulli 6																														
4 R. Barrichello 62	12 J. Verstappen 5																														
5 R. Schumacher 24	13 I. Irvine 4																														
6 G. Fisichella 18	14 Z. Zonta 3																														
7 J. Villeneuve 17	15 W. Wurz 2																														
8 J. Button 12	16 D. de la Rosa 2																														
1 Ferrari 170	6 Jordan-Mugen Honda 17																														
2 McLaren-Mercedes 152	7 Arrows-Supertec 7																														
3 Williams-BMW 36	8 Sauber-Petronas 6																														
4 Benetton-Supertec 20	9 Jaguar-Ford-Cosworth 4																														
5 BAR-Honda 20																															
<p>McLaren La MP4-16 est une évolution de la version 2000 adaptée au nouveau règlement, mais dotée d'un moteur plus léger et plus puissant. www.mclaren.co.uk</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Mercedes</p>	<p>Mika Hakkinen • 32 ans (Finlande) • 145 GP, 18 victoires Deux titres : 1998, 1999</p> 	<p>David Coulthard • 29 ans (GB) • 107 GP, 9 victoires</p> 																											
<p>BMW-Williams BMW parle de révolution à propos de son nouveau moteur V10, à l'angle (90°) plus ouvert. www.williamsf1.com</p>		<p>Michelin Pneus • Moteur BMW</p>	<p>Ralf Schumacher • 25 ans (Allemagne) • 66 GP</p> 	<p>Juan Pablo Montoya • 25 ans (Colombie) • F1 début</p> 																											
<p>Benetton-Renault Avec le RS21, Renault fournit un moteur de conception inédite, mais craint des problèmes de fiabilité. www.benettonf1.com</p>		<p>Michelin Pneus • Moteur Renault</p>	<p>Giancarlo Fisichella • 28 ans (Italie) • 74 GP</p> 	<p>Jenson Button • 21 ans (GB) • 17 GP</p> 																											
<p>BAR Bien qu'elle conserve le moteur Honda et les pneus Bridgestone, la BAR est l'une des voitures qui ont le plus évolué par rapport à 2000. www.britishamericanracing.com</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Honda</p>	<p>Jacques Villeneuve • 29 ans (Canada) • 81 GP, 11 victoires Un titre : 1997</p> 	<p>Olivier Panis • 34 ans (France) • 91 GP, 1 victoire</p> 																											
<p>Jordan Un aérodynamisme amélioré et un moteur Honda d'usine sont les nouveaux atouts de Jordan pour briger le podium. www.jordangp.com</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Honda</p>	<p>Heinz-Harald Frentzen • 33 ans (Allemagne) • 114 GP, 3 victoires</p> 	<p>Jarno Trulli • 26 ans (Italie) • 61 GP</p> 																											
<p>Arrows Les Arrows sont équipées du moteur Peugeot, peu performant en 2000, mais réexploité par les techniciens d'Asiatech (AMT). www.arrows.com</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Asiatech (Peugeot client)</p>	<p>Jos Verstappen • 28 ans (Pays-Bas) • 74 GP</p> 	<p>Enrique Bernoldi • 22 ans (Brésil) • F1 début</p> 																											
<p>Sauber L'écurie suisse présente des monoplaces plus fins qu'en 2000 et propulsées par la version 2000 du moteur Ferrari. www.redbull-sauber.ch</p>		<p>Bridgestone Pneus • Moteur Petronas (Ferrari client)</p>	<p>Nick Heidfeld • 23 ans (Allemagne) • 16 GP</p> 	<p>Kimi Raikkonen • 21 ans (Finlande) • F1 début</p> 																											
<p>Jaguar La filiale britannique de Ford veut briller cette saison, au prix d'importantes modifications (boîte de vitesses, aérodynamisme). www.jaguar-racing.com</p>		<p>Michelin Pneus • Moteur Ford (usine)</p>	<p>Eddie Irvine • 35 ans (Grande-Bretagne) • 112 GP, 4 victoires</p> 	<p>Luciano Burti • 25 ans (Brésil) • 1 GP</p> 																											
<p>Minardi Rachetée par l'homme d'affaires australien Paul Stoddart, Minardi dispose du V10 client Ford European, ce qui limite ses ambitions. www.minardi.com</p>		<p>Michelin Pneus • Moteur Ford (client)</p>	<p>Fernando Alonso • 19 ans (Espagne) • F1 début</p> 	<p>Tarso Marques • 25 ans (Brésil) • 11 GP</p> 																											
<p>Prost Le moteur Ferrari champion du monde en 2000, des techniciens talentueux et, cet hiver, des séances d'essais prometteuses... www.prostgp.com</p>		<p>Michelin Pneus • Moteur Ferrari (client)</p>	<p>Jean Alesi • 36 ans (France) • 184 GP, 1 victoire</p> 	<p>Gaston Mazzacane • 25 ans (Argentine) • 17 GP</p> 																											

Infographie : Graphique News/Le Monde

Jean Todt, directeur de la gestion sportive chez Ferrari « Professionnellement, ma vie ne sera jamais plus la même »

« On vous a quitté le 8 octobre 2000 sur le podium de Suzuka, célébrant le titre mondial de Michael Schumacher. Que reste-t-il de cette journée, qui apportait à Ferrari un sacre attendu durant vingt et un ans ?

- Michael comme moi-même et le reste de l'équipe avons eu l'impression d'être seuls au monde, sans se rendre compte de ce qui se passait autour de nous : l'agitation, les caméras, les photographes... Cette journée, je l'ai vécue comme une vraie libération, parce que nous avions souffert pour obtenir ce titre.

- La récompense de huit ans de travail ?

- Quand j'ai débuté, il y a plus de vingt ans, dans le monde de l'automobile, si on m'avait dit qu'on viendrait me chercher pour restructurer la Scuderia Ferrari, j'aurais éclaté de rire. En juillet 1993, quand j'ai pris les rênes de cette écurie mythique, moi, un étranger, ce qui ne s'était jamais produit, c'était avec un objectif précis : redresser l'équipe. J'ai atteint ce but et, professionnellement, ma vie désormais ne sera jamais plus la même.

- De quelle manière avez-vous procédé ?

- Ce que j'ai toujours essayé de

faire, c'est m'entourer des meilleurs éléments pour constituer mon équipe. J'avais réussi chez Peugeot Sport, en partant d'une feuille blanche, alors que chez Ferrari je suis arrivé dans une équipe qui était une légende vivante, mais une écurie en pleine déconfiture. Il fallait retaper un château. J'avais accepté ce défi, par passion, en me disant que cela allait durer douze ou dix-huit mois... Si j'avais mesuré tout ce que cela représentait, peut-être ne l'aurais-je pas fait. J'ai pris des coups comme jamais je pensais être capable d'en recevoir. On a réclamé ma tête, et puis, finalement, il y a eu toutes ces victoires couronnées par les titres mondiaux.

- Et maintenant ?

- On oublie tout simplement l'an 2000. C'est comme si nous avions atteint un sommet, nous sommes redescendus de la montagne et nous nous attaquons au prochain sommet.

- Vous parlez de travail, de tension, jamais de plaisir ?

- La pression est trop forte pour qu'on puisse véritablement parler de plaisir. Le plaisir existe, entre le moment où la voiture franchit la ligne d'arrivée le dimanche après-midi en gagnant



JEAN TODT

et le moment où on se réveille le lundi matin avant d'aller à l'usine.

- Vous semblez entretenir des relations quasi familiales avec Michael Schumacher ?

- Je peux dire que c'est un ami proche. Les moments que nous avons vécus ensemble ces cinq dernières années ont consolidé nos rapports : il y a eu Jerez, en 1997, où il perd le championnat dans les quinze dernières minutes de la course en s'accrochant avec Jacques Villeneuve. Il y a eu Suzuka, en 1998, quand il cale sur la grille alors qu'il se battait pour le titre, et puis Silverstone, en 1999, où il est grièvement accidenté. J'essaie de le reconforter à chaque fois mais je ne possède pas un manuel avec une check-list.

● Le 1^{er} juillet 1993, Jean Todt est nommé directeur de la gestion sportive de la Scuderia Ferrari.

● Première victoire avec Ferrari le 31 juillet 1994, au GP d'Allemagne, grâce à l'Autrichien Gerhard Berger.

● 1996 : Jean Todt engage Michael Schumacher le double champion du monde allemand (1994 et 1995).

● 2000 : un an après la conquête du titre de champion du monde des constructeurs, Ferrari fait le double pilotes (Michael Schumacher) -constructeurs.

● A l'orée de la saison 2001, la Scuderia dirigée par Jean Todt a gagné 32 Grands Prix (25 pour Michael Schumacher, 4 pour Eddy Irvine, 1 pour Rubens Barrichello, Jean Alesi et Gerhard Berger).

- Est-il le meilleur pilote que vous avez côtoyé ?

- Regardez son palmarès : quarante-quatre victoires, dont vingt-cinq avec Ferrari, trois titres mondiaux, neuf victoires et neuf pole positions en 2000. C'est un garçon hors du commun, extrêmement professionnel, motivé, déterminé, curieux. Humainement parlant, il est humble, plein de pudeur. Il a les pieds sur terre. Il possède une certaine timidité, qui, parfois, peut le rendre glacial, voire antipathique, mais c'est un être profondément généreux et très intelligent.

- Ferrari va fournir des moteurs V10 à l'écurie d'Alain Prost. Quel rôle avez-vous joué dans la signature de ce contrat ?

- J'ai fait des études [l'Ecole des cadres] pour faire plaisir à mon père, que j'admire énormément, et qui m'a appris la bonté, la droiture, la loyauté, la force de travail.

- Votre avenir avec Ferrari est assuré jusqu'en fin 2004, au moins. Plus tard, vous songez toujours à œuvrer dans le domaine médical. Est-ce en souvenir de votre père, qui était médecin ?

- Oui, je souhaiterais aider à trouver des financements pour des gens qui travaillent dans la recherche médicale. En ce moment, je me contente d'être un petit ambassadeur en utilisant mon nom pour trouver des fonds.

Mais j'espère qu'un jour viendra où je serai capable d'offrir plus de mon temps.

Propos recueillis par Martine Carret

L'écurie Prost retrouve le goût et les moyens de la réussite

IL EST des indicateurs qui ne trompent pas ou, en tout cas, qui rassurent : « Nous avons fait plus de tours, lors des quatre premiers jours d'essais avec l'AP04 cet hiver, que durant toute la saison dernière avec l'AP03 », déclarait Jean Alesi à la revue anglaise *F1 racing magazine*, à l'issue des dernières séances d'essais de Barcelone, à la fin du mois de février. L'Avignonnais venait d'achever la préparation de la dernière monoplace de l'écurie Prost. En prime, le pilote français d'origine sicilienne, toujours prêt à en découdre, décrochait les meilleurs chronos de l'intersaison sur le circuit espagnol et sur celui d'Estoril, au Portugal.

On comprend mieux la sincère bonne humeur, ce qui ne veut pas dire forcément l'optimisme, affichée par Alain Prost lors de la présentation officielle de sa machine le 28 février à Melbourne (Australie), quelques jours avant le départ du premier grand prix de la saison 2001. Le patron de l'écurie reconnaissait néanmoins qu'il n'y avait jamais eu de réelle confrontation avec les autres écuries du plateau et que seuls les premiers essais libres de vendredi 2 mars, à Melbourne, pourraient permettre d'y voir un peu plus clair sur le potentiel de chacun.

« UNE VÉRITABLE FORMULE 1 »

Propulsée par la version du moteur Ferrari qui a remporté la dernière couronne mondiale et chaussée de pneus Michelin, la dernière mouture des monoplaces du quadruple champion du monde français devrait disposer des meilleurs atouts pour ne pas terminer lanterne rouge de la F1, comme ce fut le cas lors de la saison 2000 avec un score nul au tableau des points. « La voiture n'a rien à voir avec celle de l'année passée. Il y a un monde entre les deux. Disons que je dispose à présent d'une véritable formule 1 », déclarait froidement Jean Alesi, affirmant au passage que Peugeot, jusque-là fournisseur du moteur, avait toujours été en deçà des attentes de l'écurie française et ne s'était jamais vraiment investi dans l'aventure de la F1.

Question de culture, Peugeot ayant traditionnellement plutôt investi, et réussi, dans le rallye ? Ou d'incompatibilité d'humeur avec un patron d'écurie dont on évoque souvent le fort caractère ? Le débat n'est plus là, et l'on sent bien que toute l'équipe Prost a aujourd'hui à cœur de s'appuyer sur la dynamique des réussites de l'hiver.

Le moteur V10 fourni par Ferrari sera estampillé « ACER », du nom du nouveau partenaire principal de l'écurie, premier fabricant taiwanais d'ordinateurs et l'un des principaux dans le monde : ce groupe se compose d'environ 35 000 employés répartis dans 42 pays. « Je suis fier d'avoir introduit encore une fois une nouvelle marque en F1, ACER, société leader en technologie de pointe », a déclaré de manière solennelle Alain Prost, tout en ne précisant pas de quel ordre sera l'apport du partenaire taiwanais.

L'écurie Prost vient de loin. Bâtie sur les bases de la structure conçue par Guy Ligier, que Prost venait de racheter, elle démarre sur les chapeaux de roue dès sa première saison en 1997. Avec Olivier Panis au volant et un moteur Mugen-Honda à l'arrière, les voitures bleues décrochent une troisième place au Grand Prix du Brésil, à Interlagos, une quatrième à Monaco et une deuxième au Grand Prix d'Espagne, à Barcelone.

On se surprend à croire au miracle en voyant le compteur des points s'étoffer, course après course, au profit de l'écurie française. Mais un drame survient. A deux tours de l'arrivée du Grand Prix du Canada, à Montréal, Olivier Panis est victime d'une violente sortie de piste et se brise les deux jambes. L'ascension de l'écurie Prost est stoppée net au même moment.

La détermination et le talent du jeune Italien Jarno Trulli, appelé à remplacer le Français, n'y feront rien. Malgré une très honorable sixième place au classement des constructeurs cette année-là, Honda quitte Prost et cède sa place à Peugeot. Avec les déboires que l'on sait.

J.-J. L.

Trente-deux victoires avec la Scuderia

- Jean Todt est né le 25 février 1946, à Pierrefort (Cantal).
- Il a commencé sa carrière automobile comme copilote de rallyes, le 24 mars 1966. En quinze ans, il travaille avec NSU, Matra, Alpine-Renault, Ford, Fiat, BMW, Peugeot, Datsun, Talbot, Mercedes, Opel. En 1981, chez Talbot, il est le copilote de Guy Fréquelin (aujourd'hui directeur de Citroën Sport), vice-champion du monde des pilotes. Les deux hommes participent à la conquête du titre de champion du monde des constructeurs.
- octobre 1981 : il est nommé directeur de la compétition de Peugeot Automobile.
- 1982 : Jean Todt crée Peugeot Talbot Sport, qui conçoit la 205

- turbo 16, engagée dans le championnat du monde des rallyes en mai 1984.
- En 1985, grâce à Timo Salonen, et en 1986, avec Juha Kankkunen, Peugeot gagne les titres de champion du monde des constructeurs et des pilotes.
- Rallyes-raids : Jean Todt dirige le changement d'objectif de Peugeot qui quitte les rallyes. L'écurie obtient quatre victoires sur le Paris-Dakar (1987 à 1990), avec la 205T16, puis la 405T16.
- Endurance : en 1991, un prototype, la 905, est engagé dans le championnat du monde des voitures de sport. L'écurie s'adjuge le titre 1992 avec 5 succès dont les 24 Heures du Mans.

La pop couture selon Stella McCartney

La directrice artistique de Chloé mixe les images de la bohème rock-chic des années 1970. Le 14 mars, elle présentera à Paris sa collection automne-hiver 2001 tout en lançant une ligne bis, « See by Chloé »



Une image de la campagne publicitaire de Chloé pour l'été 2001, qui a été réalisée par Taryn Simon.

VÉGÉTARIENNE depuis l'âge de trois ans, Stella McCartney a exigé que son contrat avec Chloé contienne une clause concernant les accessoires : on ne la verra donc jamais signer un sac en cuir. « Quand je sors du studio qui donne sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, je tombe forcément sur des femmes en fourrure. Je ne me gêne pas pour leur dire combien elles puent », a-t-elle lancé au photographe Jean-Baptiste Mondino, dans un entretien que publie ce mois-ci le magazine *Numéro*.

Même les boutons « en nacre » de sa prochaine collection sont synthétiques. Déboulant en robe de crêpe, bottes en faux cuir et chaussettes rouges, cette fille de pop star (Paul McCartney), grande buveuse de Pepsi Light, cultive son jardin sans façon : « Bien sûr, quand il rentre à la maison, mon père chante. S'il avait été épicier, il me rapporterait des salades bien vertes. »

Elle n'a pas trente ans et s'est offert le luxe de refuser une proposition de Gucci. Les récompenses s'accumulent : en octobre 2000, à New York, elle recevait celle de designer de l'année de *Vogue*. En février, la Chambre syndicale de la mode britannique l'a couronnée « meilleure styliste de la british new generation ».

Chloé, une marque française créée en 1952 qui servit de tremplin à de nombreuses signatures (Christiane Bailly, Michèle Rosier, Guy Paulin et surtout Karl Lagerfeld, qui en fit un véritable label

dans les années 1970), pétille à nouveau, depuis son arrivée en 1997. Associant les frous-frous puciers des poupées anglaises et de la rock-Royalty dont elle est issue – drapés, manches gigotantes, blouses romantiques – aux touches sexy de la jet-set – bustier en chaînes dorées, maillot de bain fendu à imprimé « ananas » sur le pubis –, Stella McCartney a su conquérir un nouveau public.

Sous son regard, les Barbie de Malibu font des signes à lady

Manteau en fausse fourrure, « See by Chloé », hiver 2001.



DR



A gauche, robe en crêpe à l'impression « équestre », Chloé, été 2001.

A droite, maillot de bain en polyamide et élasthane, Chloé, été 2001.

DAN LECCA

Chatterley. Hi baby ! Elle aime les lagons et, dans la retraite familiale anglaise aux quinze chevaux, elle monte chaque week-end son étalon, Blanket, et joue avec ses quatre chiens.

Les journaux anglais parlent du « Stella groove », les Allemands, un peu plus lourdement, la surnomment « The Big Mac », les Américains plébiscitent son « cheeky chic ». Ses pantalons font sans doute les plus longues jambes du moment. « C'est une question de millimètres. J'aime qu'ils s'accrochent bien aux hanches. Quand ils sont trop larges, je me sens grosse dedans. »

Ses tee-shirts, dont l'imprimé est attendu chaque saison, sont devenus des collecteurs. « Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que les hommes aiment voir leur femme, leurs filles, dans mes vêtements », affirme celle qui compte parmi

A l'inverse du cliché qui veut que les Anglais créent des choses importables, elle met un point d'honneur à s'habiller avec ce qu'elle vend

ses fans les actrices Cameron Diaz et Liv Tyler et le top model Kate Moss.

A Paris, Stella McCartney prépare dans un tourbillon la collection automne-hiver 2001 de Chloé, qui sera présentée le 14 mars au Musée des arts décoratifs, et lance une ligne bis, « See by Chloé ». « Moi, j'aime les femmes qui ont des seins et des fesses. » Elle ouvre sa grande boîte de crayons de couleur, comme s'il s'agissait d'un coffret à bijoux.

Morceau d'angora imprimé « pochoir », photo d'une vestekimono de la styliste américaine Bonnie Cashin, détails de broderies Vionnet ou Schiaparelli réalisées par Lesage sur le mur, le puzzle est en place. L'allure de sa mère, Linda, inspire toujours Stel-



DAN LECCA



MARY MCCARTNEY

Stella McCartney photographiée par sa sœur, Mary.

la McCartney : « Elle se faisait faire des costumes d'homme à Saville Row et savait les féminiser avec une blouse en soie. Elle n'hésitait pas à porter une robe des Puces avec des chaussettes et des sandales à plateforme. Elle m'a appris l'art du mélange, et la confiance en soi. »

Autour d'elle, au rythme de Bruce Springsteen ou de Sade, on s'active, une blonde languide passe les modèles, tandis qu'un essaim de filles regarde Stella épingler un col en faux chinchilla sur une toile. Le troisième œil, c'est Phoebe Philo, une Anglaise qui ne quitte pas son manteau à carreaux et traverse les couloirs avec une tartine de confiture de fraise, en hochant la tête quand elle approuve un modèle.

La femme-orchestre, c'est Ute Emberger, directrice du studio, l'allure d'un petit garçon dans son grand gilet Westwood. Cette Autrichienne de trente et un ans, qui a travaillé en Italie et à Londres, chez la reine Victoria de la mode punk, fait la différence : « Chez Westwood, il y avait une collection presse et une collection commerciale. Ici, tout ce qui est montré est vendu. Quant aux Italiens, ils sont plus germaniques : tout est

décidé d'avance à partir du plan de collection. Ici, tout évolue en fonction des essayages. L'ambiance est plus artistique. »

Mi-américaine, mi-anglaise, Stella McCartney passe plus de temps à rédiger des pense-bêtes qu'à déjeuner, par exemple. Sa miso soup Matsuri avalée comme une bière, son riz en barquette plastique englouti en deux coups de baguettes, elle dirige en chef bohème les réunions avec le studio. Elle n'hésite pas à se coller un patch de métal sur les fesses pour s'assurer que le jean ainsi orné sera fonctionnel.

Afin de mieux contredire le cliché selon lequel les Anglais font des choses importables, Stella McCartney, sortie diplômée de la St. Martin's School en 1995 (comme Alexander McQueen ou John Galiano), met un point d'honneur à s'habiller avec ce qu'elle vend, et réciproquement.

« Elle aime que le tissu suive le corps sans exagération », affirme Philippe Guibault, directeur d'atelier de Chloé : « Elle a un esprit "tailleur" très anglais. Avec un goût prononcé pour les entoilages à l'ancienne et les lainages qui se tiennent bien. Mais elle a une sensibili-

té "floue" : ses chouchous, ce sont le crêpe georgette, le satin, des mélanges de lin et de soie. Elle aime le contact du tissu sur la peau. Elle s'inspire des années 1930 et leur donne du peps. »

Une énergie qui a séduit Madonna : c'est à Stella McCartney que la chanteuse a commandé sa robe de mariée que seuls, de Sting à Brad Pitt, les invités de la Dornoch Cathedral, en Ecosse, ont pu admirer : une traîne princière et une taille de divine en serrée dans un corset signé ayant exigé plus de cent cinquante heures de travail.

« La faille était entièrement surpiquée de soie, point par point, à la main », précise Hubert Barrère, corsetier. Aucune image publique n'a défloré le mystère de cette robe célèbre avant d'avoir été vue. Stella McCartney n'a pas perdu son sens pragmatique : « J'ai fait une robe pour Madonna, mais j'en ai fait d'autres, pour ma sœur, pour des amies, des clientes... » La prochaine sera t-elle celle de sa future belle-mère ? « Que mon père décide de se remarier, on verra après. »

Laurence Benaim

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

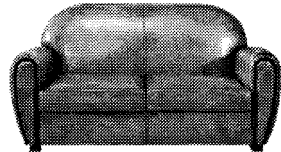
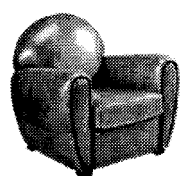
retrouvez

LE MONDE
INTERACTIF

PACIFIC COMPAGNIE LE TECK EN DIRECT

GAGNEZ JUSQU'À 30%
en achetant votre mobilier de jardin en teck
avant le 31 mars

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger



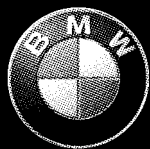
SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils en cuir, tissus Alcantara.
Contemporain & Art déco

OFFRE EXCEPTIONNELLE
fauteuils club 9 800 F* les 2



meubles
Decor Actuel 80, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS
Tél. : 01.45.35.08.69

*A partir de. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.



ZOL

01 55 20 66 60

Neige sur le Nord-Est

SAMEDI. Une perturbation circule des côtes atlantiques aux frontières suisses et allemandes. Elle apporte de la neige sur le Nord-Est à partir de la nuit de vendredi à samedi. Le Sud continue à se réchauffer alors que le Nord reste dans le froid.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le voile de nuages gris reste dense en matinée puis se déchire dans l'après-midi. Les températures varient de 6 à 8 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le nord de la Picardie et la Haute-Normandie, le ciel se partage entre nuages et éclaircies avec quelques giboulées. Brouillards localement givrants sur les Ardennes. Ailleurs, des nuages encomrent souvent le ciel. Les températures varient entre 3 et 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Il neige le matin, de façon plus active près des frontières de l'Est. Quelques flocons tombent encore dans l'après-midi de la Bourgogne

à l'Alsace alors que le temps s'améliore sur la Champagne et la Lorraine. Les températures s'échelonnent entre 3 et 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des flocons peuvent tomber en début de matinée sur le Poitou. Ailleurs, le ciel est couvert de nuages qui se morcellent dans l'après-midi sur le sud de l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées. Il fait de 10 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est couvert du matin au soir. Des petites pluies se produisent le matin, donnant des flocons sur les Alpes au-dessus de 2 000 m. Les températures de l'après-midi vont de 7 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel alterne entre nuages et belles éclaircies. Ailleurs, les nuages sont encore nombreux et apportent quelques ondées. Il neige faiblement sur les Alpes du Sud à partir de 2 000 m. Les températures varient de 13 à 16 degrés.



- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

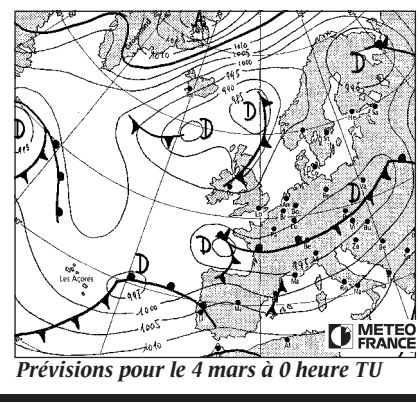
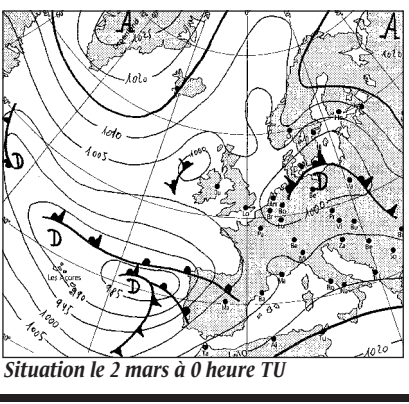
PRÉVISIONS POUR LE 03 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	12/18 P	NANCY	-1/6 *
BIARRITZ	10/17 N	NANTES	-2/7 C
BORDEAUX	4/12 P	NICE	11/16 P
BOURGES	0/7 *	PARIS	-1/5 C
BREST	1/7 C	PAU	7/13 C
CAEN	0/5 N	PERPIGNAN	14/18 N
CHERBOURG	1/5 N	RENNES	-3/8 C
CLERMONT-F.	4/10 P	ST-ETIENNE	0/8 P
DIJON	0/5 *	STRASBOURG	-1/6 *
GRENOBLE	11/14 P	TOULOUSE	9/14 C
LILLE	-2/4 N	TOURS	-2/6 C
LIMOGES	2/12 C	FRANCE outre-mer	
LYON	9/12 C	CAYENNE	24/28 C
MARSEILLE	11/16 C	FORT-DE-FR.	23/28 C
		NOUMEA	24/29 S

PAPEETE	25/30 P	KIEV	-3/5 S	VENISE	9/16 P	LE CAIRE	10/20 S
POINTE-A-PIT.	21/29 S	LISBONNE	11/16 P	Vienne	1/15 C	NAIROBI	16/30 S
ST-DENIS-RE.	25/30 S	LIVERPOOL	-3/4 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/29 S
EUROPE		LONDRES	-1/7 C	BRASILIA	19/27 P	RABAT	13/19 S
AMSTERDAM	-2/5 S	LUXEMBOURG	0/4 S	BUENOS AIR.	23/30 P	TUNIS	17/26 S
ATHENES	12/21 S	MADRID	7/14 P	CARACAS	22/28 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	14/18 S	MILAN	4/15 C	CHICAGO	-5/4 S	BANGKOK	23/35 S
BELFAST	-4/3 C	MOSCOU	-4/-1 *	LIMA	20/26 S	BEYROUTH	14/19 S
BELGRADE	5/19 C	MUNICH	1/4 C	LOS ANGELES	10/15 S	BOMBAY	20/30 S
BERLIN	-1/3 C	NAPLES	17/20 S	MEXICO	6/16 P	DKAKARTA	27/29 P
BERNE	-1/8 P	OSLO	-15/-5 S	MONTREAL	-21/-10 S	DUBAI	19/30 S
BRUXELLES	-3/4 C	NEW YORK	12/18 S	NEW YORK	-2/6 C	HANOI	18/23 C
BUCAREST	-2/13 S	SAN FRANCISCO	-2/5 C	SAN FRANCISCO	8/13 C	HONGKONG	16/22 P
BUDAPEST	1/16 P	SANTIAGO/CHI	13/31 S	JERUSALEM	10/19 S	JERUSALEM	10/19 S
COPENHAGUE	-5/0 S	TORONTO	-10/-6 S	NEW DEHLI	9/27 S	NEW DEHLI	9/27 S
DUBLIN	-3/5 S	WASHINGTON	3/13 C	PEKIN	-3/5 S	SEUL	1/11 C
FRANCFORT	3/8 C	AFRIQUE		SINGAPOUR	26/31 P	SINGAPOUR	26/31 P
GENEVE	2/7 P	ALGER	-14/-6 S	SYDNEY	20/23 S	SYDNEY	20/23 S
HELISINKI	-9/-4 C	DAKAR	13/18 S	TOKYO	2/11 S	TOKYO	2/11 S
ISTANBUL	10/20 S	VARSOVIE	-4/5 P				

AMSTERDAM	12/18 P	BARCELONE	14/18 S	BELFAST	-4/3 C	BELGRADE	5/19 C	BERLIN	-1/3 C	BERNE	-1/8 P	BRUXELLES	-3/4 C	BUCAREST	-2/13 S	BUDAPEST	1/16 P	COPENHAGUE	-5/0 S	DUBLIN	-3/5 S	FRANCFORT	3/8 C	GENEVE	2/7 P	HELISINKI	-9/-4 C	ISTANBUL	10/20 S	KIEV	-3/5 S	LISBONNE	11/16 P	LIVERPOOL	-3/4 S	LONDRES	-1/7 C	LUXEMBOURG	0/4 S	MADRID	7/14 P	MILAN	4/15 C	MOSCOU	-4/-1 *	MUNICH	1/4 C	NAPLES	17/20 S	OSLO	-15/-5 S	NEW YORK	12/18 S	SAN FRANCISCO	-2/5 C	SANTIAGO/CHI	13/31 S	TORONTO	-10/-6 S	WASHINGTON	3/13 C	VENISE	9/16 P	Vienne	1/15 C
-----------	---------	-----------	---------	---------	--------	----------	--------	--------	--------	-------	--------	-----------	--------	----------	---------	----------	--------	------------	--------	--------	--------	-----------	-------	--------	-------	-----------	---------	----------	---------	------	--------	----------	---------	-----------	--------	---------	--------	------------	-------	--------	--------	-------	--------	--------	---------	--------	-------	--------	---------	------	----------	----------	---------	---------------	--------	--------------	---------	---------	----------	------------	--------	--------	--------	--------	--------



TENDANCES

Grâce aux pêcheurs, les poissons deviennent intelligents

L'ANTÉDILUVIEN autocollant qui, à l'arrière de certaines voitures, proclame « Détendez-vous, allez à la pêche » est une forme d'humour involontaire. Même les manieurs de gaules les plus avisés ont un jour été tentés de tout jeter à la rivière, de rage. Adieu canne, moulinet et bourriche.

On peut rentrer bredouille ; cela fait partie de la noble incertitude de la pêche. Mais, lorsque l'on est tenaillé par le sentiment d'avoir été, finalement, abusé par le poisson (pour autant réputé fort peu doué pour la communication avec l'homme), on s'en retourne forcément amer. Dans toute conversation entre pêcheurs vient le moment où il est question de truites qui narguent le moucheur en gobant des insectes juste à côté de lui, de brochets que l'on guette mais qui restent longuement immobiles, le nez sur le vif qu'on leur propose, avant de rebrousser chemin, ou de black-bass qui ignorent ostensiblement le leurre. Ces histoires, on les raconte en exagérant les détails et on les écoute avec un mélange de compassion et perplexité.

Joyeux folklore que tout cela ? Peut-être pas tout à fait. Hydrobio-

logue de formation, Christophe Barla se livre dans le numéro de février du mensuel *Le Pêcheur de France*, la revue officielle de l'Union nationale de la pêche, à une analyse édifiante, en s'appuyant sur les résultats de plusieurs recherches. Si les poissons d'eau douce peuvent donner l'impression de faire preuve de malice, explique-t-il en substance, c'est qu'ils se sont « éduqués ».

La pêche ne se résumerait pas toujours à un face-à-face entre l'expérience de l'homme et l'instinct du poisson. Le pêcheur observe et s'adapte à la situation ? Gente truite, dame carpe et maître Esox font de même. Lorsqu'on pêche dans un réservoir, les leurres oranges, rouges et jaunes sont d'abord les plus efficaces en déclenchant une réaction d'agressivité instinctive. « Toutefois, après quelques prises remises à l'eau, seules les teintes neutres restent d'un rendement régulier, car les poissons ont mémorisé le danger », écrit Christophe Barla dans *Le Pêcheur de France*. Il faut attendre plusieurs jours voire plusieurs semaines pour que ces couleurs redeviennent productives. » En 1995, une expérience menée aux Etats-Unis a



Un leurre de chez Rapala aux couleurs neutres.

établi que des truites d'élevage étaient capables de choisir entre plusieurs trappes de couleurs différentes distribuant de la nourriture au fond du bassin.

La multiplication des réservoirs à forte densité de pêcheurs et surtout la pratique du *catch and release* (également appelé *no kill*), consistant à remettre à l'eau la prise sans la tuer, ont également contribué à changer la donne. Les amateurs de pêche à la carpe apprécient davantage la formidable résistance qu'offre ce poisson que le goût fade de sa chair. Résultat : pour les cyprinidés et quelques autres espèces, la gourmandise n'est plus forcément un péché mor-

tel. Un poisson auquel on aura accordé une seconde chance devient-il plus méfiant ? « La question d'une possible éducation aux leurres est posée depuis trois-quatre ans », estime Anita Limon, directrice du marketing de Ragot (groupe Rapala), un fabricant de leurres (petits poissons factices, en matière souple ou en balsa, dissimulant un hameçon). « Dans certains plans d'eau surpêchés, souligne-t-elle, on a pu s'apercevoir que les poissons devenaient plus difficiles à prendre avec des leurres à bille ; ils s'habituèrent au bruit. En modifiant la sonorité de la bille, les résultats se sont améliorés. »

SENS DE L'ODORAT

Par ailleurs, Ragot observe un regain en faveur des leurres traditionnels et des couleurs naturelles (vert grenouille, gris...) alors que, traditionnellement, les teintes rouge, jaune, orange étaient jugées les plus appétentes. Les fabricants d'appâts se mettent aussi au diapason. Les amorces de la vénérable maison Sensas existent désormais en couleur orange pour séduire les ablettes alors que la non moins célèbre pâte Mystic, chère au cœur

des pêcheurs de toutes obédiences, est disponible dans un joli coloris jaune.

Pour vaincre la méfiance des carnassiers d'eau douce, les fabricants de matériel s'intéressent de près aux capacités olfactives des poissons de rivière. Capturés au vif (avec de petites brèmes) puis relâchés dans un bassin, des silures ont ensuite obstinément refusé de toucher aux morceaux de brème qui leur avaient été jetés pour les nourrir. Au terme de travaux réalisés avec l'Institut national de la recherche agronomique, la société lyonnaise Transkei commercialise depuis l'année dernière des leurres disposant d'une « cartouche odorante ». Aux quatre premiers parfums (gardon, vairon, sardine et hareng), très appréciés des sandres et brochets, vient de s'ajouter un cinquième goût (écrevisse), spécialement destiné au black-bass.

« Nous commençons à peine à prendre la mesure des capacités olfactives des poissons », souligne Pierre-Loïc Deragne, directeur de Transkei, qui exporte 70 % de ses cartouches odorantes vers les Etats-Unis. Cependant, jouer sur l'odorat est à double tranchant,

poursuit-il. Nous devons anticiper les phénomènes de mémorisation en renouvelant les parfums. » Le fabricant français Mepps, spécialiste depuis plus de soixante ans des cuillers et autres leurres souples, reste plus réservé. « Je ne crois pas vraiment à une évolution du poisson vers une conscience supérieure », sourit Jean-Luc Faure, directeur général de Mepps. Plutôt que d'éducation, parlons plutôt d'adaptation au biotope et, sans doute, d'une forme de conditionnement pour les espèces qui vivent sur des zones très pêchées. »

Quelles que soient les nuances, chacun s'accorde au moins sur un point : chez nous, les poissons d'eau douce sont de plus en plus difficiles à capturer. Alors que l'ouverture officielle de la pêche dans les rivières de première catégorie aura lieu samedi 10 mars (sauf dans seize départements situés dans le Nord, en Normandie et en Ile-de-France, où il faudra patienter deux semaines), voilà les arpenteurs de rivières à truites prévenus. A eux de diversifier leurs tactiques d'approche.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 053

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Une qualité dans les comptes, mais est-elle visible ? - II. Pour l'envisager, il faudrait déjà y aller. Dans la partie grêle. - III. Ouvrez le jugement. Ses auditeurs ne l'ont pas suivie dans ses changements de têtes. - IV. Chauffe au foyer. Met heureusement fin aux affaires. - V. Après la levée. Vient d'avoir. Possessif. Dans les plumes - VI. Prendre un peu de temps. Homme à femme. - VII. En anglais et en français dans le filet. Lâcher tout le monde. - VIII. Zone de libre-échange.

VERTICALEMENT

I. Il pédale, il court et, en plus, il nage. - II. Attendue quand il s'agit de fonds. Symbole électrique. - III. Très chagriné. - IV. Descend pour oublier. Prend le chef à rebrousse-poil. - V. Vient de savoir. Mis au travail. - VI. Met la reine-claude à portée de la main. Démonstratif retourné. - VII. Saint sur la Vire. Sans aucune

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

réussite. - 8. Les plus petits prennent beaucoup d'importance. Interjection. - 9. Article étranger. Mise à plat. - 10. Un Philippe fondateur de l'Oratoire. Serment de vigne. - 11. Inscrivait les cours au Palais Brongniart. Tel, mais n'importe comment. - 12. Comme de belles pages finement décorées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 052

Horizontalement

I. Caparaçonner. - II. Oûi-dire. Aile. - III. Ut. MacDonald. - IV. Polis. Ratier. - V. Emis. Oasis. - VI. Dan. GMT. Sées. - VII. At. Prise. Uns. - VIII. Vigies. Gus. - IX. Isole. Meneau. - X. Sédentariser.

Verticalement

1. Coupe Davis. - 2. Automatisé. - 3. Pi. Lin. God. - 4. Admis. Pile. - 5. Rias. Green. - 6. Arc. Omis. - 7. Cédrats. Ma. - 8. OAS. Eger. - 9. Nantis. Uni. - 10. Niaseuses. - 11. Elle. En. Ae. - 12. Redresseur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Günsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PRESSE

Président-directeur général : Dominique Auldou
 Directeur général : Stéphane Corne
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La communication au fil du timbre

LE TÉLÉPHONE mobile, l'émission « Salut les copains », la série télé « Bonne nuit les petits », le bonhomme de Jean Mineur et le CD ont été plébiscités par les Français appelés à se prononcer pour choisir les sujets des timbres du troisième feuillet de la série « Le Siècle au fil du timbre », consacrée à la communication. Ce feuillet, composé de deux séries de cinq timbres à 3 francs (0,46 euro), sera mis en vente dans tous les bureaux de poste le lundi 19 mars. Selon *L'Echo de la timbrologie* de février, dans la catégorie « Publicité », la mère Denis précédait le petit Mineur. L'opposition d'un des ayants droit à l'émission d'un timbre à l'effigie du symbole de la marque Vedette, cela laissa le champ libre à l'inventeur de la publicité au cinéma.

Le feuillet, mis en page par Bruno Ghiringhelli, de l'agence La Rue, est imprimé en héliogravure. La vente

EN FILIGRANE

VENTES. François Feldman (Paris, tél. : 01-45-23-10-22) clôture sa 52^e vente sur offres le jeudi 15 mars. Le catalogue dispense 3 772 lots, dont des coussinets d'impression en blocs de quatre à l'effigie de Cérés, une épreuve en rose carminé et violet de 30 centimes Aristide Briand (prix de départ 1 500 francs) et de nombreuses épreuves d'artistes et essais de couleurs (essai non adopté de Barlangue, timbre de poste aérienne de 50 francs pour le 10^e anniversaire des Nations unies, départ 800 francs).

Le catalogue de la vente à prix nets Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56) dispense 274 lots dont un beau 15 centimes vert Cérés (100 000 francs), le même timbre mais en bloc de quatre, exceptionnel, ou le Peynet émis en 1985, erreur d'impression sans valeur faciale, à 80 000 francs. Notons un ensemble rarissime d'Indochine (Canton, Hoi-Hao, Mong-Tzeu, Packhoi et Yunnanfou). Parmi les résultats de la dernière vente Patrie Robin (Paris, tél. : 01-42-46-56-22), parmi les non émis, une épreuve du projet *Marron* sur Jeanne d'Arc part à 310 francs, les six *Marianne* de Dulac (n° 701A) atteignent 1 870 francs, le 15 F *Iris* vert (n° 1116) est à 420 francs et le *Thermisme* rouge oscille entre 1 400 et 1 535 francs.

anticipée aura lieu les 17 et 18 mars, aux bureaux de poste « premier jour » à Paris (au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard), Nancy (Maison de la communication, 11, rue Maurice-Barrès), Valence (à La Poste, avenue du Président-Herriot), Lille (Point philatélie, 159, rue du Moulinet), Marseille (Délégation Méditerranée de La Poste, 19, rue Henri-Barbusse), Parthenay (lycée professionnel des Grippeaux, 1, rue Edouard-Herriot), Saint-Barthélemy-d'Anjou (Musée européen de la communication) et Moulins (Maison du temps libre, 28, rue Thonier).

Pierre Jullien

★ Dédicaces : Claude Laydu, créateur de *Nounours*, le 17 mars, vers 10 h 30, et Bruno Ghiringhelli, le 18 mars, à partir de 14 heures, au Musée de La Poste, à Paris.

EXPOSITIONS Le Musée des Beaux-Arts de Lyon consacre jusqu'au 20 mai une rétrospective à Félix Vallotton (1865-1925), impitoyable peintre de la condition humaine.

Qu'il s'agisse de nus, de portraits, de scènes d'intérieur ou de paysages, la cohérence de son œuvre s'impose, autant par sa singularité au regard des courants de son époque (impres-

sionnisme, divisionnisme), que par sa sévérité et sa violence. ● À PARIS, Paul Signac est lui aussi célébré par deux expositions, sans que celles-ci aident vraiment le peintre à s'éman-

ciper de l'influence de Georges Seurat, fondateur du divisionnisme, même s'il mérite mieux que sa réputation de suiveur. ● SYMPATHISANTS ANARCHISTES, Vallotton et

Signac tentèrent de traduire dans leur œuvre leurs convictions politiques. Le premier y parvint grâce à des satires féroces, le second échoua dans un symbolisme besogneux.

Vallotton et Signac, deux révoltés, deux visions de l'art

Le Musée de Lyon rend hommage au terrible Félix, peintre impitoyable de la condition humaine, en mettant l'accent sur la seconde partie de sa vie et sur ses provocations les plus cruelles. A Paris, deux accrochages, au Grand Palais et à Marmottan, célèbrent Signac, symboliste appliqué

LE TRÈS SINGULIER VALLOTTON. Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux, 69001 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. Du mercredi au lundi, de 10 h 30 à 18 heures. 25 F (3,81 €). Jusqu'au 20 mai.

LYON

de notre envoyé spécial

Félix Vallotton, c'est celui qui ne fait grâce de rien, celui qui ne pardonne pas, celui qui peint comme on assassine. Parce qu'il les a côtoyés, parce qu'ils eurent des amis communs, on le dit nabi, comme Bonnard, Denis, Vuillard. Rien de plus douteux. Rien de plus éloigné des charmes de Bonnard, des bondieuseries de Denis, de la tranquillité de Vuillard que cet art sec et méticuleux. Hors quelques paysages de Normandie et de Dordogne, tous ses tableaux semblent avoir été exécutés de mauvaise humeur ou par défi, pour savoir jusqu'où il pouvait aller, jusqu'où les spectateurs auraient la force de suivre. Le mot provocateur lui convient exactement, bien qu'il ait eu une vie plutôt rangée, plutôt aisée – un provocateur à froid.

Jusqu'où est-il allé ? Bien au-delà de toute considération de goût, de moralité publique et d'harmonie. Il pousse chaque tableau jusqu'au point où il ne reste qu'une alternative, le détester sans réserve ou l'approuver entièrement. Aucun compromis n'est possible. On ne peut être séduit par sa peinture : elle ne peut qu'horriquer ou convaincre. Et cela de ses débuts, dans les années 1890, à sa mort, en 1925. Pour commencer, en 1894, il peint un cadavre d'homme allongé sur le sol, très maigre, la tête dans un sac noir. Les tendons durcis saillent sous la peau qui se fripe et verdit. C'est sa manière de rendre hommage au *Christ mort* de Holbein : aller encore un peu plus loin que lui dans le malaise, par un surcroît de netteté.

Des années plus tard, en 1911, il peint *La Baigneuse au rocher*, femme nue sur une pierre ourlée d'écumme. La femme s'agenouille et appuie ses mains sur le roc. Ses seins ballottent un peu. Elle considère le flot d'un air maussade. Elle n'est ni mouillée ni dépeignée. La mer est plate et verte, le ciel vide et blanc, la vague très faible. Il n'y a aucun danger ni aucun mouvement. Un dessin continu détermine des formes, qui sont ensuite colorées d'un geste régulier, presque mécanique. Ce n'est ni du Ingres ni du Courbet, encore moins du

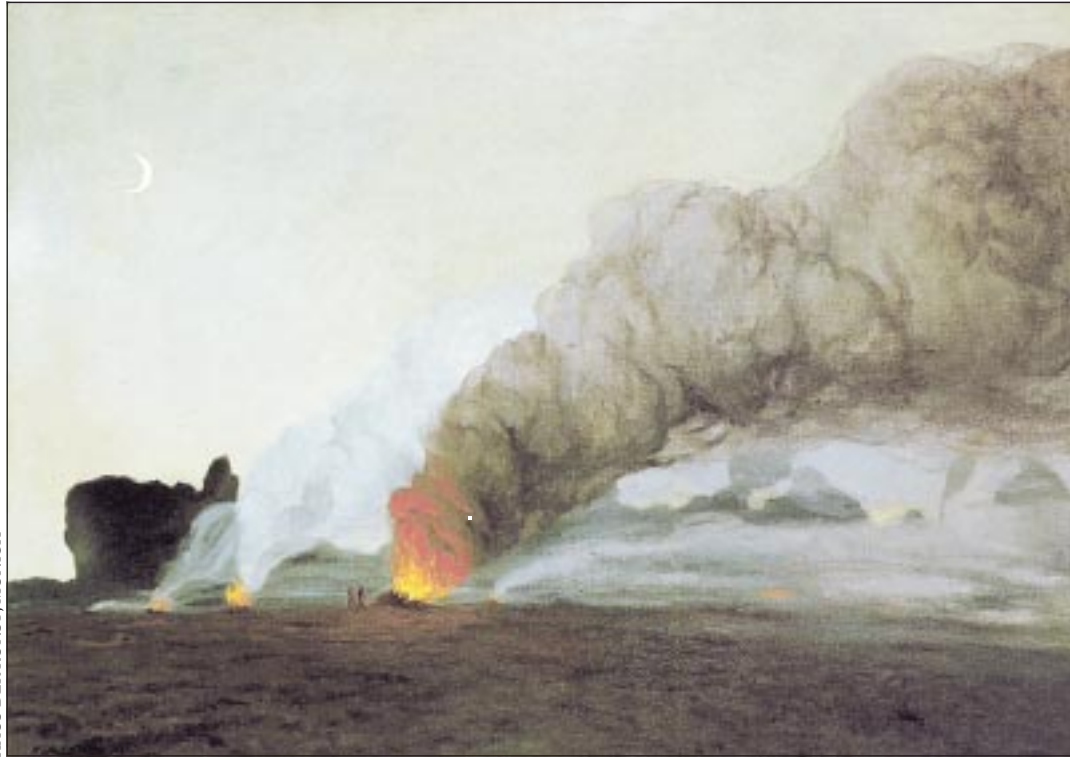
Manet ou du Cézanne. Entre le corps et la mer, aucun contact n'est possible. Les mots qui viennent à l'esprit sont séparation, mutisme, solitude, hostilité.

Aucun nu, aucun portrait, aucune scène d'intérieur ne fait exception – et c'est du reste la première leçon à tirer de cette rétrospective : l'œuvre de Vallotton est d'une cohérence remarquable dans ses moyens comme dans sa sévérité. Il se saisit des genres picturaux habituels et les fait glisser vers l'inexplorable et le silencieux. Par exemple les scènes d'intérieur : elles pourraient s'en tenir à un réalisme à la Vuillard. Impossible, puisqu'il choisit des motifs étranges, dont celui de la femme qui fouille dans d'immenses placards à vêtements ou à livres. Elle ne range pas, elle ne cherche pas de quoi s'habiller : elle fouille, le dos tourné. Ou bien, elle lit, retranchée derrière son livre. Ou bien, elle se peigne et s'admire, obsédée par son apparence et par sa coquetterie inutile. Quand elle s'aperçoit qu'on la regarde, elle en est agacée. Pas gênée, même si elle est nue ou demi-nue, mais vraiment irritée. Cet intrus la dérange. Elle n'a rien à lui dire, ni lui non plus sans doute. Peu de peintres donnent aussi vivement le sentiment qu'ils s'introduisent dans le monde comme des voyeurs et des voleurs. La vieille histoire de Diane et d'Actéon recommence.

RAGES ET RAVAGES

Vallotton ne l'a pas peinte, mais d'autres mythologies tout aussi symboliques : *Suzanne au bain espionnée par deux vieillards congestionnés* ou *Orphée dépecé par les ménades*. Cette dernière toile est l'une des plus pénibles de son auteur : Orphée lapidé est lacéré avec des épines. Les tourmenteuses s'appliquent. Elles font au mieux leur travail de bourreau. Il est dommage que *Le Viol* de 1913 ne soit pas dans l'exposition. En vis-à-vis, les deux œuvres résumeraient la question des sexes selon Vallotton. On s'en tiendra donc à l'allégorie intitulée *La Haine* : Monsieur et Madame tout nus. Il la méprise, elle l'exécra. S'ils se sont aimés, c'était il y a longtemps, sur un malentendu ou un mensonge.

L'image est d'autant plus violente qu'elle est peinte avec l'impassibilité habituelle à l'artiste. Les contours des membres se détachent sur un fond clair et un sol vert-dégris. Les anatomies sont, si l'on peut dire, passées en revue. La peau



« Les Feux » de Félix Vallotton (1911). Huile sur toile (73 × 100 cm).

est marbrée d'ombres rougeâtres ou verdâtres. Le mâle est fier de ses moustaches en crocs, la femelle de sa coiffure à gros chignon serré. Il la toise, elle grince des dents, et Vallotton met en scène leur rage au plus simple, sans accessoires ni artifices.

C'est à ces toiles ravageuses que Vallotton, de son vivant, a dû sa notoriété et l'approbation d'Apollinaire. Peu exposées par la suite, elles reprennent aujourd'hui leur

place. Elles appartiennent pour la plupart aux années 1900 et 1910, qui avaient été jusqu'ici moins étudiées en France que la période nabi. A Lyon, c'est l'inverse, et ce renversement, qui met justement en évidence la seconde partie de l'œuvre, donne à la rétrospective sa nouveauté et son intérêt. Elle ne caresse pas le public dans le sens du poil, tout au contraire.

Les paysages ne sont ni moins

troublants ni moins exigeants. Il en est qui semblent n'avoir été tentés que par défi, pour résoudre malgré tout un point particulièrement délicat de peinture. Comment figurer un feu en plein air et ses fumées ? Comment représenter un couchant de face, le soleil dans les yeux ? Et les nuages à contre-jour ? Et les reflets solaires sur l'eau ? Comment faire sans rien concéder aux procédés impressionnistes et divisionn-

tes ? En synthétisant, en découpant les surfaces par des horizontales et des obliques, ou par des courbes exactement concentriques. En recomposant en somme le paysage par la géométrie, à partir de croquis et d'annotations pris à l'extérieur et interprétés dans l'atelier – interprétés dans le sens de l'épuration et de la condensation des formes. On aimerait voir ces œuvres accrochées près de celles, contemporaines, de Hodler et de Mondrian.

« CARNAGE MATHÉMATIQUE »

Autre difficulté : la guerre. Entre 1914 et 1918, Vallotton s'est ingénié à découvrir le moyen d'enfermer sur une toile les aspects de la guerre moderne, ce « carnage mathématique ». Il cherche du côté de l'allégorie, tout en se méfiant de la grandiloquence. Puis du côté du paysage de ruines : des arbres réduits à leur tronc, des cratères dans la craie, un peu de fumée. Le résultat le déçoit : pas assez de mouvement, de bruit, d'intensité. Aussi tente-t-il autre chose encore, une transcription quasi futuriste, « toile raisonnée sur Verdun » selon ses mots, expérience unique dans son œuvre et dans son temps. Une nuée noire monte le long d'un talus détrempé. Des faisceaux de lumière rouge et de lumière verte se croisent. Il n'y a pas d'hommes dans ce tableau, et fort peu d'éléments descriptifs. Rien qu'un schéma de forces qui s'opposent et s'entre-détruisent. Ce pourrait être une définition de la peinture et du monde selon Vallotton.

Philippe Dagen

Signac, un théoricien dans l'ombre de Seurat

SIGNAC. Galeries nationales du Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris-8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-47. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 mai.

PAUL SIGNAC, AQUARELLES. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Bouilly, Paris-16^e. M^o Muette. Tél. : 01-44-96-50-33. Ouvert tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 15 mai.

Catalogue, éditions RMN, 368 p, 220 F (33,54 €) ; Françoise Cachin, Signac, catalogue raisonné de l'œuvre peint, Gallimard, 432 p, 850 F (129,58 €) ; Anne Distel, Signac au temps d'harmonie, RMN/Découvertes Gallimard, 128 p, 85 F (12,96 €) ; Jean-Luc Chalumeau, Signac, éd. Cercle d'art, 64 p, 89 F (13,57 €).

Il y a des expositions qui donnent envie de prendre l'avion. Celle consacrée à Paul Signac (1863-1935), par exemple, au Grand Palais. Sur les 182 œuvres du catalogue, plus de 45 ne seront visibles qu'à New York ou à Amsterdam, deux villes où la rétrospective sera montrée, de juin à septembre pour les Pays-Bas, d'octobre à

décembre pour Manhattan. Ainsi, ce n'est qu'au Metropolitan Museum of Art que seront présentés des tableaux comme *La Neige*, *Boulevard de Clichy* (1886), et surtout l'extraordinaire *Portrait de Félix Fénéon*, de 1890-1891, conservé au MoMA.

MIEUX QU'UN SUIVEUR

Mesquin retour des choses, le très désopilant et militant grand tableau offert en 1938 par la veuve du peintre anarchiste à la mairie communale de Montreuil, intitulé *Au temps d'harmonie (l'âge d'or n'est pas dans le passé, il est dans l'avenir)*, et peint entre 1893 et 1895, n'est accroché qu'à Paris. Sa composition aurait suggéré à Matisse son célèbre *Bonheur de vivre*, de 1905. C'est un des phares d'une exposition rendue terne par un accrochage sobre, ce qui est un bien, mais peu inspiré et systématique, ce qui l'est moins.

Il n'est pas certain que cette rétrospective permette de dégager Signac de la chape que fait peser sur lui l'art de Seurat, inventeur du divisionnisme. Le principe est simple : divisées par petits points sur la toile, les couleurs sont supposées se recomposer sur la rétine. « On a donc non un mélange de couleurs-matières (pigments), mais un mélange de couleurs-lumières », écrivait le critique Fénéon. Lequel reçut en 1890, de la

part de Seurat, une mise au point sans ambiguïté : Signac « a bénéficié de mes recherches ». Autrement dit, et l'histoire de l'art en a généralement convenu, Seurat est le seul inventeur du néo-impressionnisme, Signac se contentant du rôle de disciple, de théoricien ou de thuriféraire. Ce qui achevait de le rendre suspect aux yeux de Seurat, qui affirmait en 1888 : « Plus nous serons, moins nous aurons d'originalité, et le jour où tout le monde pratiquera cette technique, elle n'aura plus de valeur et on cherchera du nouveau. »

C'est précisément ce qui s'est produit, et ce qui fait que Signac vaut mieux qu'une mention de suiveur dans les manuels : en 1997, dans une remarquable et osée tentative de relecture de la période, le directeur du musée de Grenoble, Serge Lemoine, avait montré sa paternité sur quelques-uns des artistes les plus importants du XX^e siècle, son influence sur des mouvements allant du fauvisme à l'expressionnisme allemand, du futurisme italien à la peinture abstraite. Tous ont vu ses œuvres, beaucoup ont lu son livre, publié en 1899, intitulé *D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme*. Il y théorise cette division de la touche mise au point par Seurat, qui fait le charme et parfois l'aspect répétitif de leur peinture.

Harry Bellet

On les disait anarchistes, l'un naïf et l'autre misanthrope

VALLOTTON ET SIGNAC avaient un point commun : leurs convictions politiques d'extrême gauche. On disait « anarchistes » à l'époque. Également convaincus de l'injustice de la société française, de la misère du prolétariat, de la toute-puissance de l'argent, ils n'avaient de sympathie que pour les libertaires, sans approuver pour autant la « propagande par le fait » – autrement dit les attentats. Pour la III^e République en particulier et le capitalisme en général, ils éprouvaient la même haine, celle qui se lit dans Maupassant, dans Mirbeau, dans Huysmans, dans Zola.

Cette société, celle du massacre de Fourmies – neuf ouvriers fusillés parce qu'ils manifestaient en 1891 – et de l'Affaire Dreyfus, leur inspira du dégoût, qui tourna à la misanthropie mélancolique chez Vallotton et ne s'apaisa jamais chez Signac – dont la fille épousa le fils de Marcel Cachin, fondateur du Parti communiste français et directeur de

L'Humanité. Mais comment peindre colère et espoir libertaires ? Vallotton a choisi la colère, et Signac l'espoir. Mal lui en a pris. Sa composition monumentale *Au temps d'anarchie*, renommée plus tard *Au temps d'harmonie*, met en œuvre un symbolisme besogneux. On y cueille des figures. Un couple s'étreint mollement. Des hommes jouent aux boules torse nu près d'un coq apathique. Au loin, des machines agricoles annoncent sans doute la fin du travail manuel.

Les figures sont trop proches les unes des autres, la composition encombrée, la propagande pesante et la couleur terne, comme si le peintre avait voulu faire sérieux. L'harmonie des tons organisée par le système néo-impressionniste aurait suggéré l'harmonie sociale établie par l'anarchie, argumentent les historiens actuels. Il se peut que Signac l'ait espéré, mais à tort. Il n'eut du reste aucun succès avec sa grande toile, qu'il souhaitait offrir à

la Maison du peuple de Bruxelles, commandée à Horta en 1897 par le Parti ouvrier belge – lequel accueillit froidement sa proposition. Le décor resta dans l'atelier du peintre jusqu'à sa mort.

SATIRES FÉROCES

Cet affichage de bonnes intentions n'est plus qu'une curiosité, alors que les satires gravées et peintes de Vallotton agissent féroce-ment. La salle des dessins de presse est, dans l'exposition lyonnaise, l'une des plus réussies et des plus actuelles. Elle fait rire et rager. Tout en accomplissant son œuvre de peintre, de 1892 à la guerre, Vallotton commente l'actualité intérieure et extérieure. Ils sont tous là : les bourgeois aux parapluies noirs, les bourgeois aux manteaux à carreaux, les sergents de ville à képis et pèlerines, les gueux arrêtés pour vagabondage, les filles prostituées, les croque-morts, les fêtards, les automobilistes.

Dans *Le Rire*, *Le Cri de Paris* et *L'Assiette au beurre*, il procède à l'inventaire des crimes subalternes et des petites humiliations, des spectacles de la rue et des hontes de la politique. Cléricalisme, colonialisme, affairisme, tout y passe. Des policiers énormes se jettent en foule sur un jeune homme maigre pour l'assommer. Titre de la planche : *L'Anarchiste*. Un enfant noir est transpercé par la baïonnette d'un soldat. Légende : « Il faut, avant tout, repeupler les colonies. Les Journaux ». Deux matelots ivres morts vomissent. Légende : « Le ciment de l'alliance » – l'alliance franco-russe de 1902. Bois, zinc, pierre : tous les supports et toutes les techniques de diffusion lui servent, avec une prédilection appuyée pour la xylogravure, l'opposition absolue du noir et du blanc, les formes découpées qui vont à l'essentiel. Dans cet exercice, Vallotton est inégalable.

Ph. D.

Jean-Michel JOYEUX et Michel MILETTI présentent

Marie Paule BELLE
chante **BARBARA**

Théâtre de Dix Heures
06, bd de Clichy 75018 Paris - M^o Pigalle

du 6 mars au 7 avril 2001

Direction musicale : Roland ROMANELLI
Mise en lumière : Jacques ROUVEYROLIS

Location : 01 46 06 10 17
fnac - virgin - agences

libéré par la Mairie de Paris

Rae & Christian, stylistes du hip hop et de la soul

Le duo de Manchester publie « Sleepwalking », album à la chaleur organique

DANS UNE VILLE, Manchester, qui a fourni au rock britannique un lot impressionnant de grandes gueules – Howard Devoto, Ian Curtis, Mark E. Smith, Morrissey, Shaun Ryder, Liam et Noel Gallagher –, les silhouettes, sans look ni arrogance, de Mark Rae et Steve Christian auraient pu rester anonymes. Ce duo de producteurs-auteurs-compositeurs n'a pas non plus fleuri sur le terreau acid house qui, à l'aube des années 1990, plongea cette forteresse de la pop dans les tourbillons « extasiés » de la culture dance. Leur maîtrise de l'informatique musicale et des platines s'est nourrie d'une passion plus souterraine pour la soul et le hip hop américains, qui, sans tapage prématuré, a fini par les mener à la pointe d'une scène locale en plein renouveau.

Le duo imposa d'abord sa patte lors de soirées (baptisées Counter Culture) demeurées fameuses, et pour des remix qui prouvèrent vite leur efficacité. Ces exercices de décorticage et de carénage permettaient en outre à Rae & Christian de financer la création de leur propre unité de production, Grand Central, destinée à développer les artistes d'un entourage partageant la même ambition d'une soul nordiste. Après une compilation fondatrice, *Central Heating* (1995), les albums d'Aim,

Only Child ou Fingathing firent de la petite maison de disques l'un des labels phares du groove futuriste britannique et la rampe de lancement des propres chansons de Rae & Christian.

Conscient de ses incapacités de vocaliste, le duo a pris pour principe de greffer d'autres timbres sur ses créations sonores. Selon ce même schéma, Massive Attack avait montré la voie. Mais, là où le dub est l'ingrédient de base des alchimistes de Bristol, ceux du nord de l'Angleterre préfèrent l'urgence du hip hop et les émotions de la soul. Histoire de tradition sans doute, cette partie du pays ayant toujours été plus sensible à l'influence des Etats-Unis. Après avoir longtemps nourri des complexes face aux productions américaines, les DJ britanniques ont acclimaté le rap aux caractéristiques insulaires en se libérant du poids du contexte social et de la crédibilité puriste, pour parier sur l'inventivité et l'ouverture musicale.

Les rimes du hip hop tiennent moins de place dans *Sleepwalking* que dans son prédécesseur, *Northern Sulphuric Soul*. Le groupe Pharcyde, équivalent californien des New-Yorkais des Jungle Brothers, présents sur le premier album, joue de ses lumineuses jongleries sur deux titres (*It Ain't Nothing Like, Let*

It Go). Mais plus qu'à des joutes verbales, les deux producteurs britanniques ont préféré se consacrer au pouvoir d'incarnation de vrais chanteurs. Leurs choix se révèlent judicieux. Formidable, par exemple, l'idée de confier au rasta Cedric Myton, des très roots Congos, la narration de *Hold Us Down*. Accompagné d'un piano, d'une basse luisante et de bouffées de cuivres, son falsetto à la recherche des racines rhythm'n'blues du patrimoine reggae file le frisson.

SPLEEN PLUVIEUX

Des femmes participent aussi à cette réussite sur un mode qui change heureusement des tics du trip hop façon Portishead ou Morcheeba. Pas ici d'évocations orangeuses sur fond de fausses musiques de film, mais l'élégance blanche et les déhanchements noctambules de la Canadienne Kate Rogers (*Not Just Anybody*) et les vibrations sensuelles de la Brésilienne Tania Maria, dont les Anglais évacuent le potentiel exotique au profit de l'intensité.

La plus belle idée de l'album reste l'invitation faite à une légende, le soul shouter Bobby Womack, de venir poser la puissance intacte de sa voix. En conteur hors pair et avec des trilles, le créateur de *It's All Over Now* et *Across 110th Street*, donne vie



Aux effets de sons et de rythmes, Rae & Christian préfèrent la légèreté d'un dépouillement au service des mélodies.

à *Get a Life* et *Wake up Everybody*. A ces occasions, la subtilité de l'art de Rae & Christian prend toute son ampleur. Aux diktats des effets de sons et des rythmes, le duo préfère la légèreté d'un dépouillement au service des mélodies. Avec beaucoup de classe et de chaleur organique, ils stylisent la musique de leurs

rêves, multiplient les trouvailles avec discrétion et imprègnent ces « morceaux d'âme » d'un spleen pluvieux, d'une modernité sonnambulique.

Stéphane Davet

★ *Sleepwalking*, 1 CD Grand Central. Distribué par P.I.A.S.

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 18 au 24 février (Top IFOP/Tite Live diffusé par le Syndicat national de l'édition phonographique), les deux premiers maintiennent leur place. Soit Garou, dont l'album *Seul* reste en tête, et MC Solaar dont *Cinquième As* occupe le deuxième rang du classement. L'effet Victoires de la musique permet à Henri Salvador avec *Chambre avec vue* (meilleur artiste interprète masculin et meilleur album de variétés) de passer de la dixième à la troisième place. Pour la même raison, la Québécoise Isabelle Boulay (découverte de l'année, album découvert aux Victoires) grimpe de la vingt-neuvième à la neuvième place du classement avec *Mieux qu'ici-bas*.

■ **JAZZ** : la compagnie phonographique Dreyfus Jazz fête ses dix ans d'existence et annonce avoir vendu plus de 2 millions d'albums en Europe avec, à son catalogue, des artistes réputés comme les guitaristes Philip Catherine et Biréli Lagrène, les pianistes Michel Petruccianni et Martial Solal, le violoniste Didier Lockwood, l'accordéoniste Richard Galliano, le grand orchestre Mingus Big Band ou le batteur Roy Haynes.

■ **CHANSON** : trois sociétés phonographiques (EastWest France, Universal et Sony Music) ont passé un accord pour réunir sur une compilation quarante-huit tubes du chanteur Claude François, enregistrés pour ces différentes firmes. On y trouvera aussi *Le Nabou Twist*, première chanson interprétée par « Cloclo », alors surnommé « Koko ».

SÉLECTION DISQUES

CHORALIS SEPTENTRIONALIS

Les visages du choral en Scandinavie (XVI^e-XVII^e siècle)

Retriver, Markus Tapio (direction)

Bâti, à partir de recueils parus tout au long du XVI^e siècle, autour de la célébration pascalle, ce parcours dans le patrimoine d'une Europe en cours de réforme religieuse permet la confrontation d'esthétiques anciennes et nouvelles, où le brassage des langues (le latin face aux langues vernaculaires) compte moins que celui des engagements (traditionnel ou novateur, luthérien ou catholique, profane ou sacré). Ce voyage nordique qui conduit du plain-chant médiéval à l'éclat de l'ère moderne établit de subtiles passerelles, atteste d'audacieux réemplois et préfigure une vision syncrétique de l'Europe qui ne manque pas de saveur. L'ensemble finlandais Retriver soigne autant l'expression stylistique que le message textuel.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Opus 111 OPS 30-257.

FRÉDÉRIC CHOPIN

Vingt-quatre préludes op. 28 – Mazurkas op. 41 – Nocturne op. posthume – Berceuse op. 57 – Barcarolle op. 60

Alain Planès (piano)

Le Steinway new-yorkais de 1906 enregistré idéalement sur ce disque est identique, à quelques détails près, à ceux que la marque produit aujourd'hui de l'autre côté de l'Atlantique. Cet instrument de facture moderne, ancien par l'âge, est aussi un instrument d'époque, témoin de l'âge d'or de l'instrument (fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle). Riche en harmoniques, robuste et fragile à la fois, malléable, capable du murmure comme de l'éclat des trompettes, c'est un serviteur qui s'efface devant la pensée tout en la guidant, comme un Stradivarius. Alain Planès aborde Chopin au disque pour la première fois. Son interprétation des *Préludes* est radicale, autant qu'a pu l'être celle des *Brandebourgeois* de Bach, par Harnoncourt, il y a trente ans. Le pianiste joue sans guère de rubato. Quelques décalages des mains, quand il le faut, imposent une qualité de cantabile, une conscience harmonique, une dignité dans la conduite des phrases et la caractérisation de chaque prélude qui sont l'illustration de ce que Chopin et Clara Schumann enseignaient à leurs élèves : un jeu libre mais calé par le métronome. La *Barcarolle* fait penser à l'interprétation de Vlado Perlemuter, à l'art d'un pianiste qui dit tout bas ce que l'auditeur ressent si fort. Il y a aussi du Robert Bresson dans le Chopin de Planès. Avec les *Mazurkas*, le *Nocturne* et la *Berceuse*, on ne descend pas des cimes.

Alain Lompech

★ 1 CD Harmonia Mundi 901721.

JACKY TERRASSON

Paris

Jacky Terrasson (pianiste exquis), Ugonna Okewo (basse), Leon Parker (batterie), plus Rémy Vignolo (basse), Minino Garay, Stefano di Batista, et surtout l'impensable Bireli Lagrène (guitare). Le premier sentiment est d'un charme. Le répertoire, Paris sous toutes les coutures, *La Vie en rose* et *La Marseillaise*, plus une version pudique et douloureuse de *Nantes*. Au total, une sorte de « *bluette blues gorgée de swing et d'esprit jazzy* » et tout ce genre de choses. Donc, on se méfie du premier sentiment, puisqu'on sait que c'est le bon, et que ce n'est pas vrai. On redoute le « concept », la ficelle. Après quoi, on est embobiné. De sorte que, de fil en aiguille, on se retrouve à écouter ce dernier Terrasson tous les jours. Terrasson, avec beaucoup de légèreté, cette rythmique pneumatique et ses invités de luxe, rappelle aux fondamentaux de la musique improvisée que l'on appelle le jazz : la base, ce sont des chansons que tout le monde connaît, le traitement, des développements dont personne ne serait capable à sa place. Et au passage, comme pour jouer à jouer, tous les styles ou les hypothèses de style, un *Plaisir d'amour* en version churchy, *Ne me quitte pas*, comme au bord du Mississippi, *La Vie en rose* en biguine, du free, et surtout du musette manouche : *Que reste-t-il de nos amours ? Ça*, justement.

Francis Marmande

★ 1 CD Blue Note 7243 5 31595-2. Distribué par EMI.

KARIM ZIAD

Ifrikya

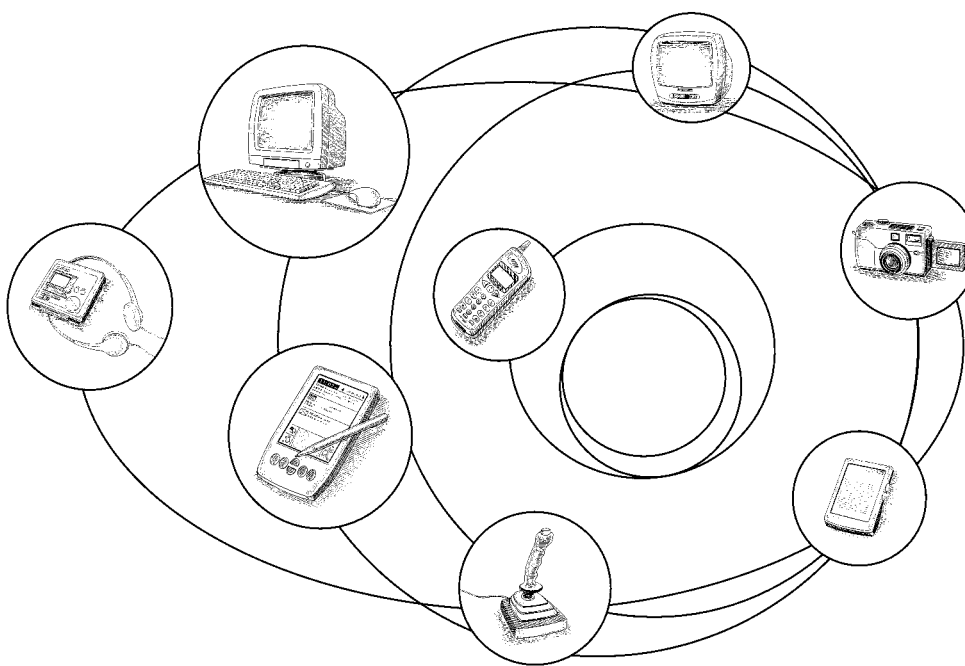
L'éloquence et l'efficacité de ses baguettes derrière Cheb Mami le laissent deviner ; ses interventions aux côtés de Joe Zawinul, sa contribution au Maghreb & Friends avec Nguyễn Lê, l'ont encore plus prouvé : Karim Ziad est un batteur plein de ressources. Un de ces musiciens dont on sait par avance qu'ils sont largement capables d'endosser d'autres rôles que celui d'accompagnateur. D'où ce premier album traversé d'une énergie fraîche, touffu, dense, jamais brouillon. Savoureux mélange de jazz solaire et de musiques maghrébines, il résonne comme un manifeste d'influences assumées et revendiquées. Fédérateur de musiques et d'hommes (Nguyễn Lê à la guitare, le saxophoniste Alain Debiossat, Bojan Zulfikarpasic au piano, le bassiste Michel Alibo), Karim Ziad s'y montre également passeur de messages, chantés en berbère algérien ou en arabe, prônant la tolérance (*Ya Rijal*), ou évoquant le massacre des enfants en Algérie (*Alouhid*, un texte écrit par le chanteur kabyle Takfarinas.)

Patrick Labesse

★ 1 CD ACT 9282-2. Distribué par Night & Day.

Fnac :

(On va tout faire pour vous expliquer)



WAP, SMS, MP3, PDA, DVD... ...S.O.S.!

Il est vrai que les nouvelles technologies, leur multiplicité, le langage codé qui les désigne et la rapidité à laquelle elles se succèdent ou s'additionnent ne vont pas aller en décroissant. Au moins pour ces dix prochaines années. Alors autant s'y mettre tout de suite, puisque la Fnac vous y invite.

TOUT EST DANS TOUT. ET INVERSEMENT.

Derrière toute cette apparente complexité de sigles barbares, on trouve une seule et même réalité (finalement assez simple) : la convergence des technologies.

Un appareil quel qu'il soit n'est plus utilisé de manière indépendante, voire à usage unique. On peut désormais écrire avec sa télé, payer avec son téléphone ou faire du cinéma sur son ordinateur.

Si l'on ajoute aux capacités numériques de ceux-ci les possibilités offertes par l'Internet, tous les appareils peuvent communiquer entre eux.

Ce qui vient de l'un peut passer à l'autre, y rester, être relayé, superposé. Mots d'amour, relevés bancaires, re-mix house, vidéo de vacances, la convergence des technologies, on le voit, c'est non seulement le mélange des genres mais aussi la découverte des autres.

RIEN NE VAUT LA PRATIQUE.

L'Internet et ses arcanes, le montage vidéo sur ordinateur, la photo numérique, les mobiles multi-fonctions, les agendas électroniques. Leurs avantages. Et leurs limites. Après ce rapide tour du monde moderne, c'est vous qui expliquerez à vos enfants qu'il ne faut pas attendre un fax dans le grille-pain.

OU ? QUAND ? COMMENT ?

A la Fnac, tout le temps, et surtout maintenant. Les débats/forum, les expositions, démonstrations en avant-première, c'est à la Fnac et c'est toute l'année.

Et du 3 au 17 Mars, la Fnac organise dans tous ses magasins une programmation

exceptionnelle d'initiations, de démonstrations sur les nouvelles technologies du numérique et de l'internet et surtout sur leur convergence.

Programmation complète disponible sur

www.fnac.com

Huit sessions d'initiation gratuites.

Les sessions d'initiation aux usages d'Internet et des matériels numériques se dérouleront dans tous nos magasins en France et à Monaco, du 3 au 17 mars, les mercredis, vendredis et samedis.

Ces séances d'une heure et demie sont gratuites et libres d'accès.

Au programme :

- Comment accéder à Internet.
- Comment surfer sur la Toile.
- Bien communiquer avec sa messagerie électronique.
- Acheter en ligne en toute sécurité.
- Comment télécharger des fichiers : musique, textes, images...
- Ce que permet la photographie numérique.
- Le montage vidéo et l'utilisation de la webcam.
- Tous les usages d'un assistant personnel (PDA).

fnac.com

La France une et indivisible de Georges Feydeau et de Didier Bezace

Trois pièces du maître du vaudeville brillamment réunies en trois actes par le metteur en scène

FEYDEAU TERMINUS, d'après Léonie est en avance ; Feu, la mère de Madame ; On purge bébé, de Georges Feydeau. Mise en scène : Didier Bezace. Avec Thierry Gibault, Anouk Grinberg, Corine Masiero, Alexandre Aubry, Christiane Colard, Jean-Claude Bolle-Reddat...

THÉÂTRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). M° Aubervilliers-Pantin-4-Chemins. Tél. : 01-48-33-93-93. Durée : 2 h 45. De 50 F (7,62 €) à 130 F (19,82 €). Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 7 avril.

Trois petits tours et le mari s'en va. Direction : Terminus. L'hôtel, du même nom, où Feydeau se réfugia de 1909 à 1919 après avoir abandonné le domicile conjugal. Une tentative d'évasion esquissée et paraphrased par trois pièces en un acte : Léonie est en avance (1911) ; Feu la mère de Madame (1908) ; On purge bébé (1910), brillamment réunies en trois actes sans coupures apparentes par Didier Bezace. Mêmes motifs, mêmes personnages, même dégénérescence, même rigolade.

Feydeau Terminus est une affaire qui tourne. Servi sur un plateau cir-

culaire, l'appartement bourgeois est découpé en trois portions (entrée, salon, chambre à coucher) comme un vulgaire camembert - le fromage et tout ce qui emporte l'odorat a ici son rôle. Pour le reste, bois blanc et velours rouge. Circulations entre les pièces bien visibles, avec ce qu'il faut de soupçons derrière les portes entrouvertes et des placards dissimulateurs. La mécanique du théâtre domestique est sur son trente et un. Gare aux trois coups.

Le « brigadier » est tenu par un minuscule canonier venu des frontières du connu. Un être de sexe indéfinissable (Alexandre Aubry), armé d'une voix de fausset, qui installe le malaise et en jouit, sous les formes successives d'une sage-femme armée de layette bleu/rose ; d'un valet aux façons de croquer-mort ; et d'un « bébé » missionné par une tribu peau-rouge. Ce perturbateur fait voler en éclats ce qui demeurerait d'honorabilité, de générosité et de tendresse dans le couple de base. En un tournemain, il s'entend à rendre le mari médiocre et la femme détestable. Il est le messager de l'aigreur conjugale selon Feydeau, un malveillant qui pousse avec un sourire en coin la roue des destins.

Le mouvement rotatif a un moteur : le ménage. En majuscule. Monsieur-Madame, Lui-Elle (Thierry Gibault-Anouk Grinberg). Tout juste mariés ; puis mariés ; enfin mariés avec enfant. Pour un couple, compter trois personnes. Ce n'est pas ce que l'on pense, d'amant ou de maîtresse vaudevillesque, mais une encombrante convenance sociale : la bonne. Une Bécassine entre deux lunes (Corinne Masiero), carrure de fort des Halles, martyrisée-martyrisante, qui tient le balai-bougie du ménage comme un sceptre.

LA PANSE CONTRE LA PENSÉE

Posée entre III^e et V^e République, la France de Feydeau-Bezace demeure une et indivisible. Le bourgeois obsédé par la purge s'accorde avec le Français moyen fumeur de blondes. Mêmes blocages : l'enfant ne veut pas paraître, la belle-mère ne veut pas mourir et le caca ne veut pas sortir. La constipation, c'est le nœud conjugal étranglé, c'est les enfants encombrants, les affaires qui restent là (geste à hauteur du cou). Un diagnostic court d'une pièce à l'autre : l'entérite. Le pot de chambre, omniprésent, est la clé d'un monde meilleur.

Ici, l'animal humain est essentiel-

lement doté d'un estomac et d'un intestin. La panse encombre la pensée. Les personnages ne savent pas encore qu'ils somatisent, ce qui ne les empêche pas de le faire en prose et en cris, au profit d'une stimulante gymnastique d'acteurs, à base de gestes incongrus et de torsions effroyables. En duo, mari et femme, cela frôle la danse contemporaine, avec de vilains mots en plus qui laissent des traces sur les bouches que les tentatives de câlins n'effaceront jamais.

Petits ou grands, les bourgeois ne sont pas toujours à la noce. Brecht et Ionesco y reviendront. Didier Bezace les enfonce joyeusement dans le sordide. Ils retardent le cauchemar du jour en nuisette ou en tricote de corps douteux. Le linge sale se lave en direct. Tandis qu'Anouk Grinberg sèche et repasse, avec une méchante candeur, Thierry Gibault, tantôt hagard, tantôt allumé, joue les équilibristes sur les jeux de mots. Les seconds rôles mourraient pour avoir leur part de bêtise : la belle-mère, Madame de Champrinet (Christiane Colard), astiqueuse d'élite ; ou Adhémaume Chouilloux (Jean-Claude Bolle-Reddat), grandiose imbecile au service des armées.

Jean-Louis Perrier

Lang Lang, un pianiste prisonnier de sa virtuosité

Joseph HAYDN : *Sonate Hob. XVI n° 31*. Frédéric CHOPIN : *Sonate n° 3*. Alexandre Scriabine : *Dix études op. 2, 8, 42 et 65*. Mili Balakirev : *Islamey*. Lang Lang (piano). TONHALLE de Zurich, le 26 février.

ZURICH

de notre envoyé spécial

Ce jeune pianiste entrant sur la scène de l'auditorium qui jouxte la grande salle de la Tonhalle de Zurich s'appelle Lang Lang. Grand, détendu, presque rieur, il a dix-neuf ans, est né en Chine et travaille depuis 1997 avec Gary Grafman, au Curtis Institute de Philadelphie. La liste des engagements d'un si jeune homme laisse pantois. Il jouera bientôt avec la plupart des grands orchestres américains et donnera son premier concert avec orchestre, en Europe,

avec l'Ensemble orchestral de Paris, le 13 mars, au Théâtre des Champs-Élysées, dans les deux concertos de Mendelssohn.

Ce soir, il fait ses débuts en récital sur le Vieux Continent et la salle est comble. Il commence par une belle et rare sonate de Haydn. La finesse de son articulation, le soin qu'il met à doser, à équilibrer les plans sonores, sa sonorité cristalline, collent idéalement à cette musique. Manque sans doute cet étonnement merveilleux qui caractérise la musique pour piano de Haydn. La surprise viendra de la *Troisième sonate* de Chopin. Même son travaillé, même finesse de l'articulation, mais Lang Lang surinterprète un texte foncièrement classique. Il change trop souvent de tempo, manque de stabilité rythmique, veut trop exprimer. Il fait la reprise du premier mouvement, mais se perd dans les méandres du développement. Le

second mouvement est pris trop vite, en sorte que la rapidité des traits fait s'évanouir leur sens mélodique. Le « Largo » est, lui, pris trop lentement, et Lang Lang s'appesantit trop sur ce qui doit passer comme dans un rêve. Le « finale » est joué à la bonne « vitesse », mais le pianiste manque de vraie puissance et de carrure. Il ne tape pas ; sa sonorité, trop focalisée, n'a pas le rayonnement, la plénitude des quelques rares pianistes qui ont bien joué cette sonate.

Nous paraissions sévère pour un si jeune homme ? Les artistes ne sont ni jeunes ni vieux dès lors qu'ils ont du talent. Et Lang Lang en a. Il le prouve dans les études de Scriabine et *Islamey* de Balakirev, musique plus atmosphérique, plus « simple » à organiser, plus fondamentalement virtuose.

A. Lo.

Les femmes perdues de Wim Vandekeybus

SCRATCHING THE INNER FIELDS, de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M° Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77. Jusqu'au 3 mars, à 20 h 30. De 70 F (10,65 €) à 140 F (21,30 €).

Le jour même où l'on apprend que « la moitié des femmes tuées depuis dix ans à Paris l'ont été par leur conjoint » (*Le Monde* du 1^{er} mars), on éprouve presque du soulagement à aller voir *Scratching the Inner Fields*, une pièce exclusivement consacrée aux femmes, créa-

tion mondiale pour le Théâtre des Abbesses du Flamand Wim Vandekeybus. Non pas que les femmes seraient plus humaines, mais elles possèdent davantage la conscience des limites à ne pas franchir. Quitte à substituer au désir de meurtre des pulsions autodestructrices, à gratter jusqu'au sang là où ça démange, comme le dit littéralement le titre - « en grattant les champs intérieurs ». Elles sont sept en scène, à tournicoter dans leurs bouches, comme de gros bonbons, les poèmes de *Zwellend Fruit*, de Peter Verhelst, et à tressauter sur la musique thermique d'Eavesdropper.

Elles arrivent sur le plateau une à

une, en majesté. Pantalons ou robes du soir prune ou en lamé - du muscle, de la beauté. Une récitante nous fait comprendre que plus rien ne sera jamais pareil. Désastre nucléaire qui aurait décimé les seuls hommes ? On apprend que la pluie n'arrête pas de tomber, que sont nés des « enfants sans os, sans bras ». Du ciel tombent des dentelles dégoûtantes, mi-crêpe, mi-charpie. La pièce, enlevée dans le fracas d'un vent maléfique, tûte entre la dévastation des survivants et l'obsession de la nature (rêves de poissons, de lapins, d'arbres). On assiste à une danse asséchée, et s'il est souvent question du ventre, les entrailles n'en sont pas fécondes.

UN CHORÉGRAPHE DOS AU MUR

Scratching the Inner Fields n'est pourtant pas le meilleur Wim Vandekeybus car, dans cette pièce pour femmes, sa danse - habituellement une pompe à oxygène - cherche avec difficulté d'autres climats. On pense aux duos qui commencent par des empoignades de bras. Aux éclaboussures de chair. A cette danseuse dont le souffle aspire sa compagnie comme une feuille. Le chorégraphe, dont l'art est d'absorber avec boulimie la danse, le texte dans toutes les langues, le théâtre, la vidéo, les accessoires, les décors, en une seule et unique marmite en

ébullition, perd son esprit de réparation face aux femmes. Dos au mur, il n'a pas le recul suffisant pour modeler la danse dans laquelle fondre son propos et le fortifier.

D'où un découpage en séquences : femmes qui frottent le sol, tout en vomissant. Femmes sur les têtes desquelles on déverse des kilos de terre. Femme aveugle, les yeux qui saignent, ouvrant son chemin parmi les bois morts. Prisonnier de ce catalogue, Vandekeybus abandonne pour la première fois à la poésie et à la musique la responsabilité des nuances de la narration. Quand Laura Aris Alvarez, Marie-Hélène Bos, Carole Karemera, Iona Kewney, Natalia Labiano, Melina Mastrotanas, Céline Perroud viennent saluer, attachantes dans leurs dissemblances, on a envie de leur demander : « C'est tout ? » Afin d'alléger notre déception, rappelons que cette création - on est reconnaissant à Vandekeybus de ne pas avoir joué la carte de la femme glorifiée, porteuse d'enfant, etc. - est la dernière d'une série (commencée en 1987 avec un succès planétaire, *What the Body Does Not Remember*) dont la douzaine de chorégraphies tissent entre elles une matière organique qui ne s'oublie pas.

Dominique Fréard

cit
de la musique

Beethoven Sonates pour piano

Nicholas Angelich, **intégrale**

Jean-Efflam Bavouzet,
Frank Braley, Claire Désert,
François-Frédéric Guy
et Emmanuel Strosser

du jeudi 8 au dimanche 11 mars

01 44 84 44 84

www.cite-musique.fr

porte de Pantin

L'APOCALYPSE JOYEUSE

TEXTE ET MISE EN SCÈNE OLIVIER PY

"Servi par une troupe magnifique, inspirée, virtuose, Olivier Py mène une épopée maritime galement assassine, un roman feuilleton vaste comme le désir et la peur." *Le Monde*

DU 3 AU 25 MARS 2001 / 01 46 14 70 00

SORTIR

PARIS

L'Opérette imaginaire
Valère Novarina n'en finit pas d'intriguer Claude Buchvald. Sept ans qu'elle lui court après. Peut-être parce qu'elle ressent à chaque fois « cette joie immense qui vous tombe sur la tête quand vous arrivez là où il vous emmène ».

Avec *L'Opérette imaginaire*, elle signe sa quatrième mise en scène de l'auteur savoyard. Quand il écrit en 1998 « cette forme plus courte, d'où tout gras théâtral est enlevé », elle entend de le monter aussitôt. Elle n'est pas seule à flâner dans l'univers de cet auteur, peintre et dessinateur à ses heures. Sur une musique de Christian Paccoud, comédiens (Michel Baudinat, Didier Dugast, Claude Merlin, Dominique Parent, Nicolas Struve, Daniel Znyk) ou comédiennes (Laurence Mayor, Elisabeth Mazeu, Valérie Vinci) ont tous, depuis plus ou moins longtemps, approché l'écriture de celui pour qui « une opérette, c'est chaviré ; la musique fleurit là où on ne l'attend pas ; le chant, à l'improviste, supplante la parole comme un printemps brusque ».

Théâtre des Bouffes du Nord, 37, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. M° La Chapelle. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche ; relâche lundi. Jusqu'au 25 mars. Tél. : 01-46-07-34-50. De 90 F à 160 F.
Ferme du Buisson
Excellente et joyeuse idée que ces Samedis danses à la Ferme du Buisson qui propose pendant toute l'après-midi et jusque tard dans la nuit une série de spectacles de danse contemporaine judicieusement choisis. Sous-titré « la danse contemporaine d'ici et d'ailleurs », ce samedi verra défiler Boris Charmatz dans une série de courtes pièces plastiques ou chorégraphiques,

l'Africain du Sud Boysis Cekwana, Dominique Jégou, la compagnie de la Belge Michèle Noiret, Catherine Anglade et sa recherche autour de l'image, Maguy Marin et le compositeur Denis Mariotte. Autant d'expériences de danses apéritives et stimulantes. Noisiel (77). Ferme du Buisson, Allée de la Ferme. De 15 heures à 24 heures, le 3. Tél. : 01-64-62-77-00. Forfaits de 95 F à 125 F.

JOUÉ-LÈS-TOURS

Kenny Werner Trio
Organisée dans le cadre de la manifestation Feuilles d'impro (rencontres, stages et concerts), la soirée avec le pianiste Kenny Werner est un événement. Grand musicien, inventif, sensible, Werner joue trop rarement en France. Il sera accompagné du contrebassiste Johannes Weidenmüller et du batteur Ari Hoenig. En première partie, un autre pianiste et compositeur, Guillaume de Chassy.

Espace Malraux, parc des Bretonnières (37). Le 3, 20 h 30. Tél. : 02-47-53-61-61. De 50 F à 100 F.

LA ROCHELLE

Faits d'artifice

Artistes associés du Ballet Atlantique-Régine Chopinot depuis 1999, les chorégraphes Françoise et Dominique Dupuy, personnalités marquantes de la danse contemporaine française depuis les années 50, proposent une pièce pour quinze danseurs intitulée « Faits d'artifice ». Avec une table à miroirs, des boules transparentes, une chevelure spectrale, et bien d'autres artifices, ils avancent masqués pour faire de la danse le lieu de la révélation de soi, au plus fort du simulacre. Chapelier Fromentin, 14, rue du collège (17). 20 h 30, les 3, 5, 6 ; 17 heures, le 4. Tél. : 05-46-51-54-02-03. De 60 F à 130 F.

(Publicité)

THÉÂTRE DU ROND-POINT

le deuil sied à Electre

Eugene O'Neill
Jean-Louis Martinelli

avec Eric Caruso, Alain Fromager, Christine Gagnieux, Sylvie Milhaud, Marie Vialle, Roland Sassi, Gérard Watkins

01 44 95 98 10

France inter

Télérama

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Rétrospective Manuel Poirier

Te quiero (France, 2000) ; *De la lumière quand même* (France, 1998) ; *Marion* (France, 1996) ; ... à la campagne (France, 1998).

Clamart (92). Ciné Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. M° Corentin-Celton. A partir de 14 heures, le 3. Jusqu'au 5. Un apéritif (19 h 30, le 3) et un brunch sud-américain (13 heures, le 4, sur réservation) sont proposés. Tél. : 01-41-90-17-09. 35 F.

Rétrospective Dusan Makavejev

L'homme n'est pas un oiseau (Serbie, 1965) ; *Une affaire de cœur* (Serbie, 1967) ; *Innocence sans protection* (Serbie, 1968) ; *W. R. : les mystères de l'organisme* (Serbie, 1971) ; *Sweet Movie* (Serbie, 1974) ; *Montenegro, ou Les Fantômes de M^{re} Jordan* (Serbie, 1981) ; *The Coca-Cola Kid* (Serbie, 1981) ; *Manifesto, ou Pour une nuit d'amour* (Serbie, 1981) ; *Gorilla Bathes at Noon* (Grande-Bretagne, 1993) ; *Hole in the Soul* (Grande-Bretagne et Serbie, 1994).

Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M° Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. 45 F. Jusqu'au 1^{er} avril.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Jean Clareboudt
Galerie Guislain, 119, rue Vieille-du-Temple, Paris-3^e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-77-38-10. De 14 h 30 à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 3 mars au 31 mars.

Stéphane Braconnier
Galerie Guislain, Etats d'art, 35, rue Guénégaud, Paris-6^e. M° Odéon. Tél. : 01-53-10-15-75. De 10 h 30 à 13 heures

et de 14 heures à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 2 mars au 31 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre Padeloup
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 3, Symphonie n° 3 « Héroïque »*. Cédric Tiberghien (piano), Wolfgang Doerner (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M° Ternes. 15 heures, le 3. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 200 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Amira : *Bubbles Rain*. Donatoni : *Ali Scelsi* : *Duo*. Xenakis : *Mikka, Mikka « 5 »*. Harvey : *Death of Light - Light of Death*.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M° Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 3. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

André Charlier, Benoît Sourisse, Olivier Ker Ourio
Ermont (95). Théâtre de l'Aventure, 1, rue Gambetta. 20 h 30, le 3. Tél. : 01-34-44-03-80. De 70 F à 90 F.

François Corneloup Trio
Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. 20 h 30, le 3. Tél. : 01-40-11-50-23. De 75 F à 150 F.

Carnaval de Bahia
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M° Pigalle. 23 heures, le 3. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.

Noites do Brasil
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M° Pigalle. 23 h 30, le 3. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.

ANNULATION

NG La Banda annule son concert prévu au New-Morning, le 3 à 20 h 30.

La Suisse piquée au vif par le rapport Montebourg

La presse s'indigne des critiques portées contre le système bancaire helvétique à la veille de la votation sur l'ouverture éventuelle de négociations d'adhésion à l'Union européenne

« **INSULTANT.** » Tel est le jugement sans appel prononcé à la télévision romande par Bénédicte Hentsch, président de l'Association des banquiers privés suisses, à la lecture des 400 pages du rapport récemment consacré à la Confédération par la mission antiblanchiment de l'Assemblée nationale française. « Ce que nous mettons d'abord en cause, c'est la légitimité même de ce rapport. Ses conclusions scandaleuses sont un procès d'intention qui ne fait guère avancer la vérité », explique M. Hentsch.

Depuis sa publication, le 21 février, ce rapport très critique allant jusqu'à qualifier la Suisse de « véritable prédateur de la finance mondiale » n'a pas fini de susciter des vagues, surtout à l'approche de la votation du 4 mars sur une initiative populaire déjà fortement controversée des milieux pro-européens demandant l'ouverture, sans plus attendre, de négociations d'adhésion à l'Union européenne. De l'indignation des banquiers à l'irritation à peine dissimulée des milieux officiels, en passant par les protestations des partis bourgeois, cette mise en accusation a d'emblée été accueillie par une levée de boucliers. Fustigeant le caractère « polémique et unilatéral » du rapport, le département fédéral des finances estime les conclusions des parlementaires français « en contradiction avec les constatations faites par des organismes internationaux ».

La presse ne demeure pas en



reste, même si plusieurs commentateurs relèvent la pertinence de certaines remarques : « La Suisse crucifiée », titrait La Tribune de Genève, « Une machine de guerre », pour l'éditorialiste de L'Express de Neuchâtel, « La paille et la poutre », pour Le Nouvelliste, de Sion dans le Valais, ou encore « Un Marignan moné-

taire », selon l'hebdomadaire Die Weltwoche de Zurich. L'auteur lui-même du rapport, Arnaud Montebourg, n'est pas épargné, traité tour à tour de « nouveau Saint-Just » par Der Bund de Berne et la Basler Zeitung, de « Robespierre » par le Sonntagszeitung, voire de « Chevalier blanc de la gauche-caviar » par Le Temps de Genève.

LE SCANDALE ELF

Rappelant la méfiance instinctive de leurs compatriotes envers les « juges étrangers », nombre de commentateurs estiment les parlementaires français « mal placés pour donner des leçons de morale ». Et de citer comme à plaisir les récentes affaires qui ont éclairé la classe politique de

l'Hexagone, de même que le rôle de la justice genevoise dans la mise au jour de divers dossiers comme le scandale Elf. Coïncidence ou non, le rapport Montebourg se voit reprocher d'apporter des arguments aux adversaires déjà nombreux d'un rapprochement avec Bruxelles et ne pouvait tomber à plus mauvais moment pour les partisans du « oui à l'Europe ».

Au-delà des premières réactions épidermiques, certains considèrent avec le Tages Anzeiger de Zurich que la Suisse serait néanmoins mal inspirée de rejeter en bloc la critique venant de l'étranger, ne serait-ce que pour remédier aux carences du dispositif mis en place pour lutter con-

tre le blanchiment. « La Suisse devra apprendre qu'elle n'est pas seule à décider des thèmes que l'Europe démocratique entend discuter avec elle », observe Die Weltwoche, faisant allusion à une demande de Bruxelles d'examiner avec Berne la question de la fraude fiscale. Revenant fin février sur l'exaspération provoquée par le rapport français, le chroniqueur de La Tribune de Genève, Claude Monnier, en tire à sa manière les enseignements : « Quel que soit le degré de vérité (ou de fausseté) de ce document, je crois qu'il va nous aider. Pas tellement à devenir vertueux qu'à mieux nous défendre. »

Jean-Claude Buhner

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ

Charles Silvestre

■ En 1720, un bateau se présente à l'entrée du port de Marseille, le Grand-Saint-Antoine. A son bord, il y a la peste. Les responsables le pressentent mais, sous la pression du commerce, dissimulent le danger. Il y aura 85 000 morts. Nous ne sommes plus au XVIII^e siècle et personne ne parle aujourd'hui de milliers de victimes. Et cependant, à l'entrée du III^e millénaire, à une époque où la publicité vante une table idyllique, les marchands provoquent des catastrophes en série qui font souffler des vents de panique sur tout un continent. Après la vache folle, la fièvre aphteuse ! (...) Comment en est-on arrivé là ? Le

marché est sur la sellette. (...) C'est le fameux marché transfrontières qui ne supporte plus les contrôles et veut acheter la pire carcasse au plus bas prix.

INTERNATIONAL

HERALD TRIBUNE

T.R. Reid

■ Un bol de céréales peut vous tuer - sans parler d'un sandwich au jambon ou d'une côte à l'os. Un vaccin peut vous tuer. Voler en classe tourisme peut vous tuer et la classe affaires ne vaut guère mieux. Le canard en plastique de la baignoire peut vous tuer (et vos enfants aussi). Et reposez vite ce téléphone portable avant qu'il vous tue !

Tel est le catalogue des mises en garde adressées aux Européens ces

jours-ci, chaque semaine ou presque, soulevant un nouveau vent de panique sanitaire. De Belfast à Belgrade, l'Europe riche et éclairée est régulièrement balayée par des péchés liés aux dangers censés être inhérents à la vie contemporaine. L'absence de preuves scientifiques dans la plupart des cas ne fait rien à l'affaire. Les Américains ont aussi des soucis de santé, mais pas à cette échelle.

LES ÉCHOS

Favilla

■ Avec 3,2 % de croissance en 2000 notre pays fait mieux que ses principaux grands partenaires, dont l'Allemagne. C'est moins que divers autres « petits » européens, mais au « combiné » de la croissance et de la stabilité, la France affi-

che la meilleure performance toutes catégories, avec 1,7 % d'inflation seulement. Nos grands groupes exposent des résultats financiers historiques. La consommation reste soutenue, et les investissements ont retrouvé des niveaux qui rattrapent, et au-delà, les retards antérieurs. Le chômage lui-même, parti de si haut, vient de re-franchir à la baisse le taux de 9 %. (...) Dans ce bilan somme toute globalement positif, on peut naturellement regretter que tous ces potentiels se paient de trop de pesanteurs sociales et de lourdeurs administratives. Certains vont jusqu'à soutenir qu'elles stimulent au contraire les énergies, comme l'obstacle entraîne le cheval. On se demande jusqu'où la France irait si elle en était libérée...

SUR LA TOILE

NAVIGATION À LA VOIX

■ Le site de la station de radio Europe 2 a mis en place un système de navigation à la voix : après avoir téléchargé une mini-application, tout visiteur équipé d'un micro peut se déplacer sur ces pages en prononçant les différents liens.

www.europe2.fr

STEPHEN KING

■ Le 5 mars, l'auteur américain Stephen King publiera sur le site de Time Magazine le premier extrait de son nouveau roman Dreamcatcher. Deux autres extraits devraient suivre.

www.time.com/time/dreamcatcher

MUNICIPALES

■ L'Institut pratique de journalisme (IPJ) de Paris met en ligne, à l'occasion des élections municipales des 11 et 18 mars, un quotidien en ligne intitulé 11-18 mars 2001. Ce quotidien couvrira, à partir du dimanche 11 mars à midi, la campagne entre les deux tours des municipales, notamment dans le 9^e arrondissement de Paris, où est installé l'IPJ, et dans plusieurs grandes villes de province.

www.e-ipj.net

VIRGINIE hésite entre deux prénoms : Maxime ou Corentin ? Natacha a peur de faire une nouvelle fausse couche. Rita se demande s'il est bien raisonnable de manger du fromage au lait cru lorsqu'on est enceinte. Sabrina s'inquiète de l'accouchement prévu pour ce vendredi, et son bébé n'a pas encore montré le bout de son nez... Comme des centaines d'autres, ces femmes se retrouvent régulièrement sur le forum du site MaGrossesse, pour partager leurs expériences et leurs angoisses, et poser enfin toutes ces questions pratiques qu'elles n'osent pas toujours aborder avec leur médecin.

La solidarité fonctionne : les futures mères se conseillent mutuellement et s'encouragent, sans tabou, ni moquerie. Hélène Jeantelot, la créatrice du site, a vécu les mêmes doutes lorsqu'elle a décidé d'avoir un troisième enfant. Nulle part, elle ne trouvait des informations assez précises liées aux risques de cette nouvelle grossesse. Son site est né, en juin 2000, de cette frustration : « Pendant ces neuf mois, je voulais,

www.magrossesse.com

Un site communautaire pour femmes enceintes



en permanence, connaître l'évolution de mon bébé. J'attendais avec impatience les futures échographies pour voir mon enfant. Comme beaucoup, je voulais pouvoir parler avec d'autres femmes enceintes, comprendre les modifications de mon corps, bénéficier de conseils pratiques, par-

tager mes expériences, profiter de celle des autres... »

MaGrossesse s'est étoffé en même temps que s'arrondissait le ventre d'Hélène Jeantelot : conseils d'experts, rubriques sur l'aide au choix de la maternité, bons plans shopping, lettres types pour faci-

ter les démarches administratives... Le site fournit également aux habituées un service personnalisé : dans la section « Votre grossesse au fil des jours », la future maman trouve, à chacune de ses visites, des informations sur la nouvelle étape de sa grossesse : calcul de son congé maternité, prise de poids idéale, consultation de photos et d'échographies de bébés au même stade de croissance, informations sur l'évolution du fœtus, son poids, sa taille et le développement de ses capacités sensorielles. A la demande des utilisatrices, il va bientôt s'enrichir de nouvelles rubriques consacrées à l'allaitement (maternel ou artificiel), à la conception, et à la période postnatale.

Les pères ne sont pas tout à fait oubliés : ils disposent de leur propre forum, ainsi que d'une rubrique Témoignages. Un groupe d'utilisateurs a d'ailleurs décidé de lancer un nouveau site communautaire qui s'appellera FuturPapa. Sa naissance est imminente.

Sylvie Dodeller

Christian Colombani

Allegro glissando par Luc Rosenzweig

UN PRION a dû se glisser dans la cervelle de celui chargé de décider où et quand tombe la neige. Sinon, comment expliquer que les journaux télévisés nous montrent les autoroutes du Var bloquées par des congères, et des stations de moyenne altitude des Alpes du Nord privées de l'or blanc qui attire chez elles la ruée des touristes ? L'image d'un enfant improvisant une luge avec un sac plastique, en attendant que l'autoroute A8 soit dégagée, nous servira de transition vers le sujet que nous nous proposons d'aborder aujourd'hui.

Découvrira-t-on un jour le gène de la glisse ? Nous formulons, pour notre part, l'hypothèse qu'il doit faire partie du 1 % de matériel génétique qui nous différencie des primates, car on n'a jamais vu un chimpanzé faire du ski. Alors que cette propension à se rendre le plus rapidement possible du point haut au point bas d'une pente recouverte de neige semble être l'apanage

d'un nombre de plus en plus élevé d'individus, à en juger par les queues constatées ces derniers jours aux remontées mécaniques. Cette surpopulation, désignée par les scientifiques sous le nom de « erratépique » (en référence à la RATP), incite de plus en plus de sujets, notamment jeunes, à aller pratiquer le ski hors-piste, voire le ski extrême, comme nous le décrivait, jeudi soir, un excellent et vivifiant reportage du magazine Envoyé spécial, sur France 2. Celui-ci nous montrait ces nouvelles formes de glisse que nous nous refusons à nommer ici tant qu'une commission de terminologie n'aura pas proposé de vocables de substitution aux termes anglo-américains.

Disons simplement que l'évolution du matériel et l'entraînement des hommes permettent maintenant d'évoluer dans des contextes montagneux vertigineux et naguère inaccessibles. La philosophie résolution hédoniste qui anime

les pratiquants de ce sport a relégué au rang de ringardise la morale ancienne, qui voulait qu'un quart d'heure de godille dans la poudreuse involucre soit la récompense d'une « bavante » de plusieurs heures de montée à peau de phoque. Aujourd'hui, c'est téléphérique et dépose hélicoptère, là où c'est permis. Mais quid de la sécurité ? Le reportage montrait bien, à l'aide d'images d'avalanches meurtrières, que ce plaisir n'est pas sans danger, pour soi et pour les autres.

Comme l'inévitable principe de précaution n'est pas plus applicable dans ce domaine que dans celui de l'usage de l'automobile, mais qu'il faut bien une morale, proposons-en une adaptée de notre cher Emmanuel Kant : « Agis de sorte que ta liberté de trompe-la-mort n'entrave pas celle de celui qui aime la vie. » Car, écrivait l'homme de Königsberg, les coulées de neige peuvent partir « Ohne Bahnhof zu schreien. » Sans crier gare...

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements		N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.			
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.			
Date : _____	Signature : _____		
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.			
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
Nom _____	_____		
Prénom _____	_____		
N° _____ rue _____	_____		
Code postal _____	Ville _____	_____	
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		Code Etablissement	Code Guichet
_____	_____	N° de compte	Clé RIB
_____	_____	_____	_____

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTT}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Le Foot, roi d'Afrique. Forum
22.00 Spoliations des juifs, où en est la réparation ? Forum
23.05 Hommage au poète, chantons Trenet. Forum

MAGAZINES

- 18.55** Nulle part ailleurs. Invité : Boris Cyrulnik. Canal +
20.40 Thalassa. Les viviers du mandarin. France 3
21.00 Recto Verso. Avec Charles Berling. Paris Première
22.50 Bouillon de culture. Au fil des jours. Invités : Jean Chalou ; Mian Mian ; Ileana de la Guardia ; J.-F. Revel ; Pierre-André Boutang. France 2
23.15 Sans aucun doute. L'adultère. TF 1
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. Invités : Patrick Sébastien ; Jacques Vergès ; Lynda Lemay ; Le père de La Morandais ; Hervé Le Menn ; Yves Lecoq. France 3
0.20 Atmosphère, atmosphère. Invité : Jacques Villeret. Festival
0.40 Nuit Gainsbourg. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.30** L'Actors Studio. Shirley MacLaine. Paris Première
19.00 Biographie. Lénine. Chaîne Histoire
19.00 Charles Trenet. Une leçon de bonheur. Planète

TELEVISION

Radio Classique

20.40 François Mauriac et la musique

Parce qu'il s'ennuyait au concert, François Mauriac (1885-1970) a longtemps cru qu'il n'aimait pas la musique. En réalité, « l'impossibilité d'étendre les jambes, l'odeur de la foule, la tête des gens, le bruit des sacs refermés et des faces-à-main, les retardataires » s'interposaient entre les œuvres et lui ; d'ailleurs, ce n'était jamais celle qu'il aurait voulu entendre. Le disque l'a sau-

- 20.15** Reportage. Chiens d'avalanche. Arte
22.00 Civilisations. Noirs dans les camps nazis. Histoire
22.10 EU, violences pour l'audience. Planète
22.15 Grand format. Le Dossier Alois Brunner. Un criminel nazi encore impuni. Arte
23.10 La Roulette russe. Odyssee
23.55 Titanic. Quand l'histoire rejoint la fiction. M 6

SPORTS EN DIRECT

- 18.00** Biathlon. Coupe du monde. 10 km messieurs. Eurosport
20.00 Football. Championnat D 2. Sochaux - Lorient. Eurosport
21.00 Rugby à XIII. Superleague anglaise. Bradford - St Helens. Pathé Sport
22.00 Biathlon. Coupe du monde. 7,5 km sprint dames. Eurosport

DANSE

- 21.00** Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré pour la télévision, en 1964. Par le ballet de l'Opéra d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn (la princesse Odette), Rudolf Noureev (le prince Siegfried). Mezzo

MUSIQUE

- 19.30** Johnny Griffin Quartet. Théâtre antique, Vienne 1998. Muzzik
21.00 Elvin Jones. Stuttgart, mars 1991. Muzzik

- 22.35** Jazz à Vienne 2000. Roy Hargrove, trompette. Muzzik
22.50 Tchaïkovski. Quatuor n°1 en ré majeur. Par le Quatuor Borodine. Mezzo
23.20 Chopin. Valse posthume en la mineur. Avec Brigitte Engerer, piano. Mezzo
23.35 Kenny Burrell Trio. Enregistré en 1990. Muzzik
0.05 Herb Ellis Trio / Barney Kessel. Club Date, New York 1988. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30** Le Polock. Robert Ménard. Festival
20.45 Souviens-toi. Michael Switzer. RTL 9
20.45 Prise d'otages en direct. Bernd Schadewald. Arte
20.50 Le Titanic. Robert Lieberman [1 et 2/2] O. M 6
21.00 Trekking pour un traître. Peter Keglevic. O. Canal +

SÉRIES

- 18.55** Buffy contre les vampires. Alias Angelus. O. M 6
19.25 Hill Street Blues. [2/2]. La jungle. O. Monte-Carlo TMC
20.00 Les Anges du bonheur. Le secret. O. Téva
20.50 New York District. Un corps encombrant. Volte-face. Dénoement. 13^{ème} RUE
20.55 La Crim'. Manège mortel. France 2
21.45 Avocats et associés. Les apparences. France 2

Arte

22.15 Le Dossier Alois Brunner. Pendant trois ans, Georg M. Hafner et Esther Schapira ont suivi les traces d'Alois Brunner, l'un des plus grands criminels de guerre nazis dont le procès par contumace s'ouvre vendredi 2 mars à Paris. Diffusé dans « Grand Format », ce documentaire instructif est le résultat de cette quête, d'Autriche en Syrie en passant par la Grèce, la France, la Slovaquie et les Etats-Unis.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Mai 68 et la révolution. Invités : Elisabeth Roudinesco, Roger-Pol Droit. LCI
21.00 Opéra, les voix d'or. Invitée : Nathalie Dessay. Forum
22.00 Le Ku Klux Klan. Forum
23.00 Zaïre, un long fleuve pas si tranquille. Forum

MAGAZINES

- 13.45** Pendant la pub. Jacques Villeret. Monte-Carlo TMC
14.15 Bouillon de culture. Au fil des jours. Invités : Jean Chalou ; Ileana de la Guardia ; Mian Mian ; Jean-François Revel ; Pierre-André Boutang. TV 5
18.00 Courts particuliers. Claude Chabrol. Paris Première
18.55 Union libre. Invité : Richard Berry. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 3 mars 1951 : De la Rhodésie à la Zambie et au Zimbabwe. Arte
21.05 Thalassa. Salut la compagnie ! TV 5
22.15 Envoyé spécial. Les arnaques du jardinage ; Ski extrême : la poudre aux yeux ; Good Morning Niger TV 5
22.15 Metropolis. Arte
22.25 La Route. Invités : Pascal Sevran ; François Gibault. Canal Jimmy
23.15 Tout le monde en parle. Invités : Aure Atika ; Dany Boon ; Paul Belmondo ; Marine Delterme ; Liane Foly ; Serge July ; Pierpoljak ; Jocelyn Quivrin ; Laurent Ruquier. France 2
23.45 Rock Press Club. Serge Gainsbourg. Canal Jimmy
0.25 Pendant la pub. José Garcia. Monte-Carlo TMC
1.10 Saga-Cités. Afri-cités. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.05** Palestine. [2/3]. Rébellion. Planète
19.05 Le Cinéma d'Eisenstein. Ciné Classics
19.15 Noirs dans les camps nazis. Histoire
19.40 Danger réel. Bronx 1969-1989. 13^{ème} RUE
20.00 Les Mordus du mamba noir. Odyssee
20.05 Ils ont fait l'Histoire. Pythagore. La Chaîne Histoire
20.15 Architectures. Le Bauhaus de Dessau. Arte

TELEVISION

Arte

20.15 Architectures. Diffusion intégrale d'une série qui, du 3 mars au 7 juillet, ambitionne d'être une encyclopédie vivante de l'architecture, en dix-neuf numéros, dont dix inédits. L'idée est de faire connaissance avec des édifices comme le stade Charléty d'Henri et Bruno Gaudin, une villa de Rem Koolhaas, ou encore la gare TGV de Lyon-Satolas de Santiago Calatrava, et avec le concept de leurs créateurs.

- 20.30** Les Voyages d'Alexandre le Grand. [1/4]. Planète
20.55 Biographie. Alexandre I^{er} de Russie. La Chaîne Histoire
21.00 Le Ciel passionné. [1/4]. Le rêve de l'hélicoptère. Histoire
21.30 Cinq colonnes à la une. [110^e volet]. Planète
21.45 Le Miller ou la traversée du miroir. Odyssee
22.00 L'Aventure de l'art moderne. [13/13]. L'aventure. Histoire
22.10 Les Légendes de l'horreur. [3/4]. Dr Jekyll et Mr Hyde. Ciné Cinémas
22.25 Ah ! Si j'étais riche. Jan Peerce, ténor américain. Planète
22.30 Bons baisers de Berlin ! La Chaîne Histoire
22.45 L'Egypte. [4/5]. Odyssee
23.15 Le Marieur chinois. Arte
23.30 Martin Bormann. Un homme dans l'ombre du Führer. La Chaîne Histoire

- 0.10** Les Tribus du rock. California Dreamin'. Canal Jimmy
0.15 Music Planet. 20 Years of Sonic Youth. Silver Rockets, Kool Things. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 14.45** Cyclisme. Circuit Het Volk. Entre Gand et Lokeren. Eurosport
15.00 Rugby. Tournoi des VI Nations. Italie - France. France 2
17.00 Football. D 1 (28^e journée) : Lyon - Bordeaux. Canal +
17.00 Biathlon. Coupe du monde. 12,5 km poursuite messieurs. Eurosport
18.00 Handball. Ligue des champions. Quart de finale. match retour : Celje - Montpellier. Eurosport
19.30 Biathlon. Coupe du monde. 10 km poursuite dames. Eurosport
20.00 Course sur glace. Trophée Andros. Superfinale. Au Stade de France. Pathé Sport
20.00 Football. D 1 (28^e journée) : Lille - Marseille. TPS Foot
20.15 Volley-ball. Pro A masculine. Poitiers - Paris. Eurosport
20.30 Equitation. Jumping de Bercy. Paris Première

MUSIQUE

- 18.30** Classic Archive. Avec Benno Moisewitsch, piano. Mezzo
19.25 Le Beaux-Arts Trio joue le « Trio » de Ravel. Avec Menahem Pressler, piano ; Bernard Greenhouse, violoncelle ; Isidore Cohen, violon. Muzzik

France 3

20.40 L'Affaire Kergalen. Adapté d'une histoire de Benoît Valère, et réalisé par Laurent Jaoui qui cosigne le scénario de ce téléfilm en deux épisodes (seconde partie dimanche 4 mars à 20 h 40), cette *Affaire Kergalen* se joue sur fond de décor finistérien. Dans un petit bourg breton, les sœurs Kergalen tiennent boutique. Marine, vingt-cinq ans, vend des talismans et des herbes, Ana, vingt ans, tire les cartes. Ana doit participer à

SAMEDI 3 MARS

FILMS

- 20.05** Solti dirige le London Philharmonic Orchestra (2). *Symphonie n°8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven ; Symphonie n°1 en ut mineur, op. 68, de Brahms.* Muzzik
21.00 Les Troyens. Opéra de Berlioz. Par l'Orchestre de Paris, le Konzertvereinigung Wiener Staatsoperchor, le Slowakischer Philharmonischer Chor, le Tölzer Knabenchor, dir. Sylvain Cambreling. Mezzo
0.25 Alanis Morissette. Au New York Roseland Ballroom, en 1998. Paris Première
0.25 Marcia Sweet 99. Avec Herbie Hancock, piano ; Wayne Shorter, saxophone. Muzzik
0.30 Classic Archive. Par l'Orchestre national et les Chœurs de la RTF, dir. J. Horenstein. Mezzo
1.00 Lou Reed & John Cale. En 1989. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 19.00** Le Cerveau artificiel. Peyton Reed. Disney Channel
20.30 La Poursuite du vent. Nina Companeez. O. CinéCinémas
20.40 L'Affaire Kergalen. France 3
20.45 Prise d'otages en direct. Bernd Schadewald. Arte
20.50 Tant qu'il y aura des hommes. [1 et 2/3] Buzz Kulik. Téva
22.45 La Revanche d'Al Capone. M. Pressman. O. Monte-Carlo TMC
22.45 Sur la trace du crime. Dick Lowry. O. France 3
23.15 Onde de choc. B. Michaels. O. TF 1

SÉRIES

- 18.25** First Wave. Echec et mat. 13^{ème} RUE
20.15 Les Simpson. Big Mama Lisa. O. Canal +
20.40 La Cape et l'Épée. Canal +
20.50 Charmed. Il était une fois... M 6
21.40 Columbo. Candidat au crime. TSR
22.30 Oz. De grands hommes (v.o.) O. Sans appel (v.o.) O. Série Club
22.40 Roswell. Le journal intime. O. M 6
22.55 Derrick. Le théâtre de la vie. RTL 9
23.25 L'Envers du tableau. 13^{ème} RUE
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'éclairer. O. M 6
0.00 Sex and the City. What goes around comes around (v.o.) O. Téva
0.20 Les Envahisseurs. Les sangues. France 3
1.00 Twin Peaks. Episode n°20 (v.o.) O. 13^{ème} RUE
1.55 New York Police Blues. [1/2]. La dernière rafle (v.o.) O. Canal Jimmy

FILMS

- 16.45** Le Reptile. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1970, 125 min). TCM
18.15 Paradis perdu. Abel Gance (France, 1939, 95 min) O. Histoire
20.30 Le Grondement de la montagne. Mikio Naruse (Japon, 1954, v.o., 95 min) O. Ciné Classics



- 20.45** Klute. Alan J. Pakula. Avec Donald Sutherland, Jane Fonda (Etats-Unis, 1971, 115 min). TCM
21.00 Le Laitier de Brooklyn. Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1946, v.o., 110 min) O. Cinétoile
21.00 Les Neiges du Kilimandjaro. Henry King (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
21.00 Birdy. Alan Parker (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Cinéfaz
22.35 Les Jeunes Maris. Mauro Bolognini (Italie, 1957, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
22.50 Retour à Howards End. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 3
23.45 Le Chant du Missouri. Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, v.o., 100 min). Mezzo
0.15 Le Démon sur la ville. Frank Lloyd (Etats-Unis, 1937, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
0.45 Touchez pas au grisi. Jacques Becker (France, 1953, 90 min) O. Cinétoile
0.50 L'étrangleur de Boston. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1968, 115 min) O. Canal + Vert
1.40 Jules César. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, v.o., 120 min) O. Ciné Classics

SAMEDI 3 MARS

FILMS

- 13.05** La Prisonnière du désert. John Ford (Etats-Unis, 1956, 115 min) O. Cinétoile
13.10 Les Neiges du Kilimandjaro. Henry King (Etats-Unis, 1952, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
13.15 Mamma Roma. Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, v.o., 105 min) O. Ciné Classics



- 14.15** Miss Barrett. Sidney Franklin. Avec Norma Shearer, Fredric March (Etats-Unis, 1934, v.o., 115 min). TCM
16.10 Le Messie sauvage. Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, 100 min) O.
16.35 Les Jeunes Maris. Mauro Bolognini (Italie, 1957, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
17.50 L'émeraude tragique. Andrew Marton (Etats-Unis, 1954, 100 min). TCM
23.00 Les bourreaux meurent aussi. Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, v.o., 120 min) O. Ciné Classics
23.00 Trois Anglaises en campagne. David Leland (Grande-Bretagne, 1998, 110 min) O. Cinéstar 2
23.05 Boogie Nights. Paul Thomas Anderson (Etats-Unis, 1997, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3
0.15 Strange Days. Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, 140 min) O. Cinéfaz
1.00 Le Grondement de la montagne. Mikio Naruse (Japon, 1954, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
1.00 Ils vont tous bien. Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min) O. Cinéstar 2



- 1.35** L'Inspecteur Harry. Don Siegel. Avec Clint Eastwood, Harry Guardino, Reni Santoni (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
1.45 Capitaine sans peur. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, 120 min). TCM
2.05 Retour à Howards End. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
3.10 Victor, Victoria. Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35** Sunset Beach.
18.25 Excluf.
19.00 Etre heureux comme.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute. L'adultère.
1.00 Les Coups d'humour.
1.40 Excluf.

FRANCE 2

- 17.35** Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Rugby, The Race.
20.45 Météo, Point route.
20.55 La Crim'. Manège mortel.
21.45 Avocats et associés. Les apparences.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. Au fil des jours.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier. L'eau, ça coule de source !
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mezrahi et ses amis.
20.40 Thalassa. Les viviers du mandarin.
21.55 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.45
18.00 Les Griffin.
17.30 Mickro ciné.
18.25 Nulle part ailleurs.
21.00 Trekking pour un traître. Téléfilm. Peter Keglevic. O.
22.40 Mister G. Film. Stephen Herek. O.
0.30 Le Dernier Harem. Film. Ferzan Ozpete (v.o.) O.
2.15 Frères de sang. Film. Frank Henenlotte (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25** Reportages. La gueule du temps.
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.30 Will & Grace.
17.00 Beverly Hills.
17.50 Sous le soleil.
18.50 Abacadabrantastique.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Spéciale Vidéo Gag. On a retrouvé la 4^e dimension.
23.15 Onde de choc. Téléfilm. Bret Michaels O.
4.00 Grand Prix d'Australie F 1. En direct de Melbourne.

FRANCE 2

- 13.40** Saviour plus santé. Cancer du sein : sauver des vies.
14.35 Rugby. 15⁰⁰ Tournoi des Six Nations : Italie - France. 17⁰⁰ Angleterre - Ecosse.
18.55 et **1.55** Union libre.
19.55 et **20.50** Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tapis rouge aux duos marquants.
23.15 Tout le monde en parle.
1.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.30** C'est mon choix pour le week-end.
14.55 Côté jardins.
15.25 Côté maison.
15.55 La Vie d'ici.
18.10 Expression directe.
18.15 Un livre, un jour.
20.50 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Le Journal du Tournoi.
20.40 L'Affaire Kergalen. Téléfilm. Laurent Jaoui.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 Sur la trace du crime. Téléfilm. Dick Lowry O.
0.20 Les Envahisseurs.
1.10 Saga-Cités.

CANAL +

- 13.00** Un monde de brutes ?
13.55 Rugby.
14.50 Eddy Time.
17.00 Football. D 1 : Lyon - Bordeaux.
 ► En clair jusqu'à 20.40
19.20 Le Journal.
19.30 + de zapping.
20.15 Les Simpson.
20.40 La Cape et l'Épée.
21.00 H.
21.30 Mes pires potes.
21.55 Samedi sport.
22.20 Jour de foot.
23.20 NPA Live.
0.00 Le Journal du hard. O.
0.10 Marilyn. Film classé X. Luca Damiano. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
 ○ Accord parental souhaitable
 ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 ○ Public adulte
 ○ Interdit aux moins de 16 ans
 ○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Chiens d'avalanche.
20.45 Prise d'otages en direct. Téléfilm. Bernd Schadewald.
22.15 Grand format. Le Dossier Alois Brunner. Un criminel nazi encore impuni.
23.45 Le Dernier Arrêt. Film. Bogdan Dumitrescu-Dreye (v.o.).
1.10 Le Dessous des cartes.
1.20 La Loire, Agnès et les garçons. Téléfilm. Patrice Martineau.

M 6

- 17.25** Mariés, deux enfants.
17.55 Highlander.
18.55 Buffy contre les vampires. O.
19.50 I-minute, Le Six minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Décrochages info, Cinésix.
20.50 Le Titanic. Téléfilm. Robert Lieberman [1 et 2/2].
23.55 Titanic. Quand l'histoire rejoint la fiction.
0.40 Nuit spéciale Gainsbourg.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black & Blue. Invité : Georges Paczynski.
21.30 Cultures d'Islam. Invité : André Miquel.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. *Autour de Persévérance*, de Serge Daney [4/4].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05** Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : Œuvres de Beethoven,
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct du Sunside, à Paris. Le trio de Kenny Werner.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Mauriac et la musique. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Bach.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Gounod, Bizet, Debussy, Mozart, Schubert.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30** Terra incognita.
14.00 Les Lions du Gir.
15.00 Sur les chemins du monde.
18.05 Le Magazine de la santé.
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 3 mars 1951 : De la Rhodésie à la Zambie et au Zimbabwe.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Apprendre, une nouvelle idée politique [2/2].
20.15 Architectures. Le Bauhaus de Dessau.
20.45 Prise d'otages en direct. Téléfilm. Bernd Schadewald.
22.15 Metropolis.
23.15 Le Marieur chinois.
0.15 Music Planet. 20 Years of Sonic Youth. Silver Rockets, Kool Things.
1.10 Cracker. Meurtre dans l'oubli O.

M 6

Les talibans annoncent avoir « attaqué » militairement les bouddhas de Bamiyan

Le Pakistan, principal allié des extrémistes afghans, critique ces destructions

NEW DELHI

de notre correspondant
en Asie du Sud

Les deux célèbres bouddhas sculptés il y a plus de 1 500 ans dans la falaise de Bamiyan ne sont peut-être plus. Indifférents aux protestations d'une communauté internationale qui, à l'exception du Pakistan, de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis, ne les reconnaît pas, les talibans au pouvoir à Kaboul ont commencé leur travail de destruction de toutes les statues du pays.

Selon un officiel taliban à Kaboul, cité par l'AFP, les miliciens de Bamiyan se sont livrés, dès jeudi 1^{er} mars, à un tir de barrage aux chars, roquettes, armes automatiques sur les deux statues déjà très endommagées par la guerre. L'Agence islamique de presse, proche des talibans, affirme pour sa part que des explosifs ont été ce vendredi placés autour des statues pour les faire sauter. Bamiyan, à 145 kilomètres à l'ouest de Kaboul, est pour l'instant isolée, en raison de la neige, et les talibans ont de toute façon interdit aux journalistes de s'y rendre. Les habitants de Bamiyan, en majorité chiites, ont aussi été empêchés de s'approcher du site des deux bouddhas qui mesurent respectivement 55 et 33 mètres de haut.

« Tous les officiels, y compris les personnels du ministère de la promotion de la Vertu et de la lutte contre le Vice (police religieuse), ont reçu le feu vert pour détruire les statues », avait annoncé, dès jeudi, le ministre taliban de l'information Qadrattullah Jamal. « Toutes les statues à travers le pays seront détruites », avait-il poursuivi. Le chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, avait ordonné ces destructions lundi, affirmant que la présence de ces statues était contraire à l'islam. Les talibans pratiquent un islam extrêmement rigoriste inspiré du wahhabisme saoudien, pays dans lequel beaucoup de statues ont aussi été détruites.

L'Afghanistan, majoritairement musulman depuis le VIII^e siècle, renferme des trésors de l'art bouddhique pré-islamique édifiés par les bouddhistes de Chine et d'Inde qui traversaient le pays alors sous le contrôle de dirigeants venus de Perse ou d'Asie centrale. Selon Brigitte Neubacher, porte-parole de la Société pour la préservation de l'héritage culturel afghan, le Musée de Kaboul, dont l'accès est aussi interdit, renferme environ 6 000 pièces d'art bouddhique. Des témoignages de cette période bouddhiste subsistent dans les provinces afghanes d'Hérat, Jalalabad, Kandahar et Ghazni, qui

abrite un bouddha couché de 7 mètres.

Tous les pays bouddhistes d'Asie, avec à leur tête le Sri-Lanka, qui a multiplié les contacts, y compris avec les talibans pour tenter de les faire revenir sur cette décision, se sont émus de ces destructions. A Kaboul, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Francesco Vendrell, a rencontré jeudi le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Muttawakil, mais n'a reçu aucune assurance à propos du décret. Principal allié

l'Emirat islamique annulée? », a-t-il affirmé jeudi.

Cette décision intervient plus de quatre ans après l'arrivée au pouvoir à Kaboul des talibans. Elle semble avant tout être une réaction de défi. Dans les luttes d'influences qui se déroulent au sein des talibans, il est clair que c'est, cette fois, les extrémistes qui ont gagné face à ceux qui, avec le temps, ont pris conscience de la nécessité de s'ouvrir un peu sur le monde. Ces derniers n'ont en effet aucun gain à montrer, y compris après qu'ils eurent obtenu l'interdiction de la culture de l'opium qui figure comme un des points noirs des talibans. Même la reconnaissance par les Nations unies de l'éradication quasi totale de l'opium n'a pas été jusqu'à maintenant comptée au crédit des talibans, qui n'ont encore reçu aucune aide pour soutenir les fermiers. Au contraire, de nouvelles sanctions ont frappé l'Afghanistan, alors que l'aide humanitaire internationale que l'ONU ne cesse de réclamer pour venir en aide aux millions d'Afghans menacés par la guerre et une sécheresse exceptionnelle se fait plus que parcimonieuse.

De leur point de vue, les talibans, déjà complètement isolés, n'ont donc plus rien à perdre et les radicaux ont, dans cette situation qui les renforce, beau jeu de faire valoir qu'il n'y a rien à attendre de la communauté internationale.

Françoise Chipaux

Lire aussi notre éditorial page 18

Les radicaux, déjà complètement isolés, n'ont plus rien à perdre

des talibans, le Pakistan a lui aussi critiqué ces destructions, affirmant dans un communiqué : « Nous demandons au gouvernement afghan de prendre des mesures pour protéger totalement les monuments historiques, les sites et les chefs-d'œuvre de l'Afghanistan qui font partie du patrimoine mondial. »

Les pays occidentaux, la Russie, l'Iran, l'Inde ont aussi condamné ces destructions. Une délégation de l'Unesco qui tente de faire revenir les talibans sur leur décision est attendue samedi à Islamabad. Toutefois, selon le ministre des affaires étrangères afghan, le décret pris par mollah Omar est irréversible. « Avez-vous jamais vu une décision de

DÉPÊCHES

■ **VINGT-HUIT TÉLÉCABINES arrêtées en France.** Le ministère des transports a ordonné, jeudi 1^{er} mars, l'arrêt des télécabines de type Pomagalski à la suite de l'incident survenu mercredi sur une télécabine à Serre-Chevalier, dans les Hautes-Alpes (*Le Monde* du 2 mars). Le ministère a demandé aux préfets concernés d'ordonner l'arrêt de l'exploitation de vingt-huit « télécabines quatre places » construites entre 1960 et 1980.

■ **RELIGION : le grand rabbin de la synagogue de la Victoire, à Paris, Gilles Bernheim, a démenti « catégoriquement »,** jeudi 1^{er} mars, « avoir reçu une quelconque lettre » de Maurice Papon (*Le Monde* du 2 mars). Le quotidien *La Croix* avait publié, jeudi, des extraits d'un courrier que Maurice Papon prétend avoir envoyé en janvier au grand rabbin pour lui dire « combien [il a] été sensible à [son] intervention en faveur de [sa] libération ». Gilles Bernheim s'était déclaré favorable à une libération de Maurice Papon, condamné pour complicité de crimes contre l'humanité, dans un entretien accordé, le 21 janvier, au quotidien *L'Alsace*.

■ **JUSTICE : le patin à roulettes n'est pas interdit à Paris, selon un arrêt rendu par la Cour de cassation,** le 7 février, qui considère le patin comme un « véritable moyen de locomotion au même titre que les vélocipèdes, les patinettes ou les trottinettes », a-t-on appris jeudi 1^{er} mars auprès de la cour. La chambre criminelle a confirmé la relaxe d'un patineur, verbalisé à Paris pour « jeu dangereux sur la voie publique », en vertu d'un règlement « obsolète » de 1862 visant les jeux de quilles ou de cerfs-volants.

Tirage du *Monde* daté vendredi 2 mars 2001 : 537 813 exemplaires. 1-3

BMW

ZOL

Location Longue Durée

01 55 20 66 64

Le silence des portables

par Pierre Georges

DANS la procédure journalistique et vaguement comateuse du petit matin, vient toujours l'heure de tirer les fils d'agences. Un peu comme l'on tirerait les sonnettes de l'actualité. Bonjour, madame l'information, quoi de neuf ?

C'est un rite et une nécessité. Hier, cela passait par le tri des dépêches papier, à l'ancienne, façon lentilles du Puy. Aujourd'hui, la procédure est informatisée. Un écran blême, un menu déroulant, dépêche après dépêche. Et parfois l'œil qui freine, presque comme dans un gag, un hurlement de pneus sur l'autoroute de l'information !

Un simple titre, quelque chose d'étrange, une information couchée sur le macadam. Et voici la curiosité et l'imaginaire qui brusquement pilent et en même temps s'emballent. Ce matin par exemple, fil général de l'AFP, un titre : « Des portables sonnent encore à l'intérieur de la carcasse du train de Selby. »

Selby, Angleterre. Nord de l'Angleterre pour être plus précis, et on peut se permettre de l'être depuis deux jours. Depuis que l'on sait qu'à cet endroit-là, mardi, une voiture tombée sur les rails a provoqué le déraillement d'un train de voyageurs qui est venu heurter un train de marchandises. A moins que cela n'ait été l'inverse. Treize morts en tout cas, bilan encore provisoire, puisque les sauveteurs en sont toujours à démêler l'amas de ferraille et de wagons.

Voici donc cette dépêche, des portables sonnent encore... Et voici que le patron des opérations de secours, l'officier de police Martin Hemingway, dit lors d'une conférence de presse à propos des portables :

« C'est un bruit profondément perturbant. » Et voici, évidemment, que l'imaginaire, celui de n'importe qui, se met à fonctionner à plein régime.

Des téléphones portables qui sonnent dans le vide d'un amas de ferraille, entre la vie et la mort. Sorte de vaine sonnerie aux morts effectivement ou aux disparus, ou qui sait, aux survivants qui ont perdu l'appareil dans le désastre. Sonnerie dans le vide et l'angoisse assurément pour tous ceux qui appellent leurs proches. Et ne joignent pas leurs proches. Mais simplement un répondeur, une voix, un message qui invite à laisser un message : « Bonjour, je ne suis pas joignable pour l'instant. Mais laissez-moi un petit message et je vous rappelle dès que possible. » Dès que possible. Ou dès que jamais.

L'imaginaire toujours. Et l'on comprend ici que le téléphone portable est devenu l'imparfait et cruel substitut contemporain de ces listes écrites affichées au portail des catastrophes, pour dire les survivants et les morts. Un moyen de communication transformé en moyen de torture morale, en messager d'effroi, trop sonnant encore, trop silencieux déjà.

Oui, l'on imagine cela. La sonnerie des cimetières, plutôt que leur silence. Un portable sans plus de porteur. C'est peut-être là que commentent la mort et le travail de deuil désormais, en un absurde et vain instrument de communication qui ne communique plus.

Ce trop bruyant silence des portables ! Curieux parfois comme une simple dépêche vous emmène là où vous n'auriez pas imaginé aller.

Au pouvoir depuis deux ans

- **En 1992**, la chute du gouvernement ex-communiste de Kaboul a rouvert une guerre fratricide entre factions rivales d'Afghanistan, parmi lesquelles les talibans, « étudiants en religion », d'origine pachtoune, vont finir par s'imposer avec le soutien du Pakistan.
- **1996** : les talibans font leur entrée dans Kaboul le 26 septembre et imposent leur loi islamique. Seules échappent à leur règne les zones de l'est de l'Afghanistan contrôlées par le commandant Massoud, allié de l'ancien président Burhanuddin Rabbani, lequel est toujours reconnu par l'ONU.
- **Dès la fin 1996**, les talibans du mollah Mohammad Omar, leur chef religieux, réclament l'ouverture de

négociations inter-afghanes aux Nations unies et de pourparlers en vue de leur reconnaissance par la communauté internationale.

● **1998** : le milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, recherché pour terrorisme par les Etats-Unis et réfugié en Afghanistan, menace Washington d'une guerre totale quand des bombardements américains, le 20 août, le visent en riposte aux attentats de Nairobi et de Dar-es-Salam contre les ambassades américaines. Les talibans ordonnent à Ben Laden de se taire mais ils refusent de l'expulser.

● **A l'automne 2000**, les talibans contrôlent la quasi-totalité du pays et le principal soutien du commandant Massoud, Moscou, se rapproche de Kaboul.

RFM présente

AU CASINO DE PARIS
A PARTIR DU 3 MAI 2001

MAXIME LE FORESTIER
SANS TAMBOUR NI TROMPETTE
EN CONCERT AVEC JEAN FELIX LALANNE

LOCATION: FNAC, CARREFOUR, FRANCE BILLETS, 0 832 89 FNAC (2,21FF/MIN)
3615 FNAC (2,21FF/MIN), 3615 RFM (2,21FF/MIN), WWW.FNAC.COM
WWW.CASINODEPARIS.FR
LOCATIONS : 01 49 95 99 99

RFM la radio en or

20 ANS DE FM DE RFM

Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 68 20 0231 (la minute) et sur www.rfm.fr

Le Monde ARGENT

EPARGNE ◆ PLACEMENTS <http://www.lemonde.fr>

A partir du samedi 3 daté dimanche 4 - lundi 5 mars

Tous les samedis, faites un bon placement

NOUVEAU

Le Monde vous offre chaque samedi un nouveau supplément : *Le Monde Argent* pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre patrimoine. *Le Monde Argent*, c'est la certitude d'une analyse critique, réellement indépendante des produits financiers proposés par le marché d'aujourd'hui et de demain. Les pages placement qui paraissent dans *Le Monde* daté dimanche-lundi sont intégrées dans ce nouveau supplément du samedi.

Le Monde Argent, un nouveau supplément hebdomadaire avec *Le Monde* daté dimanche-lundi.



JEAN TIBERI



PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER



LAURENT DOMINATI

LA BATAILLE DE PARIS les 7 familles capitales



FRANÇOISE DE PANAFIEU

LONGTEMPS, PARIS FUT IMPRENABLE. La droite y a régné naturellement, comme de droit, tout au long du XX^e siècle. Au point de ravir la totalité des mairies des vingt arrondissements à deux reprises dans les années 1980. Ce temps n'est plus, dit la rumeur. La gauche aurait ses chances. Les sondages le suggèrent : l'affaire des faux électeurs, le scandale de l'Office HLM et du marché public des lycées d'Ile-de-France et les évolutions sociologiques peuvent nourrir les espoirs des socialistes conduits par Bertrand Delanoë. Le moment est donc venu de raconter, au travers de sept grandes familles d'élus parisiens, les forces d'un réseau politique et les failles d'un système. Pour comprendre ce qui se joue dans cette capitale dont le journaliste américain Joseph Fitchett nous dit qu'elle ne veut pas d'un maire qui soit une star. Pour mesurer l'ampleur d'une usure politique. Pour saisir l'éventuelle envie d'une alternance. Pour mieux capter l'air du temps.



XAVIER CHINAUD



JEAN-FRANÇOIS LEGARET



JEAN-FRANÇOIS PERNIN

Jean Tiberi, une succession trop désirée

A peine élu président, Jacques Chirac a imposé son premier adjoint comme maire de Paris. Ce choix a provoqué l'implosion de la droite locale. Récit d'une funeste querelle

Jean Tiberi est un homme simple. Trop simple. Depuis plus de quarante ans, il n'a eu qu'une famille, un clan, un village, un chef, une ambition. Xavière, rencontrée à Corte, épousée en 1958, est devenue son associée. Des gaullistes, il a partagé les heurs et malheurs depuis un demi-siècle, sa première carte du RPF en fait foi. Le 5^e arrondissement, où il a toujours vécu, l'a enraciné dans le Paris du petit peuple de droite, boutique et basoche, concierges et cafetiers. Sur Chirac, il a tout misé depuis ce mois de décembre 1974 où le grand Jacques s'empare de l'UDR. Quant à l'ambition, elle est rectiligne : jour après jour, s'imposer comme le factotum, l'intendant et, pour finir, l'héritier du domaine, cette Mairie de Paris enlevée à la hussarde, voilà près de vingt-cinq ans, par Chirac et les siens.

On le dit retors, secret, vindicatif, hésitant, masqué derrière son indécrochable sourire ? Jean Tiberi est transparent. Elève méritant, étudiant studieux, juge sans éclat, il a, tout bonnement, voulu réussir, être à la hauteur des appétits de Xavière, mettre ses enfants à l'abri, faire sa pelote, gravir deux ou trois marches dans l'échelle de la bourgeoisie, sans vi-



AFP

ser trop haut. Lucide, tenace, précautionneux, bossueur.

Ce 22 mai 1995, il touche au but lorsqu'il s'assoit, enfin, dans le fauteuil un peu trop large de Jacques Chirac, à défaut d'oser s'installer immédiatement dans son immense bureau de l'Hôtel de Ville. Quelques jours plus tôt, à la veille d'entrer à l'Élysée, le nouveau président de la République a tranché. A Jacques Toubon, qui trépigait, il a répondu, sans appel :

Le 22 mai 1995, lorsqu'il succède à Jacques Chirac à la mairie de Paris, Jean Tiberi a atteint son but. Las, les années suivantes verront la liste des affaires s'allonger et le cercle des amis se refermer. La gloire de Xavière se transforme en cauchemar.

[/LET] « Tiberi me succédera à la mairie. » Xavière est radieuse. Jean, heureux. Paris lui revient, en apanage.

Juste retour des choses, pense-t-il. Depuis 1965, il avait franchi tous les échelons. Il est tour à tour conseiller d'arrondissement dans le 5^e – comme papa –, député en 1968 dans le sillage de René Capitant, président du groupe des élus gaullistes au conseil de Paris dès 1971, « arrondissementier » hors pair de l'avis général, professionnel de l'élection cousue main. Oui, il bëtonne son petit fief, qu'il cèdera à M. Chirac lorsque celui-ci aura besoin d'un pied-à-terre pour justifier son offensive municipale, et devient deuxième adjoint, enfin, du nouveau maire, au lendemain de la victoire de 1977. Six ans encore et il sera premier adjoint, chargé de « la coordination politique et technique de l'action municipale ». Autant dire tout – personnels, logement, élus –, à l'exception du budget, confié à Alain Juppé.

Depuis si longtemps, il a avalé tant de petites humiliations que l'héritage lui paraît dû. A l'exception d'un demi-maroquin éphémère en 1974, n'a-t-il pas accepté de voir tous les barons ou chevaliers de la chiraquie aller se pavaner au gouvernement quand lui tenait la boutique, fidèle jusqu'à l'abnégation, terne, efficace ? Combien de fois le maire lui a-t-il confié les corvées : « Jean, fais ceci... », « Jean, fais cela », « Jean, tu me remplaces... » ? Et Jean a fait, a remplacé, a réglé l'interminable conflit des éboueurs, est allé subir les foudres de l'Abbé Pierre après quelque expulsions, a enterré la polémique, en 1978 déjà, sur les inscriptions anormales de Français de l'étranger sur les listes électorales, a étouffé la controverse, en 1982 déjà, sur les relations troubles entre l'office d'HLM de la Ville et des promoteurs immobiliers.

Impavide, Jean a astiqué la rampe de lancement de Chirac, quand celui-ci courait la campagne. Il est encore là, durant l'été 1988, quand il faut remettre en selle un Chirac sonné par son échec présidentiel. Toujours là durant ce sombre hiver 1994, loyal quand beaucoup doutent ou s'éloignent. En contrepartie, pierre à pierre, service après service, distribuant prébendes et sinécures avec l'inépuisable complicité de son ami le questeur, Roger Romani, M. Tiberi s'est placé au centre du système. Il est devenu indispensable, incontournable, évident.

Ce 22 mai 1995, donc, le voilà récompensé. De ce jour, pourtant, datent toutes ses misères. Mal préparée, trop attendue, trop lourde, trop gratifiante à tous égards, la succession fait trop de jaloux. Les affaires d'argent en famille dégénèrent souvent en funestes querelles. Dès le mois de juin, la droite perd six arrondissements sur vingt, loin des fameux « grands chelems » de 1983 et 1989. Impitoyable, Alain Juppé lâche : « Paris sans Chirac, ce n'est plus Paris avec Chirac. » En vingt ans, Tiberi avait tout supporté. Pendant six ans, il va tout entendre.

Lyne Cohen-Solal (PS)

Journaliste et militante, elle incarne le combat contre les faux électeurs

Sa haute silhouette peut paraître un rien nonchalante mais Lyne Cohen-Solal a de l'énergie à revendre pour cultiver son profil de battante. C'est la première fois que cette femme de cinquante-quatre ans va tenter de ravir à Jean Tiberi la mairie du 5^e arrondissement de Paris. Mais son combat remonte à 1997. Alors que les socialistes croient encore que les élections législatives auront lieu l'année suivante, elle est investie dans cette 2^e circonscription de Paris où elle vit, avec son mari et ses deux enfants, depuis vingt ans. Les militants la préviennent à la féministe Antoinette Fouque. « C'était une circonscription impossible à gagner, alors on a mis une femme », raconte-t-elle. Or non seulement elle met M. Tiberi en ballottage mais il s'en faut de 2 725 voix pour qu'elle ne l'emporte.

Un autre combat s'engage : elle appuie un recours devant le Conseil

constitutionnel sur l'existence de faux électeurs dans le 5^e arrondissement. Tout en pointant « des irrégularités », les juges constitutionnels valident, le 20 février 1998, l'élection de M. Tiberi. M^{me} Cohen-Solal ne jette pas l'éponge. « Il m'a volé mon élection », répète-t-elle. Dès lors, elle incarne le combat contre les faux électeurs. Qu'une enquête de gendarmerie relève 7 228 électeurs « suspects » et, selon une procédure inédite, elle demande au Conseil constitutionnel de revenir sur sa décision. Le 12 juillet 2000, il refuse et elle saisit... la Cour européenne des droits de l'homme.

Le maire de Paris contre-attaque en l'accusant d'avoir occupé « un emploi fictif », de mars à septembre 1992, à la communauté urbaine de Lille alors qu'elle était rédactrice en chef de *Vendredi*, hebdomadaire du PS. Un contribuable lillois porte plainte et, en octo-

bre 2000, la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais, sans contester la réalité de ses activités, relève qu'elles « ne présentent pas toutes un intérêt communautaire certain »...

Cette farouche opposante de M. Tiberi n'a que quinze ans quand elle quitte son Algérie natale. Elle vit à Paris, décroche le diplôme de Sciences Po et une licence de sciences économiques, et se forme, le temps d'une année scolaire, dans un kibboutz.

Ses premières armes, elle les fait dans le journalisme, au *Nouvel Économiste*, qu'elle quitte, en 1982, en faisant jouer la clause de conscience. Elle devient alors attachée de presse de Pierre Mauroy, à Matignon. Le maire de Lille lui met le pied à l'étrier de la politique : elle adhère au PS. En 1988, elle dirige *Vendredi* avant d'en être licenciée, après la présidentielle de 1995.

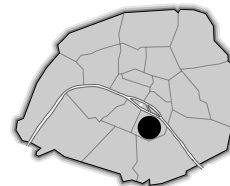
Un licenciement qu'elle

vit comme une blessure. Après quelques mois de chômage, M. Mauroy la reprend comme assistante. Membre du conseil national du PS, M^{me} Cohen-Solal retrouve son goût de l'action et du combat électoral. Fin 1999, elle entre au cabinet de Christian Sautter, ministre de l'économie, tout en faisant campagne pour Jack Lang, plus apte, selon elle, que Bertrand Delanoë à « faire la différence » face à la droite parisienne. Elle a, depuis, retrouvé, aux côtés de M. Delanoë, sa posture emblématique de 1997 : le combat frontal contre un maire contesté. Le 29 janvier 2001, pour la première fois, elle échange « des mots » avec M. Tiberi en marge d'une réunion du conseil municipal. Dix minutes d'altercations. « Vous parlez à 100 km/h ! », se plaint le maire. « C'est parce que je réfléchis vite », rétorque-t-elle. Du tac au tac.

Michel Noblecourt



électorales au mépris de toute morale publique : difficile d'imaginer conception plus patrimoniale du domaine et des deniers publics. En juillet 1997, Bernard Pons lâche : « Il y a véritablement un problème à la mairie de Paris. » Pour les amis de M. Chirac, il est temps de sonner l'alarme : les Tiberi sont en passe de dilapider l'héritage et l'argenterie de famille. Putschiste à la petite semaine, Jacques Toubon manque piteusement l'estocade en mai 1998, ses mutins ayant baissé pavillon dès que leur furent supprimées voitures et secrétaires.



BIOGRAPHIES EXPRESS

JEAN TIBERI (1935)
Licencié en droit, il a été juge suppléant à Colmar (1958), puis juge à Beauvais (de 1959 à 1960).

■ Elu au conseil municipal de Paris en 1965, puis au conseil de Paris en 1968, il est, la même année, suppléant du député René Capitant, auquel il succède, à l'Assemblée nationale, en août 1968.

■ M. Tiberi est réélu député en 1973. Adjoint, puis premier adjoint au maire de Paris, Jacques Chirac, entre 1977 et 1995, maire du 5^e arrondissement depuis 1983, M. Tiberi succède à Jacques Chirac à la mairie de Paris en 1995. ■ Candidat à sa propre succession depuis l'été 1999, il est exclu du RPR pour « dissidence » en octobre 2000.

DOMINIQUE TIBERI (1959)

■ Il a été élu secrétaire de la deuxième circonscription du RPR du 5^e arrondissement en mars 2000. Il est candidat sur la liste tibériste du 17^e.

Requiqué par sa propre audace, le maire bombe le torse, pousse son avantage : au lendemain du désastre électoral de la droite aux élections européennes de l'été 1999, il annonce sa candidature pour un deuxième mandat. « *Candidature pathétique* », riposte Françoise de Panafieu, rivale possible.

La traque ne cessera plus. En mars 2000, le RPR le suspend de ses fonctions de secrétaire de la fédération de Paris, sa base politique ; Jean Tiberi dénonce ces « *méthodes fascistes et staliniennes* ». En mai, Philippe Séguin est désigné comme candidat officiel des partis de droite pour les élections municipales dans la capitale ; le maire fustige cette « *masquerade* ».

Fin septembre, aux journées parlementaires des gaullistes au Croisic, Xavière et Jean sont reçus en pestiférés. Xavière est prise de fou rire devant « *toutes ces têtes de bouffons et de bouffonnes sur l'estrade !* ». Le 12 octobre, le comité départemental du RPR vote, enfin, l'exclusion de M. Tiberi du mouvement gaulliste. Lui n'en démordra plus : « *Je serai candidat jusqu'au bout. C'est une affaire d'honneur.* »

Pourquoi tant de haine ? « *Peut-être le fait d'être corse, de n'être pas sorti de l'ENA, de n'être pas issu de certaines familles. Je n'étais pas de ce milieu-là* », confie-t-il, le 26 février, dans le grand bureau de l'Hôtel de Ville.

M. Tiberi l'admet à mi-voix : dans un monde d'héritiers, de petites dynasties patriciennes qui se détestent autant qu'elles se tiennent – ces Dominati, ces Lafay, ces Legaret, ces Taittinger, ces Missoffe-Panafieu, ces Pernin –, peut-être n'est-il qu'un intrus, un parvenu, pas même capable d'imposer son fils en position éligible sur la liste d'Edouard Balladur aux élections régionales de 1998. Tout juste en a-t-il fait le secrétaire de circonscription du RPR dans le 5^e, toujours en place.

Jacques Chirac, seul, pouvait arrêter l'hallali. Dérouté de n'avoir pas su amadouer Jean, il a fini par se détourner et regarder ailleurs, partagé, dit-on, entre l'ingratitude et l'embarras devant les chantages de son régisseur de dévoiler les secrets de famille.

Jean Tiberi, pourtant, n'est pas indigne de son ancien patron. Il y a peu encore, il était un homme mort, promis au lynchage. Aujourd'hui, il ne désespère plus de sauver sa peau, à défaut de son fauteur. Dopé par les coups et le mépris, il a réussi cette prouesse d'apparaître comme la victime de la débâcle annoncée. A-t-il déjà pris le maquis ? La réponse fuse, sardonique : « *Non, le maquis, c'est pour demain.* »

Gérard Courtois

LE MAIRE DE PARIS IRA JUSQU'AU BOUT : « C'EST UNE AFFAIRE D'HONNEUR. »

Ce sont d'abord moqueries et sarcasmes contre ce « *pauvre Jean* ». Tout cela est encore glissé à mi-voix : le maire, aux yeux de toute la famille, reste l'« *ami* » du président et, à ce titre, « *intouchable* », selon son propre terme. Les juges n'ont pas de ces pudeurs. Le surlendemain de son élection, ils mettent en examen l'ancien directeur de l'Office parisien d'aménagement et de construction et son adjoint, soupçonnés de favoritisme dans l'attribution de marchés de l'Office d'HLM de la capitale, présidé de longue date par M. Tiberi.

Peu importe que le premier, Georges Pérol, fût un proche de Jacques Chirac, son homme de confiance en Corrèze : c'est le nouveau maire, mis en examen dans cette affaire en 1999, qui est au centre de la tornade judiciaire. Il brandit ses pistes cyclables et son « *urbanisme à visage humain* », on n'entend plus que le cliquetis de la justice.

Et il y met du sien : quelques semaines plus tard, l'on apprend que son fils, Do-

minique, et sa fille, Hélène, résident dans des logements sociaux des 5^e et 6^e arrondissements plutôt que dans les appartements dont ils sont propriétaires et dont ils préfèrent percevoir les loyers ; pis, Xavière, en bonne mère, a supervisé les travaux extravagants réalisés au frais de la

Dopé par les coups et le mépris, Jean Tiberi a réussi cette prouesse d'apparaître comme la victime de la débâcle annoncée

Ville dans l'appartement de Dominique. Puis viendra, en 1996, l'abracadabrantescque histoire du rapport de Xavière Tiberi sur la francophonie, facturé 200 000 francs au complaisant conseil général de l'Essonne.

En 1997, au lendemain des élections législatives, où le maire sauve de justesse son siège de député, éclate le scandale des « *faux électeurs* » du

5^e, après ceux du 3^e. Le Conseil constitutionnel finira par valider l'élection, en dépit « *des faits graves et répétés* » qui accèdent l'« *existence d'une manœuvre dans les conditions d'établissement de la liste électorale* ».

Emplois fictifs présumés au bénéfice du RPR, marchés douteux, avantages personnels ou familiaux, « *manœuvres* »

PHOTOGRAPHIES UNE ET PAGES 3-4-7-10-12-13-15 DE FRANÇOIS DESPATIN ET CHRISTIAN GOBELI POUR « LE MONDE »

80 ans de dynastie Taittinger



BIOGRAPHIES EXPRESS

PIERRE TAITTINGER (1887-1965)

■ Elu de Charente-Inférieure en 1919, puis de Paris en 1924, 1928, 1932 et 1936.

■ Fondateur des Jeunesses patriotiques en 1926, puis du Parti national populaire en 1935. Conseiller de Paris à la même époque, il devient président du conseil municipal en 1943 et 1944.

■ Président des Indépendants de Paris à la Libération.

JEAN TAITTINGER (1923)

■ Fils de Pierre.

■ Député (UNR, gaulliste) de la Marne de 1958 à 1971, et maire de Reims de 1959 à 1977.

■ Secrétaire d'Etat au budget puis garde des sceaux sous Pompidou.

PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (1926)

■ Fils de Pierre.

■ Conseiller municipal de Paris en 1953, président du conseil municipal de Paris (1962-1963), sénateur de Paris de 1968 à 1995, maire (DL) du 16^e arrondissement depuis 1989.

FRANTZ TAITTINGER (1951)

■ Fils de Jean.

■ Député (RPR) des Hauts-de-Seine depuis 1989, maire d'Asnières (1994-1999).

Une grosse fortune, un charme désuet et un légitimisme congénital : Pierre-Christian Taittinger (DL) semble gérer pour l'éternité le fief de la bourgeoisie

Réfutant son image vieille France, la forteresse bourgeoise du 16^e arrondissement semble pourtant taillée pour l'éternité dans la pierre haussmannienne. Rien qui puisse remettre en cause la bienséance conservatrice, la digne retenue qu'incarne son maire actuel, Pierre-Christian Taittinger. Selon les sondages, la haute société s'apprête d'ailleurs à reconduire cet héritier de soixante-quinze ans, sans doute le dernier homme politique qui ait rencontré Churchill, Adenauer et Eisenhower. « C'est un homme charmant, avec lequel je n'ai jamais eu d'accrochage, comme il sied dans le 16^e », explique son opposant socialiste, Jean-Yves Mano. Mais il vit dans un autre monde, un autre siècle. » On ne saurait rendre plus bel hommage...

Le 16^e est un îlot, épargné par les avanes de l'histoire. « Je ferai tout pour qu'il reste cet îlot », affirme, en guise de programme électoral, son édile. L'arrondissement n'a jamais été séduit par la cour impétueuse et juvénile que Jacques Chirac fit naguère à la capitale. « Le RPR est jugé trop sectaire par ici », explique M. Taittinger, lui-même membre de Démocratie libérale. La marée rose qui déferle actuellement sur Paris ne l'émeut pas plus. « Les habitants sont constants et fidèles, centristes au plus profond d'eux-mêmes », analyse le maire. Et légitimistes au plus profond de leurs fibres, ce qu'il a bien compris en s'affichant derrière la bannière de Philippe Séguin.

Dans leur traversée de Paris et du siècle, les Taittinger ont connu bien des vicissitudes, mais ont échappé à l'écueil judiciaire. « Nous n'avons jamais rien reçu de la politique », affirme Pierre-Christian. C'est là une vérité, la famille n'étant à ce jour impliquée dans aucun des dossiers noirs de la capitale, et un mensonge, si l'on raisonne en terme d'establishment : le poids politique de la famille n'a-t-il pas permis d'asseoir sa fortune, et vice-versa ?

Au moins n'a-t-elle jamais caché sa prospérité et son désir de l'accroître, son égal souci de gérer la ville et son bien, estimé à 5 milliards de francs. Outre le champagne, les Taittinger contrôlent des hôtels de luxe (Crillon, Lutétia, Con-



SELON LES SONDRAGES, LA BONNE SOCIÉTÉ DU 16^e S'APPRÊTE À RECONDUIRE PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER.

corde-Maillot à Paris, Martinez à Cannes) et autres activités de prestige. Ils sont également présents dans l'hôtellerie économique (chaînes Campanile et Première Classe) ou dans les chauffe-eau (ELM-Leblanc). Ils possèdent un parc immobilier en Europe et des vignobles aux Etats-Unis.

Le maire expose clairement sa double vie. « Je me lève à 6 h 30 tous les matins de la semaine. Je passe environ trois heures à la mairie. Puis je m'occupe des affaires familiales. Je retourne en fin d'après-midi à la mairie pour les réceptions. Je me couche à minuit. » A soixante-quinze ans, il se propose pour un nouveau bail infernal, entrecoupé de parties de golf. « J'ai hérité de mon père une santé de fer », explique-t-il. Pas seulement : Pierre, le patriarche, a inculqué à ses enfants l'idée qu'un Taittinger ne peut avancer que sur deux jambes. « Une tradition familiale », résume Pierre-Christian.

Pierre-Alexandre, qui a défendu Paris lors du siège de 1870 et a quitté sa Lorraine natale en 1872 pour rester français, a inauguré cette philosophie. Il devient adjoint au maire de Saint-Denis

sous l'étiquette républicain de gauche, ses idées raisonnablement progressistes ne l'empêchant pas d'épouser l'héritière des balances Testut. Son fils, Pierre, suit pour sa part la dérive droitière du pays dans l'entre-deux-guerres, tout en jetant les bases de l'empire économique. Député et conseiller municipal de Paris, son pétainisme le conduit à accepter de Vichy la présidence du conseil municipal de Paris en 1943 et 1944.

Arrêté à la Libération, il n'est pas inquiet. Il tentera de justifier son action dans un livre, paru en 1948 : ... Et Paris ne fut pas détruit, dans lequel il affirme que son intervention auprès du général Dietrich von Choltitz per-

mit d'éviter l'anéantissement de la capitale. Une thèse très controversée, mais la famille défend la mémoire de l'aïeul, mort en 1965. « J'ai eu l'impression qu'on avait été injuste avec lui, estime Pierre-Christian. Mon père me disait : "A cette époque, j'étais responsable d'un camp de prisonniers." » En contrepoint, les Taittinger entretiennent le culte de Michel, fils de Pierre, polytechnicien mort en 1940 en tentant de résister à la percée allemande.

Champagne, hôtels, chauffe-eau et 16^e arrondissement

Affichant un gaullisme rédempteur, Pierre renonce après-guerre à toute carrière politique, mais continue de faire prospérer ses affaires. Deux fils se lancent alors dans la vie publique, Jean et Pierre-Christian. Instruits par l'égarément de leur père, qui manqua de ruiner la famille, ils ne se départiront jamais de leur réserve.

Leur credo est ainsi résumé par Pierre-Christian : « *Savoir comprendre quelle était l'évolution de ce siècle* ». Jean se ralliera au Général en 1958, collera au plus près des humeurs de la France d'alors, accumulera les honneurs et les portefeuilles, devenant garde des sceaux, en contrepartie de quoi sa carrière ne survivra pas à Pompidou. « *La France a toujours voulu être gouvernée au centre* », pressent au même moment son frère. Il ne s'autorisera qu'une incartade gaulliste à la fin des années 1960, le temps d'être élu sénateur.

La famille affichera des idées parfois novatrices, œuvrant à la légalisation de l'avortement, parfois réactionnaires, « *au nom des valeurs* », mais toujours avec sobriété, sachant se retirer lorsque la position devient périlleuse. En 1970, Pierre-Christian, féru d'art moderne, se pique d'exposer un nu sculpté avenue de la Grande-Armée. Devant le tollé des âmes chastes, il le retire deux jours plus tard...

Député de la Marne, Jean devient maire de Reims en 1959. Pierre-Christian reste dans ce 16^e où la famille a installé son camp de base quand il avait six mois. En soixante-quinze ans, il déménagera simplement du sud de l'arrondissement vers le nord, signe patent d'ascension sociale pour la gentry locale. « *Je suis un homme de nuances* », dit-il. Ce quant-à-soi colle parfaitement à un électoralat qui ne demande pas à être séduit mais écouté. « *Je n'ai jamais fait de campagne électorale de ma vie, se vante le maire. En revanche, je connais beaucoup de monde.* »

Cette distance et cet entregent lui permettront longtemps de jouer les recours dans l'inextricable jeu politique parisien. Au début des années 1960, l'homme multiplie les parties de tennis avec Maurice Papon, le préfet de police. « *Je jouais également avec le préfet de Paris, Jean Benedetti, qui était un résistant* », précise aujourd'hui M. Taittinger. En 1962 et 1963, il est élu président du conseil municipal, en se présentant en sauveur au troisième tour. Il est, après Clemenceau, le plus jeune élu à ce siège, essentiellement honorifique. Il tire deux conclusions de cette expérience. D'abord une hygiène de vie lors des innombrables réceptions : « *Un seul vin, un seul plat et pas de pain.* » Ensuite une conviction : « *Il faut à Paris un maire, et un maire responsable.* »

Il n'aura de cesse d'y contribuer. A partir de 1974, il sera l'inspirateur et le rapporteur de la loi de 1975 qui instaure le nouveau statut de la capitale. L'année suivante, il est nommé par Jacques Chirac secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé de superviser la mise en place du dispositif. Il est alors le favori pour représenter la droite à la première élection municipale de 1977. « *J'ai rêvé d'être le premier maire consensuel de Paris* », admet-il.

Mais, pour n'avoir pas osé afficher son ambition à cet instant, pour avoir pensé que Paris était, comme son 16^e, un lieu de tempérance hostile aux parvenus, l'homme n'accomplira pas ce qu'il préparait depuis quinze ans. Valéry Giscard d'Estaing lui préfère, pour le représenter, Michel d'Ornano, jugé plus ferme. Le nou-

veau premier ministre, Raymond Barre, nomme M. Taittinger secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il s'agit bien là d'une mise sur la touche, consommée par la victoire municipale, en 1977, de Jacques Chirac.

Pierre-Christian trouve difficilement ses marques dans le système qu'il a largement contribué à instaurer. En exacerbant les combines et les duels d'hommes, le nouveau régime de Paris écarte d'office cet esprit distant, ennemi des con-

Né en 1887, Pierre fut député et conseiller municipal de Paris sous la III^e République. Pétainiste, il accepte de Vichy la présidence du Conseil municipal de Paris en 1943 et 1944.



AFP

Jean-Yves Mano (PS)

Premier conseiller socialiste de l'histoire du 16^e, il plaide en faveur de la mixité sociale

Le 16^e arrondissement de Paris est un triangle d'or, isolé du reste du monde par le bois de Boulogne à l'ouest, la Seine à l'est et l'infranchissable mur de voitures qui barre l'avenue de la Grande-Armée au nord. Jean-Yves Mano, tête de liste socialiste dans le 16^e arrondissement, a une autre vision géographique, verticale. « *Il ne faut pas oublier les septièmes étages* », explique-t-il sérieusement. Là-haut, sous les toits des immeubles cossus, vit – ou plutôt survit – une autre société, celle des chambres de bonne. Des familles s'entassent dans des réduits, faute de pouvoir s'offrir l'espace, les locations pouvant dépasser 200 francs le mètre carré. En faisant du porte-à-porte avec ses tracts électoraux, M. Mano affirme même avoir découvert des taudis, rue Durban ou rue Lauriston, derrière de riches façades.

Le missionnaire socialiste évoque aussi ces appartements devenus trop grands dans lesquels on tente de sauver les apparences de la respectabilité. « *Il y a des RMistes et des chômeurs dans cet arrondissement*, précise l'élu. *Ce n'est pas un hasard s'il existe énormément d'associations caritatives près des églises. C'est une autre réalité sociale de l'arrondissement, que le maire, M. Taittinger, ne veut pas voir.* »

M. Mano est le premier conseiller de Paris socialiste de l'histoire du 16^e (un communiste avait bien été élu porte de Saint-Cloud, à la Libération, mais cette « anomalie » ne dura pas). Le Bordelais est arrivé dans l'arrondissement en 1980. Il se veut représentatif de ces familles fraîchement débarquées dans ce coquet périmètre gorgé de verdure. Attirés par le cadre plutôt que par le mode de vie local, ces immigrants ont découvert,

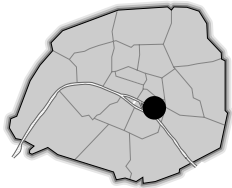
selon M. Mano, l'envers du décor. « *Les jeunes parents se sont aperçus que moins d'un quart des demandes de crèche était satisfaites, le plus bas taux de Paris. Dans le primaire, le nombre d'enfants par classe est le plus élevé de la capitale. La pénurie d'équipements publics est patente. Pensez qu'il n'y a qu'une seule bibliothèque pour 163 000 habitants !* »

Pierre-Christian Taittinger s'honore d'« avoir fait de [sa] mairie une mairie de proximité » et de recevoir « d'innombrables coups de téléphone et de lettres ». Son opposant n'y voit que du « clientélisme ». « *M. Taittinger se targue d'avoir dénoncé, dès les années 1960, l'omniprésence automobile. Il n'empêche que la mise en site propre des bus sur la petite couronne connaîtra une exception, boulevard Murat, parce que trois commerçants ont fait pression auprès de lui* », insiste M. Mano.

Le 16^e baille ! Fustigeant l'absentéisme et le désert intellectuel des conseils d'arrondissement, le candidat socialiste plaide aussi pour la mixité sociale. Le 6 février, il a ainsi organisé un meeting dans les vieilles boîtes du Théâtre du Ranelagh, au cours duquel il a milité en faveur de la signature d'une convention avec les propriétaires des 16 000 logements vides recensés dans le 16^e, afin qu'ils les louent à des prix modérés en échange d'une garantie de paiement signée par la mairie.

Même sans cette révolution, le rajeunissement du 16^e est engagé. « *Depuis douze ans, M. Taittinger a entretenu l'immobilisme ici, d'autant que, par tradition, on ne revendique pas dans cet arrondissement, estime le candidat. Mais, à force, le calme peut devenir ennuyeux.* »

B. H.



BIOGRAPHIES EXPRESS

JACQUES DOMINATI (1927)

■ Conseiller de Paris de 1959 à 1977, il est également député de la capitale de 1967 à 1977.

■ Secrétaire général des Républicains indépendants, président du Conseil de Paris de 1973 à 1974, il est battu aux municipales en 1977.

■ Député de 1982 à 1993, maire du

3^e arrondissement de 1983 à 1995.

■ Président du groupe UDF à Paris, il est nommé, en 1989, président

de la Semaes (gestion des parkings à Paris).

■ Adjoint puis premier adjoint au maire de Paris, en 1995, il est élu sénateur (RI) fin septembre 1995.

LAURENT DOMINATI (1960)

■ Adjoint au maire du 2^e arrondissement de 1989 à 1993.

■ Elu en 1993, puis réélu en 1997, député de Paris.

■ Porte-parole puis secrétaire général de 1998 à 1999 du groupe DL.

PHILIPPE DOMINATI (1952)

■ Elu conseiller du 1^{er} arrondissement en 1983 puis à partir de 1988 dans le

8^e arrondissement.

■ En 1992, il entre au conseil régional sous l'étiquette UDF puis DL.

■ Vice-président du Crédit municipal de 1989 à 1998, il est nommé, en 1995, président du Sycotom (chargé de traiter les déchets de la capitale).

Le bastion perdu des Dominati

Jacques, le père, a régné plusieurs décennies sur la capitale et son fief du 3^e arrondissement. La fin du système Chirac va priver ses fils Laurent et Philippe d'une grande carrière

Quarante-deux ans d'histoire commune, ce n'est pas rien. L'actuel premier adjoint au maire de Paris et sénateur Jacques Dominati (DL), âgé de soixante-quatorze ans, le sait bien puisque c'est le temps qu'il a consacré à la Ville de Paris. Quarante-deux ans d'espoir finalement déçu. On lui reconnaît bien volontiers la paternité du statut de la capitale. De bonnes âmes lui accordent même une partie de la réussite de Jacques Chirac à transformer l'Hôtel de Ville en tremplin pour l'élection présidentielle de 1995. Mais, de 1977, date où la Ville de Paris devient une commune comme les autres, libre de l'emprise de l'administration, à 1995, qui marque le départ de M. Chirac, Jacques Dominati aura échoué dans sa seule et véritable bataille : devenir maire de Paris.

Il aura, en revanche, tout en cultivant une image d'homme intransigeant, fait preuve de pragmatisme. Maire du 3^e arrondissement de 1983 à 1995, chef de file de l'UDF dont le RPR n'a nul besoin puisqu'il détient la majorité absolue au Conseil de Paris, M. Dominati est parvenu à négocier, tout au long de cette période, le partage des privilèges et des places à l'Hôtel de Ville sur la base d'un tiers pour son camp contre deux tiers pour les gaullistes...

Au début des années 1990, voyant ses chances de conquérir le fauteuil de maire s'éloigner, il s'est attaché à intégrer ses deux fils, Philippe et Laurent, dans le jeu politique parisien. Mais existe-t-il un avenir pour les Dominati hors du système Chirac ? En 1995, ils ont perdu leur bastion du 3^e arrondissement au profit de la gauche plurielle. Six ans plus tard, en 2001, le père, qui n'a jamais été aussi puissant à la Mairie, en tant que premier adjoint de Jean Tiberi et sénateur, a le sentiment d'être chassé d'une terre qu'il pensait définitivement sienne.

Toute son attention se porte sur le sort que réserveront ces élections municipales aux membres de son clan et surtout à ses deux fils. Philippe est tête de liste dans le 8^e arrondissement et Laurent, député depuis 1993, tente sa chance dans le 4^e. Sa fille a un temps tenté de rentrer au PS qui a refusé de lui



LAURENT DOMINATI, FILS DE JACQUES, EST TÊTE DE LISTE (DL) DANS LE 4^e ARRONDISSEMENT.

délivrer une carte dans le 3^e ; elle prête main-forte à son frère Laurent. Sa nièce fait équipe dans le 5^e arrondissement avec M. Tiberi. Enfin, dans le 3^e arrondissement, Jack-Yves Bohbot, conseiller régional, fidèle de Jacques Dominati, tente de reprendre le flambeau. Les chances sont maigres. L'atmosphère est à la fin de règne.

Surnommé « le voltigeur » par le général de Gaulle, qui goûtait peu son caractère incontrôlable, Jacques Dominati est doté d'un féroce instinct de survie. Né à Ajaccio, sa vie n'a tenu qu'à un fil lorsqu'il a dû quitter, à la fin de l'Occupation, son île natale pour soigner, au sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), ses deux poumons endommagés par la tuberculose. De cette époque lui vient peut-être ce sentiment d'urgence qui transparaît tout au long de sa vie. Son sens de l'organisation séduira vite dans les rangs gaullistes d'après-guerre.

Responsable étudiant pour le RPF au

quartier Latin, il fait la connaissance de Jean-Marie Le Pen qui s'agitte dans les rangs populistes de l'époque. Inscrits tous deux à la corpo. de droit, orphelins de père, issus de milieux sociaux proches, ils deviennent amis. Le chétif Dominati ne se bat pas contre les gauchistes ou les forces de l'ordre avec Le Pen, mais il en fera le parrain de sa fille. En 1959,

alors que Le Pen est déjà jeune député poujadiste, Dominati fait son entrée au Conseil de Paris sous l'étiquette gaulliste UNR dont il sera exclu, en 1960, pour avoir soutenu Jacques Soustelle et les futurs dirigeants de l'OAS dans le conflit algérien.

Puisque les gaullistes ne veulent plus de lui, il trouve son salut auprès des républicains indépendants (RI). Et la chance lui

sourit. Son chef politique, Valéry Giscard d'Estaing, est élu en 1974 président de la République. Il déclare alors, sans mesure : « Je n'ai qu'une ambition, celle de devenir maire de Paris et j'y parviendrai. »

Surnommé « le voltigeur » par le général de Gaulle, qui goûtait peu son caractère incontrôlable, Jacques Dominati est doté d'un féroce instinct de survie

Voilà quinze ans qu'il siège au Conseil de Paris, qui est alors entre les mains des préfets et dont le président joue le rôle de potiche.

La brutalité est sa force et sa faiblesse. Lors de la première visite protocolaire du chef de l'Etat à l'Hôtel de Ville, en 1974, Jacques Dominati, président du Conseil de Paris, l'accueille par un plaidoyer en faveur du changement de statut de Paris au lieu de lui réserver un discours de pure forme. L'initiative glorieuse Giscard qui estime avoir été placé en porte à faux devant les piliers de l'appareil d'Etat farouchement opposés à tout alignement du statut de Paris sur celui des autres villes de France. M. Chirac, premier ministre, avait tenté en vain d'intercepter la copie du discours de Dominati avant qu'il n'intervienne à la tribune.

Les barons du giscardisme n'auront de cesse de brocarder le « caractère extrémiste » du personnage. M. Giscard d'Estaing, devant Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et Roger Chinaud, chef des troupes RI, dira même que « Dominati est capable de foutre en l'air la majorité ».

En 1977, lorsque le statut de Paris change, Jacques Dominati pense que son heure est venue. Mais il est écarté de la campagne municipale par Giscard au profit du maire de Deauville, Michel d'Ornano. Il considère cet épisode comme une véritable trahison. Sa traversée du désert prendra fin en 1982, lorsque Jacques Chirac, à la faveur d'une élection législative partielle au centre de Paris, le remettra en selle.

Jacques Dominati a alors abandonné tout espoir de carrière politique nationale et concentre ses efforts sur Paris. M. Chirac sera son allié sans être son ami. Dominati l'aide à se débarrasser des gaullistes favorables à Jacques Chaban-Delmas et lui offre la possibilité de se construire l'image, au niveau parisien, d'un rassembleur de la droite en plein règne socialiste. Pour ce faire, il lui assure le concours et la neutralité des troupes de l'UDF si, en contrepartie, Chirac lui permet d'asseoir son pouvoir au Conseil de Paris. Ce compromis va tenir jusqu'en 1995.

Le système Dominati peut se mettre en place – « deux tiers pour le RPR et un tiers pour lui », comme se plaît à le décrire Bernard Bled, actuel secrétaire général de la Mairie de Paris. Jacques Dominati ne nie pas avoir pratiqué un clientélisme des plus classiques. « J'ai rendu beaucoup de services, c'est comme cela que ça marche », dit-il. Fort des moyens mis à sa disposition par M. Chirac, il place ses proches à la tête des institutions de la Ville.

Lui-même devient le patron de la Semaes, société d'économie mixte qui gère les parkings de la capitale. Dans une affaire de marchés publics, instruite à Nanterre (Hauts-de-Seine), un chef d'entreprise a évoqué incidemment, lors du procès, en 2000, l'existence de pratiques douteuses dans la gestion des parkings de la capitale. La justice n'a, pourtant, à ce jour, pas ouvert d'enquête sur la Semaes et M. Dominati dément vigoureusement tout dysfonctionnement.

Sa « gestion patrimoniale », décrite par son opposant Verts, Yves Contassot, candidat à la Mairie de Paris, a été détaillée dans l'affaire dite des faux électeurs. Ouverte en 1989, cette enquête a rebondi, en 1995,

lorsque les nouveaux élus socialistes et Verts dans le 3^e arrondissement découvrent, à leur arrivée, des fichiers informatiques oubliés sur le disque dur des ordinateurs de la mairie. Des centaines de personnes apparaissent classées par confession, par profession, par affinités politiques et les noms de proches collaborateurs de la famille Dominati figurent en tant que contacts. Jacques et ses deux fils ont été mis en examen, le 25 mai 2000, pour « manœuvre frauduleuse ».

« Il n'existe pas de caractère organisé de la fraude, rétorque Jacques Dominati. Nous avons peut-être réussi à trouver deux cents personnes qui, pour des raisons amica-

Jacques Dominati, ici avec son fils Laurent (à gauche) lors de la campagne des élections législatives de 1993, aura finalement échoué dans sa seule véritable bataille : devenir maire de Paris.



M.-P. GUENAC/CFD

les, ont voté pour nous. Mais cela relève d'une coutume républicaine. Tous les partis font ça. Nous n'avons jamais offert de contrepartie contre des votes. Peut-être s'agit-il de fausses domiciliations mais en aucun cas de faux électeurs. »

La perte de la mairie du 3^e arrondissement, en 1995, par Jacques Dominati marque, paradoxalement, le faite de sa puissance. Le RPR ne peut gouverner sans l'apport des voix du groupe qu'il contrôle. Il devient premier adjoint de Jean Tiberi qui lui doit sa survie lors du putsch manqué de Jacques Toubon en 1998. Il fait office de maire bis tout en pensant à haute voix qu'il aurait dû occuper le fauteuil de maire. L'accord avec Chirac de 1982 n'a pas résisté à la logique de parti. Seul un RPR pouvait reprendre le flambeau.

La défaite de 1995 illustre aussi un désaveu local : la fin d'une politique urbanistique imposée à la population. Car Jacques Dominati a chuté, en partie, sur le projet de réhabilitation du marché des Enfants rouges, situé dans le cœur de l'arrondissement, après avoir tenté de l'imposer en force. En 1977, il avait déjà connu un tel échec pour avoir essayé de transformer le marché du Carreau du Temple contre l'avis des riverains. Quelques semaines plus tard, il était défait aux élections municipales de 1977. « Je me suis identifié totalement au 3^e, explique-t-il aujourd'hui. Je me suis entêté. J'ai pensé que je savais ce qui était bien pour l'arrondissement. A long terme, on verra que j'avais raison. »

Jacques Follorou

Yves Contassot (Verts)

La campagne d'un écologiste pugnace qui entend mettre un terme au népotisme

Méconnu du grand public, l'actuel chef de file des Verts dans la capitale, Yves Contassot, est un homme pressé et chanceux. A cinquante ans, ce novice en politique découvre les grandes batailles électorales à une époque charnière de la vie politique à Paris. Dans l'hypothèse d'un passage de la mairie de Paris à gauche et dans l'éventualité d'un score respectable, il peut même espérer devenir premier adjoint de Bertrand Delanoë.

Deux ans après son adhésion aux Verts en 1993, ce responsable du marketing à la Banque de France, longtemps syndicaliste CFDT, entre comme adjoint au logement à la mairie du 3^e arrondissement, après la défaite de Jacques Dominati. Il se fera surtout connaître par ses protestations et son combat dans l'affaire des faux électeurs du 3^e arron-

dissement, un sujet qui lui vaut la franche hostilité de la droite parisienne et la méfiance de ses alliés socialistes.

Porte-parole des plaignants, résidant lui-même dans cet arrondissement, il possède une culture de ce dossier judiciaire aussi fine que celle des magistrats. « Le système de fraude mis en place par les Dominati est une belle mécanique intellectuelle difficile à maîtriser, explique-t-il. Mais tout finit par se payer. A Paris, c'est la fin d'une ère d'impunité et d'arrogance incarnée par les Dominati et les Tiberi. Le népotisme et la démocratie héréditaire ont vécu. » Pour illustrer la sclérose de la vie politique parisienne, il évoque, un brin moqueur, l'intervention appuyée « de responsables PS, en 1997 », qui lui ont « demandé de retirer la plainte » déposée contre la fraude dans le 3^e.

Au mois de mars 2000, il

ne savait pas encore qu'il représenterait les Verts dans cette campagne. Le choix d'un poids lourd du parti – Daniel Cohn-Bendit, Noël Mamère ou Yves Cochet – pour conduire la liste n'ayant pas été retenu, la solution locale l'a finalement emporté. Le voilà donc, en candidat surprise, menant campagne sur ses jours de congés professionnels annuels.

Sans être candide, la brutalité du monde politique semble le surprendre. « Les coups tordus, les attaques sur la vie privée, même dans votre propre camp, tout cela me convainc que les ambitions personnelles l'emportent sur l'intérêt collectif. » La violence régnant au sein de la classe politique ne l'empêche pas de décocher ses propres flèches, notamment à l'égard de Bertrand Delanoë qu'il considère comme « prisonnier du PS

et de l'appareil ». « Il a déjà renié ses engagements sur le transport et les compétences en matière police. Il s'est plié aux ordres de son parti. »

Espérant compenser son manque de visibilité médiatique et politique par la démonstration de son savoir-faire en tant qu'élu local proche du terrain et compétent, il semble obligé de constater qu'il n'a pas pu faire entendre sa voix. « Il n'y a pas eu de vraie campagne, insiste-t-il. Il n'y a pas eu de confrontation d'idées. Tiberi et Delanoë sont des candidats du système. Il n'existe que deux candidats de rupture. Moi, sur le fond, et Séguin, sur la forme. » Quant à son éviction du débat télévisé Delanoë-Séguin, il n'y voit que la « poursuite de pratiques hégémoniques d'un autre temps ».

J. Fo.

Le duel parisien : les principales listes et les chiffres-clés

Notre infographie présente les rapports de force droite-gauche à Paris et les têtes de liste des quatre principaux concurrents en présence. Les candidats avaient jusqu'au 2 mars à minuit pour déposer leurs dossiers électoraux

ARRONDISSEMENTS ...

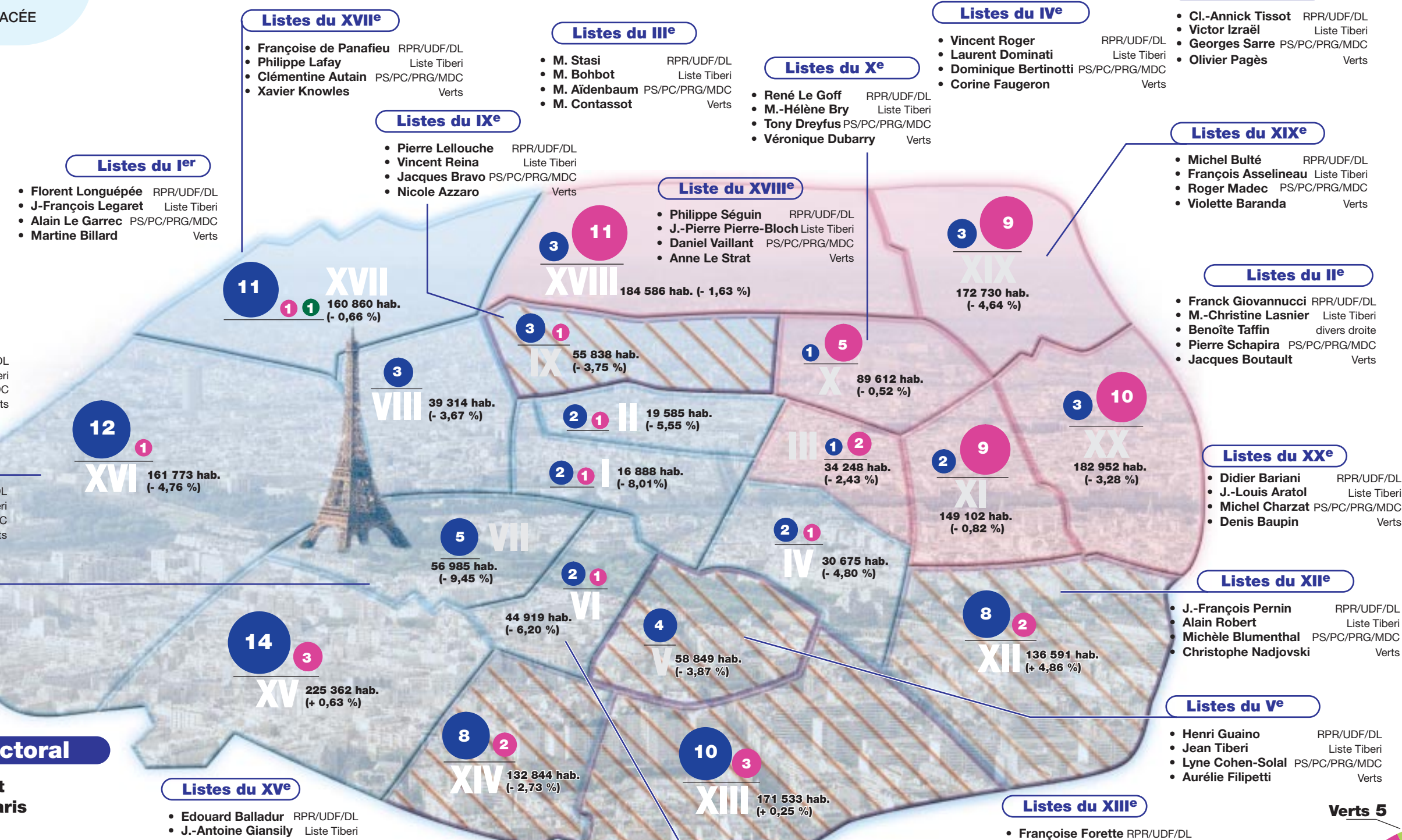
- ... TENUS PAR LA DROITE
- ... TENUS PAR LA GAUCHE
- ... OÙ LA DROITE EST MENACÉE

NOMBRE DE SIÈGES OBTENUS EN 1995 :

- RPR-UDF et dissidents
- GAUCHE PLURIELLE
- FN

POPULATION EN 1999

VI 44 919 hab. (- 6,20 %)
ÉVOLUTION 1999/90 arrondissement



La Mairie de Paris

Budget : Ville de Paris
33 milliards de francs

- 44 000 fonctionnaires travaillent à la Ville de Paris dans près de 150 corps de métiers
- 60% de ces postes sont occupés par des ouvriers et du personnel de service
- L'administration centrale est organisée en 16 grandes directions les plus importantes sont :
 - la protection et l'environnement (8 400 postes)
 - l'action sociale de l'enfance et de la santé (7 000 postes)
- L'office HLM gère 93 000 logements auxquels il faut ajouter 90 000 autres gérés par 8 sociétés d'économie mixtes spécialisées.

Le système électoral

Les Parisiens élisent les conseillers de Paris et les conseillers d'arrondissement

- pour six ans
- au suffrage universel direct
- au scrutin de liste à 2 tours

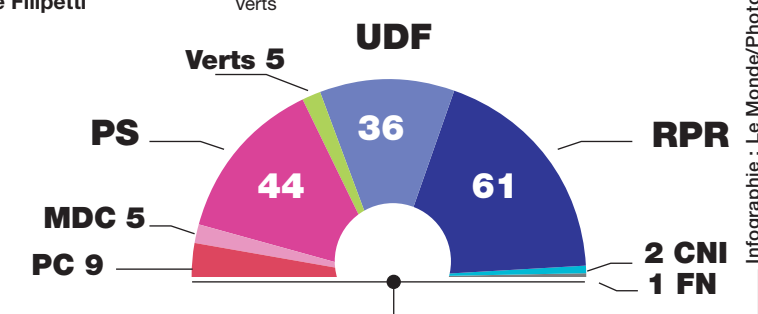
Les 163 conseillers de Paris et les conseillers d'arrondissement sont élus en même temps, dans les mêmes conditions et sur les mêmes listes.

Au 1^{er} tour
si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient la majorité des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant recueilli plus de 5% des voix. Sinon, il y a un second tour la semaine suivante.

Au second tour
seules les listes ayant obtenu plus de 10% des voix au 1^{er} tour peuvent se maintenir. La moitié des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête. L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle sur l'ensemble des listes.

Election

- du maire de Paris par les 163 conseillers de Paris
- des maires d'arrondissement par les conseillers d'arrondissement



Les 163 sièges du Conseil de Paris

Dans chaque arrondissement, le nombre de conseillers varie en fonction de la population. Le 15^e, le plus peuplé, envoie 17 élus au Conseil de Paris, les petits arrondissements du centre (1^{er}, 2^e, 3^e) envoient chacun 3. Le mode de scrutin favorise la liste arrivée en tête qui s'assure au moins 75% des sièges. La droite détient actuellement 100 sièges et la gauche 63 sièges.

Françoise de Panafieu en ses quartiers

Clémentine Autain, jeune militante féministe de gauche, et Xavier Knowles, porte-drapeau des Verts, mènent la vie dure à la favorite dans le 17^e arrondissement

Aspiré par l'Histoire lors du « retour aux affaires » du général de Gaulle, François Missoffe résista un moment avant de se laisser convaincre d'être candidat aux élections législatives de novembre 1958. Son épouse Hélène, née de Mitry et descendante des Wendel, fameux maîtres de forges lorrains, n'était guère plus disposée à le voir embrasser une carrière politique aléatoire. Pour ne pas contrarier ses compagnons, M. Missoffe choisit une circonscription du 17^e arrondissement, celle des Epinettes, petite enclave populaire et « gaucharde », où il était sûr d'être battu. Peine perdue, la déferlante gaulliste le propulsa au Palais Bourbon.

Alors agent commercial, M. Missoffe s'était discrètement illustré durant la guerre dans les services spéciaux chargés de « l'intoxication », sous la couverture des Chantiers de jeunesse. En 1945, il avait joué les prolongations en allant assurer, en Indochine, des missions tout aussi secrètes – sa fille, Françoise de Panafieu, reste persuadée qu'il était « dans un bataillon de costauds, de vrais baroudeurs ». Tout en vivant de loin l'aventure du RPF, ce mouvement gaulliste né en 1947, il avait cultivé ses amitiés avec des barons gaullistes comme Roger Frey, Olivier Guichard et Jac-



M.-P. GUENAU/CFD

ques Foccart. Lorsque le retour de l'homme de Colombey se dessina, il déploya ses qualités pour créer l'UNR.

De ce député presque malgré lui, le général fit, en 1961, un secrétaire d'Etat au commerce intérieur – le slogan « *Suivez le bœuf* » (qui n'était pas fou) c'était lui. On le retrouva ensuite ministre des rapatriés, puis ambassadeur au Japon et enfin ministre, affairé, de la jeunesse (ce fut mai 1968) et des sports (les JO de Grenoble). Lorsqu'en 1969, le général quitta le pouvoir,

Hélène Missoffe (à droite) et sa fille, Françoise de Panafieu, aux Assises du RPR en novembre 1994, à Grenoble.

M. Missoffe dit avoir « *préféré tourner la page* ». Sans toutefois l'arracher.

Entre temps, en effet, sa femme, Hélène Missoffe, s'était piquée au jeu politique au point de devenir secrétaire générale adjointe de l'UDR puis du RPR. En 1974, son mari lui transmet son siège de député. Trois ans plus tard, Valéry Giscard d'Estaing la nomme secrétaire d'Etat aux affaires sociales. Avec énergie, elle va défendre bec et ongles les valeurs de la famille (les Missoffe auront sept enfants) et de la religion – après l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle prendra la tête de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement et de la croisade en faveur de l'école privée –, se battre pour la pilule et, malgré sa répulsion première pour la légalisation de l'avortement, travailler avec Simone Veil à l'émergence de la loi sur l'IVG. Plus tard, elle se fera élire députée puis sénatrice, dans le Val-d'Oise, et sera vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France.

Parallèlement à leurs carrières gouvernementales, les Missoffe n'ont jamais négligé leur fief du 17^e où ils ont le sentiment d'avoir fait de la politique « *un peu comme en province* », même si on leur reproche de « dormir à l'Ouest » en conservant, de père en fille, des résidences dans les beaux quartiers du 16^e. Et sur ce terrain-là, aussi, ils surent finement assurer la succession. Elue en mars 1977, sur la liste électorale de Philippe Lafay (*lire ci-dessous*) – « *à la demande expresse de Chirac* » –, Hélène démissionna deux ans plus tard pour passer la main à sa fille aînée, Françoise de Panafieu, dont elle avait fait son assistante parlementaire et... sa suppléante municipale. Ainsi naquit une dynastie.

Chez les Missoffe, on s'est donc passé le relais en douceur, entre deux échéances, évitant les aléas d'un premier choc électoral. C'est à la proportionnelle, en 1986, que M^{me} de Panafieu gagnera un siège de députée qu'elle saura ensuite conserver, seule.

Les Missoffe ont-ils constitué des réseaux ? La question paraît presque superflue – « *On ne m'a jamais proposé d'être franc-maçon* », s'amuse M. Missoffe. Leur entrent (de bonne compagnie) était inné. M^{me} de Panafieu se souvient des dîners de famille avec les barons du gaullisme mais aussi des réunions de préau où « *des bouchers aux tabliers ensanglantés* » chahutaient son ministre de père.

Parmi ses rivaux, beaucoup estiment que son mariage avec Guy de Panafieu, ancien numéro deux de la Lyonnaise des eaux, aujourd'hui PDG du groupe Bull, a également favorisé sa montée en puissance relationnelle et médiatique. Ainsi a-t-elle acquis une certaine autonomie. Sur la liste municipale qu'elle conduit dans le 17^e, « Panaf » (ainsi la surnomment ses proches) a fait le ménage, ne conservant que deux conseillers sortants RPR. Pierre Rémond, maire (RPR) sortant, a été débarqué. Et Bernard Pons, baron du chiraquisme, ne semble pas se remettre d'avoir été relégué à la deuxième place. Depuis le début de la campagne, il ne montre pas le bout du nez.

R. B.

Philippe Lafay (liste Tiberi)

Resté fidèle à Tiberi, le docteur Lafay affiche son ultime ambition : la mairie du 17^e

Lorsque l'on parle du docteur Lafay, dans le 17^e arrondissement, il importe de préciser le prénom – Bernard ou Philippe. Tous deux diplômés de la faculté de médecine, ils ont creusé, chacun à sa manière, un sillon profond dans le paysage politique local. Le premier, Bernard Lafay, était le père du second. Il est décédé en 1977 d'un infarctus en pleine campagne électorale pour des municipales qu'il entrevoyait, à soixante-quatorze ans, comme le couronnement de sa carrière : il espérait devenir le premier maire de Paris.

C'est cette disparition soudaine qui valut à son fils Philippe d'être recruté et adoubé par Jacques Chirac. « *J'avais quarante et un ans, et aucune vocation politique*, raconte Philippe Lafay. *Chirac a voulu me rencontrer pour me demander de remplacer mon père comme tête de liste du RPR aux élections de mars. J'étais pour lui un*

pion essentiel contre Michel d'Ornano [UDF]. En gagnant l'arrondissement, nous lui avons apporté huit élus déterminants. »

Philippe Lafay fut récompensé en étant nommé adjoint aux personnes âgées, responsable du bureau d'aide sociale avant de devenir vice-président du conseil général de Paris (qui se confond avec le conseil municipal). Il s'efforce alors de poursuivre le travail de son père et de développer, dans le 17^e, le Centre d'action médico-pédagogique chargé de l'insertion des handicapés mentaux. Une institution qui est sa fierté. Un hommage au père...

Le docteur Bernard Lafay est de fait une « figure ». Elu quatre fois député, ministre de la santé puis secrétaire d'Etat à la recherche scientifique sous la IV^e République, il a laissé son nom à un gymnase et à une piscine et sa statue trône devant la résidence des Ter-

nes. Ancien résistant, il aurait, selon son fils, claqué la porte du Rassemblement pour la France (RPF) en déclarant qu'il s'agissait d'« *une bande de fascistes* » avant de se rapprocher des radicaux d'Edgar Faure.

Après le retour du général de Gaulle, son engagement pour l'Algérie française lui valut une traversée du désert, mais il connut un retour en grâce lorsque, raconte son fils, Georges Pompidou « *qui se comportait comme le PDG de la France, eut fait l'amnistie* ». En 1977, les visées de Bernard Lafay sur la mairie de Paris n'étaient donc pas utopiques. L'histoire en eût été changée. Aujourd'hui, si Philippe reste fidèle à Jean Tiberi – « *Il paie pour les autres, on lui a trop tapé sur la tête* » –, c'est qu'avec les voix qui se porteront sur lui au premier tour (11 % selon un sondage) il aura un pouvoir de nuisance certain. « *Si je me maintiens, les*

projections du second tour donnent 45-45 pour Panafieu et pour la gauche, kif-kif bourricot ! », observe-t-il malicieusement en faisant savoir que son ultime ambition est d'être maire du 17^e arrondissement.

Père de trois enfants peu tentés par la politique, Philippe Lafay pense que « *la dynastie va s'éteindre* » avec lui. Il a la singularité de compter dans sa famille des représentants d'à peu près toutes les sensibilités politiques, et notamment un neveu maire socialiste de Fontenay-aux-Roses et un cousin conseiller d'arrondissement dans le 16^e, militant du Front national. Lors d'une réception de mariage, le socialiste et le lepéniste se sont trouvés face à face. Philippe Lafay a tenté de leur faire se serrer la main. En vain. La politique et la famille ne font pas toujours bon ménage.



POUR FRANÇOISE DE PANAFIEU, QUI N'HÉSITE PAS À CONSIDÉRER LA POLITIQUE COMME UNE PROFESSION, LA PARTIE S'ANNONCE SERRÉE.

C'est à Jacques Chirac (le maire, puis le président de la République) que M^{me} de Panafieu doit l'essentiel de sa carrière, même si elle a été émaillée d'un cuisant souvenir : son passage éclair comme ministre du tourisme dans le gouvernement Juppé, en 1995, parmi les « juppettes ». Séduit par cette jeune femme de bonne famille, le maire de Paris lui confia, dès que sa mère se fut éclipsée, les affaires périscolaires puis, pendant deux mandatures, les affaires culturelles. C'est aussi à sa demande que Jean Tiberi lui aurait confié ensuite la délégation des parcs et jardins où elle déploie toute son énergie et qu'elle transforme en tremplin politique.

Une trajectoire lisse et rectiligne avant que ne commence le long feuilleton des déchirements de la droite parisienne. Après l'épisode du putsch manqué de Jacques Toubon en 1998, parti à l'assaut de l'Hôtel de ville, elle se déclare abruptement candidate à la candidature à la Mairie de Paris en mars 2000. Jean Tiberi lui retire instantanément sa délégation. Quand la commission d'investiture du RPR entre en piste, elle prend soin – comme Edouard Balladur – de retirer sa candida. Manière de rester en réserve.

Philippe Séguin finit par s'imposer et imposer sa candidature. La campagne électorale s'ouvre mollement... Ses « amis » du RPR jouent avec l'idée qu'il pourrait renoncer et font courir des rumeurs de forfait. Jacques Chirac serait convaincu que Philippe Séguin va dans le

mur dès le premier tour... Jacques Chirac se serait résolu à parier finalement sur Panaf... Jacques Chirac aurait décidé de raccrocher les wagons de la droite parisienne déboussolée à la locomotive Panafieu. Or voilà que l'imprévisible M. Séguin s'est remis en position d'aller jusqu'au bout de son combat alors que M et M^{me} Missoffe voyaient déjà leur fille – « droite, honnête, médiatique » – au firmament.

Bref, il faut continuer à se battre et à patienter. « *Un jour qu'il me suivait en campagne, Jacques Chirac s'est exclamé en me désignant à un groupe de militants :*

« Chirac s'est exclamé en me désignant à un groupe de militants : "Regardez-la, elle gagne ses voix avec ses dents !" »

"Regardez-la, elle gagne ses voix avec ses dents !" », n'hésite pas à rappeler Panafieu-labattante. Elle excelle dans la gouaille chic sans être une grande oratrice. Elle incarne assez bien l'élue de terrain, bonne mère de famille (elle a quatre enfants) faisant régulièrement son marché, sillonnant les « quartiers difficiles », se mo-

bilisant contre les nouvelles formes « barbares » de prostitution, mais s'affiche comme une théoricienne un peu brouillonne dans son livre tout juste sorti en librairie (Ne jetez pas la démocratie avec l'eau du bain, Nil éditions).

Dans son bureau du nouveau siège du RPR, dont les fenêtres dominent le quai d'Orsay, elle déclare sans ciller : « *Le 17, j'y ai passé toute la journée et j'ai déjeuné sur place avec des commerçants.* » Sa décontraction et son culot – elle a débarqué en Perfecto et avec une guitare sur le plateau de télévision de l'animateur Laurent

Ruquier, répondu cru chez Ardisson – ravissent ses sympathisants, irritent ses adversaires qui n'y voient que de l'« *arrogance* » ou de l'« *esbroufe* ».

Pour M^{me} de Panafieu qui n'hésite pas à considérer la politique comme une profession, la partie s'annonce serrée. Un sondage ne la crédite que de 37 % au premier tour alors que la droite frisait habituellement les 60 % dans cet arrondissement bourgeois. Ironie du sort, c'est par une jeune militante féministe de gauche, Clémentine Autain, non encartée au PCF mais assurant une chronique dans *L'Humanité*, que la pétillante quinquagénaire chiraquienne risque d'être accrochée.

Fille d'un saltimbanque de talent, le chanteur Yvan Dautin, M^{me} Autain a milité à l'UNEF et préside l'association Mixité qui s'est illustrée en combattant l'utilisation de mannequins vivants dans les vitrines des Galeries-Lafayette. Elle ne semble manquer ni d'assurance ni d'ambition et jouit d'une image, télégénique, qui pourrait bien s'imposer.

M^{me} de Panafieu doit également affronter un écologiste de terrain, Xavier Knowles, le plus ancien conseiller d'arrondissement écologiste de Paris, qui depuis douze ans, ratisse les quartiers, arpente les marchés. Observant, sans déplaisir, la « *haine* » qui se serait développée entre les partisans des deux courants de droite, M^{me} Autain et M. Knowles ne manquent pas de souligner que M^{me} de Panafieu a voté contre le pacs et s'est abstenue lors du vote sur le prolongement des délais concernant l'IVG. Par petites touches, ils s'efforcent ainsi de mettre en lumière le « *côté réac* » de « *l'héritière* » qui voudrait justement symboliser une nouvelle génération.

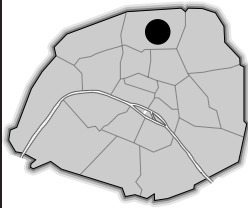


BIOGRAPHIES EXPRESS

FRANÇOIS MISSOFFE (1919)
 ■ Trésorier général de l'UNR de 1959 à 1951.
 ■ Député UNR de Paris de 1959 à 1961, en novembre-décembre 1962, puis de mars à mai 1967 et enfin de 1968 à 1974.
 ■ Secrétaire d'Etat au commerce intérieur (1961-1962), ministre chargé des rapatriés (1962-1964), ministre de la jeunesse et des sports (1966-1968).

HÉLÈNE MISSOFFE (1927)
 ■ Ancien conseiller de Paris et secrétaire nationale de l'UDR.
 ■ Député apparenté RPR de Paris (1974-1977 et 1978-1986), sénateur du Val-d'Oise (1986-1995).
 ■ Vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France (1981-1986).
 ■ Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale (1977-1978).

FRANÇOISE DE PANAFIEU (1948)
 ■ Conseiller de Paris (depuis 1979) et adjointe au maire (1980-2000).
 ■ Député de Paris (1986-1995).
 ■ Ministre du tourisme (1995).



BIOGRAPHIES EXPRESS

ROGER CHINAUD (1934)

■ Secrétaire politique de la Fédération nationale des Républicains indépendants (RI) en 1968, secrétaire général en 1974 puis vice-président en mars 1975. Membre du bureau exécutif du Parti républicain, en 1982, il entre au conseil politique de Démocratie libérale (DL) en 1998.

■ Maire du 18^e arrondissement de Paris de 1983 à 1995, il est conseiller régional d'Ile-de-France de 1983 à 1986.

■ Député de Paris de 1973 à 1981, il sera sénateur de septembre 1986 à septembre 1995. Vice-président du Sénat de 1992 à 1995.

■ Elu député à l'Assemblée des Communautés européennes en 1984, sur la liste conduite par Simone Veil, il démissionne de son mandat en avril 1989 (loi sur le cumul des mandats).

XAVIER CHINAUD (1966)

■ Chef de cabinet du président du Parti républicain de 1991 à 1993.

■ Délégué national puis secrétaire national chargé des élections et des fédérations du Parti républicain. Délégué général adjoint, puis membre du bureau politique de DL.

■ Conseiller régional (DL) d'Ile-de-France depuis le 15 mars 1998.

Les Chinaud de maire en fils

Dans le 18^e, Roger Chinaud passe le témoin à son fils Xavier (DL) le plus discrètement possible

La guinguette a fermé ses volets » : la chanson étant toujours reine à Montmartre, Roger Chinaud a pu fredonner cet air de Damia en fermant définitivement sa permanence électorale du 77 de la rue Damrémont, dans le 18^e. Après vingt-huit ans de bons et loyaux services, de campagnes municipales ou législatives, de nuits de veille et de petits matins glorieux, de distributions de tracts et de collages d'affiches ! Si l'ancien maire du 18^e a mis la clef sous la porte, il n'est surtout pas question pour lui de laisser ses locaux à son fils Xavier ! Celui-ci figure pourtant en troisième place sur la liste de Philippe Séguin et pourrait, en cas de victoire de la droite, s'asseoir dans le fauteuil de maire occupé par son père de 1983 à 1995.

Comme ces deux-là se ressemblent ! Même silhouette ronde d'ecclésiastique patelin, qui rend le regard encore plus acéré, même ton modéré de centriste impénitent, même gourmandise pour les bonnes choses de la vie, la politique par exemple, que l'on déguste en esthète. Xavier occupe ainsi auprès d'Alain Madelin les mêmes fonctions de superintendant que son père assumait auprès de Valéry Giscard d'Estaing. Et voilà que Chinaud père et fils, par un curieux paradoxe, montrent la même volonté de ne surtout pas apparaître comme « une famille » ! Pis, « un clan », comme il pourrait en exister dans des arrondissements plus méridionaux de la capitale !

« De même que Giscard m'avait encouragé à me présenter en province, j'ai plutôt conseillé à mon fils de se tailler un fief ailleurs qu'à Paris, il y a moins de risque », explique Roger Chinaud. Xavier, pour une fois, n'est pas d'accord : « J'ai commencé contre le gré de mon père. » « J'ai la chance de lui ressembler physiquement ! Cela sert quand je rentre dans un bistrot... Je n'ai pas besoin de me présenter », ironise-t-il. Il sait aussi que dans tout « héritage » – le mot lui brûle langue –, il y a une part de passif. « Il y a des gens qui n'aiment pas mon père. Je suis bien obligé de les voir. Mon but consiste à les ramener vers nous, à reconstituer l'électorat de droite. » Le père dit à peu près la même chose : « Pour la droite, l'équation politique générale, dans le 18^e comme ailleurs, est de ramener à l'urne les gens déçus et qui ont perdu l'habitude d'aller voter. »

Chinaud père et fils poursuivent allègrement cette partition à quatre mains. « Un fils qui aime son père et un père qui aime son fils, ce n'est pas un argument de vente » (le fils). « Cela m'a fait plaisir qu'il entre en politique, je me suis dit : "Bon Dieu ! c'est un sacré paquet de risques. Si tu peux l'aider, aide-le, mais ne l'encadre



XAVIER CHINAUD NE VEUT EN AUCUN CAS « PASSER POUR UN HÉRITIER ».

pas » (le père). Si Roger et Xavier évitent de faire « des promenades électorales » ensemble, ils ont quand même « fait le point sur un certain nombre de dossiers ». « J'ai demandé à mon père de me raconter ce qui s'était passé ici ou là il y a dix ou quinze ans », reconnaît Xavier, en passe de s'installer à Montmartre avec sa famille.

Les recettes électorales ont par force beaucoup changé en trente ans. Un exemple, donné par Xavier : « On va bien voir le curé, mais ce n'est plus la même chose. » Explication : « Le prêtre ne possède plus la même autorité. On ne peut pas dire qu'il tient sa communauté comme dans le passé ! » En marketing politique, cela s'appelle « un éclatement de l'offre » ! A l'ancienne, on persiste à pratiquer le porte-à-porte avec le même savoir-faire, le même nez familial : « En général, quand mon père me dit : "Celui-là, je le sens bien", eh bien, moi aussi ! » « Pour moi, Roger Chinaud est avant tout l'exemple d'un notable politique, un homme assez courtois même si nos combats ont été rudes. Il n'a pas d'appareil politique, contrairement au RPR, et il n'a ni la volonté ni la possibilité de faire du clientélisme », estime Christophe Carrèche, dé-

puté socialiste du 18^e. « C'est le RPR qui tenait les subventions, les places de parking, les logements sociaux », reconnaissent aussi les habitants du quartier. « Avec son fils, il veut peut-être prendre sa revanche, notamment sur ses propres amis », conclut le député socialiste. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, et dont le premier affrontement avec Roger Chinaud

Comme ces deux-là se ressemblent ! Même silhouette ronde, même ton modéré

remonte à 1973, complète le portrait : « Lorsqu'il était en tandem avec Juppé – l'ancien premier ministre était à la fois adjoint aux finances dans le 18^e et à la Mairie de Paris – c'était physiquement visible : Chinaud présidait et Juppé intervenait. »

Michel Langlois, charcutier rue Lepic et président de l'association des commerçants Lepic-Abbesse, cinquante-sept ans, élu douze ans sur la liste de Roger Chinaud, a connu le petit en culottes courtes. « C'est un avantage de connaître le quartier et que le quartier le connaisse », dit-il. Il laisse filer quelques secondes et ajoute : « On ne peut pas dire que c'est un fils à papa. » C'est dit en passant, histoire d'être sûr d'avoir été bien compris.

José-Alain Fralon

Le village assiégé de Jean-François Legaret

Son père, Michel Caldaguès et Jean Tiberi sont les trois parrains du candidat tibériste dans le 1^{er}

S'il n'y avait cette fichue tendance qui semble donner des ailes à la gauche, y compris dans des territoires où elle n'avait jamais osé porter ses espérances, Jean-François Legaret, candidat « divers droite » à la mairie du 1^{er}, se serait, sans doute, satisfait d'une campagne à l'ancienne. Comme celles qui ont si bien réussi à son prédécesseur, Michel Caldaguès. Dans un si petit territoire – 16 000 habitants, 9 000 électeurs –, la mobilisation des relais et des réseaux, autrefois, pouvait suffire. Mais il y a le feu à la maison. Et le 1^{er} arrondissement, malgré ses adresses prestigieuses, puisqu'on y trouve le Louvre, la place Vendôme, l'Opéra et le Palais-Royal, n'échappe pas à la règle.

A la surprise générale, un sondage CSA a donné le candidat socialiste Alain Le Garrec – fâcheuse homonymie – gagnant d'une courte tête au deuxième tour. Florent Longuépée, le candidat officiel de la droite, soutenu par Philippe Séguin, arrivait en numéro deux. Relégué à la troisième place, le maire sortant, Jean-François Legaret, a brusquement pris conscience qu'il allait devoir faire campagne pour conserver son fauteuil. Un fauteuil dans lequel il n'est installé que depuis dix mois, qui lui a été transmis par l'ancien maire (RPR), Michel Caldaguès. « *J'ai senti qu'il allait être nécessaire de lui donner un petit coup de pouce* », témoigne celui qui fut élu pour la première fois au conseil de Paris en 1959 et qui est resté maire de l'arrondissement pendant dix-sept ans.

Depuis des années, l'ancien maire a des attentions de père pour ce dauphin au physique de jeune premier, aux costumes trois-pièces impeccables, qui est aussi conseiller régional. Il l'a pris sur sa liste en 1983, six ans plus tard il l'a nommé premier adjoint, et, en 1995, une élue sortante, Magdeleine Anglade, lui a cédé la deuxième place sur la liste.

Dans le 1^{er}, le politique est une affaire de famille. Couvé par Michel Caldaguès, Jean-François Legaret est aussi le fils de son père. Un père décédé il y a plus de trente ans, mais dont, bien qu'il s'en défende, le fils s'efforce de poursuivre l'héritage. Centriste, antigauilliste et partisan de l'Algérie française, Jean Legaret, « *un nom qui a encore une certaine notoriété dans le quartier* », affirme le fils, a été député de Paris de la première circonscription dans les années 50, sénateur dans les années 60, président du conseil municipal durant l'année 1964. Membre de l'éphémère UDSR fondée par François Mitterrand, il avait, en 1956, fondé le Club des Prouvaires, situé dans la rue du même nom.

Legaret fils loue toujours les deux pièces à plafond haut où son père, tous les lundis, organisait des causeries. Elles lui servent de permanence. Une plaque apposée sur l'immeuble par Jacques Chirac, en 1980, témoigne du souvenir du père. Il y a un troisième père, enfin, sur lequel, depuis quelques mois, le maire du 1^{er} est d'une discrétion singulière : Jean Tiberi, maire de Paris. Ce dernier a été, pour M. Legaret, une efficace locomotive en lui confiant, dès 1995,

la délégation ultrasensible du domaine privé de la Ville, puis, en juin 1997, celle des finances. Présenté comme l'un des soutiens les plus fidèles et les plus sûrs du maire sortant, M. Legaret a même accepté de devenir, il y a quelques mois, son directeur de campagne. « *Je ne renie pas ma fidélité à Jean Tiberi, il me semble que j'en ai donné bien des preuves* », dit-il, légèrement crispé, lorsqu'on l'interroge sur ses relations avec le maire.

Les seize pages de son journal, *Le 1^{er} de Paris*, qu'il distribue lui-même lors de ses tournées, escorté de M. Caldaguès, ne mentionne qu'une seule fois le nom de Jean Tiberi. Vingt-deux photos du candidat et pas une seule en compagnie du maire. Pour les initiés, une seule concession : la reprise du slogan « *Mon parti, c'est Paris* », agrémenté d'un « *Mon choix, c'est Jean-François* » un rien narcissique. « *Il faut bien, n'est-ce pas, ironiser son adversaire séguiniste Florent Longuépée, que M. Legaret se fasse un prénom...* »

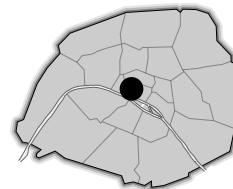
Longtemps, on l'a considéré, dans le camp de Philippe Séguin, comme un élément « recyclable ». Les coups portés au maire de Paris et sa position, centrale, d'adjoint aux finances de la ville l'ont contraint à une radicalisation qui n'est pas son genre. Il est donc fidèle, sans excès, pré-

sent à tous les meetings, où il assure un service minimum. Malgré tous ces efforts, la question revient toujours. « *Alors, vous êtes candidat tibériste, ou quoi ?* », demande Cécile, la patronne d'un restaurant de la rue des Prouvaires. « *Je suis candidat sur la liste Legaret, répond-il. Je me présente sans étiquette, puisque le RPR envoie un candidat contre moi.* »

« *Alors, il va y avoir l'union à droite ?* », interroge, un peu plus loin, la patronne d'une confiserie. « *Dans la dernière ligne droite, sûrement, répond à sa place l'ancien maire, Michel Caldaguès. M. Legaret assure, pour sa part, quand on l'y pousse, qu'il proposera au séguiniste Florent Longuépée une fusion des listes s'il arrive devant lui au premier tour. « S'il refuse, dit-il, je ne me maintiendrai pas. »* Aux élections municipales de 1965, son père, devancé de 317 voix au premier tour par la liste gaulliste, s'était maintenu, dans le 1^{er} « secteur » de Paris, provoquant une triangulaire et... le succès des communistes. « *Certains vieux habitants en parlent encore, ça avait fait mauvais effet* », se souvient Michel Caldaguès. Raison de plus pour que « Jean-François » ne s'amuse pas à ce jeu-là.

Christine Garin

Longtemps, on l'a considéré, chez Philippe Séguin, comme un élément « recyclable »



BIOGRAPHIES EXPRESS

JEAN LEGARET (1913-1977)

- De 1950 à 1952, conseiller technique de René Pleven et de François Mitterrand.
- Député de la Seine de 1952 à 1956, puis de 1958 à 1962.
- Membre du conseil municipal de Paris (1953-1965), qu'il a présidé durant l'année 1964. Elu sénateur de Paris (groupe des indépendants) en 1968 et conseiller de Paris en 1971.

JEAN-FRANÇOIS LEGARET (1952)

- Président du Port autonome de Paris.
- Maire du 1^{er} arrondissement depuis avril 2000.
- Elu conseiller d'arrondissement (RPR) dans le 1^{er} en 1983 et conseiller de Paris depuis 1989.
- Adjoint au maire du 1^{er} arrondissement en 1989, adjoint au maire de Paris, chargé des domaines et des concessions en 1995, adjoint chargé des finances, en 1997.
- Conseiller régional (RPR) depuis 1992.



Dans sa mairie du 1^{er}, Jean-François Legaret est en posture délicate, menacé, à la surprise générale, par le candidat socialiste Alain Le Garrec.

Paul Pernin conseille à son fils de changer d'air

La droite commence à douter dans le 12^e arrondissement. Trop de querelles, trop de rivalités, trop de haines ont prospéré entre ses différentes branches. Le retrait de Jean de Gaulle semble bien tardif

La gauche victorieuse dans le 12^e ? C'est grotesque. » Le général Pierre de Bénouville n'accorde pas le moindre crédit aux sondages qui laissent entrevoir une défaite de Jean-François Pernin (UDF), maire sortant du 12^e arrondissement. Toujours aussi affable et lucide en dépit de ses quatre-vingt-six ans, l'ancien député (app. RPR), compagnon de la Libération, garde à l'esprit des souvenirs de ce temps – pas si lointain – au cours duquel aucun nuage politique n'était susceptible de s'accrocher au-dessus de l'avenue Daumesnil.

Aux beaux jours de son attelage avec le centriste Paul Pernin – élu sur la même liste que lui en 1977 –, la droite régnait sans partage sur l'arrondissement. « On avait tant travaillé », se rappelle M. de Bénouville : « Je serais étonné qu'une telle organisation puisse être détruite en si peu de temps. » L'affaire, il est vrai, était bien bouclée. Homme d'ouverture, Bénouville avait apporté sa stature et aussi permis la synthèse entre les gaullistes et les centristes de Paul Pernin, ancien héraut de l'Algérie française devenu, dans les années 1970, chef de file du CDS parisien.



M.-P. GUENAC/CFD

Pour faire bonne mesure, le général de Bénouville disposait d'un sésame : le nom de l'avionneur Marcel Dassault. « J'ai été son ami le plus proche pendant quarante ans. Vous imaginez bien que, quand on est son second, il ne peut y avoir de porte qui se ferme », témoigne-t-il. Petit-fils de Mar-

Epuisé par six ans de guerre fratricide, Jean-François Pernin aborde le scrutin dans des conditions autrement plus difficiles que celles que son père (à droite) avait connues.

cel, Olivier Dassault fut donc élu conseiller d'arrondissement dans le 12^e, avant d'aller poursuivre sa carrière politique dans l'Oise. Ancien collaborateur du général de Bénouville chez Dassault, Jean-Pierre Bechter est aujourd'hui directeur de la holding, fonction qu'il occupe en plus de son mandat de premier adjoint des Pernin, père et fils, qu'il détient sans discontinuer depuis 1983.

Tout cela, bien sûr, n'aurait guère pesé sans l'appui et la confiance du maire de Paris. « En 1977, Paul Pernin fut le premier à avoir compris que la survie de la branche libéralo-centriste, qu'il représentait, passait par un ralliement à Chirac sans trop tarder », témoigne Camille Cabana, président de l'Institut du monde arabe et ancien secrétaire général de la Mairie de Paris. M. Cabana évoque une « loyauté sans faille » entre Paul Pernin et Jacques Chirac, dont il est lui-même un fidèle.

La bienveillance de M. Chirac, jointe ensuite à l'entremise de M. Cabana, élu dans le 12^e lors des municipales de 1989, aura été largement mise à profit par M. Pernin lors de ses deux mandats, placés sous la bonne étoile du « rééquilibrage à l'Est » décidé par l'ancien maire de Paris, et dont le 12^e devait être le pivot. « Quand je suis arrivé, la seule opération qui avait été menée à bien était la démolition de la prison de la Bastille », sourit Paul Pernin. De la transformation de l'îlot Chalon à l'aménagement de Bercy, en passant par la construction de l'Opéra Bastille ou encore la « promenade plantée » qui parcourt l'arrondissement d'est en ouest, les programmes et les crédits ont afflué sous sa mandature pour des travaux qui, aujourd'hui, ne souffrent guère de contestation.

Poussant son avantage dans un contexte qui lui était décidément bien favorable, Paul Pernin n'aura pas ménagé sa peine pour parcourir et quadriller un arrondissement qu'il connaît comme sa poche. Natif d'Oran, il entretient d'excellentes relations, au-delà du seul cercle des pieds-noirs, avec les communautés catholique, protestante et juive, dont il réunit chaque année les représentants à la mairie, lors de la cérémonie des vœux. Commerçants, parents d'élève, hôpitaux et maisons de retraite... Personne n'est oublié. « Tous les ans, il réunissait dans sa mairie les gardiens d'immeubles de l'arrondissement, se souvient M. Cabana. Ils lui faisaient part de leurs doléances, et il notait tout. »

Paul Pernin, au physique imposant, est d'un naturel plutôt autoritaire. Sous sa mandature, les conseils d'arrondissements sont expédiés : une demi-heure montre en main. Des débats aussi écourtés, il est vrai, que la gauche est exsangue. Pierre Joxe n'a fait qu'une courte apparition, en 1989, le temps d'essayer un échec sans appel. Ce n'est qu'en 1993 que Paul Pernin décèlera les premiers signes d'une opposition quelque peu consistante.

Michèle Blumenthal (PS)

Un trio de compromis porte finalement les couleurs socialistes

Une gauche hors jeu dans un arrondissement réputé imprenable : tel était, jusqu'à une période récente, le fond de tableau dans le 12^e. Lorsque le tandem Paul Pernin-Pierre de Bénouville était aux affaires, la poignée de militants socialistes du cru pouvait, sans trop de dommages, consacrer ses réunions de section à des débats passionnés sur le tiers-monde, ou encore sur la peine de mort. « On était très loin des problèmes locaux », confie Eric Chevaillier, jeune secrétaire de section du PS.

Aucun chef de file local n'émergeait dans cet arrondissement qui ne suscitait guère de convoitise. Pierre Joxe avait bien tenté sa chance lors des municipales de 1989, mais l'aventure s'était soldée par un échec cuisant. Six ans plus tard, une conseillère de Paris sortante, Michèle Blumenthal, enseignante et militante associative, s'était retrouvée

propulsée en tête de liste. Le résultat de cette candidature locale et paritaire ne fut guère plus probant.

Mais voilà que la donne change. Le marasme de la droite parisienne laisse penser que l'Hôtel de Ville est à portée de main de la gauche. Le 12^e, qui envoie huit élus siéger au conseil de Paris, est devenu le champ clos d'une guerre fratricide à laquelle se livrent le maire UDF Jean-François Pernin et le député RPR Jean de Gaulle. « La gauche leur a fait moins mal que le mal qu'ils se sont fait entre eux », résume M. Chevaillier.

Dominique Strauss-Kahn est le premier à plonger un orteil dans l'eau – alors à peine frémissante – du 12^e pour le retirer aussitôt. L'affaire de la MNEF anéantit ses prétentions. Vient ensuite, à l'hiver 1999, le tour de Jack Lang. L'ancien ministre promet de faire don de sa personne

au 12^e arrondissement, une fois acquise sa victoire au sein de la fédération de Paris face à Bertrand Delanoë. Lorsque les militants socialistes locaux, effondrés, apprennent la nomination de M. Lang au gouvernement, seule M^{me} Blumenthal, rare relais dont dispose M. Delanoë dans la section, reste en lice. Elle est ainsi désignée tête de liste, sans coup férir.

C'est alors que le député et premier secrétaire de la fédération, Patrick Bloche, incite M. Delanoë à se présenter dans l'arrondissement. Ce dernier lui fait, sans davantage de succès, la même proposition... Le bain est bouillonnant, début décembre 2000, lorsque Christian Sautter vient y plonger la tête la première.

M. Delanoë souhaite que les militants socialistes accueillent l'ancien ministre de l'économie et des finances en deuxième position – dernière éligi-

ble, en cas de défaite – sur la liste conduite par M^{me} Blumenthal. L'allergie au parachutage, réaction répandue chez le militant de base, se double, en l'espèce, d'une forte fièvre : il se trouve que Gérard Rey, conseiller de Paris sortant qui ferait les frais de l'opération, est un ancien responsable du Syndicat national unifié des impôts (SNUI)...

Le 8 décembre, la direction de la section adopte une motion demandant à M. Sautter de « retirer sa candidature [qui] serait une erreur, compte tenu de la présence de nombreux fonctionnaires des finances sur les listes électorales de l'arrondissement ». Bref, le candidat doit se contenter de la troisième position sur la liste. Qu'importe ! L'ancien ministre déclare avoir « retrouvé les délices de la distribution de tracts ». La hache de guerre est enterrée.

J.-B. de M.



AU PREMIER TOUR, LE MAIRE DU 12^e AFFRONTERA LA LISTE TIBÉRISTE CONDUITE PAR UN FIDÈLE DE CHARLES PASQUA.

Clin d'œil de l'histoire, pour cet ancien de l'Algérie française, elle a pour nom... de Gaulle et se prénomme Jean. Le petit-fils du général – et fils de l'ami-ral – a alors obtenu de Jacques Chirac d'être rapatrié des Deux-Sèvres vers ce 12^e arrondissement de Paris pour y briguer la succession de M. de Bénouville, qui a décidé de ne pas se représenter aux législatives.

Pour le Corrèzien Jean-Pierre Bechter, à qui la circonscription était promise et qui se définit lui-même comme « un ultra-fidèle de Chirac », la pilule est amère. Mais chacun s'incline devant le diktat du maire de Paris et le prestige du nom. Jean de Gaulle, qui consent à prendre comme suppléant le fils du maire, Jean-François, découvre la circonscription aux côtés de Paul Pernin et Pierre de Bénouville. Ce dernier se souvient de l'intronisation : « Jacques Chirac m'a demandé de faire une grande réunion au cours de laquelle je le présenterais moi-même aux électeurs. J'étais parfaitement sincère. Vous pensez, le petit-fils du général de Gaulle ! Mais par la

suite, il a été maladroite. Pour gâcher une chance pareille, il fallait pourtant vraiment en mettre un coup ! »

Depuis 1993 et la première élection de Jean de Gaulle dans « une circonscription en or pour tout ce qui porte l'étiquette gaulliste », selon les mots de M. Cabana, de l'eau trouble est en effet passée sous les ponts. Traduction directe de M. Bechter : « Jean de Gaulle nous a méticuleusement fait chier pendant six ans. »

Il faut quitter le 12^e pour trouver aujourd'hui des appréciations plus nuancées. Ainsi, Didier Bariani, président de la fédération UDF de Paris, avoue ne plus se souvenir qui a jeté la première pierre : « Ils en sont arrivés à un point de détestation tel que je n'en vois plus l'origine », précise-t-il.

Isolé dans un premier temps, M. Bechter exprime sa rancœur dans les colonnes de 12^e Union, un mensuel local d'information sur la vie des élus, que lui a transmis le général de Bénouville, et d'où disparaît progressivement toute trace de Jean de Gaulle. Communiqués

« Ils en sont arrivés à un point de détestation tel que je n'en vois plus l'origine »

Didier Bariani

vengeurs et tracts anonymes ne vont pas tarder à arriver dans les boîtes à lettres du 12^e arrondissement...

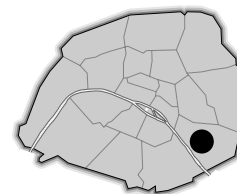
1995 : Paul Pernin, alors âgé de quatre-vingts ans, décide de passer la main à son fils. Ancien journaliste – il a notamment travaillé au Monde –, Jean-François Pernin n'a ni la stature ni le charisme de son père. Aussi, Camille Cabana accepte in extremis de prendre la tête de la liste pour assurer la campagne et le propulser dans le fauteuil du maire. Comme convenu préalablement en petit comité, Jean-François Pernin est élu lors de la première réunion du conseil d'arrondissement. Les suivantes verront s'envenimer les relations entre MM. de Gaulle et Pernin. Les législatives de juin 1997 officialisent le divorce : Jean de Gaulle l'emporte face à la candidature dissidente M. Bechter, dont le suppléant n'est autre que M. Pernin (fils).

Le petit-fils du général aurait bien voulu répondre à ce crime de lèse-majesté en conduisant, les 11 et 18 mars, une liste face au maire sortant. Ayant perdu auprès de Philippe Séguin la bataille de l'investiture, Jean de Gaulle, que les sondages ne créditaient que de 7 % au premier tour, a finalement renoncé. Non sans avoir publié, à l'occasion de son retrait, le 15 février, un communiqué au vitriol dans lequel il dénonce la « stratégie suicidaire aussi incompréhensible qu'irresponsable » menée, selon lui, par le maire sortant. « Les électeurs et les gaullistes en particulier jugeront », précise-t-il.

Dans sa mairie, Jean-François Pernin s'éponge le front. L'interroge-t-on sur les violents soubresauts qui ont agité le PS (lire page 14) lors de la composition des listes ? « Ils sont plus malins que nous ! rétorque-t-il. Eux, au moins, ne distribuent pas de tracts contre leur propre candidate ! » S'il a caché, sous des dehors réservés, un vrai talent de négociateur, Jean-François Pernin, épuisé par cette guerre fratricide de six ans qui a malmené les réseaux traditionnels de la droite locale, aborde le scrutin dans des conditions autrement plus difficiles que celles que son père avait connues.

L'ère des grands chantiers est terminée, aucun d'entre eux ne pouvant être mis au bilan exclusif de son mandat. Nulle ombre protectrice n'est à rechercher du côté de l'Hôtel de Ville, bien au contraire : au premier tour, M. Pernin affrontera la liste tibériste conduite par un fidèle de Charles Pasqua, Alain Robert, dont les états de service, à droite de la droite, rendront d'autant plus délicates d'éventuelles négociations entre les deux tours.

La gauche, fût-ce malgré elle, finit par croire en ses chances. Les temps changent, l'arrondissement aussi : naguère vieillissant, il a vu le tiers des inscrits sur les listes électorales renouvelé. Tout cela est devenu bien trop incertain. S'agit-il aussi d'éviter l'accusation de « népotisme », qui court les rangs de la droite parisienne ? Jean-François Pernin assure, en tout cas, qu'il conseille à son fils Benoît – trente ans et déjà ancien secrétaire de circonscription du RPR – d'« aller faire ses armes dans un autre endroit ». « Comme dirait Delanoë, soupire-t-il, il faut changer d'air. »



BIOGRAPHIES EXPRESS

PAUL PERNIN (1914)

■ Conseiller municipal de Paris de 1959 à 1962, il est élu conseiller de Paris, dans le 12^e arrondissement, en mars 1977.
■ Adjoint au maire de Paris, chargé des services industriels et commerciaux, il préside, de 1977 à 1983, le groupe centriste Libertés de Paris à l'Hôtel de Ville.
■ Elu député (app. UDF) de Paris en mars 1978, réélu en 1981, il conserve ce mandat jusqu'aux élections – à la proportionnelle – de mars 1986.
■ Elu maire du 12^e arrondissement en 1983, réélu en 1989, il décide, en 1995, de ne pas se représenter.

JEAN-FRANÇOIS PERNIN (1942)

■ Suppléant de Jean de Gaulle, député RPR de Paris, de mars 1993 à mai 1997, il est élu conseiller (UDF) de Paris, dans le 12^e arrondissement, en juin 1995.
■ Le 3 juillet 1995, il est élu maire du 12^e arrondissement. Il succède à son père, Paul.

BENOÎT PERNIN (1971)

■ Fils de Jean-François Pernin, il est candidat aux élections municipales de 1995 – en position non éligible – dans le 11^e arrondissement de Paris. Il est secrétaire de circonscription du RPR, dans le 12^e arrondissement, de juillet 1995 à avril 1997.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les Parisiens ne veulent plus de star par Joseph Fitchett

Les Américains voient en Paris la capitale, non la ville politique. Paris est pour eux un lieu peuplé d'images : la Révolution, la Commune, la trilogie Occupation-Résistance-Libération, Mai 68. Dans ces heures intenses, Paris est le théâtre de l'Histoire. En temps ordinaire, la ville apparaît comme une somptueuse vitrine, entretenue avec soin, de ce qui a fait la réputation de la France : sa diplomatie, son commerce de luxe, l'éclat de sa culture.

Paris reste au-dessus de la mêlée en partie parce que la ville est toujours aussi dépendante du pouvoir national. C'est là un autre exemple de l'exception française, celle de la dernière capitale, de la dernière grande ville occidentale où la politique locale, on ne sait trop comment, a été transcendée. Mais la poussée de fièvre qui a saisi la ville, après le désintéressement des électeurs dans d'autres scrutins récents, laisse penser qu'un changement historique est en cours. A Noël encore, la victoire apparaissait presque impensable pour le socialiste discret qu'est Bertrand Delanoë, un homme réputé pour son absence de charisme dans une ville qui s'enorgueillit d'un statut de star. Or il semble à présent presque impensable que la victoire lui échappe.

Ce bouleversement a une cause évidente : le désenchantement des Français à l'égard de la droite. « *Chassez ces escrocs : ils n'ont ni programme, ni unité, ni têtes nouvelles, et le pouvoir les a trop corrompus !* », déclarait la semaine dernière une conservatrice d'ordinaire bon teint. Elle pressentait, semble-t-il, que perdre Paris pouvait être bénéfique, en servant d'électrochoc à l'opposition avant les élections législatives et la présidentielle de l'an prochain.

Mais peut-être sous-estimait-elle la dynamique actuelle. La corruption, par exemple, est un sujet capricieux. A Paris, celle-ci a un caractère immédiat parce que les électeurs voient les bâtiments qui leur coûtent trop cher et les immeubles où les hommes politiques et leurs proches logent à trop peu de frais. Mais pour l'avenir ? Lors du scrutin de 2002, la corruption ne pourrait-elle pas être trop diffuse pour compter ? Il se peut, par ailleurs, que la droite soit victime des révélations désastreuses d'un Jean Tiberi battu qui ressemble déjà à James Cagney mitraillant la ville qui lui a échappé.

Avec le recul, la droite paraît s'être condamnée en 1995 lorsque le président Jacques Chirac a refusé d'installer Edouard Balladur à l'Hôtel de Ville. Cette décision aurait pu conduire à la réconciliation, et peut-être conserver Paris à la droite, avec ses secrets. Au lieu de cela, la mairie est devenue l'enjeu d'une lutte entre M. Chirac et son successeur, lutte apparemment envenimée par l'implacable « vendetta » à laquelle leurs épouses se sont livrées, et qui a fait des deux amis des ennemis.



■ Chroniqueur politique et diplomatique vedette à l'« International Herald Tribune », Joseph Fitchett a couvert depuis 1978 les grands dossiers internationaux ainsi que les élections françaises. Résidant à Paris, cet éditorialiste américain est une figure de la communauté des journalistes anglo-saxons

La campagne elle-même a créé son étrange dynamique, qu'on pourrait peut-être, avec plus de justesse, qualifier d'irrésistible renversement des fortunes politiques. Le charisme et le panache, d'habitude atouts majeurs dans une campagne électorale, se sont retournés contre les candidats qui en ont fait usage. Au contraire, d'autres traits de caractère qui constituent normalement des handicaps politiques, comme l'absence manifeste de brio chez M. Delanoë, se sont révélés des cartes maîtresses.

Certes, il y a eu bien plus qu'un duel tragi-comique dans l'autodestruction de la droite. Pour ce qui est de l'actuel scrutin, le relatif anonymat politique de M. Delanoë au plan national s'est avéré un avantage électoral inestimable. Comme dans les aventures de Droopy-McGoo, où un basset mélancolique fait, l'un après l'autre, chuter des adversaires qui semblaient devoir le surpasser, M. Delanoë s'en sort apparemment indemne quand ses rivaux trébuchent alentour. En vérité, Bertrand Delanoë a une solide expérience des affaires parisiennes comme élu, gestionnaire municipal et dirigeant socialiste, mais il a trouvé le moyen de mettre en sourdine ces références politiques et réussi, avec un admirable professionnalisme, à s'en tenir au message simple qui est le sien : « *Mon objectif, c'est Paris.* » Son incapacité à apparaître de nature à représenter Paris a constitué une tactique constamment sous-estimée par ses adversaires.

L'idée qu'il fallait à Paris une star semble n'avoir pas tenu compte du changement profond de comportement des Français. A l'heure qu'il est, les électeurs ne font manifestement pas confiance aux candidats susceptibles de considérer Paris comme un

marchepied pour accéder à des fonctions plus élevées. Ils veulent un maire qui se consacre à sa ville, pas un politicien dont elle servirait le destin national.

Implicitement, les Parisiens font savoir qu'ils en ont assez de vivre dans une capitale dépositaire de la grandeur de la France. Ils veulent de plus en plus que Paris soit une ville où il fait bon travailler et vivre en famille. Les électeurs réclament une gestion locale qui réponde mieux à leurs besoins d'épanouissement ou, du moins, d'amélioration de leur vie personnelle.

A cet égard, un choix crucial s'est sans doute opéré au printemps dernier quand la fédération du Parti socialiste a rejeté le charismatique Jack Lang au profit d'un Bertrand Delanoë à la terne apparence. M. Lang fait d'ailleurs encore allusion aux extravagants projets culturels pour lesquels les Parisiens ne veulent rien déboursier, ni même voir leur maire perdre son temps et son énergie à les planifier.

Il est d'ores et déjà clair que, quel que soit celui qui entrera le mois prochain à l'Hôtel de Ville, les Parisiens ont l'intention d'être moins des pupilles de la nation que des citoyens ayant leur mot à dire dans l'orientation des dépenses et l'évolution de la cité. Au moment où le clan corse est évincé de la mairie, les électeurs parisiens semblent s'inspirer de l'exemple insulaire en réclamant de leurs nouveaux élus des changements qui offrent une plus grande autonomie et une meilleure maîtrise de leur vie quotidienne.

Ainsi, lorsque Philippe Séguin laisse entendre que sa stature nationale l'aidera à mieux obtenir du gouvernement ce dont Paris a besoin, il envoie un mauvais message psychologique. Ce que les gens veulent, c'est quelqu'un qui représente leurs intérêts, et non quelqu'un qui représente les intérêts du gouvernement à Paris. De même, la personnalité chatoyante de M. Séguin joue contre lui : les Parisiens s'inquiètent que ses sautes d'humeur ne lui fassent abandonner ses fonctions par ambition ou tout simplement dans un accès de dépit.

En comparaison, quel soulagement que M. Delanoë ! Il montre peu de goût pour les appartements somptueux de l'Hôtel de Ville. Il n'a ni filles ni fils à placer à des postes officiels. Son homosexualité (évoquée avec la

discretion française habituelle) semble être une garantie contre toute tentation de sa part d'envisager des fonctions nationales. La tendance en faveur de ce que le jargon actuel nomme les « maires de proximité » est plus profonde que les idéologies.

C'est un signe des temps que les intellectuels, qui ont en France, pendant des siècles, situé le débat politique à un niveau élevé, ont perdu leur place dans la cité. Fait marquant, la campagne de M. Delanoë n'a développé aucun des thèmes reposant sur des abstractions du type de celles qui ont autrefois alimenté les discussions dans un scrutin de cette importance.

Ce changement n'est pas pour plaire à tout le monde, notamment à ceux, parmi les Parisiens, qui se plaignent que M. Delanoë sacrifierait le prestige international de la ville pour une poignée de crèches. Mais ces objections sont sans rapport avec les

Les électeurs en ont assez de vivre dans une capitale dépositaire de la grandeur de la France

bouleversements du comportement électoral. Finis les jours où les grandes sociétés françaises finançaient des bateaux de course pour susciter la fierté de leurs salariés. Aujourd'hui ces firmes peuvent accorder des parrainages pour leur publicité, mais elles investissent dans les garderies et les salles de gymnastique au sein de l'entreprise afin de s'attacher leur personnel.

L'évolution est facile à saisir pour les Américains, qui savent déjà que les municipalités subissent des pressions croissantes de la part de leurs administrés. Les Etats-Unis offrent, bien entendu, des exemples alarmants de mauvaise gestion locale. Washington, capitale de la nation, a le profil urbain d'une ville du tiers-monde : une municipalité corrompue a chassé les classes moyennes de la cité et de ses registres fiscaux. Or le Congrès est par principe opposé au versement de subsides à la capitale du pays.

Paris, au contraire, paraît être mûr pour le changement. La ville dispose d'un filet de sécurité exceptionnel : la fierté profondément ancrée des Français pour leur capitale fait que le gouvernement continuera de doter la cité d'une infrastructure culturelle et urbaine. Son renom international intact permet à Paris de trouver, de son côté, les moyens de libérer plus d'énergie urbaine. Dans tous les cas, le risque est de ceux qui font vibrer les cœurs américains. De fait, beaucoup d'entre nous envient jusqu'à votre devise, à vous les Parisiens : « *Le navire vogue mais ne coule pas !* »

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize